

*Eglantine Lefèvre*



Étudiante en licence professionnelle CEEDDR 2010 - 2011

# REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier trois personnes qui ont permis l'existence de ce stage au collège public « Les Trois Vallées ».

Merci à Florac. Kathy Pitas, anciennement assistante sociale au collège pour m'avoir soufflé l'envie et l'idée de proposer un stage.  
Merci à Marie Lion, maître de stage durant trois mois, enseignante en histoire-géographie pour son encadrement, ses conseils et sa disponibilité.

Merci à M.Chapat, principal du collège, pour son écoute, sa disponibilité et ses conseils précieux quant à la compréhension de l'institution éducation nationale afin que mon projet soit au plus proche des objectifs éducatifs du collège.

Merci à Catherine Perret, enseignante en Sciences et Vie de la Terre, pour son soutien, pour l'encadrement du club Développement Durable, et son aide à l'appréhension du module environnement de la classe de 6ème.

Merci à l'ensemble de l'équipe éducative pour tous les échanges constructifs.

Merci aux élèves et plus particulièrement aux jeunes motivés du club développement durable.

Merci à ma seconde structure d'accueil « Hameaux Durables », Sandrine Cendrier qui a facilité la réalisation de ce stage et qui malgré un emploi du temps bien chargé avec sa seconde stagiaire a su répondre à mes demandes et attentes.

Merci à Claire Hergott, formatrice à SupAgro Florac et tutrice de stage, pour sa présence à chaque appel, sa disponibilité. Elle a été une personne ressource enrichissante.

Merci à l'équipe de SupAgro pour leurs réponses et l'accompagnement vers les personnes ressources adéquates.

Merci au REEL 48 et toute son équipe pour leur accueil au sein de leurs bureaux.

Merci à Vincent Le Gall, stagiaire du REEL, à Noémie Recouvreur, stagiaire de Hameaux Durables, à Maëlle Yobé stagiaire d'En Chemin, à Sarah Buet, stagiaire de Voisines et à Suzy Vialar, stagiaire de l'usine de Quézac pour leur soutien et aide durant le stage.



## *Introduction*

Dans le cadre de la licence professionnelle CEEDDR, (Coordination de projets en Education à l'Environnement, au Développement Durable et en Réseau), j'ai réalisé mon stage au sein du collège public de Florac « Les Trois Vallées » en partenariat avec l'association Hameaux Durables.

Ce choix a été guidé par mon envie de découvrir le fonctionnement d'un collège et des pratiques pédagogiques mises en œuvre par l'équipe éducative. J'ai souhaité comprendre les logiques d'acteurs, les contraintes, les atouts qui touchent ce type de structure.

Mon projet de stage s'est inscrit dans le cadre de la volonté du Conseil Général de la Lozère de lancer les établissements dans une démarche de développement durable (E3D).

L'objectif principal de mon stage a été de contribuer à ce lancement. Mes principales actions se sont appuyées sur la problématique comment et pourquoi les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur les dispositifs pédagogiques existants pour lancer une réflexion et une dynamique autour d'actions d'éducation à l'environnement ainsi que sur l'E3D

*Ma démarche au sein de l'établissement s'est déclinée en quatre étapes :*

1 – Un diagnostic a permis de recueillir les motivations, intérêts et idées de l'ensemble des acteurs et usagers du collège sur l'E3D.

2 – La réalisation d'un état des lieux du module environnement de la classe de 6ème : une redynamisation et la proposition d'un plan d'action pour redonner une cohérence à ce module en s'appuyant sur les valeurs de l'éducation à l'environnement.

3 – L'accompagnement du club développement durable pour mener

des actions au sein du collège.

4 – L'organisation d'une sortie avec les classes de cinquième sur les conflits d'usages liés à la réintroduction des vautours.

Afin de narrer au mieux les péripéties de mon stage, je présenterais dans un premier temps les deux structures de stage qui m'ont accueillie et le territoire sur lequel elles agissent.

Je développerais le contexte actuel des établissements en démarche de développement durable et les enjeux qui y sont liés. Et de ce fait, les dispositifs permettant aux établissements scolaires de mettre en œuvre des actions d'EEDD.

Dans une troisième partie, je reviendrais plus précisément sur les actions réalisées, leurs résultats, les solutions et préconisations développées.

Je conclurais sur l'analyse de la démarche ainsi que les enseignements que j'ai tiré de ces trois mois.

Je vous laisse découvrir cette expérience que je décline au fil des pages suivantes.

# Table des matières

<b>PREMIÈRE PARTIE : Un stage, deux structures, un territoire</b> .....1	<b>Des missions aussi riches que variées</b> .....17
<b>Deux structures pour un stage</b> .....1	Une enquête pour mission.....17
Hameaux Durables en Cévennes.....1	L'EEDD dans les programmes scolaires.....21
Collège public « les Trois Vallées ».....1	Accompagnement d'un club innovant et dynamique.....21
<b>Un territoire à multiples facettes</b> .....2	Coordination d'une journée : « Des vautours et des hommes en Cévennes ».....22
Un patrimoine naturel et culturel d'exception.....2	Le module environnement en pleine évolution.....24
Une toile d'acteurs.....3	Coordination d'une après midi d'échanges et de jeux.....26
<b>SECONDE PARTIE : Naissance d'un stage, accompagnement d'un établissement scolaire en démarche de développement durable</b> .....5	Un conseil pédagogique, pour thème « le module environnement ».....27
<b>Du top down au bottom up</b> .....5	Un plan d'action E3D.....32
<b>Une démarche participative, un engagement</b> .....7	<b>QUATRIÈME PARTIE : Moi, Mon Stage, Mon Bilan</b> .....33
<b>Des livres sources d'explicitation et de construction</b> .....8	<b>Ma posture durant le stage</b> .....33
<b>TROISIÈME PARTIE : Coordination, organisation, anticipation, réalisation</b> .....10	Coordinatrice et accompagnatrice.....33
<b>Organisation, maître mot de la coordination</b> .....10	<b>Les logiques d'acteurs</b> .....35
Un planning pour mieux se repérer dans le temps.....10	<b>Perspectives, préconisations et partenariats</b> .....36
La boîte à outils.....11	Analyse des enseignements.....37
<b>Les temps forts qui ont marqué l'évolution du stage</b> .....13	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>
Des problèmes, des objectifs et leurs arbres.....15	<b>ANNEXES (dossier d'accompagnement)</b>
Méthode : une démarche participative ou bottom up.....16	



*« Il n'est pas de bonne  
pédagogie qui ne commence  
par éveiller le désir  
d'apprendre. »*

(François de Closets)

*« L'éducation authentique ne  
se fait pas de A vers B, ni de  
A sur B, mais par A avec B,  
par l'intermédiaire du  
monde. »*

(Paulo Freire)

*« L'important de la pédagogie  
n'est pas d'apporter des  
révélations, mais de mettre  
sur la voie. »*

(Pierre Dehayé)

*« Pédagogie. Porter en soi et  
avec soi cette indulgence qui  
fait fleurir les pensées  
d'autrui. »*

(Joseph Joubert)

## PREMIÈRE PARTIE : Un stage, deux structures, un territoire

### *Deux structures et un territoire*

#### *Hameaux Durables en Cévennes*



L'association Hameaux durables<sup>1</sup> en Cévennes a été créée en avril 2006, à l'issue d'un travail de réflexion sur la question du logement au sein d'ateliers de territoires organisés par la Communauté de Communes Cévenoles Tarnon-Mimente, dans le sud Lozère.

Elle organise et accompagne la construction ou la réhabilitation de "hameaux durables" dans les Cévennes.

L'association souhaite repenser les notions de propriété, d'habitat et de construction en milieu rural. Elle mène une réflexion sur les habitats groupés, sur l'éco-construction ainsi que les différentes sphères du développement durable. Pour répondre à ces objectifs, l'association met à disposition un centre d'informations sur l'écohabitat aux porteurs de projets et à toute personne touchée par cette thématique dans les locaux du REEL 48 à Florac.

Hameaux Durables participe également à la création collective d'outils pédagogiques et porte des actions d'éducation/de sensibilisation telles que :

- ◆ des actions d'éducation à l'urbanisme rural en accompagnant des porteurs de projets (individuel, collectivités ...)

---

1 ANNEXE 1 : statuts de Hameaux Durables en Cévennes et composition du CA

- ◆ des actions d'accompagnement des établissements scolaires en démarche de développement durable au sein du programme éco-école ;
- ◆ des actions de formation à l'éco-construction autour d'ateliers techniques et thématiques (isolation, matériaux, eau...).

Afin de pouvoir réaliser le stage au collège public de Florac et trouver des sources de financement pour ce dernier, l'association a proposé de soutenir le projet en qualité de référente éco-école pour les collèges de la Lozère.

#### *Collège public « Les Trois Vallées »*



Le collège public de Florac accueille 206 élèves répartis en 9 divisions (deux 6ème, trois 5ème, deux 4ème et deux 3ème) et dispose d'un internat de 30 places. Le corps professoral se compose de 19 enseignants dont trois sont rattachés à d'autres établissements. L'établissement compte également un gestionnaire, deux secrétaires, huit agents techniques territoriaux, une infirmière scolaire, une assistance sociale (intervenant sur cinq établissements), une conseillère principale d'éducation, une maîtresse d'internat, cinq assistants d'éducation et deux emplois de vie scolaire.

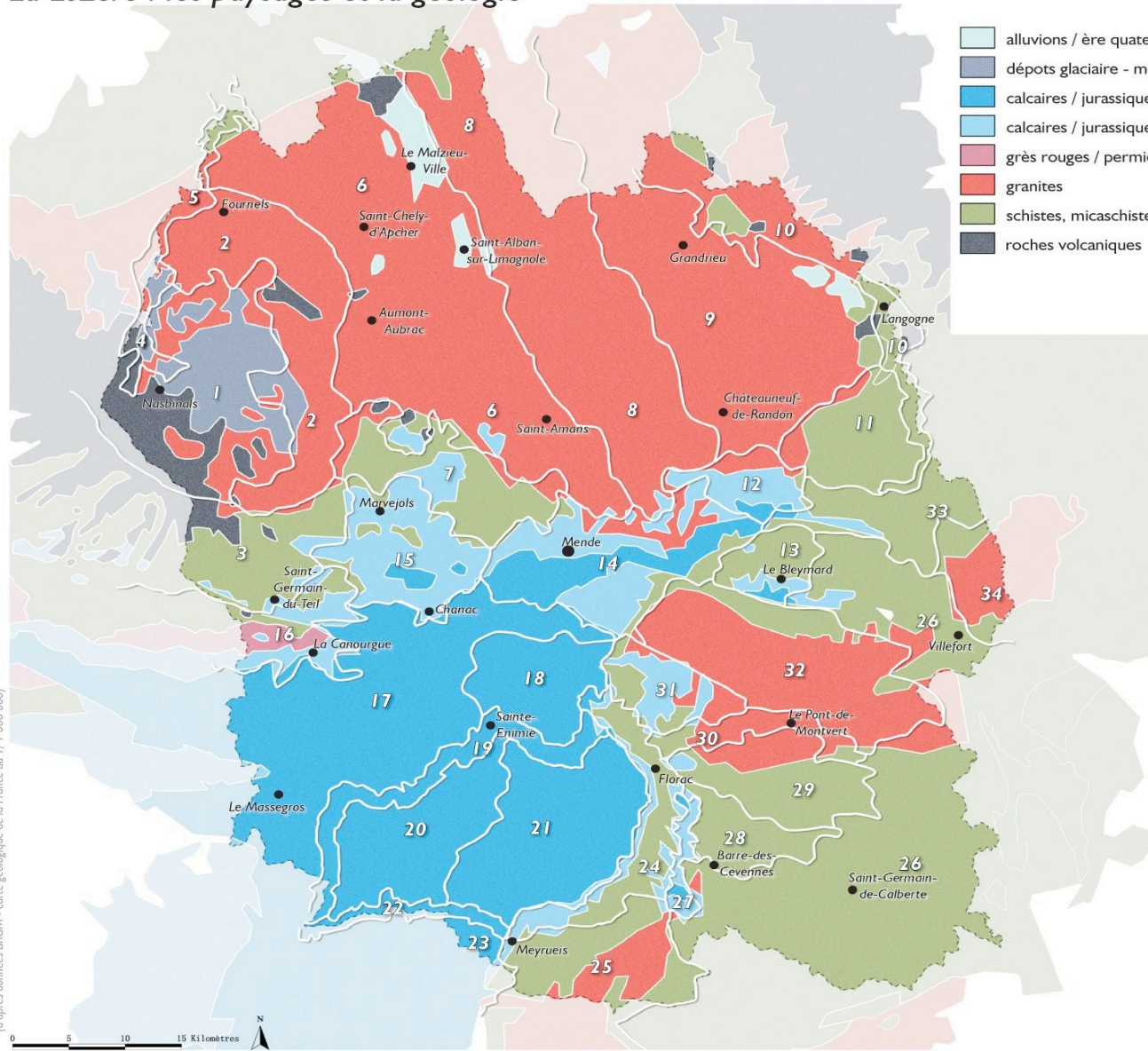
Le projet d'établissement pour 2009-2013<sup>2</sup> a défini quatre priorités :

---

2 ANNEXE 2 : projet d'établissement



# La Lozère : les paysages et la géologie



- alluvions / ère quaternaire
- dépôts glaciaire - moraines / ère quaternaire
- calcaires / jurassique moyen et supérieur - ère secondaire
- calcaires / jurassique inférieur - ère secondaire
- grès rouges / permien - ère primaire
- granites
- schistes, micaschistes et gneiss
- roches volcaniques

## L'Aubrac

- 1 Le plateau ouvert de l'Aubrac
- 2 Le plateau boisé de l'Aubrac
- 3 Les boraldes de l'Aubrac
- 4 La haute vallée ouverte du Bes

## La Margeride

- 5 La vallée boisée et les gorges du Bes
- 6 Les plateaux et les vallées de la Margeride occidentale
- 7 Les vallées du rebord sud de la Margeride
- 8 La montagne de la Margeride
- 9 Les plateaux et les vallées de la Margeride orientale
- 10 La vallée de l'Allier et ses versants
- 11 Le massif boisé de Mercoire
- 12 La plaine de Montbel

## La vallée du Lot et les avants-causses

- 13 Les chams du Bleymard et la haute vallée du Lot
- 14 Les causses et les vallées autour de Mende
- 15 Les trucs et les vallées autour de Chanac et Marvejols
- 16 La vallée du Lot autour de la Canourgue

## Les grands causses et les gorges

- 17 Le causse de Sauveterre boisé
- 18 Le causse de Sauveterre ouvert
- 19 Les gorges du Tarn
- 20 Le causse Méjean boisé
- 21 Le causse Méjean ouvert
- 22 Les gorges de la Jonte
- 23 Le causse Noir

## Les Cévennes

- 24 La Jonte, le Tarnon et le Tarn au pied du Causse Méjean
- 25 Le mont Aigoual
- 26 Les Cévennes des serres et des valats
- 27 La can de l'Hospitalet
- 28 La can de Barre et le plan de Fontmort
- 29 Le mont Bougès
- 30 La haute vallée du Tarn
- 31 La can et les pentes des Bondons
- 32 Le mont Lozère
- 33 Le Chassezac entre les massifs de Mercoire et du Goulet
- 34 Le plateau de la Garde-Guérin et ses gorges

### **1 – accroître la réussite des élèves**

- mieux répondre aux besoins de tous les élèves
- renforcer le travail en équipe des enseignants et l'interdisciplinarité
- développer l'attrait pour les matières scientifiques
- développer l'attrait pour les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement)
- organiser les actions de formation souhaitées par les personnels

### **2 - concevoir l'orientation comme une partie intégrante de la démarche éducative**

- développer le dialogue éducatif entre l'établissement et les familles pour inciter les élèves et leurs parents à avoir plus d'ambition scolaire
- inciter l'élève à être maître d'oeuvre de son projet

### **3 – promouvoir la citoyenneté, l'éducation à la santé et à la prévention des risques**

- former les élèves à la citoyenneté en les rendant plus responsables et respectueux
- éduquer à la santé et sensibiliser aux risques
- mieux intégrer les personnels administratifs, techniques, d'entretien, de restauration et de santé au sein de l'équipe éducative

### **4 – offrir aux élèves un accès à la culture**

- permettre un accès à la culture grâce à l'étude du patrimoine local et régional
- développer des lieux d'expression artistique et culturelle dans l'établissement

- ouvrir les élèves sur la culture internationale européenne

Ce quatrième objectif passe notamment par les activités entre 13h et 14h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi ; par les sorties et voyages pédagogiques ; les participations aux concours et aux manifestations ; aux dispositifs spécifiques tel que le module environnement de la classe de 6ème etc.

L'UPP Unité Pédagogique de Proximité Pierre Delmas est rattaché au collège public de Florac. M. Chapat, le principal gère donc ces deux établissements.

### *Un territoire à multiples facettes*

#### *Un patrimoine naturel et culturel d'exception*

Le collège « Les Trois Vallées » et l'association Hameaux Durables sont situés sur la commune de Florac au cœur du Parc National des Cévennes en Lozère, région Languedoc Roussillon.

La Lozère est le département français (le moins peuplé) qui doit son nom au massif du Mont Lozère (Louzero en gévaudanais). Les Cévennes sont de grands espaces de montagnes protégées et préservées. Elles offrent un paysage d'exception de part leurs géologies variées, et les crêtes et les monts qui les composent. Sur la carte géologique en vis à vis, nous pouvons observer cette diversité. La montagne cévenole est habillée d'un manteau naturel de chênes, châtaigniers et maquis<sup>3</sup>. Elle est constituée comme le montre la carte géologique de crêtes qui s'étend du Mont Aigoual (1567m) au Mont Lozère (1702m). A l'ouest, nous découvrons un paysage désertique du Cause Méjean et qui accueille à ses pieds les gorges du Tarn.

<sup>3</sup> Maquis : désigne une formation végétale caractéristique des régions au climat méditerranéen.



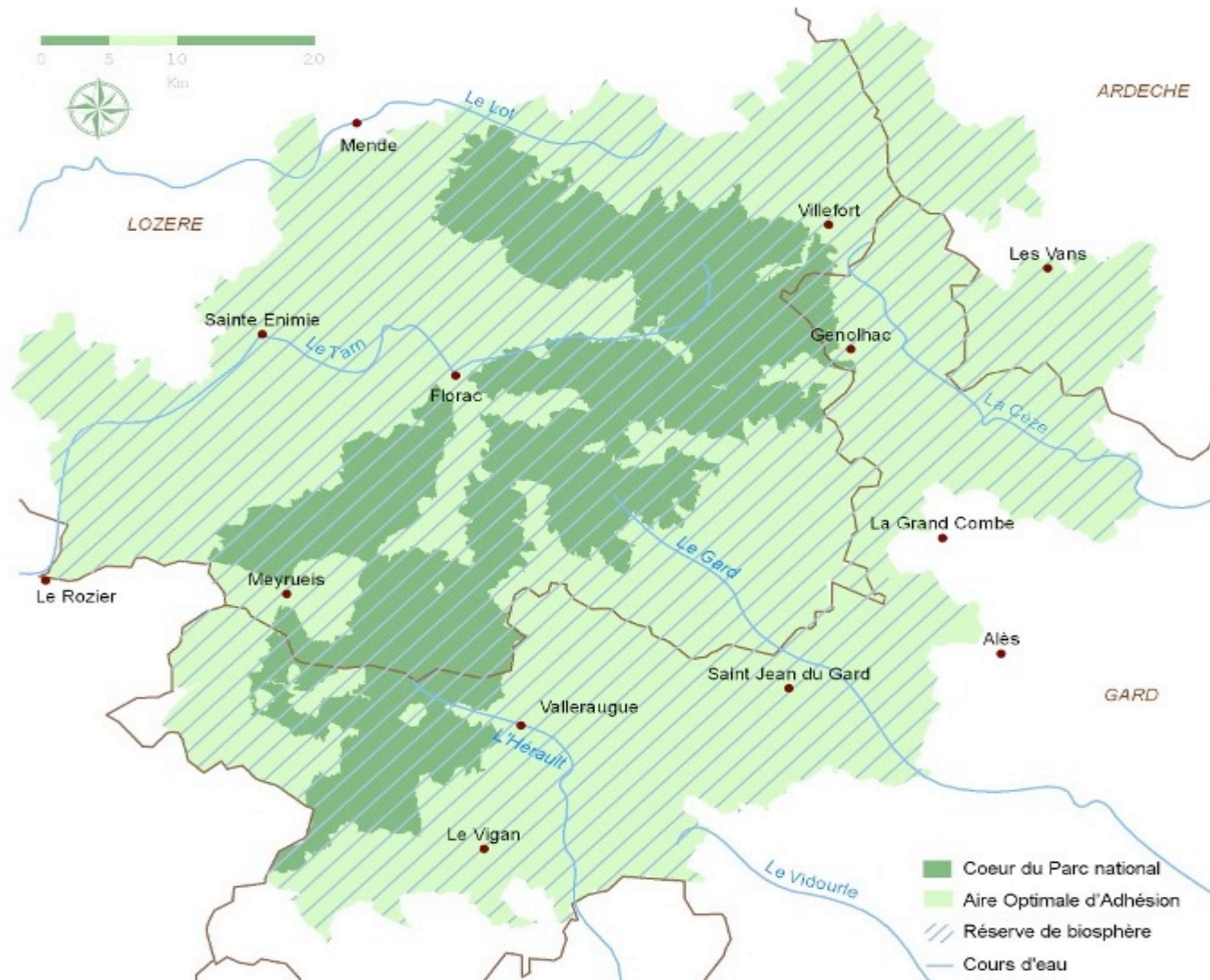


Illustration 1: <http://www.voyagemag.fr/parcs-nationaux/france/cevennes/>

Cette terre aux valeurs traditionnelles s'ouvre à un tourisme plutôt respectueux des hommes et de la nature. Une grande partie de son territoire est classée Parc National et réserve mondiale de biosphère. Cet espace rural connaît une déprise agricole mais certains espaces restent pâturés par des chèvres, des moutons, bovins. Les Cévennes sont survolées par des populations de Vautours fauves, moines et percnoptères, d'Aigles royaux. Cette région regorge d'une diversité faunistique et floristique d'exception et elle est également parsemée de villages cévenols typiques en schiste, granit ou calcaire.

*« Un Univers de liberté et d'indépendances où l'homme a souvent trouvé refuge. Bergers, pèlerins, protestants, persécutés, rebelles, hippies des années 70, minorités, venaient dans les Cévennes pour oublier la loi et les bruits du monde. Cette vocation demeure. Mais à l'heure du grand retour à la nature, voici l'une des régions françaises les mieux conservées du point de vue des sites et des paysages ».* (Extrait du Guide du Routard Languedoc Roussillon 2006)

La ville de Florac, sous préfecture du département de la Lozère, est peuplée de 2000 habitants et voit sa population tripler en période estivale.

*« (...) siège d'une sous-préfecture, qui possède un vieux château-fort et des boulevards de platanes, maints quartiers anciens et une source vive qui jaillit de la falaise. Cette ville est renommée, en outre, par ses jolies femmes et comme l'une des deux capitales, – l'autre étant Alais, – du pays des Camisards. »* (Stevenson, 1879)

Florac se situe sur le Tarnon, à l'entrée des gorges du Tarn, au pied du Causse Méjean et des Cévennes. Elle se trouve au carrefour de trois sites géologiques remarquables : le schiste des

Cévennes, le granit du Mont Lozère et le calcaire des Causses. Elle se situe également au confluent de quatre courts d'eau : la source du Pêcher peuplée de grosses truites, le Tarnon, la Mimente et le Tarn.

### *Une toile d'acteurs*

La Lozère accueille de multiples acteurs dynamisant ce territoire rural. Nous nous arrêterons plus spécifiquement sur les acteurs éducatifs.

- ◆ Le Parc national des Cévennes (carte en vis à vis) a une vocation à la fois de protection du patrimoine et de la biodiversité, d'éducation des jeunes publics, et de mise en valeur de ce patrimoine à travers des activités humaines – agriculture, exploitation forestière, tourisme... – respectueuses de ces espaces naturels remarquables, et qui peuvent concourir au maintien du caractère du Parc. Le parc est composé de différents services dont un service éducatif qui a une mission d'information des établissements scolaires sur le Parc national ; il assure et coordonne des programmes pédagogiques sur l'environnement et le développement durable ; il soutient les enseignants et suscite les projets. Il est l'interface entre les demandes provenant des établissements et les personnels du parc susceptibles d'intervenir auprès de ces publics.
- ◆ SupAgro Florac anciennement CEP (Centre d'Expérimentation Pédagogique) est une antenne de SupAgro Montpellier. Cet établissement est un lieu de formation et de recherche du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire. Ce lieu de formation associe



approches théoriques et pratiques de terrain pour aborder les dynamiques des territoires ruraux. SupAgro Florac accueille des stagiaires des Parcs Nationaux et deux licences professionnelles (GENA Gestion des Espaces Naturels Agricoles et CEEDDR Coordination de projets en Education à l'Environnement, au Développement Durable et en Réseau). Ce lieu offre également un centre de ressources ouvert, comprenant un centre de documentation, d'équipements multimédia et d'un atelier audiovisuel.

- ◆ Le REEL 48 Réseau d'Education à l'Environnement de Lozère a pour objectif :
  - le développement de l'éducation à l'environnement en Lozère,
  - la représentation du réseau et ses membres,
  - la promotion de l'EEDD,
  - l'aide au montage de projet,
  - l'accompagnement des professionnels (enseignants, éducateurs ...),
  - la réalisation d'actions d'Education à l'Environnement et de formation à l'échelle départementale.
  - Une quarantaine<sup>4</sup> de structures y sont adhérentes comprenant des associations, des entreprises, des individuels, des services de l'état et des collectivités territoriales. Par ailleurs, le REEL entretient des relations avec environ 200 structures et individuels lors de concertations d'acteurs de l'environnement en Lozère. Le REEL met également à disposition de ses adhérents un centre de ressources et du matériel pédagogique<sup>5</sup>.

- ◆ La Lozère est peuplée de nombreuses associations culturelles, sportives, d'aide à l'emploi, d'aide à la personne et également d'associations d'éducation à l'environnement touchant diverses thématiques (milieux naturels, énergie, gestion des déchets, développement durable, sport nature, écotourisme, ...)
- ◆ Florac héberge également une crèche associative, des écoles primaire, maternelles, un collège, un Centre de Formations Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA), une maison de retraite, le Comité de Bassin de l'Emploi ...

Florac a réellement un potentiel et un dynamisme d'actions possibles sur de multiples thématiques et à destination de différents publics.

---

4 ANNEXE 3 : liste des adhérents 2010 du REEL 48 et annuaire

5 ANNEXE 4 : inventaire matériels pédagogiques REEL 48

*« L'éducation des enfants  
ressemble à la mastication  
des pierres dures.»*

(Proverbe arabe)

*« L'éducation a des racines  
amères, mais ses fruits sont  
doux.»*

(Aristote)

*« Toute éducation humaine  
doit préparer chacun à vivre  
pour autrui, afin de revivre  
dans autrui. »*

(Auguste Comte)

*« Après le pain, l'éducation  
est le premier besoin d'un  
peuple.»*

(Danton)

## SECONDE PARTIE :

### Naissance d'un stage, accompagnement d'un établissement scolaire en démarche de développement durable

#### *Du top down au bottom up*

Lancer un établissement en démarche de développement durable s'inscrit dans un processus beaucoup plus large, national et international, qui vise à ancrer le développement durable au sein d'un projet global de société.

Selon le rapport Brundtland publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, le développement durable « (...) est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- ◆ le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- ◆ l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.(...)

*Le développement implique une transformation progressive de l'économie et de la société.(...)»*

En 1992 au Sommet de la Terre de Rio, 170 états ont ratifié l'agenda 21<sup>6</sup> plan d'action pour le 21ème siècle. Ce texte constate les dérèglements qu'entraînent nos modes de vie et propose de se mobiliser pour construire un monde plus responsable et plus

6 ANNEXE 5 : Agenda 21 guide

équitable. Il est spécifié l'importance d'agir à différentes échelles dont les agendas 21 scolaires.

Ces agendas 21 scolaires reposent sur la mise en place de plans d'actions qui répondent à des problématiques sociales et environnementales identifiées à l'échelle des établissements scolaires. Ces plans d'actions se veulent être de véritables projets pédagogiques ancrés dans les disciplines et divers dispositifs éducatifs afin de développer les valeurs de responsabilité et de solidarité répondant à la politique de généralisation de l'éducation au développement durable.

D'après les circulaires de l'éducation nationale, l'éducation à l'environnement doit tenir une place importante au sein de l'apprentissage. Cette notion d'éducation à l'environnement a beaucoup évolué au fil des circulaires.

- ◆ Au sein de la circulaire de 1977<sup>7</sup>, il est question « d'Education à l'Environnement (...) cette éducation aura pour objectif de développer chez l'élève une attitude d'observation, de compréhension et de responsabilité à l'égard de l'environnement. »
- ◆ En 2003 le rapport Bonhoure-Hagnerelle<sup>8</sup> parle « d'éducation relative à l'environnement et au développement durable ». Ce rapport questionne sur la réelle possibilité de travailler en interdisciplinarité actuellement au sein du fonctionnement actuel des établissements et sur les programmes scolaires permettant une réelle éducation à l'environnement. Ce rapport invite à la démarche de projet pour répondre aux objectifs de l'éducation à l'environnement.

7 ANNEXE 6 : circulaires et rapport

8 ANNEXE 6

- ◆ En 2004, nous parlons de « généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable »<sup>9</sup>. Cette circulaire s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable adoptée par le Gouvernement en juin 2003. Celle-ci souligne le rôle déterminant du système éducatif qui doit ancrer l'éducation au développement durable dans toutes les disciplines.
- ◆ En 2007, « seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable »<sup>10</sup>. Une nouvelle circulaire renforce celle de 2004 en insistant sur l'inscription de l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement .

A travers ces deux dernières circulaires nous perdons de vue les valeurs de l'éducation à l'environnement. Le terme « éducation à l'environnement » n'y paraît plus.

L'éducation à l'environnement ne doit pas être une matière à part entière mais bien une éducation qui doit s'appuyer sur l'ensemble des disciplines et dispositifs pédagogiques. Il est important de ne pas perdre de vue que pour répondre aux objectifs et à la complexité de l'éducation à l'environnement, il est primordial de réfléchir en termes de pluridisciplinarité et de démarche de projet.

Au niveau départemental, le Conseil général de la Lozère souhaite que l'ensemble des établissements scolaires s'inscrivent dans la démarche éco-école.

Eco-école est un programme international d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). C'est aussi un label décerné aux écoles élémentaires, collèges et lycées qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent

<sup>9</sup> ANNEXE 6

<sup>10</sup> ANNEXE 6

l'EEDD dans les enseignements. Ce label propose une méthodologie en sept étapes qui met l'accent sur le rôle des établissements scolaires dans une action environnementale de proximité, pour une mise en œuvre concrète du développement durable.

Afin d'accompagner les établissements scolaires dans cette démarche, en 2001, le REEL 48 a organisé une manifestation sur le territoire « les collégiales ». Cette manifestation avait pour but de réunir le temps d'une journée sur un même lieu des établissements scolaires afin de réfléchir à des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Chaque année un public différent était ciblé. Cette journée d'échange traduisait une réelle implication de l'ensemble des acteurs du monde de l'environnement et de l'éducation pour la sensibilisation de la jeune génération à la notion de développement durable. La dernière édition des « collégiales » a eu lieu en 2009.

Les acteurs de l'éducation à l'environnement souhaitant pérenniser leur travail avec les établissements scolaires. De ce fait, le REEL 48 en partenariat avec l'inspection académique, le Conseil général et le Conseil régional a réfléchi à une autre forme d'événement. En 2010 est née la Journée Départementale des Etablissements en Démarche de Développement Durable (JDE3D). Cette journée est actuellement exclusivement destinée aux collègues de la Lozère pour les accompagner à monter des projets d'éducation à l'environnement et de lancer leur établissement en démarche de développement durable. La prochaine JDE3D aura lieu en octobre 2011.

Afin d'aider les établissements dans une démarche de projet, le Conseil général a créé un dispositif d'aides financières aux



porteurs de projets : le CEEL<sup>11</sup>. Ce Contrat Education Environnement Lozère permet d'apporter un appui technique et pédagogique ainsi qu'une aide financière. Les écoles et collèges publics et privés du département, les organismes publics et les associations peuvent, dans le cadre de cette procédure contractuelle avec les financeurs publics (Etat /Conseil général), en bénéficier. La coordination technique et pédagogique du dispositif est assurée par le REEL. Ce contrat a d'ailleurs permis d'obtenir 1000 euros pour la réalisation de ce stage et des actions pédagogiques qui y sont liées.

Un autre dispositif d'aide a été mis en place par l'Etat et les collectivités locales qui a pour vocation de devenir l'instrument unique d'organisation des activités périscolaires et extra-scolaires : le CEL. Les Contrats Educatifs Locaux sont nés avec la circulaire gouvernementale du 9 juillet 1998, qui affirmait la volonté d'appréhender l'éducation des jeunes dans sa globalité. Ses objectifs sont d'encourager l'offre d'activités aux enfants en dehors des heures scolaires, garantir l'égalité d'accès à tous au savoir, à la culture et au sport, mieux articuler et équilibrer le temps scolaire et le temps libre, contribuer à la réussite scolaire en poursuivant les objectifs visés par l'enseignement dans le projet d'école, favoriser l'épanouissement de la personnalité et l'apprentissage de la vie sociale, développer le désir de connaître et d'être ensemble. Grâce à ce dispositif, nous avons reçu 416 euros de subvention.

### *Une démarche participative, un engagement*

Cela fait maintenant plus d'une trentaine d'années que la société civile d'une part, et le ministère de l'éducation nationale d'autre part, souhaitent impulser des démarches de développement

<sup>11</sup> ANNEXE 7 : dossier de subvention CEEL

durable. Au sein des établissements scolaires, ce souhait est ressenti comme une injonction, un devoir à rendre à la société. Ce type de démarche doit venir du « bas », par un réel engagement car cette influence du « haut » ne favorise ni l'implication, ni l'envie d'être acteur de son projet, ni bon déroulement des démarches.

S'engager dans un E3D demande un engagement, un choix. Cet engagement demande aux parties prenantes de se reconnaître dans les valeurs, les pratiques et les objectifs d'un projet que l'on souhaite défendre et partager (*Charte du CEEF, 2007*).

Cette implication des acteurs demande une démarche participative. La participation n'est pas une notion récente, mais ne fait pas non plus partie des habitudes. Les personnes n'ont que rarement l'occasion d'être invitées à participer et à être partie prenante d'une action. Elles sont pour une grande majorité soumises à des injonctions auxquelles elles répondent, parfois sans grande conviction. Une démarche participative demande une éducation à la participation (*REN, 2010*).

Un E3D prend en compte un champ d'action très large. Le développement durable vise autant à se préoccuper des problématiques environnementales, qu'économiques et sociales. Lancer un établissement dans cette démarche demande une dynamique de projet. Il semble que ce soit un préalable nécessaire pour transformer un établissement scolaire en E3D. La dynamique de projet inscrit la démarche dans la durée avec méthode et s'appuie sur des responsabilités partagées. Elle suppose un soutien interne de la part des personnes et instances de décision de l'établissement (Conseil d'Administration, conseil pédagogique,...) (*P.Guizard, 2011*).

Au sein du collège public de Florac, cette démarche est pour le

moment soutenue par un nombre peu important d'acteurs (direction, quelques enseignants, administrations).

Par ailleurs, la direction ne souhaite pas lancer une procédure de labellisation car elle ne perçoit pas actuellement une réelle motivation de la part des différents acteurs.

**Je me suis donc questionnée sur la manière dont les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur les dispositifs pédagogiques existants pour lancer une réflexion et une dynamique autour d'actions d'éducation à l'environnement et de l'E3D. A titre d'exemple, nous nous appuyerons sur le collège public « Les Trois Vallées ».**

J'ai fait le choix durant ce stage de m'appuyer sur les dispositifs pédagogiques existants pour lancer une dynamique et une réflexion avec les acteurs les plus motivés.

### *Des livres sources d'explicitation et de construction*

Pour appréhender au mieux la problématique du stage, il m'a été nécessaire de me plonger dans des ouvrages touchant des différentes thématiques à aborder. Les différentes lectures effectuées sont essentiellement tournées autour de l'éducation au développement durable, à la pédagogie de projet, au montage de projet et également aux textes officiels de l'éducation nationale.

Il était important d'éclaircir la notion d'éducation à l'environnement, concept flou et « fourre-tout ». L'ouvrage « l'éducation à l'environnement dans tous ses états », coordonné par Michel Vidal, revient sur l'historique de l'éducation à l'environnement dans les circulaires de l'éducation nationale et décline les différentes approches de l'éducation au développement durable. Même si cette notion semble floue et idéologique, elle

permet tout de même d'aborder une multitude de problématiques et de thématique défendue par l'éducation relative à l'environnement.

Selon Lucie Sauvé et ses collaborateurs, **l'éducation relative à l'environnement** « (...) correspond à l'enseignement des sciences de la nature et de l'écologie, c'est une « bonne éducation ». Elle s'intéresse à toutes les dimensions de la personne en relation avec tous les aspects de l'environnement. Or l'environnement, c'est tout, c'est aussi nous même. L'ERE consiste à faire apprendre aux jeunes, aux gens, leurs devoirs et responsabilités envers l'environnement (...) ».

La conférence de Tbilissi en 1977 a proposé une définition de **l'éducation à l'environnement** : « *L'éducation à l'environnement est une éducation civique qui a pour but d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels (...)* » Cette éducation à l'environnement vis aussi « à acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement. »

Selon la charte d'École et Nature, « *l'éducation à l'environnement s'appuie sur des valeurs de respect de la vie, de la diversité et d'autrui, en y associant les valeurs fondamentales de l'humanisme et de l'écologie : respect de l'individu, de son épanouissement et de sa liberté, respect des équilibres de la nature et des relations de l'homme avec son milieu.* »

Au sein de la problématique de stage, il était important de défendre les valeurs de l'éducation à l'environnement, démontrer que l'interdisciplinarité est incontournable, et que l'on peut réfléchir l'apprentissage de façon active. Pour construire un argumentaire solide et pertinent, les ouvrages tels que « Eduquer à l'environnement par la pédagogie de projet » du réseau Ecole et Nature et « Alternier pour apprendre » coordonné par Dominique Cottureau ont été des ouvrages ressources incontournables pour étayer les propos tenus lors du conseil pédagogique de juin.

Les valeurs de l'éducation à l'environnement que définit Louis Goffin sont « *STAR, pour Solidarité, Tolérance, Autonomie, Responsabilité.* »

Même si il existe de nombreux termes qui tournent autour de l'éducation à l'environnement, pour l'environnement, par l'environnement, dans l'environnement, relative à l'environnement..., je pense qu'il est essentiel de garder en mémoire que l'ensemble de ces termes ont des valeurs et objectifs communs : l'éveil, le partage, la coopération, l'ouverture au monde, l'éco-formation ...

C'est pourquoi, je trouve important que ces valeurs soient défendues au sein d'un établissement scolaire.

Comme l'exprime Patrick Dupriez, à l'époque responsable de classes de forêt, lors de Rencontres de l'ErE organisée par le Réseau IDée, à Chevetogne (2009) : « *J'espère qu'un jour on ne parlera plus d'ErE mais d'éducation tout court. Et que quand on fera de l'éducation, ce sera inévitablement en posant le fait que l'environnement est la matrice dans laquelle on opère tous nos choix. Que l'environnement soit le creuset obligé à partir duquel réfléchir et agir.* »

Un établissement scolaire fourmille d'acteurs, de conflits, de logiques, et pour mieux en comprendre les enjeux, il était

important de les analyser. « L'écoute du milieu et des acteurs d'un territoire, une pédagogie active pour percevoir la complexité » par François Plassard et « la modélisation d'accompagnement, une démarche participative en appui au développement durable » par Michel Etienne ont permis d'en comprendre la complexité. D'autres ouvrages tels que « Respire, méthodologie de projet » du MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) et du STAJ (Service Technique pour les Activités de Jeunes) ont été des documents ressources d'appui à la méthodologie de projet.

De plus, le projet de stage s'intégrant dans une démarche de développement durable, il était important de se documenter sur des plans d'actions possibles pour engendrer cette démarche. Le site comité 21 et l'ouvrage « De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable, guide méthodologique de l'agenda 21 scolaire » ont su apporter les clés nécessaires à la compréhension de la démarche.

Cette démarche s'appuie également sur les notions d'engagement et de démarche participative. Nous avons fait le constat précédemment que ces deux notions sont inhérentes à l'E3D et ne peut fonctionner sans.

Ces quelques ouvrages font partie d'un ensemble de ressources bibliographiques cités en fin de rapport. Après un bref état des lieux permettant ainsi de comprendre le contexte et les objectifs de ce stage, rentrons dans le cœur du sujet et plus particulièrement dans les actions qui ont été menées durant les trois mois.





## TROISIÈME PARTIE

### Coordination, organisation, anticipation, réalisation ...

#### *Organisation, maître mot de la coordination*

*Un planning pour mieux se repérer dans le temps*

GMT+01	lun. 9/5	mar. 10/5	mer. 11/5	jeu. 12/5	ven. 13/5
07:00					
08:00					
09:00					
10:00					
11:00					
12:00	12:00 – 13:00 ☺ 📅 Repas college				12:00 – 14:00 ☺ 📅 repas + point Marie Lion
13:00	13:00 – 14:00 📅 club				
14:00					14:00 – 16:00 📅 Module environnement
15:00					
16:00					
17:00					

Chaque semaine était rythmée entre le travail au collège et au REEL. Les présences au collège étaient fixes pour l'accompagnement du club développement durable et pour faire le point sur l'avancement du travail avec le maître de stage.

Les temps du midi du lundi et de vendredi étaient essentiels pour rencontrer de manière informelle les enseignants et pouvoir ainsi échanger sur le stage, les actions au collège, recueillir leur

ressentis et percevoir les logiques d'acteurs.

Sur les trois mois, l'organisation du temps de travail s'est mise en place selon les différentes actions et leurs avancements :

- enquêtes des différents acteurs sur l'E3D
- état des lieux du module environnement de la classe de 6ème
- coordination d'une sortie sur la réintroduction des vautours avec les classes de 5ème : « des vautours et des hommes en Cévennes »
- coordination de l'après midi d'échanges avec les CM2, 6ème et conseil pédagogique
- suivi du stage

Lorsqu'il est question de coordination, il faut entendre :

- organisation des actions (déroulement, recherches et rencontres d'intervenants, réunions, ...)

Selon les encyclopédies, « la coordination est l'action de coordonner, d'assembler en vue d'un résultat », « de réunir de manière ordonnée dans un certain but ».

Afin de parvenir à ces résultats, de nombreux échanges avec M. Chapat et Mme Lion ont été nécessaires pour comprendre le fonctionnement complexe d'un établissement scolaire : ses contraintes, ses possibilités, ses logiques d'acteurs, pour travailler au mieux avec les parties prenantes des projets à mener.

Pour mieux se représenter l'organisation des mois de travail, trois organigrammes<sup>12</sup> ont été créés.

<sup>12</sup> ANNEXE 8 : Organigramme du mois de février à juin

Il est intéressant de calculer le pourcentage de temps passé face aux élèves, face aux acteurs et en coordination générale des projets.

- ◆ « *Face à face élèves* » :
  - 5% du temps de travail
  - club développement
  - sortie des 5èmes
  - après midi d'échanges
  - jeux de rôle
- ◆ « *Face à face acteurs* » :
  - 10% du temps de travail
  - réunion de co-construction des projets (équipe d'animation, Parc National des Cévennes, enseignants)
  - rencontres d'intervenants
  - entretien avec le personnel du collège
  - suivi du stage
  - actions bénévoles
- ◆ « *Coordination générale* » :
  - 85% du temps de travail
  - contacts mails
  - contacts téléphoniques
  - élaboration des outils pédagogiques, d'évaluation
  - organisation des actions
  - évaluation
  - rapport final

On se rend compte que le multimédia prend énormément de place. C'est difficile lorsque l'on est éducateur à l'environnement et que l'on prône de mettre les enfants dehors, « d'ouvrir les portes de l'école », d'accepter que notre travail se situe principalement

derrière un ordinateur.

### *La boîte à outils*

La première des méthodes utilisées pour s'organiser dans le travail a été de réaliser un planning prévisionnel (organigrammes + planning google) qui a évolué et a été modifié au fur et à mesure du stage en lien étroit avec les objectifs et les actions réalisées.



Afin de partager facilement les documents avec Mme Lion, Sandrine Cendrier et Claire Hergott, nous avons utilisé le logiciel « dropbox ».

Cet outil est un service gratuit qui permet d'emporter les documents où que l'on soit. Chaque fichier enregistré sur drop box l'est automatiquement sur l'ordinateur permettant ainsi de partager, lire et modifier les documents à plusieurs. A chaque connexion internet, les fichiers se mettent automatiquement à jour pour chaque personne disposant de dropbox.

Afin de faciliter les échanges avec l'ensemble des acteurs concernés par le stage (élèves, enseignants, principal, hameaux durables, REEL, SupAgro, parents d'élèves, intervenants ...) par le stage, une adresse mail professionnelle a été créée : [eedd.college@gmail.com](mailto:eedd.college@gmail.com) . Cette adresse sera transmise au collège pour que les élèves du club puissent l'utiliser ou bien pour les futurs étudiants CEEDDR, si projet tuteuré il y a.





Google Docs

Ce compte gmail a permis également de créer sous google document l'ensemble des enquêtes réalisées et de les traiter plus facilement.

Enfin pour organiser le planning, google met à disposition google calendar permettant de créer différents agendas selon les différentes actions menées en parallèle.



C'est important de prendre le temps, au moins chaque fin de semaine, de faire le bilan de l'avancement des projets. Ce point d'étape est très utile. Un journal de bord bien tenu est certainement une manière efficace de bien s'organiser et de ne rien oublier. En effet cela permet de voir l'évolution du travail effectué, l'évolution de ses propres réflexions et permet également de s'auto évaluer.

Enfin, un répertoire<sup>14</sup> a été créé afin de mettre à jour l'ensemble des contacts du stage.

zotero

Afin de tenir une veille informative et pour des recherches documentaires, le centre de documentation de SupAgro, de Hameaux Durables, les sites internet du Réseau Ecole et

Nature, du GRAINE (Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement) Languedoc Roussillon, du Comité 21, des sites de l'éducation nationale ont été des lieux et supports de prédilection. Zotero a été utile pour la création des différentes bibliographies, classement des ressources pédagogiques.

Un journal de bord<sup>13</sup> a été tenu afin d'y inscrire toutes les réflexions semblant pertinentes, les actions à réaliser, et l'avancement du travail. Ce journal a été tenu dans un premier temps de manière journalière puis plus discontinu les projets approchants.

13 ANNEXE 9 : journal de bord

14 ANNEXE 10 : répertoire

## Les temps forts ayant marqué l'évolution du stage

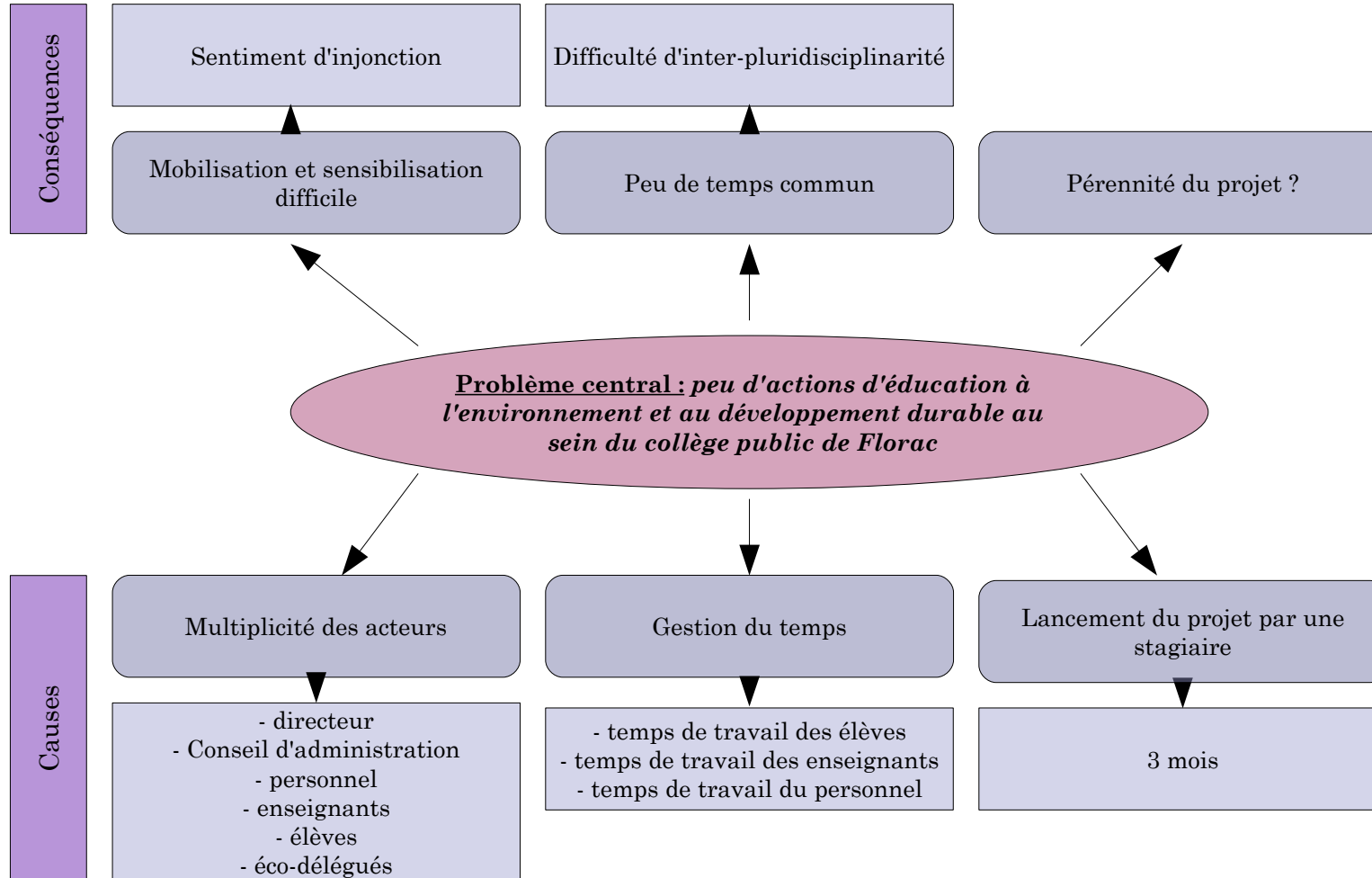
MOIS	OBJECTIFS	ACTIONS
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'établissement dans une démarche de développement durable</li> <li>- coordonner une sortie avec les classes de 5ème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche bibliographique</li> <li>- rencontre des enseignants et du principal</li> </ul>
Février	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'établissement dans une démarche de développement durable</li> <li>- réalisation d'enquête auprès des usagers et personnels de l'établissement</li> <li>- coordonner une sortie avec les classes de 5ème</li> <li>- accompagner le club développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un jeu de rôle pour les acteurs sur les conflits d'usages lié à la réintroduction des vautours dans les Cévennes</li> </ul>
11/03/11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'établissement dans une démarche de développement durable</li> <li>- réalisation d'enquête auprès des usagers et personnels de l'établissement</li> <li>- coordonner une sortie avec les classes de 5ème</li> <li>- organiser une journée d'inauguration de l'E3D</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bilan<sup>15</sup> de stage : temps de recul et de réajustement des objectifs</li> </ul>
Mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'établissement dans une démarche de développement durable</li> <li>- réalisation d'enquête auprès des usagers et personnels de l'établissement</li> <li>- coordonner une sortie avec les classes de 5ème</li> <li>- organiser une journée d'inauguration de l'E3D</li> </ul>	
31/03/11	<p><b>Problématique :</b> Quelle éducation à l'environnement et au développement durable au sein d'un établissement en démarche de développement durable ?</p> <p><b>-Leviers :</b> club DD, module environnement, clarification de l'insertion du DD dans les programmes scolaires à destination des enseignants, lancer la démarche E3D via des entretiens et organiser une demi-journée d'échanges entre les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et l'ensemble de l'établissement</p>	<p>Réunion de concertation avec l'ensemble des commanditaires, maîtres de stage et tutrice de stage</p>

<sup>15</sup> ANNEXE 11 : bilan du 11/03/11



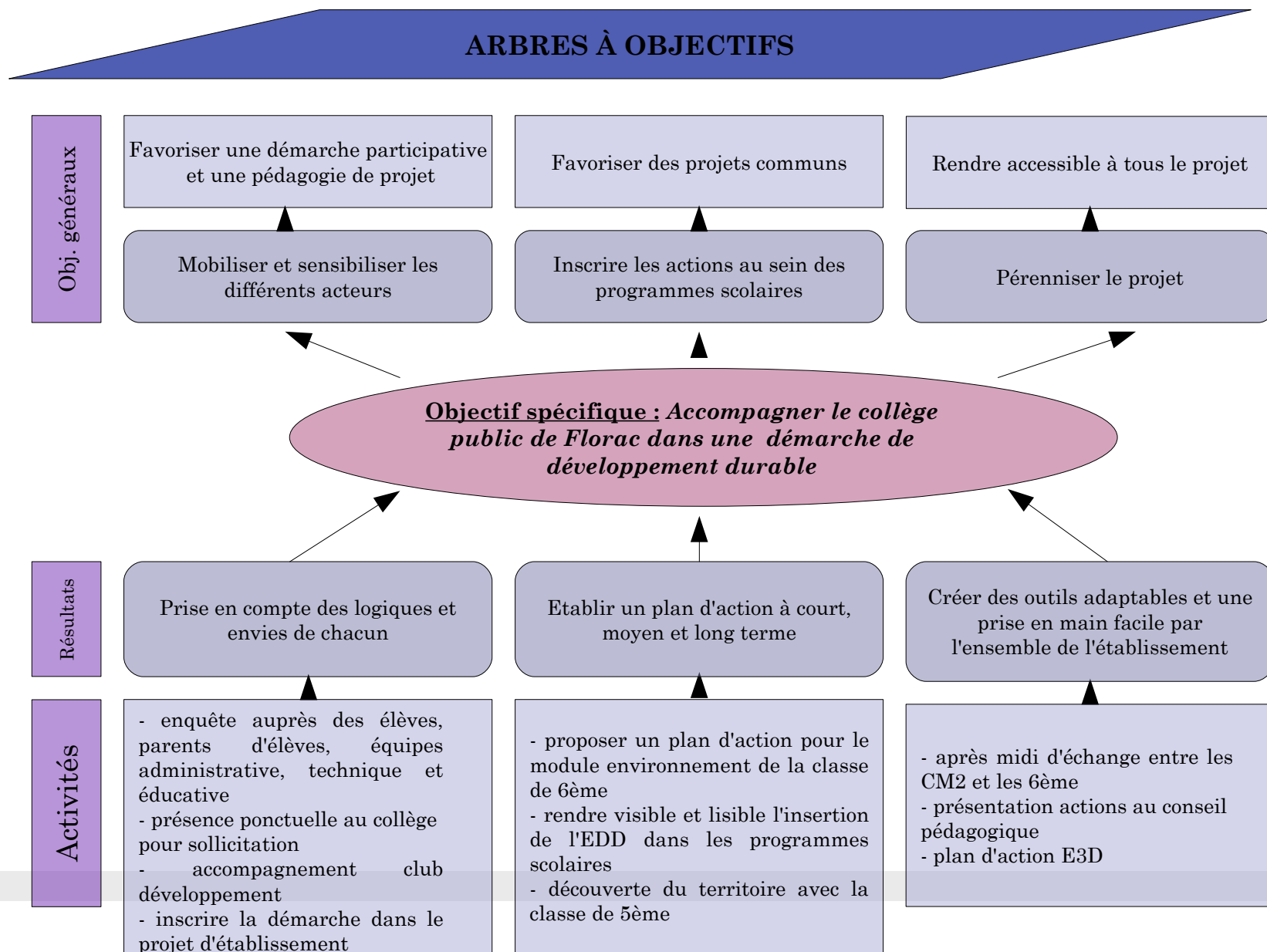
Avril	<p><b>Problématique :</b> Quelle éducation à l'environnement et au développement durable au sein d'un établissement en démarche de développement durable ?</p> <p><b>-Leviers :</b> club DD, module environnement, clarification de l'insertion du DD dans les programmes scolaires à destination des enseignants, lancer la démarche E3D via des entretiens et organiser une demi-journée d'échanges entre les élèves et les enseignants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des enquêtes et des entretiens pour la démarche E3D</li> <li>- document présentant l'EEDD dans les programmes</li> </ul>
Mai	<p><b>Problématique :</b> Quelle éducation à l'environnement et au développement durable au sein d'un établissement en démarche de développement durable ?</p> <p><b>-Leviers :</b> club DD, module environnement, clarification de l'insertion du DD dans les programmes scolaires à destination des enseignants, lancer la démarche E3D via des entretiens et organiser une demi-journée d'échanges entre les 6ème et les CM2 sur la thématique du module environnement, présentation des résultats du stage lors du conseil pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des enquêtes pour le module environnement</li> <li>- Coordination de la sortie des 5èmes sur la réintroduction des vautours (30 mai)</li> <li>- préparation du jeu de rôle sur les logiques d'acteurs à destination des 5èmes</li> <li>- coordination de l'après midi d'échanges entre les CM2 et les 6èmes autour du module environnement</li> </ul>
Juin	<p><b>Problématique :</b> Comment et pourquoi les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur les dispositifs pédagogiques existants pour lancer une réflexion et une dynamique autour d'actions d'éducation à l'environnement ainsi que sur l'E3D ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisation de l'après midi d'échange (9 juin)</li> <li>- présentation du travail du stage au conseil pédagogiques et proposition pédagogique pour le module environnement le 9 juin.</li> <li>- analyse des enquêtes</li> <li>- rendu du rapport de stage</li> </ul>

# ARBRES À PROBLÈMES



## Des problèmes, des objectifs et leurs arbres

Afin de clarifier au mieux les freins et les leviers des actions, des arbres à problèmes (en vis à vis) et à objectifs ont été créés.



### *Méthode : une démarche participative ou bottom up*

Depuis l'introduction du développement durable dans les politiques publiques et les projets de territoires, l'exigence de la participation s'impose à bon nombre de démarches des collectivités, des établissements publics, des associations...

L'objectif d'une démarche participative est bien de fédérer les énergies autour d'une proposition partagée. Cette démarche se construit par étapes. A titre d'exemple nous détaillerons ces différentes étapes avec la démarche effectuée durant le stage au sein du collège public de Florac.

#### ***1 – Avant de s'engager : évaluer les motivations et les besoins de chacun***

→ enquêtes et entretiens semi-directifs réalisés auprès de l'équipe éducative, technique et administrative, les parents d'élèves et les élèves. Ces enquêtes permettent d'identifier les freins, les leviers, envies et intérêt de chacun sur la démarche développement durable de l'établissement.

#### ***2 – Informer : faire connaître les enjeux et les modalités de la démarche***

→ présentation du travail du stage au sein du conseil pédagogique, présentation des résultats des enquêtes et de la proposition pédagogique pour le module environnement de la classe de 6ème.

#### ***3 – Concevoir un dispositif d'échange souple, capable d'associer toutes les parties prenantes et aborder les thématiques essentielles***

→ entretiens proposés à l'équipe éducative, technique et

administrative.

→ discussion au sein du conseil pédagogique.

→ il aurait été intéressant de présenter les conclusions et bilan du stage au conseil d'administration afin que toutes les parties prenantes soient associées.

#### ***4 – Co-construire le projet***

→ enquêtes auprès des parties prenantes.

→ projet co-construit avec les enseignants en charge du projet et de la direction.

#### ***5 – Concertation tout au long de l'avancement du projet et évaluation***

→ concertation tout au long du projet avec les enseignants en charge du projet, la direction, la tutrice de stage.

→ proposition d'évaluation auprès des parties prenantes de chaque projet (enseignants, élèves, direction, intervenants ...).

#### ***6 – Bilan***

→ conseil pédagogique

→ rapport de stage et soutenance



Cadre logique du projet					
Indicateurs Objectivement vérifiables		Sources de vérification		hypotheses ou suggestions importantes	
Etats des lieux					
<p><b>Objectifs généraux</b> =</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ mobiliser et sensibiliser les différents acteurs</li> <li>→ inscrire les actions au sein des programmes scolaires</li> <li>→ pérenniser le projet</li> </ul>					
<p><b>Objectif spécifique</b> = accompagner le collège public de Florac dans une démarche de développement durable</p>	Suite à la JDE3D, un club développement durable a été créé mobilisant une dizaine et deux enseignants à agir dans leur établissement.				
<p><b>Résultats attendus</b> =</p> <p><b>résultat n°1</b> : prise en compte des logiques et envies de chaque acteur</p> <p><b>résultat n°2</b> : établir un plan d'action à court, moyen et long terme</p> <p><b>résultat n°3</b> : créer des outils adaptables et une prise en main facile par les acteurs concernés</p>	Réponses aux enquêtes	Nombre d'enquêtes retournées			
<b>Moyens / Coûts</b>					
<b>Activités</b>		<b>Achats</b>	<b>Locations</b>	<b>Prestations extérieures</b>	<b>Frais de missions</b>
<b>R1</b>					Personnels
<b>Activité 1.1</b> : enquête auprès des élèves, personnel, enseignants, direction, CA, parents d'élèves		ramette de papier			
<b>Activité 1.2</b> : présence ponctuelle au collège					4 heures chaque semaine
<b>Activité 1.3</b> : accompagnement du club DD	existant depuis octobre 2010				2 enseignants + stagiaire
<b>Activité 1.4</b> : inscrire la démarche dans le projet d'établissement	L'éducation à la citoyenneté est déjà l'un des objectifs majeur du projet d'établissement	classeur, feuilles, intercalaires			
<b>R2</b>					
<b>Activité 2.1</b> : proposer un plan d'action pour le module environnement de la classe de 6ème	2h le vendredi après midi : SVT et EPS				
<b>Activité 2.2</b> : rendre visible et lisible l'insertion de l'EDD dans les programmes scolaires	document existant sur le site de l'éducation national « insertion de l'EDD dans les programmes »				
<b>Activité 2.3</b> : découverte du territoire avec la classe de 6ème	travail préalable sur la réintroduction des ours		2 caméras, deux micros, deux appareils photos, deux tripiers, un mini bus	bus avec chauffeur, a maison des vaujours (145 €), interventions d'un garde du PNC, interventions de deux agriculteurs	3 enseignants, un parent d'élève, une coordinatrice stagiaire
<b>R3</b>					
<b>Activité 3.1</b> : création d'une lettre d'information					
<b>Activité 3.2</b> : Après midi d'échanges	Une exposition au PNC				6 animateurs bénévoles, coordinatrice de la journée et enseignants, technicien
<b>Activité 3.3</b> : plan d'action E3D					

## *Des missions aussi riches que variées*

Afin d'avoir une vue d'ensemble des actions, le cadre logique en vis à vis détaille l'ensemble des missions, la manière dont on peut les évaluer ainsi que les moyens à prévoir.

### *Une enquête pour mission*

Il était nécessaire de recueillir les représentations de chaque acteur sur cette démarche afin d'évaluer l'état actuel de leurs besoins, idées et motivations afin de proposer un plan d'actions si par la suite le collège souhaite labelliser l'établissement.

Tout d'abord, qu'est ce qu'un établissement en démarche de développement durable ?

- ◆ Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement.
- ◆ Multiplier les démarches globales d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires
- ◆ Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation.

Lorsqu'un établissement souhaite se lancer dans une telle démarche, il peut s'inscrire dans les programmes Agenda 21 et éco-école. La mise en place d'un agenda 21 scolaire ou d'un programme éco-école nécessite un plan d'action pour pérenniser le projet.

En ce qui concerne le collège public de Florac, il n'est pas encore question de labellisation d'un des deux dispositifs énoncés précédemment. L'établissement est avant tout dans une démarche de réflexion et souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs avant d'entamer une telle démarche.

Pour entamer cette démarche, un travail d'enquête a été réalisé afin de recueillir les avis, motivations et représentations de chacun. Pour qu'une telle démarche fonctionne, il faut que les acteurs de l'établissement soit en accord avec cette dernière et que ce processus vienne d'eux.

Les enquêtes réalisées et/ou les entretiens semi-directifs permettent de réaliser un diagnostic et un état des lieux des actions d'éducation à l'environnement déjà existantes au sein du collège, d'échanger de manière informelle ou formelle avec les acteurs de l'établissement.

**Les enquêtes** étaient à destination des élèves, des parents d'élèves, du personnel administratif et technique ainsi que de l'équipe éducative.

Trois enquêtes ont été réalisées, une pour les élèves, une pour les parents d'élèves et une pour le personnel du collège.

En ce qui concerne les enseignants, le souhait était de les rencontrer individuellement ou en petit groupe afin de mener un entretien constructif. Afin de les mobiliser sur ces entretiens, un mail présentant les missions générales du stage, ses objectifs et les conviant à prendre contact leur a été envoyé. Les retours étant minimes, et sur les conseils de M.Cogoluègne (Inspecteur Académique et de l'Education nationale, mission sciences et environnement), il a été déposé dans les casiers de chaque enseignant une note<sup>16</sup> rappelant le contexte général et proposant un moment de rencontre réfléchi selon leur emploi de temps.

- ◆ Sur 19 **enseignants** contactés, 3 ont répondu favorablement aux entretiens semi-directifs. Ayant conscience que ces entretiens pouvaient être chronophages, une version de

<sup>16</sup> ANNEXE 12 : note aux enseignants

**ANALYSE DES ENQUÊTES E3D ÉQUIPE ÉDUCATIVE, ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE**

QUESTIONS	RÉPONSES						
	Oui	Non	Ne se prononce pas				
<i>Pensez vous mener des actions d'éducation à l'environnement et au développement au sein de votre établissement ?</i>		25,00%	75,00%				
<i>Etes vous favorable à la mise en place d'actions d'EEDD au sein de l'établissement ?</i>	25,00%		75,00%				
<i>Au sein des programmes scolaires, mettez vous actuellement en place des actions d'EEDD ?</i>		25,00%	75,00%				
<i>Seriez vous prêt à vous engager au sein de l'E3D ?</i>	38%	25,00%	37,00%				
<i>Seriez vous partant pour faire parti d'un comité de pilotage ?</i>	25,00%	38,00%	37,00%				
<i>Un porteur de projet semble t'il indispensable ?</i>	38,00%	13,00%	49,00%				
	Programmes scolaires	clubs	cantine	module environnement	intervention de l'infirmière	autres	
<i>Pour vous quels sont les dispositifs au sein de l'établissement les mieux adaptés pour mettre en place des action d'EE ?</i>		25,00%	25,00%			150,00%	les utilisateurs pouvaient cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être > à 100%
	blog	lettre d'info	site internet	affiches	expositions	autres	
<i>Quel mode de communication sur les actions réalisées trouveriez vous pertinent de mettre en place ?</i>	20,00%	20,00%	40,00%	100,00%	20,00%		les utilisateurs pouvaient cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être > à 100%
<i>Etats des lieux de ce que les acteurs perçoivent comme action concernant le DD</i>	tri du papier						
	pas de tri sélectif						
	club DD						
	module environnement						
	rien						
<i>Quels seraient les besoins pour mettre en place des actions d'EEDD ?</i>	du temps						
	achat de poubelle de tri	recherche de produit bio et locaux	sensibilisation ciblée au poste clé				de l'argent
	sensibilisation						
<i>Comment mobiliser l'ensemble des acteurs ?</i>	enquête	promouvoir	faire accepter				
	informer	discuter	une implication de tous				

l'enquête a été déposée en ligne : 2 enseignants y ont répondu. Nous avons su de manière informelle que deux autres avaient tenté de la remplir en ligne mais que par mauvaise manipulation avaient perdu leurs données.

- ◆ Pour le **personnel administratif** (secrétaire, principal, gestionnaire, conseiller pédagogique d'éducation et assistants d'éducation) 12 enquêtes ont été distribuées, 2 enquêtes ont été remplies.  
6 enquêtes ont été distribuées au personnel technique, 1 enquête a été retournée.  
Au total, sur 37 enquêtes<sup>17</sup> distribuées, 8 enquêtes retournées soit un faible taux de réponse d'environ 22 %.

Nous ne nous attarderons pas sur l'ensemble des questions posées mais sur celles qui nous semblent pertinentes pour comprendre l'état actuel des représentations, envies et idées de chacun sur l'E3D. L'ensemble des réponses sont en annexe<sup>18</sup>. Les questions sur lesquelles nous nous arrêterons sont en vis à vis.

- Au vu de ces résultats, nous pouvons faire le constat que les actions d'EEDD semblent peu présentes au sein de l'établissement.
- Il est intéressant de souligner que les personnes enquêtées ne sont pas désintéressées par cette démarche. Elles sont prêtes à faire de petites choses mais pas à s'engager dans un projet qu'elles pensent chronophage. Nous déduisons cela de l'enquête mais également de discussions informelles des trois mois de stage.

---

17 ANNEXE 13 : enquête E3D équipes

18 ANNEXE 13 : résultats des enquêtes équipe éducative, administrative et technique.

- Certains évoquent qu'un E3D demande du temps et de la patience, et que pour mobiliser l'ensemble des acteurs il faut proposer des moments d'échanges, de discussion, de débat.

- Un porteur de projet, personne référente, leur semble essentiel.

- ◆ L'enquête<sup>19</sup> a été également proposée **aux élèves** du collège. Elle a été mise en ligne. M. Gréa, enseignant de technologie, Mme Lion, Mme Perret et Mme Blanchard, documentaliste, ont gentiment pris sur leur temps d'enseignement pour faire remplir aux élèves cette enquête. Les 5èmes et les 3èmes ont pu y avoir accès, par manque de temps les 4èmes n'ont pu la remplir. Les 6èmes ont eu une enquête en ce qui concerne le module environnement et nous ne souhaitons pas multiplier cette action une seconde fois auprès d'eux prenant du temps aux enseignants.  
Sur 206 élèves, 47 élèves ont répondu à l'enquête, 27 troisièmes et 20 cinquièmes, soit un taux de retour d'environ 23%.

Cette enquête était tournée autour de leur vie au sein du collège et ce qu'il souhaiterait y faire pour améliorer leur cadre de vie. L'accent a également été mis sur le club développement durable afin de connaître leur avis et pour essayer de comprendre pour quelles raisons les élèves du club se sentent « mal vus » par les autres élèves.

Les principales réponses aux questions se trouvent au dos. Il a été retenu les réponses anecdotiques mais également celles qui sont souvent répétées.

- Les élèves semblent de part leurs réponses savoir ce

---

19 ANNEXE 14 : enquête E3D élèves et résultats



## ANALYSE DES ENQUÊTES E3D ÉLÈVES

QUESTIONS	RÉPONSES							
	Oui	Non	Ne se prononce pas					
<i>Sais tu ce que veut dire développement durable ?</i>	67,00%	10,00%	13,00%	« Oui,c'est une idée qui repose sur 3 pilier pour que des actions durent longtemps »				
<i>Aimerais- tu faire parti du club développement durable ?</i>	2,00%	94,00%	4,00%	“Oui, pour faire des éoliennes en technologie et faire acheter des panneaux solaires à M.Nourry pour que le collègue soit économe en énergie.”	« non, par ce que ça en m'intéresse pas »	« non, parce que je suis dans un autre club »	“Même si c'est le métier que je veux faire plus tard (pouvoir travailler à Greenpeace) , je trouve ce club plutôt ennuyeux”	“Je n'est pas été habitué à le faire même si j'ai conscience l'enjeu de son importance”
<i>D'après toi que font les élèves durant le club DD ?</i>	« Il parle du développement durable »	« Ils travaillent sur des solutions pour améliorer notre monde »	« ils trouvent des idées comme les écolos »	« Ils apprennent à trier »	« Ils parlent font des débats »	« Ils essaient de trouver des idées pour que leur collègue soit durable »	“Il parle de la nature”	« Ils cherchent des idées pour ne plus polluer la planète »
<i>Pour protéger l'environnement, que faudrait-il faire au collègue ?</i>	« plus de vert »	« plus d'arbre et de pelouse »	« arrêter de polluer »	« plus de poubelles, économiser l'électricité quand il n'y en a pas besoin »	« je sais pas »	« planter des arbres et installer des panneaux photovoltaïques »	« ne plus jeter de papiers par terre »	« rien »
<i>Décris moi ton collègue rêvé</i>	“Un collègue sous la mer avec une vrai prof de musique et où le programme tournerait plus autour des activités artistiques et où les cours ne seraient que le matin et les activités physiques et culturelles l'aprem' comme dans beaucoup de pays européens, soit disant moins avancés que la France sur de multiples points mais je pense par sur celui de l'éducation”			“ne plus avoir d'observation, ne plus être collé, avoir le droit aux portables et s'en servir quand on veut, pouvoir sortir du collège pendant les récréations sans mot des parents, ne plus avoir autant de devoirs le soir, ne pas avoir l'oral d'histoire obligatoire”			« avoir une heure de sport au moins tous les jours »	“j'aimerais avoir un "écocollège" c'est à dire produire sa propre énergie renouvelable, avoir un mini potager et une basse cour, planter des arbres.”

qu'est le développement durable.

- Ils semblent également avoir une idée de ce que peut être un club développement durable mais ne savent pas exactement ce que les élèves y font actuellement. Il y a sans doute un manque de visibilité et de lisibilité des actions du club développement durable.

- Lorsque l'on aborde le thème de leur collègue « rêvé », une grande majorité met l'accent sur ce qu'ils ont le droit ou pas de faire. Il revient assez régulièrement l'envie que le portable, le MP4 etc. soient autorisés. Très peu d'élèves se sont laissés prendre au jeu et ont laissé libre cours à leur imagination.

- Certains ont également mis l'accent sur les responsabilités, qu'on leur fasse davantage confiance. Pour qu'un élève s'approprie son lieu d'apprentissage, il est important qu'il s'y sente bien, acteur de son école et qu'il se puisse s'exprimer librement. Un établissement en démarche de développement durable doit prendre en compte la parole de tous les acteurs de l'établissement. Si les élèves sentent qu'ils ont autant le droit de s'exprimer sur ce sujet que les adultes, qu'on leur fait confiance, ils auront plus facilement envie de s'engager dans ce projet.

- ◆ Enfin, 50 enquêtes ont été envoyées aux **parents d'élèves**. Ne disposant pas de l'ensemble de leurs adresses mails et contacts ; nous avons donc fait appel à M.Yotte, représentant des parents d'élèves pour faire circuler l'information. Nous avons aussi essayé de toucher le plus de parents d'élèves possibles ainsi que via le module environnement de la classe de 6ème où l'avis des parents de ces élèves était important. Nous en avons donc également profité pour les questionner sur la démarche développement

durable de l'établissement.

Seulement 11 parents y ont répondu soit un taux de retour de 22%.

Le questionnaire pour les parents d'élèves se rapproche des questionnements de ceux pour les équipes éducative, administrative et technique.

- Les parents d'élèves mettent en avant tout d'abord certains dispositifs pédagogiques pour décrire la situation actuelle en ce qui concerne le développement durable dans l'établissement : club DD, module environnement ainsi que sur les activités de pleine nature.

- Pour mettre en œuvre des actions d'éducation à l'environnement les dispositifs sur lesquels ils pensent important de s'appuyer sont :

- les programmes scolaires
- les clubs
- la cantine
- le module environnement
- l'intervention de l'infirmière

- Ils mettent également l'accent sur le fait de rendre les élèves plus responsables, de les rendre acteur de leur établissement en les conviant à des débats, à participer plus activement à la vie du collège.

- Pour mobiliser l'ensemble des acteurs, ils émettent plusieurs idées :

- mettre en place un vrai projet et non pas des bouts d'actions
- café philo, "les rendez-vous du collège" pour parler de tout ce qui se passe dans le collège, pas seulement en EE mais aussi soutien scolaire, cadre de vie, etc, tous les thèmes du

DD, pour développer une culture du DD, faire évoluer les représentations. Pour ensuite faire émerger l'envie de passer à l'action. Organiser une journée d'action annuelle minimum, inscrite dans le calendrier par le CA et banalisée pour tous en invitant les parents et les enfants.

- Organiser des manifestations, des soirées film-débat pour y convier l'ensemble des acteurs concernés.

- Sur les 11 parents d'élèves, 4 seraient prêts à s'engager au sein de l'établissement pour lancer une démarche de développement durable et pourquoi pas faire partie d'un comité de pilotage.

- Ils trouvent également pertinent qu'il y ait un porteur de projet référent à cette action.

- Les parents d'élèves souhaitent être acteurs au sein de l'établissement. Ils trouvent pertinents de mettre en place des actions d'EE, de sensibiliser leurs enfants aux problématiques liées au développement durable car ils se sentent parfois démunis à la maison. Ils émettent également l'idée d'instaurer des moments d'échanges, tels que le ramassage de déchets et pique-nique solidaire au bord du Tarnon où enseignants, parents d'élèves et élèves seraient conviés pour favoriser un autre rapport, permettre un échange plus informel.

*Les points importants que nous pouvons retenir de ces enquêtes :*

- ◆ *faible taux de réponse lié à la longueur de l'enquête et aux questions ouvertes*

*Les freins énoncés pour cette démarche :*

- ◆ *temps de travail supplémentaire*

- ◆ *n'est pas forcément une priorité pour l'établissement*
- ◆ *lourdeur administrative*
- ◆ *sentiment d'injonction*
- ◆ *ne se sentent pas concernés*

*Les leviers apportés :*

- ◆ *l'investissement peut se faire via les programmes scolaires*
- ◆ *un engagement collectif qui s'appuie sur les personnes ressources adéquates et motivées*
- ◆ *s'appuyer sur des dispositifs existants pour lancer la démarche.*

*Suite à la lecture des enquêtes, il semble nécessaire de regrouper l'ensemble des acteurs ou bien leur représentant pour lancer une discussion autour de cette démarche. Depuis plusieurs mois, les choses se disent de manière informelle ou en petit comité. Les parents d'élèves peuvent jouer un rôle clé dans une telle démarche. L'idée de lancer l'établissement en démarche de développement durable est récente, M. Chapat souhaitait que cette thématique soit tout d'abord abordée en interne avant de l'ouvrir à l'extérieur. Maintenant ce qui semble important est d'ouvrir cette thématique à l'ensemble des parties prenantes de l'établissement et permettre aux personnes qui souhaitent agir dans ce sens de le faire.*

*Ces enquêtes ne semblent pas exhaustives ainsi que les réponses. Je me suis basée également sur les échanges informels que j'ai pu avoir tout au long des trois mois avec les élèves, les enseignants, certains parents d'élèves ainsi qu'avec la direction.*

### *L'EEDD dans les programmes scolaires*

Le problème récurrent présenté par les enseignants est le manque de temps. C'est pourquoi nous avons tenté d'identifier dans les programmes scolaires ce qui relève de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur un document existant au sein de l'éducation nationale « EDD dans les programmes » que nous avons complété<sup>20</sup> en proposant des actions concrètes d'éducation à l'environnement face aux objectifs des programmes scolaires.

Ce document se concentre uniquement sur les matières d'Histoire Géographie, Education Civique, Physique-Chimie, Sciences et Vie de la Terre et Technologie.

Ce document présente également les liens possibles à faire entre les disciplines afin de favoriser la pluridisciplinarité.

Il n'est pas exhaustif mais permet de lancer quelques idées et de faire un premier tri pour les enseignants.

Lors de la prochaine JDE3D, Philippe Guizard viendra certainement présenter aux enseignants ce qui relève de l'EEDD dans les programmes scolaires. Cette intervention pourra donc être un appui supplémentaire pour les enseignants du collège de Florac.

### *Accompagnement d'un club innovant et dynamique*

Le club Développement Durable a été créé au sein de l'établissement suite à la JDE3D d'octobre 2010. Une dizaine d'élèves et deux enseignants motivés ont lancé le club. J'ai participé durant les trois mois au club afin de l'accompagner dans leur démarche. Cet accompagnement a permis de susciter des questionnements, a poussé les élèves à aller au bout de leur réflexion, a servi également d'intermédiaire parfois entre les

20 ANNEXE 15 : EDD dans les programmes

différents acteurs du collège et les élèves du club. L'objectif est de les rendre responsables et d'aider à une prise d'autonomie sur les actions à mener.

Ils se réunissent tous les lundis midi de 13h à 14h et parfois un autre jour de la semaine selon l'avancement des projets. Après chaque réunion, un compte rendu<sup>21</sup> est réalisé et affiché sur le panneau d'information du collège, suscitant d'ailleurs quelques réactions vives d'élèves qui, à plusieurs reprises, l'ont arraché.

L'objectif de ce club est de mener des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable. Les élèves discutent d'un projet qu'ils souhaitent mener, réalisent une enquête auprès des usagers de l'établissement et concrétisent le projet. Ils ont mené pour le moment une grande action sur les économies d'énergie. Leur réflexion repose sur l'idée que l'établissement gaspille énormément d'électricité dans les salles de classe. Le soleil faisant souvent apparition dans les salles et gênant alors les élèves, les enseignants ferment les rideaux et allument la lumière. Ils souhaitent mettre en place de nouveaux volets et rideaux qui puissent filtrer les rayons du soleil sans bloquer la lumière du jour afin de diminuer l'allumage des néons. Les élèves avec l'aide de M. Gréa, enseignant en physique chimie, ont calculé l'économie d'énergie que représenterait cette installation permettant ainsi de démontrer au gestionnaire que cette action est à long terme économique pour l'établissement. Un rapport<sup>22</sup> de cette action lui a alors été transmis afin de voir avec lui ce qu'il est envisageable de faire selon le budget du collège. Les élèves souhaitent en complément de cette action installer des thermostats sur l'ensemble des radiateurs pour diminuer le gaspillage d'énergie lié à la surchauffe des salles de classe.

21 ANNEXE 16 : comptes rendus du club développement durable

22 ANNEXE 17 : Rapport à M.Nourry, le gestionnaire

Phases	Tps /min	Séquences	Qui
8 h- Départ	1h30	Présentation de la journée / Chargement du matériel dans le bus	Enseignants / coordo.
09:30:00	10	Arrivée à la Maison des vautours	
9:40 – 10h30h	45 min	Visite guidée dans une salle d'exposition avec caméra	Guide de la maison des vautours
10h30 – 11h10 ateliers	40 min	<u>1er atelier</u> : visite guidée du musée de la maison des vautours	Maison des vautours
	40 min	<u>2ème atelier</u> - Observation de ce qui nous entoure par une lecture de paysage	Mr Simonet
	40 min	<u>3ème atelier</u> - Présentation de l'espèce et de l'historique de la réintroduction par le garde par power point	Sandrine Descaves
11h10 - 11h50	40 min	<u>1er atelier</u> – visite guidée du musée de la maison des vautours	Sandrine Descaves
	40 min	<u>2ème atelier</u> - Observation de ce qui nous entoure par une lecture de paysage	Mr Simonet
	40 min	<u>3ème atelier</u> - Présentation de l'espèce et de l'historique de la réintroduction par le garde par power point	Sandrine Descaves
12h - 12h45	45	Pique nique	
13h-13h45	45 min	Trajet : belvédère → Volpilière	
13h45 - 14h30 4 ateliers tournant	45 min	<u>1er atelier</u> - Rencontre d'un premier agriculteur « pro-vautours »	Laure Gal La Volpillière – Saint Pierre des Tripiers
	45 min	<u>2ème atelier</u> - Marathon photo = sur les traces de l'homme et du pâturage	Sandrine Cendrier
	45 min	<u>3ème atelier</u> – Marathon photo = sur les traces du parc national des Cévennes	Mohamed
	45 min	<u>4ème atelier</u> – Atelier artistique = lecture de paysage	Gael Simonet
14h30 - 15h10	40 min	Trajet : volpilière → mas saint chély	
15h10 - 15h55h	45 min	<u>1er atelier</u> - Rencontre d'un second agriculteur – les élèves le questionnent sur ce qu'il pense de la réintroduction des vautours, des problèmes, avantages qu'il a rencontré.	Mr Moreau Village de la bergerie, mas saint chély
	45 min	<u>2ème atelier</u> - Marathon photo	Sandrine Cendrier
	45 min	<u>3ème atelier</u> – Marathon photo	Mohamed
	45 min	<u>4ème atelier</u> – atelier artistique	Gael Simonet
16h	30 à 45 min	Retour au collège	



Pour faire connaître leurs actions à l'ensemble de l'établissement, les élèves du club ont créé une exposition ludique qu'ils ont affichée lors de l'après midi d'échanges avec les CM2 et les sixièmes ainsi que lors de la Journée Départementale de l'Éducation à l'Environnement le 16 juin.<sup>23</sup>

Cette exposition est importante car elle valorise le travail du club.

### Préconisations :

Les élèves souhaitent mener une action de tri des déchets en mettant en place trois poubelles différentes dans les classes. Afin que leurs actions soient comprises de tous, il serait intéressant en début de la prochaine année scolaire, de passer de classe en classe pour présenter l'action.

De plus, afin de communiquer leurs actions d'éducation à l'environnement et au développement durable, le club pourrait créer une lettre d'information trimestrielle.

Pour faire connaître ces actions, j'ai également mis à jour le site internet<sup>24</sup> du collège en créant un onglet environnement présentant le club et mettant en ligne les différents comptes rendus. Il serait important que ce site soit mis à jour régulièrement par les enseignantes en charge du club DD.

### *Coordination d'une journée : « Des vautours et des hommes en Cévennes »*

Dans le cadre du programme scolaire d'histoire géographie, nous avons organisé pour les classes de cinquième une sortie sur la problématique de la réintroduction des vautours. Cette sortie a été coordonnée par la stagiaire en co-construction avec l'enseignante d'Histoire-Géographie. Mme Lion, le professeur d'Arts Plastiques

<sup>23</sup> ANNEXE 18 : exposition du club DD

<sup>24</sup> ANNEXE 19 : extraits site internet

M. Simonet, une garde du parc national des Cévennes Sandrine Descaves ainsi qu'avec le service éducatif du PNC. Les élèves ont travaillé en début d'année sur la problématique de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées (thématique du nouveau programme développement durable). L'enseignante souhaitait faire un parallèle avec le territoire Lozérien d'où la réintroduction des vautours.

En annexe<sup>25</sup>, la fiche de séance présentant le déroulement de la journée, les intervenants ainsi que le matériel nécessaire au bon déroulement de la journée.

Les objectifs pédagogiques de cette sortie :

<b>Savoir</b>	- Décrire l'environnement naturel du vautour ; - Connaître les grands traits de l'histoire de cette réintroduction - Appréhender les logiques d'acteurs
<b>Savoir-Faire</b>	- Jouer son rôle (journaliste, secrétaire, cameraman, photographe) lors de la sortie ; - Partir à la recherche d'informations - Mobiliser les savoirs acquis en cours sur la réintroduction des ours
<b>Savoir-Être</b>	Être curieux, respectueux de son environnement, des autres, et du matériel; Être à l'écoute des autres; Savoir se mobiliser et travailler en équipe.

En vis à vis, le résumé du programme de la journée (détaillé dans la fiche de séance en annexe).

L'ensemble des élèves n'a pas réalisé l'ensemble des ateliers. L'objectif était qu'ils rencontrent au moins un acteur concerné par

<sup>25</sup> ANNEXE 20 : Fiche séance « des vautours et des hommes »

<b>TITRE DU JEU</b>	Des Vautours et des Hommes dans les Cévennes	<b>AUTEUR</b>	Eglantine LEFEVRE		
<b>NIVEAU</b>	5ème	<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	30	<b>DURÉE</b>	2 séances minimum de 55 minutes
<b>DESCRIPTION RAPIDE DE LA SÉANCE</b>	<p><b>Contexte :</b> Suite à une probable attaque de vautours, le parc national convie les témoins à une réunion pour apaiser les tensions. Suite à cette attaque, un article est paru dans Midi Libre. Mr Rudy Mentaire est prêt porter plainte. Le parc national des Cévennes souhaitent réunir un ensemble d'acteur témoin de la scène ou intéressé par cette problématique afin qu'ensemble ils puissent trouver une solution à ce problème.</p> <p>Acteurs en présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un animateur (1 gypaète barbu) - un co-animateur (1 vautour moine) - deux secrétaires ( 1 vautour fauve + 1 vautour percnoptère) - deux observateurs ( 1 vautour moine + 1 gypaète barbu)</li> <li>- directeur de parc national des Cévennes ( 1 vautour moine + 1 gypaète barbu) - gardes du parc national ( 2 vautour moine + 2 gypaète barbu)</li> <li>- agriculteur touché par l'attaque (4 vautour percnoptère) - agriculteur voisin sans problème avec les vautours (4 vautour fauve)</li> <li>- l'animateur de la maison des vautours ( 1 gypaète barbu + 1 vautour moine) - équarisseurs (1 vautour fauve + 1 vautour percnoptère)</li> <li>- des élèves (1 gypaète barbu + 1 percnoptère + 1 fauve + 1 moine) - (touristes)</li> </ul> <p>Cette réunion est menée par une association locale, qui ne prend pas part à la discussion, et qui donc reste objectif.</p> <p>Il y aura également deux observateurs qui à la fin du jeu de rôle feront le retour de ce qui s'est dit et comment chacun a tenu son rôle.</p>				
<b>INSERTION DANS LE PROGRAMME</b>	<p>Programme d'éducation civique et d'histoire géographique.</p> <p><b>Avant le jeu :</b> Les élèves auront réalisé des recherches autour de la réintroduction des vautours et rédigé une enquête. Cette enquête sera utile lors de rencontres avec des acteurs du territoire (dans l'idéal, ceux présents dans le jeu de rôle). Lors de ces enquêtes, certains seront chargé de « journaliste » (poser les questions), d'autres script (prise de notes), de cameraman (filmer les interviews). Ces rôles tourneront à chaque interviewé.</p> <p><b>Le jeu :</b> Ce jeu de rôle servira d'évaluation suite au travail réalisé sur le terrain et de mise en pratique des arguments et logiques d'acteurs qu'ils auront perçu. Ils devront dans un premier temps rédiger eux même leur carte acteur « qui suis-je » et « mon opinion-mes idées » en fonction de ceux qu'ils auront rencontré sur le terrain et dans un second temps, ils joueront ces personnages.</p>				
<b>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES du jeu de rôle</b>	<p><i>Savoirs être :</i> respecter les autres, jouer le jeu</p> <p><i>Savoirs faire :</i> incarner un rôle, se souvenir des rencontres faites sur le terrain pour être au plus proche de la réalité</p> <p><i>Savoirs :</i> identifier les problèmes/avantages liés à la réintroduction des vautours, repérer les logiques d'acteurs</p>				
<b>MODE D'ORGANISATION</b>	<p>L'intervenante et le professeur sont présents pour éventuellement éclaircir et préciser le rôle de chacun et relancer le débat ainsi que prendre le rôle du maître du jeu.</p> <p>Les élèves joueront le rôle des différents personnages proposés.</p> <p>Une première séance de 55 minutes sera consacrée à la rédaction des cartes acteurs et une seconde séance pour réaliser le jeu de rôle.</p>				
<b>MATÉRIEL</b>	<p>Une salle de classe aménagée en salle de réunion et les outils nécessaires au déroulement du jeu de rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dossier équipe d'animation : déroulement du jeu, fiche de la réunion et leurs cartes acteurs</li> <li>- dossier enseignant : fiche pédagogique du jeu de rôle</li> <li>- dossier maître du jeu : déroulement du jeu, préparation du jeu, préparation de la réunion, lettre envoyée aux acteurs, fiche jeu de rôle, fiche de la réunion.</li> <li>- dossier acteurs : cartes acteurs, badges selon le corps de métier.</li> </ul>				

la réintroduction (garde, agriculteurs) et qu'ils réalisent un marathon photo et une lecture de paysage.

Cette journée permettait d'avoir une vue d'ensemble de la problématique liée à la réintroduction des vautours, recueillir l'avis de chaque acteur et de découvrir le territoire ainsi que l'environnement naturel de ces espèces.

Pour organiser au mieux cette journée, les élèves possédaient un livret<sup>26</sup> leur présentant le programme de la journée, les points importants à marquer, une carte de notre trajet, et des pages pour le marathon photo ainsi que la lecture de paysage. Une évaluation de la journée était disposée en dernière page afin de recueillir leurs avis, remarques constructives.<sup>27</sup>

En amont de cette journée, nous avons effectué un repérage sur le terrain durant toute une journée afin de s'assurer que le musée des vautours correspondait à nos objectifs, afin de rencontrer l'animateur du belvédère ainsi que pour s'assurer que les exploitations des agriculteurs étaient accessibles en bus ; afin de repérer un lieu adéquat pour une lecture de paysage et pour le marathon photo.

Puis nous avons organisé une réunion afin de regrouper l'ensemble des enseignants et un parent d'élève participant pour s'organiser au mieux sur cette journée. Nous aurions dû convier Mme Descaves du Parc National des Cévennes également. Son absence n'a pas été gênante car elle a été tenue au courant régulièrement du programme de la journée par l'envoi de la fiche de séance. La fiche de séance a également été transmise à la maison des vautours et à une agricultrice qui avait communiqué son adresse mail.

---

26 ANNEXE 21 : livret

27 ANNEXE 22 : évaluations

De plus, nous avons rédigé une note<sup>28</sup> à l'intention des parents d'élèves afin de leur informer de la sortie et du matériel dont les enfants auraient besoin.

Nous avons réservé auprès d'une compagnie d'Ispagnac un bus pour les déplacements. Le bus ne contenant pas assez d'élèves, nous avons fait appel à SupAgro Florac pour le prêt d'un mini bus et par la même occasion du matériel vidéos et photos. Une convention entre les deux établissements a alors été signée.

Afin de contacter les agriculteurs, nous avons travaillé avec une garde et le service éducatif du PNC qui nous ont mis en relation avec eux : une agricultrice favorable aux vautours pour l'équarrissage naturel et un agriculteur touché par des « attaques » de vautours.

Souhaitant avoir un point de vue naturaliste et pour présenter l'histoire de la réintroduction des vautours, nous avons trouvé pertinent de prendre contact avec le Belvédère des Vautours qui nous a accueilli une demi-journée.

Pour clore cette séance sur la problématique de la réintroduction des vautours, nous avons proposé aux élèves un jeu de rôle afin d'évaluer s'ils avaient compris les logiques d'acteurs. En vis à vis, la fiche pédagogique présentant le jeu de rôle et ses acteurs.

Le jeu de rôle a bien fonctionné, les éléments importants ont été abordés.

Une semaine après la sortie, nous avons fait un bilan de la journée (enseignants, coordinateur) afin de pointer ce qui ne convenait pas et ce qu'il faudrait faire évoluer l'année prochaine.

---

28 ANNEXE 23 : lettre aux parents

*Bilan des élèves dans leur évaluation :* Ils ont mis souvent l'accent sur le manque de temps sur chaque lieu visité, un temps trop important sur la route et ils auraient aimé rencontrer plus d'acteurs.

*Bilan de cette journée par les enseignants / coordinatrice :* Nous avons passé beaucoup trop de temps sur la route. L'année prochaine il faudrait demander à l'ensemble des acteurs de se déplacer à la maison des vautours afin que les élèves puissent rencontrer une majorité d'acteurs. Le fait que les élèves n'aient rencontré qu'un seul acteur n'a pas permis, semble t'il, dans un premier temps de bien repérer les conflits d'usages et les différentes logiques d'acteurs. Nous avons atteint cet objectif lors d'un jeu de rôle qui leur a été proposé et que nous aborderons par la suite.

L'année prochaine, l'enseignante d'histoire géographie aimerait débiter l'année et le programme scolaire avec cette sortie et ce jeu de rôle.

### *Le module environnement (ME) en pleine évolution*

Le module environnement de la classe de 6ème existe depuis quelques années maintenant au collège de Florac, seul établissement de Lozère à le proposer. Ce module se déroule le vendredi après midi de 14h à 16h.

Les élèves sont divisés en trois groupes : un en SVT et les deux autres avec des enseignants d'EPS. Ces groupes tournent chaque semaine. Les élèves travaillent sur le projet phénoclim<sup>29</sup> en SVT en

---

<sup>29</sup> **Phénoclim** est un programme scientifique et pédagogique qui invite le public à mesurer l'impact du changement climatique sur la végétation en montagne.

partenariat avec le PNC et ont travaillé également sur la problématique des déchets (enquêtes + expositions). En éducation sportive, les élèves font très régulièrement des activités de pleine nature (randonnée, vtt, escalade) et également des sports collectifs (hand, basket...). Les enseignants ont quelque fois dans l'année regroupé l'ensemble des élèves pour partir en randonnée.

M.Chapat, le principal du collège souhaitait que l'ensemble des élèves, parents d'élèves et les enseignants puissent, par le biais d'une enquête, s'exprimer sur ce module en émettant ce qu'ils souhaitent y faire, la forme qu'il doit avoir afin de le faire évoluer vers des objectifs qui correspondent aux volontés de chacun. La finalité est de rendre cohérent ce module en terme d'objectifs et de pratiques pédagogiques.

De plus, le module environnement devient optionnel en début d'année scolaire prochaine. Les élèves auront désormais le choix entre ce module, le module bi-langue ou une après midi de libre.

Les enseignants se sont révoltés face à ce changement désirant maintenir le module environnement pour tous.

Afin de pallier au risque que ce module environnement disparaisse par la suite ou que les élèves ne s'y intéressent pas M.Chapat souhaite le rénover, lui redonner du sens.

Afin de co-construire ce module environnement, les enquêtes ont été distribuées aux enseignants, aux parents d'élèves de la classe de 6ème ainsi qu'aux élèves.

En résumé, les réponses synthétisées dans le tableau qui suit.

<b>PUBLICS CIBLES RÉPONSES</b>	<b><u>enquêtes élèves</u><sup>30</sup></b>	<b><u>parents d'élèves</u><sup>31</sup></b>	<b><u>enseignants</u><sup>32</sup></b>
<b>Taux de participation</b>	45 élèves enquêtés : 64% de retour	45 parents d'élèves enquêtées : 24 %	19 enseignants enquêtés: 36%
<b>Activités citées</b>	Phénoclim, randonnée, VTT, escalade, course d'orientation, SVT	sorties, découverte de l'environnement local, VTT, SVT, randonnée, sensibilisation au cycle de la nature , Activités de Pleine Nature - Tous trouvent que c'est une excellente initiative - 2 mettent l'accent sur : trop court, manque de lien entre pratique et théorie, manque de lisibilité et visibilité auprès des parents, une bonne base qui devrait durer toute la scolarité et durer 3h	Activités citées réalisées dans le passé : - étude de paysage du PNC, de son architecture - patrimoine, flore, l'histoire des Cévennes - expos photos - étude de la gestion des déchets
<b>Activités innovantes à développer</b>	via ferrata, accro-branche, spéléologie, via corrota, ski, jeux, découvrir Florac autrement, mélanger les 6me plus souvent et les 5ème, parler et débattre	- plus de sorties, des débats, des échanges avec d'autres établissements, plus d'APN - projet, déchet, biodiversité, alimentation, frénésie de consommation, respect de l'environnement lors de la pratique d'APN, EAU et à partir de cet élément, tout le reste	démarche éco-citoyenne , plus d'APN, APN + expositions, développer un thème par an, partenariat PNC, SupAgro, SICTOM <u>Qui devrait intervenir :</u> en priorité EPS, SVT, Géo, Education Civique / tous les enseignants qui sont intéressés.
<b>Option ME</b>	57,00%	Tous pensent que le ME ne devrait pas être optionnel car : pour certains c'est le seul moment où ils sortent vraiment, cohérent avec le choix de vivre à Florac, enrichissant, ouvre l'esprit, apprend à vivre	
<b>Option bilangue</b>	43,00%		
<b>5 mots représentant le M.E</b>	<b>Ce qui les entoure :</b> nature, paysage, environnement, faune, flore, monde ; <b>ce qui est de l'action :</b> actif, parler, débat, découvrir, observer, protéger ce qui tourne autour des APN : sport, randonnée, VTT	<b>Ce qui revient le plus fréquemment :</b> nature et découverte ainsi que les mêmes thèmes que l'on retrouve chez les élèves. <b>Un nouveau thème ressort</b> autour de la sensibilisation, citoyenneté, éducation et comportement	Parc National des Cévennes, Activités de Pleine Nature, patrimoine, respecter, Education à l'Environnement, Développement Durable.

30 ANNEXE 24 : Enquête élève module environnement

31 ANNEXE 24 : Enquête parents d'élève module environnement

32 ANNEXE 24 : Enquête enseignants module environnement



### *Coordination d'une après midi d'échanges et de jeux<sup>33</sup>*

Nous avons accueilli lors de d'un après-midi les CM2 de l'école primaire public de Florac à qui nous avons proposé de passer un moment d'échanges avec les 6ème et le club développement durable autour de la thématique du module environnement.

Les CM2 ont participé seulement à un atelier sur lequel ils s'étaient positionnés en amont avec les enseignants de l'école. Afin de ne pas créer de frustration, une fiche<sup>34</sup> présentant les jeux a été donnée aux maîtres d'école afin de proposer les ateliers aux élèves en fin d'année s'ils le souhaitent. Les 6èmes ont participé à deux ateliers sur trois.

Les trois ateliers proposés :

- ◆ Un jeu coopératif « le jeu des chaises »<sup>35</sup>, le but du jeu est de faire réfléchir les élèves sur :
  - la répartition des habitants sur la planète
  - la répartition des richesses
  - l'empreinte écologique ou plus simplement l'impact écologique
- ◆ Un jeu coopératif « mission »<sup>36</sup>, le but du jeu est de faire réfléchir les élèves sur la coopération pour arriver ensemble à réaliser différentes missions.
- ◆ Un jeu de société « Terra », le but du jeu est d'abord de résoudre collectivement les différentes crises qui se présentent afin de maintenir la paix et les conditions d'un

---

33 ANNEXE 25 : fiche de séance de l'après-midi

34 ANNEXE 26 : fiche des ateliers

35 ANNEXE 26 : fiche des ateliers

36 ANNEXE 26 : fiche ateliers

développement durable. Les joueurs sont donc amenés à collaborer, afin de dominer ce monde en crise.

L'ensemble des élèves auront vu les expositions proposées dans le réfectoire :

- ◆ une exposition du club développement durable<sup>37</sup>
- ◆ une exposition du module environnement sur les déchets
- ◆ une exposition d'Alain Lagrave, empruntée au Parc National des Cévennes

Afin que cet après-midi ne dégagent pas de frais pour l'établissement, 6 animateurs bénévoles (stagiaire Hameaux durables, Voisines, En chemin, REEL 48, Usine de Quézac et la coordinatrice de l'association Hameaux Durables, Mme Sandrine Cendrier) ont accepté d'animer l'après-midi.

En amont de cet après-midi, nous avons organisé (grâce à l'outil « doodle ») un temps de réunion afin de leur présenter les jeux coopératifs et le déroulement.

L'ensemble des parents d'élèves (CM2 et 6ème) ont été avertis de cet après-midi via une note<sup>38</sup> dans le carnet de correspondance.

Lors de cet après-midi certains enseignants, personnels administratifs tel que le gestionnaire ont participé aux jeux et ont regardé les expositions.

Des évaluations<sup>39</sup> ont été distribuées à l'ensemble des élèves, aux enseignants encadrants et aux animateurs.

---

37 ANNEXE 18 : exposition club DD

38 ANNEXE 27 : notes aux parents d'élèves

39 ANNEXE 28 : évaluations élèves et enseignants

Les points importants que nous pouvons retenir de cet après-midi :

- ◆ les temps ont été respectés
- ◆ le jeu « des chaises » a été difficile à animer pour les animateurs car sans doute inadapté à un public trop jeune. Il aurait fallu plus de 40 minutes pour mener à bien ce jeu et les faire réfléchir davantage sur les inégalités présentes entre les continents.
- ◆ Les mots récurrents écrits dans les évaluations des élèves de ce qu'ils ont retenus de la journée sont :
  - UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) richesse, pauvreté, protection, paix, environnement, crise, pollution, population, développement, coopération, écologie, discuter, équipe
- ◆ Sur 34 élèves, 18 élèves ont apprécié l'après-midi pour plusieurs raisons :
  - « c'était instructif », « je me suis amusé », « c'était des jeux collectifs en petits groupes », « car ça m'a fait comprendre qu'il fallait mieux parler au lieu de se battre »
- ◆ les élèves qui n'ont pas apprécié la journée ont émis plusieurs raisons :
  - « on s'est ennuyé », « je n'ai pas trouvé cela intéressant », « parce que les jeux ne parlaient pas d'environnement », « c'était pas assez sportif », « c'était uniquement sur l'écologie »
- ◆ En ce qui concerne les enseignants :
  - dans l'ensemble ils sont satisfaits de l'après midi mais émettent l'idée qu'il aurait fallu un travail en amont avec les élèves sur les ateliers proposés et surtout effectuer une première rencontre avec l'équipe d'animation.
    - L'exposition aurait du être mieux exploitée et la rendre plus accessible pour la visite.

Les objectifs que nous voulions atteindre étaient :

- susciter des questionnements chez es élèves sur différentes thématiques du développement durable
- leur faire comprendre le sens de la coopération.C

Comme nous le verrons par la suite, la proposition faite pour le module environnement s'appuie sur la pédagogie de projet. Pour monter et réaliser un projet, il est important de coopérer et de travailler en groupe c'est pour cette raison que les ateliers ont été dirigés vers la coopération.

Si nous devions refaire cette journée, il serait important comme l'exprimaient les enseignants de faire un travail préalable auprès des élèves ou surtout prévoir plus de temps. Une journée sur laquelle l'ensemble des élèves aurait le temps de réaliser l'ensemble des ateliers et surtout prendre le temps d'échanger.

L'exposition permettait de valoriser le travail du club développement durable et du module environnement. Ce type de valorisation pourrait être renouvelé plus fréquemment au cours de l'année afin de communiquer à l'ensemble de l'établissement ce qui est réalisé au sein des classes et des clubs.

### *Un conseil pédagogique, pour thème « le module environnement »*

Suite aux enquêtes réalisées auprès des différentes parties prenantes de l'établissement sur le module environnement, M. Chapat a souhaité présenter ce travail à l'équipe pédagogique ainsi que la proposition pédagogique pour ce module qu'il serait possible de mettre en place.

L'objectif principal de ce conseil était de présenter le travail

réalisé sur le module. Cependant il a surtout permis à l'équipe éducative de s'exprimer sur la pédagogie déployée, les contraintes auxquelles cela expose, mais également les atouts.

Comme l'a exprimé M. Chapat à la fin du conseil pédagogique « c'est la première fois qu'on échange autant sur la pédagogie ».

Le conseil devait durer 1h15, il a finalement duré 2h30.

Il a débuté par une discussion entre les enseignants et la direction de tout ce qui semble ne pas fonctionner au sein de l'établissement. Par la suite, nous avons pu présenter la proposition pédagogique pour le module.

Dans un premier temps, j'ai donné mon ressenti concernant son stage de manière générale :

« Dans l'établissement, j'ai eu le sentiment que le lancer dans une démarche de développement durable est contraignant. Peu de personnes sont motivées par cette démarche et il est vrai que cela demande un vrai engagement pour que cela fonctionne.

Ce que je crois être important et qui à mon sens est possible de mettre en place, ce sont des actions d'éducation à l'environnement au sein de dispositifs déjà existants tels que le module environnement, le club développement durable et les programmes scolaires ».

Les résultats des enquêtes ont été énoncés pour arriver ensuite au thème du « débat » du conseil : **la proposition pour le module environnement.**

Cette proposition s'est appuyée sur les enquêtes et également sur des échanges avec les formateurs de SupAgro Florac.

◆ **Les objectifs qu'un éducateur y développerait :**

- s'approprier un territoire

- s'émanciper et s'épanouir au contact de la nature
- adopter un comportement respectueux de son cadre de vie
- créer du lien, favoriser les échanges entre les élèves, l'équipe éducative, les parents d'élèves
- les rendre responsables, citoyens

◆ **Objectif Général :** que les élèves prennent en charge leur apprentissage par une confrontation sur le terrain des idées, des observations, des réflexions via des projets qu'ils souhaitent monter.

◆ **Que mettre en place au sein de ce module en prenant en compte les résultats d'enquêtes et surtout les objectifs à y développer ?**

En EEDD, pour répondre à ces objectifs, nous développerions la pédagogie de projet, les approches sensibles et sensorielles et surtout un travail en interdisciplinarité.

◆ **Qu'est ce que pédagogie de projet théoriquement :**

- rendre les élèves, acteurs de leurs apprentissages
- la pédagogie de projet se déroule en 6 phases :

1 – Préparation par l'équipe enseignante du déroulement des séances et explication de la démarche aux apprenants

L'idée est que les élèves travaillent en petit groupe avec chacun un thème de travail sur l'année.

2 – Phase d'immersion dans le milieu : phase de récolte et d'échanges avec les groupes

3 – Phase de structuration du projet au sein du groupe

4 – Passer de l'idée conceptuelle à l'action :

→ sur le terrain (récolte d'infos) → temps d'analyse de l'expérience

vécue → réalisation du projet → restitution au reste du groupe

5 – évaluation du projet

6 – prolongement, préconisation pour l'année suivante

◆ ***La pédagogie de projet en pratique au collège au sein du module environnemental :***

- **Septembre :** Les enseignants fixent trois thèmes de travail (ex : eau, air, paysage). Ils réfléchissent ensuite à des projets qu'ils souhaiteraient mener dans l'établissement et qu'ils pourraient proposer aux élèves.

Le mois de septembre pourrait être banalisé pour permettre aux enseignants de trouver des financements et de préparer au mieux le déroulement de l'année.

- **de octobre à février :** immersion (spéléologie, escalade, canoë, vélo) par petits groupes et proposer à mi-parcours et en fin de parcours de la période des moments de restitution aux autres groupes (théâtre, blog, affiches, arts du cirque, dessin ...).

Après des séances d'activité de pleine nature, proposer des temps d'expression où les élèves se questionnent que le territoire, où on apprend à se connaître dans un autre contexte (supports d'expression : sculpture, lecture de paysage, écriture, poème, dessin ...).

Il est vrai que cette période n'est pas forcément propice aux activités de pleine nature. Il peut être fait dans un premier temps des activités de découverte du territoire, rencontres d'acteurs et de faire des activités d'hiver (ski, spéléo, raquette, luge ...). Pour que les élèves se fassent plaisir les APN peuvent être prolongées jusqu'au mois d'avril.

- **Mars à mai :** structuration du projet

Les enseignants peuvent avoir réfléchi les projets en amont ou bien laisser libre cours à l'imagination des élèves. Chaque

groupe choisit un projet en lien avec leur thème de travail.

Exemple : monter une exposition, créer un film, réaliser un jardin partagé avec le foyer rural, l'école primaire, la maison de retraite

- **En juin :** préparer et proposer une restitution, réalisation, inauguration de leur projet aux autres groupes mais pourquoi pas aussi au reste de l'établissement.

Puis évaluer le projet, proposer des idées pour l'année à venir, maintenir des partenariats.

◆ ***En termes de moyens***

- pour ce type de démarche, les enseignants doivent coopérer et travailler ensemble. Il serait important de laisser le mois de septembre aux enseignants, comme cela existait pour les IDD afin de construire l'année et commencer le module au mois d'octobre.

- De plus, une heure banalisée chaque semaine pour les enseignants ; par exemple, le module environnement peut se dérouler de 15h à 17h et de 14h à 15h, les enseignants peuvent s'y retrouver.

- Dans tous les cas, pour rendre ce module environnement cohérent, il est important qu'il y ait un temps de préparation fixé dans les emplois du temps et rémunéré.

◆ ***En terme de formation***

Pour faire vivre la pédagogie de projet, il est important de l'avoir vécu. C'est pourquoi la proposition faite aux enseignants est de participer à trois jours de formation<sup>40</sup> avec SupAgro Florac.

◆ ***Les outils pédagogiques intéressants***

<sup>40</sup> ANNEXE 29 : proposition de formation par SupAgro Florac

- Un classeur a été réalisé pour l'établissement où sont recensés des sites internet, des ouvrages et également des documents d'aide au suivi du projet (un carnet de bord projet pour les élèves, méthodes d'évaluation)

- le collège étant adhérent au REEL 48, possibilité de profiter du centre de son centre de ressources pédagogiques ainsi que celui de SupAgro Florac qui est ouvert à tout public.

◆ **Partenariats<sup>41</sup>**

- PNC
- SupAgro
- REEL 48
- les autres réseaux d'éducation à l'environnement tel que MNE RENE 30, le GRAINE Languedoc-Roussillon, le Réseau Ecole et Nature qui ont des outils pédagogiques à disposition

◆ **Financement**

- CEEL / CEL
- PNC
- Fondations

Pour conclure, le tableau récapitulatif de l'insertion de l'EEDD<sup>42</sup> dans les programmes scolaires a été présenté et inséré au sein du classeur.

Cette proposition a fait débat et a provoqué soit des réactions vives soit un déclic.

---

41 ANNEXE 30 : partenariats financiers et techniques

42 ANNEXE 15 : EDD dans les programmes scolaires

Pour certains enseignants cette méthode pédagogique ne leur parlait pas auparavant et leur a permis de voir comment on peut mettre en place des projets au sein de leur classe. Ce qu'ils trouvent surtout pertinent c'est la proposition de formation par SupAgro Florac. Les autres ont réagi de manière vive car ce n'est pas nouveau pour eux, et ils mettent l'accent sur le fait que c'est bien « joli » de vouloir monter des projets mais faudrait-il encore avoir le temps pour cela.

La réponse qu'il leur a été apporté c'est qu'en effet cela prend sans doute plus de temps mais qu'il faut aussi réfléchir à des projets qui soit réalisable avec le temps et les moyens que l'on a à disposition. De petits projets sont autant valorisant pour les élèves que des gros, l'important c'est qu'ils puissent le monter de A à Z et surtout qu'ils puissent le valoriser à l'ensemble de l'établissement. Certains affirment que la démarche de projet n'est pas nouvelle, que cela existe déjà au sein des IDD et et que les formateurs à l'IUFM poussaient à une telle démarche.

Ce discours est tenu par des enseignants en poste depuis plusieurs années. Les jeunes professeurs sortant de l'IUFM ne sont pas à l'aise avec cette démarche, c'est pourquoi la formation par SupAgro leur semble essentielle.

Ils mettent en avant qu'on leur retire les moyens nécessaires pour favoriser ce type de démarche. C'est pourquoi, nous avons établi dans cette proposition un mois banalisé pour la préparation et une heure par semaine avant les séances de module. Il est vrai que ces heures doivent être comptabilisées et rémunérées.

De plus, lorsque l'on travaille en équipe, comme c'est le cas au sein du module, il est nécessaire de se répartir équitablement le



travail afin d'en diminuer la charge.

Pour certains des enseignants, l'objectif « rendre acteur les élèves de leur apprentissage » est simplement une « belle parole » qu'il est plus facile à dire qu'à faire. Nous avons exposé que c'était un objectif que l'on peut atteindre grâce à la pédagogie de projet et par la progression des différentes phases de la PP. Il faut voir cela comme un cheminement. Les APN permettent de créer un autre relationnel entre les élèves et les enseignants, d'instaurer une confiance où chacun est libre de s'exprimer. La PP permet de susciter des questionnements, des envies. Les élèves, grâce à cette progression, deviendront davantage responsables car ils sentiront qu'on leur fait confiance.

Cette proposition au conseil pédagogique n'était pas tant pour qu'ils l'appliquent dans les années à venir, mais pour que les enseignants s'en inspirent et surtout pour que cela provoque des échanges et des discussions sur les méthodes pédagogiques.

Ce conseil pédagogique a vraiment été enrichissant par les échanges, les débats qui y ont eu lieu.

Pour clore la séance, nous avons proposé aux participants de regarder un court métrage « Mettez les dehors » de SupAgro Florac afin de se rendre compte de l'impact que peut avoir la PP. Ce court métrage explique la mise en place d'une PP avec des lycéens et les enjeux qui y sont développés.

Le lendemain du conseil pédagogique, on est venue me parler pour m'exprimer que je devais prendre conscience que durant ce stage j'avais été instrumentalisée. On m'explique que la direction s'est servie de moi pour apaiser les tensions concernant le module environnement et que mon travail a été un placebo pour

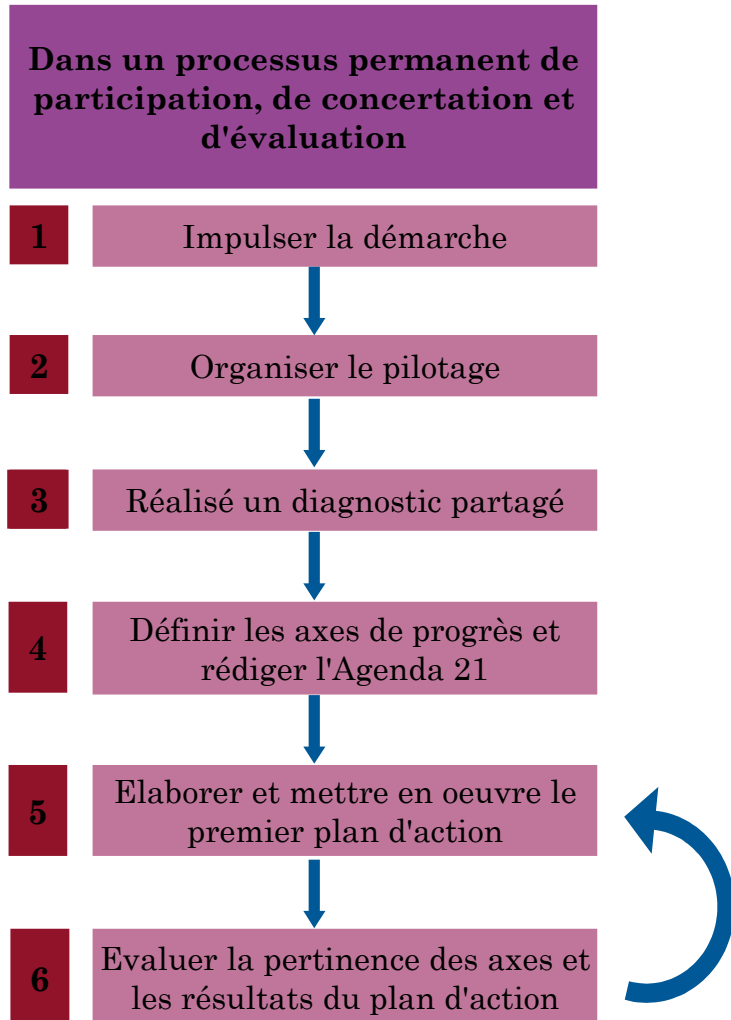
contrecarrer le fait que le module devienne optionnel.

Je ne pense pas avoir été instrumentalisée par la direction. Je pense que la direction a profité d'avoir au sein de son établissement une personne ressource en éducation à l'environnement pour lui proposer de réfléchir à ce module avec le regard d'un éducateur, pour en connaître son point de vue et ce qu'il serait possible de mettre en place.

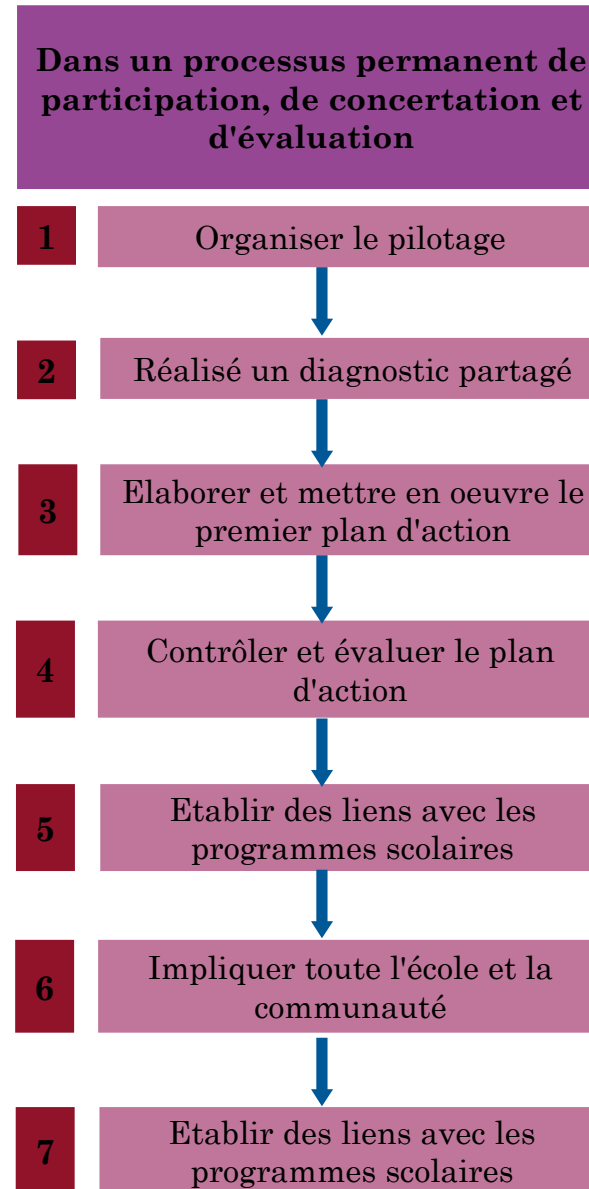
La direction est face à des contraintes budgétaires que lui impose l'État. Elle doit faire des choix.

La direction souhaite pouvoir maintenir le module environnement dans les prochaines années c'est pourquoi elle souhaitait qu'il soit repensé afin de le porter et le valoriser à sa hiérarchie.

## Agenda 21 scolaire



## Eco-école



## Un plan d'action E3D

Suite à tout ce travail réalisé, le plan d'action E3D qui pourrait être proposé s'appuie sur les plans d'actions des dispositifs agendas 21 scolaires et éco-écoles présentés en vis à vis.

Ce plan d'action présente en premier lieu le travail réalisé par la stagiaire et ce qui par la suite peut être établi.

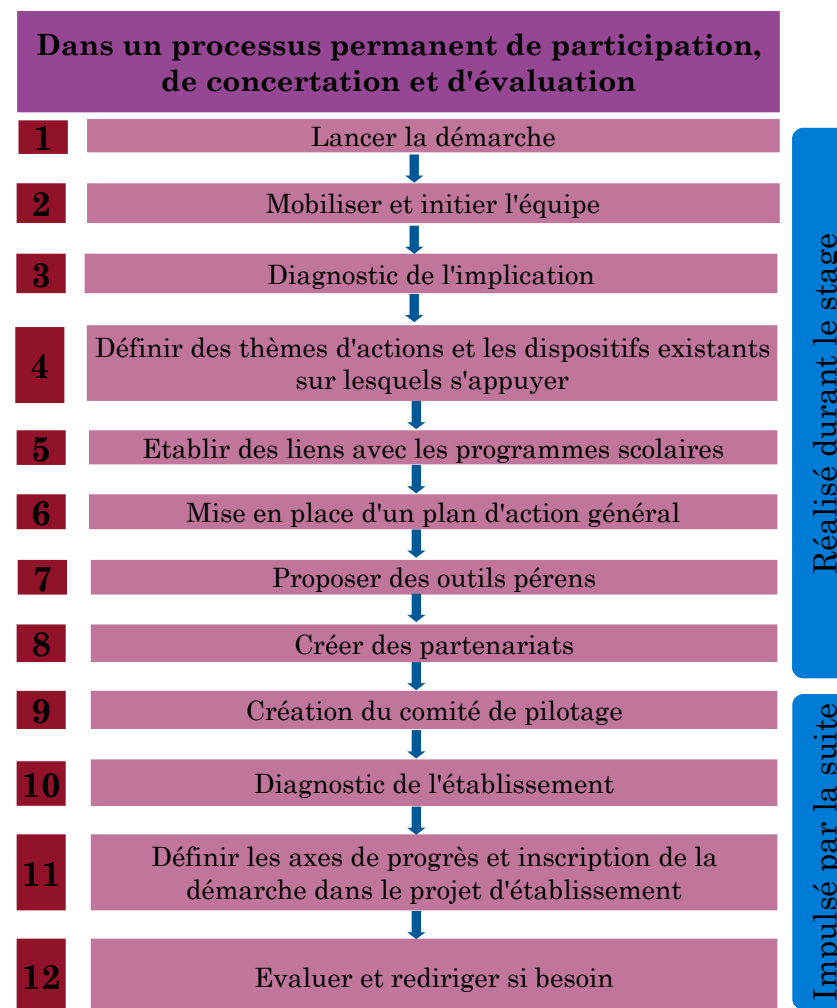
→ *Lancer la démarche / mobiliser et initier l'équipe / diagnostic de l'implication* : enquêtes et conseils pédagogiques

→ *définir des thèmes d'actions et les dispositifs existants sur lesquels s'appuyer* : module environnement, club développement durable, programmes scolaires

→ *mise en place d'un plan d'action général* : ci-contre

→ *proposer des outils pérennes (plus largement détaillés dans les actions présentées ultérieurement)* : jeux de rôle, méthodologie de projet, ressources pédagogiques, proposition pédagogique pour le module environnement

→ *créer des partenariats* : plus largement détaillés dans les actions présentées ultérieurement et en perspective en fin de rapport.

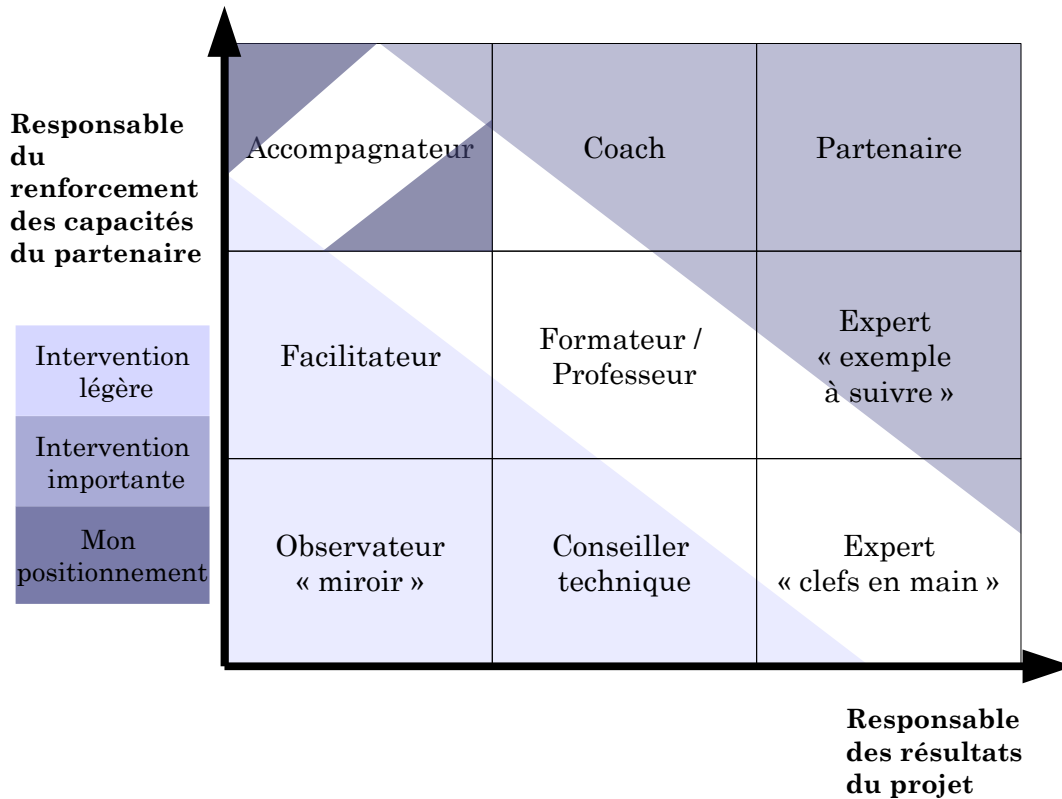




## QUATRIÈME PARTIE : Moi, Mon Stage, Mon Bilan

### Ma posture durant le stage

*Coordinatrice et accompagnatrice*



Source : la grille de rôles de Champion, KIEL & Mc Lendon consultants

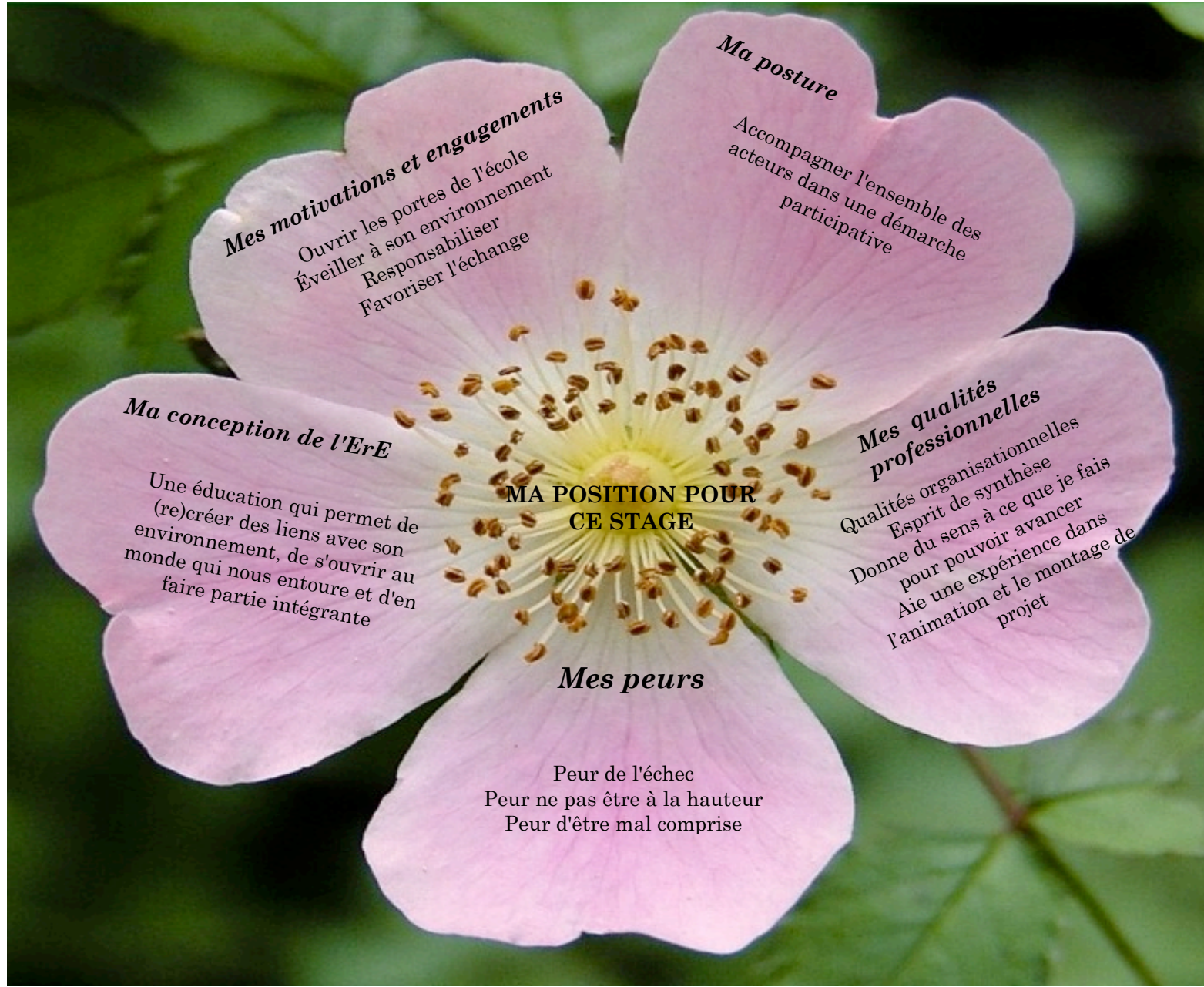
Il est important de jouer le rôle pertinent au moment approprié. Le rôle choisi à un moment donné ne doit pas nécessairement rester figé, des repositionnements peuvent être nécessaires, en fonction des domaines sur lesquels nous voulons travailler ou du moment auquel ce travail a lieu.

Lorsque que nous démarrons un projet, nous souhaitons choisir le positionnement dans lequel nous sommes soit le plus à l'aise soit nous pensons être dans le bon positionnement. Il est important d'évaluer notre posture professionnelle afin d'identifier si elle était appropriée au projet et à l'action. Au sein de cette grille, nous cherchons à déterminer le « positionnement idéal » pour l'efficacité de l'appui à porter aux partenaires (commanditaires).

Avant de se positionner il est intéressant de détailler les objectifs, les problèmes, la grille de partenariat et place de chacun dans les projets.

Je me suis alors positionnée en tant qu'accompagnatrice ou « catalyseur » mot régulièrement employé par M. Cogoluègne. Dans d'autres termes, l'accompagnateur ne fait ni parti des réactifs ni des produits mais déclenche et favorise la réaction.





**Mes motivations et engagements**

Ouvrir les portes de l'école  
Éveiller à son environnement  
Responsabiliser  
Favoriser l'échange

**Ma posture**

Accompagner l'ensemble des  
acteurs dans une démarche  
participative

**Ma conception de l'ErE**

Une éducation qui permet de  
(re)créer des liens avec son  
environnement, de s'ouvrir au  
monde qui nous entoure et d'en  
faire partie intégrante

**MA POSITION POUR  
CE STAGE**

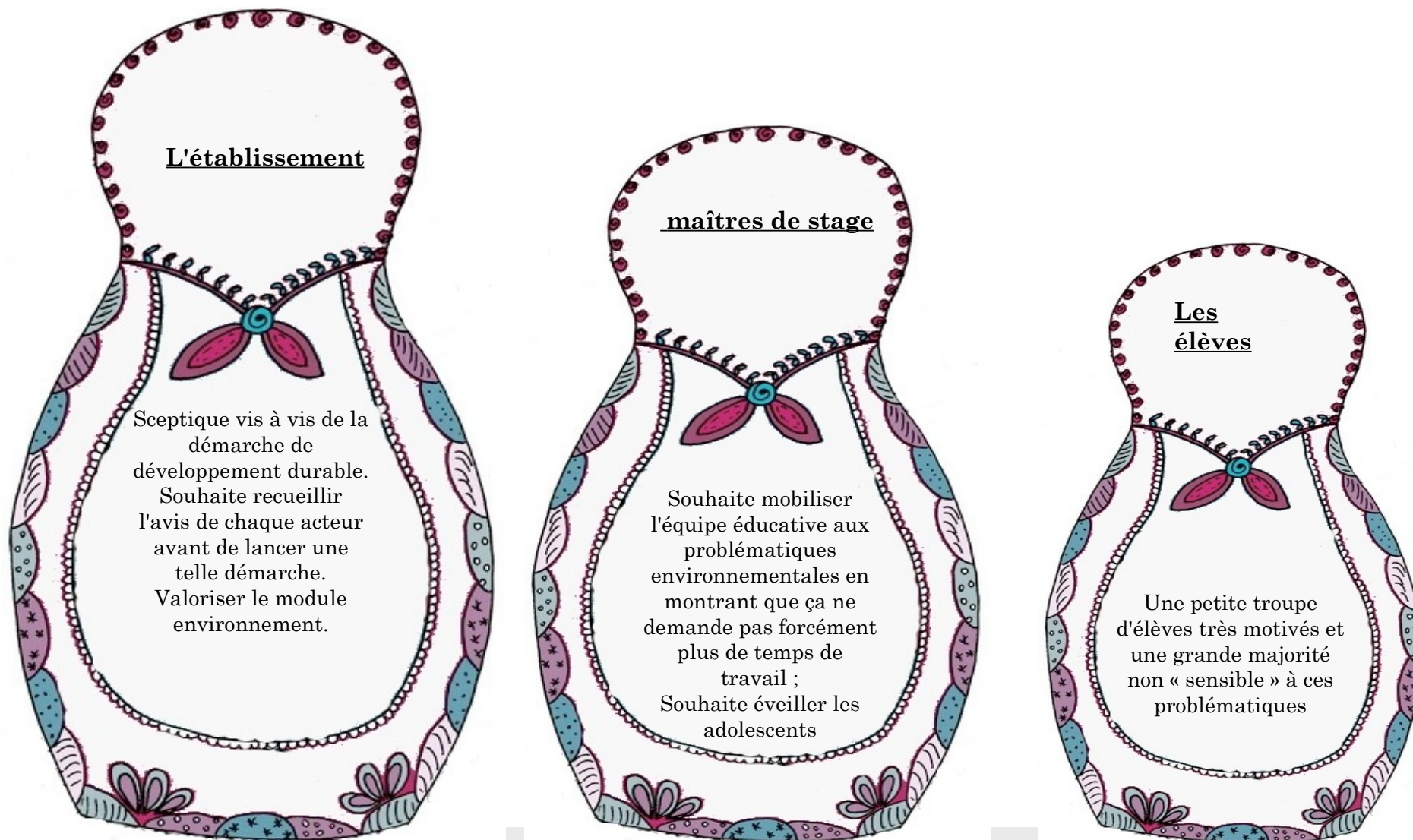
**Mes qualités  
professionnelles**

Qualités organisationnelles  
Esprit de synthèse  
Donne du sens à ce que je fais  
pour pouvoir avancer  
Aie une expérience dans  
l'animation et le montage de  
projet

**Mes peurs**

Peur de l'échec  
Peur ne pas être à la hauteur  
Peur d'être mal comprise

En début de stage, j'ai réalisé une boussole « ma position durant le stage » (en vis à vis) pour faire le point d'où j'en étais sur mes peurs et mes compétences. Ainsi qu'inscrire, les objectifs que je souhaitais développer durant les trois mois afin de garder en tête ce qui me porte, mes idéaux. Cela permet également de les confronter aux positions de l'ensemble des autres acteurs avec lesquels j'ai travaillé.





*Les logiques d'acteurs*

	<b>ACTEURS 1 : Direction</b>	<b>ACTEURS 2 : Conseil pédagogique</b>	<b>ACTEURS 3 : Les enseignants</b>	<b>ACTEURS 4 : parents d'élèves</b>	<b>ACTEURS 5 : les élèves</b>
<b>ACTEURS 1 : Direction</b>	<i>Dirige les équipes et veille au bon fonctionnement de l'offre éducative et de l'établissement</i>	Force de proposition	Pression auprès de la direction ; demandeur et initiateur de projet	Force de proposition	La direction fait appliquer les règles du collège, est présent pour être à leur écoute et les accompagner dans des projets qu'ils souhaiteraient mener
<b>ACTEURS 2 : Conseil pédagogique</b>	La direction anime le conseil pédagogique et répond aux questionnements des enseignants	<i>Conseil où participe l'ensemble des enseignants pour discuter des projets en court</i>	Les enseignants y participent et y exposent régulièrement les problèmes à régler et discutent des projets en cours	aucune influence	aucune influence
<b>ACTEURS 3 : Les enseignants</b>	Organisent l'emploi du temps des enseignants ; acte sur leurs projets ; met à disposition les moyens possibles	lieu de discussion pour les enseignants	<i>Enseignent auprès des élèves</i>	peu d'influence	peu d'influence ; les élèves peuvent être demandeurs, acteurs de leur apprentissage ou passifs
<b>ACTEURS 4 : Les parents d'élèves</b>	A l'écoute des parents d'élèves ; règlent les problèmes d'ordre disciplinaire ; les encourage à participer à la vie de l'établissement	pas d'influence	A l'écoute des parents d'élèves ; règlent les problèmes d'ordre disciplinaire ; les encouragent à participer aux projets qu'ils mènent en classe	<i>Certains sont représentants des parents d'élèves et participent à la vie de l'établissement ; passifs ou actifs</i>	peu d'influence ;
<b>ACTEURS 5 : les élèves</b>	Les élèves le conçoivent comme « un chef » qui est présent pour faire régner la discipline	pas d'influence	Enseignent auprès des élèves ; font appliquer les règles de l'établissement, proposent des projets	peu d'influence	<i>Participent au cours ; participent à des clubs ; participent à la vie du collège</i>
	<b>Force de proposition</b>	<b>Zones de pouvoir</b>		<b>Zone de « turbulences »</b>	

Les cases bicolores signifient que les interactions entre les différents acteurs peuvent être multiple.

*Exemple : Influence de la direction / le conseil pédagogique*

*La direction a une position de « pouvoir » provoquant à plusieurs reprises de tensions entre les enseignants et lui même soit « zone de turbulences ».*

Les cases grises sont les cases neutres transversales.

Pour comprendre le fonctionnement, les interactions et les logiques d'acteurs au sein de l'établissement, j'ai réalisée une matrice d'acteurs seulement en prenant en compte les parties prenantes que j'ai rencontré durant mon stage même si j'ai conscience que le CA, les équipes administrative et technique ont également un rôle important.

Je pense qu'il faut vraiment s'appuyer sur les relations « forces de propositions ». Parfois les différentes parties prenantes ressentent des relations de pouvoir mais je crois qu'il ne faut pas rester figé sur ce sentiment de hiérarchie. Bien sûr chacun à un rôle à jouer, chacun doit respecter celui des autres mais cela n'empêche pas de travailler ensemble. Ces différences de perceptions ainsi que de positions sont d'autant plus riches pour co-construire un projet.

### *Perspectives, préconisations et partenariats*

La direction était dans un premier temps sceptique à lancer l'établissement en démarche de développement durable. Elle souhaite désormais continuer la démarche en proposant un projet tuteuré l'année prochaine aux étudiants de SupAgro Florac.

Je me suis aperçue que c'était utopique de fédérer une équipe autour d'un projet commun. Je pense qu'il est nécessaire de

s'appuyer sur les personnes motivées (enseignants, élèves, parents d'élèves, gestionnaire, direction) pour mener cette démarche.

Je pense qu'il est également nécessaire de valoriser dans le prochain projet d'établissement cette volonté d'inscrire plus largement les actions d'EEDD dans les dispositifs pédagogiques et à plus long terme sur le fonctionnement de l'établissement (énergie, déchets, alimentation ...).

Le collège de Florac accueille en octobre prochain la prochaine JDE3D<sup>43</sup>, c'est un levier important pour continuer et mobiliser les équipes à cette démarche.

Le collège de Florac a la chance d'être ancré dans un territoire d'exception avec une toile d'acteurs importante. A la suite de mon stage, le collège doit maintenir les partenariats créés ou possibles d'être créés avec le PNC, SupAgro Florac ainsi que le REEL 48. Je pense que pour monter des projets cohérents et pérennes, il est constructif de s'entourer de personnes/institutions ressources.

De plus d'autres établissements de la Lozère sont en démarche de développement durable, et je crois que des échanges entre l'ensemble des établissements comme le propose la JDE3D permet de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs.

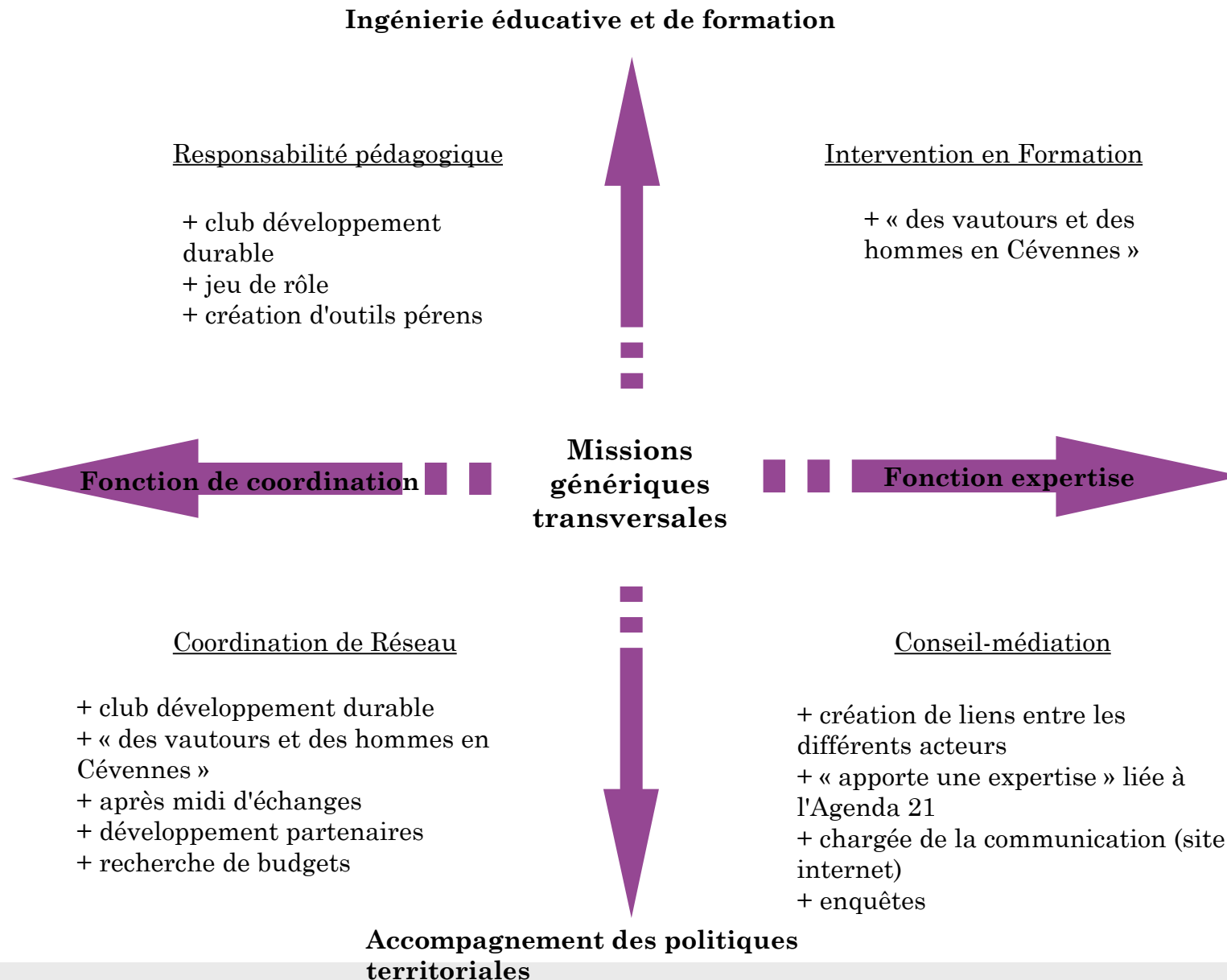
L'année est parsemée d'événements nationaux en lien avec l'EEDD, il serait envisageable au sein des dispositifs pédagogiques existants de mener des actions en lien avec ces événements.<sup>44</sup>

---

43 ANNEXE 31 : programme JDE3D 2011

44 ANNEXE 32 : événements nationaux

## Analyse des enseignements



Lors de ce stage, il a été important que mon bureau se situe au REEL 48 me permettant de rester en lien avec le monde de l'éducation à l'environnement et d'échanger avec des éducateurs. Lorsque l'on est dans l'action, on ne s'aperçoit pas forcément des compétences que l'on acquière et des savoirs. Lors du conseil pédagogique, je me suis surprise de mes capacités argumentatives et analytiques.

Durant mon stage, je pensais davantage m'intégrer au sein de l'équipe éducative et comprendre leur fonctionnement, leurs problèmes. Je me suis aperçue que l'équipe éducative ne se rend pas forcément compte des contraintes auxquelles fait face la direction et des forces qu'elle peut déployer pour maintenir un établissement en « état de marche » et vice versa. Il est je crois important que l'ensemble des parties prenantes acceptent le rôle de chacun et communiquent davantage. Je rejoins également l'équipe éducative lorsqu'elle évoque que l'éducation au sens large et notamment celle déployée au sein du module environnement ne devrait pas pâtir des « coupes » budgétaires. Il était vraiment intéressant de comprendre les différentes logiques des parties prenantes et d'appréhender la manière dont elles s'entrecroisent, s'emmêlent ou se complètent.

L'éducation à l'environnement se veut être de plus en plus présente au sein des établissements scolaires notamment via les E3D. Grâce à ce stage, j'aurais pu en comprendre leurs modes de fonctionnement et ainsi plus facilement renouveler ce type d'expériences en prenant en compte les savoirs acquis.

Pour être en confiance au sein du métier de coordinateur, il faut savoir s'organiser, être à l'écoute, être patient et ne pas hésiter à demander de l'aide. Un projet ne se monte pas seul, et je

crois que le métier de coordinateur permet d'enchevêtrer toutes les pièces (personnes, outils, ressources, matériel ...) du puzzle et de favoriser une émulsion autour du projet.

Je crois aussi qu'un coordinateur doit être l'interface entre les éducateurs et la direction. A mon sens le coordinateur est un électron libre et c'est ce qui fait sa force et lui confère un rôle d'expertise. En étant plus ou moins indépendant, il peut être force de proposition pour la direction, et il peut être personne ressource et de confiance pour les enseignants.

En fin de stage, j'ai proposé à ma maîtresse de stage d'évaluer le travail fourni durant les trois mois afin d'avoir un œil extérieur des faiblesses, atouts, compétences acquises etc.<sup>45</sup> La fiche de l'évaluation a été co-construite avec Melle Recouvreur Noémie, autre stagiaire de Hameaux Durables.

---

<sup>45</sup> ANNEXE 33 : évaluation de Marie Lion



## Conclusion

Au sein de notre formation, nous avons régulièrement abordé l'insertion de l'EEDD dans les programmes scolaires, les différentes méthodologies pédagogiques pratiquées au sein des établissements. Si j'ai choisi ce stage c'est justement pour en comprendre le fonctionnement, les tenants et les aboutissants, ainsi que les possibilités ou contraintes qu'imposent cette institution.

Même si la manière dont est abordé parfois le développement durable au sein des programmes scolaires me semblent se rapprocher du prosélytisme<sup>46</sup> ou d'une certaine idéologie<sup>47</sup>, j'ai pris conscience que l'éducation à l'environnement avait encore toute sa place au sein d'un établissement scolaire et notamment au sein de dispositifs pédagogiques évoqués tout au long de ce rapport.

Je crois important de défendre ces valeurs de l'éducation à l'environnement pour ne pas perdre de vue ses objectifs et l'importance de les maintenir.

Lancer un établissement en démarche de développement durable me semble important si cela part tout d'abord du système éducatif et de l'éveil de l'ensemble des acteurs aux problématiques liées au développement durable.

---

46 le **prosélytisme** désigne l'attitude de ceux qui cherchent à susciter des prosélytes, de nouveaux adhérents à leur « foi » ; par extension, cela désigne le zèle déployé en vue de rallier des personnes à une doctrine.

47 Une **idéologie** est, au sens large, la science d'un système d'idées imaginées. L'idéologie s'accompagne de croyances, de notions, d'opinions, de convictions et est parfois constituée en doctrine.

Il est important de les valoriser à l'extérieur via la presse, le projet d'établissement, le site internet et autres supports médiatiques pour communiquer sur les actions du collègue.

Je pense nécessaire de s'appuyer sur les personnes ressources et motivées pour lancer un projet en espérant ainsi mobiliser petit à petit le reste de l'établissement.

Le Conseil Général 48 souhaite 100% des établissements scolaire en « éco-école », mais l'important n'est il pas la mise en place d'action d'EEDD ?

Comment peut on exiger des établissements qu'ils s'impliquent dans de telle démarche, en gardant en tête que s'est coûteux en temps et en argent, sans pour autant proposer les moyens techniques et financiers nécessaires à leur réalisation ?

Les contraintes budgétaires entre en ligne de compte lorsqu'on souhaite lancer des démarches innovantes. Je pense que les établissements devraient avoir les moyens de mettre en oeuvre de telles démarches, et que l'éducation au sein large, comme à l'environnement, doit être un axe prioritaire qui ne doit pas pâtir des "coupes" budgétaires.

Je conclurais ce stage en affirmant que l'éducation à l'environnement doit avoir sa place au sein d'un établissement scolaire et qu'il est possible de la développer au sein des dispositifs pédagogiques existants. Favoriser ces actions via ces dispositifs permettront de lancer par la suite en temps voulu une réflexion et une dynamique beaucoup plus large sur l'établissement et toutes les autres problématiques qu'aborde le développement durable.

# Bibliographie

## Sites internet consultés

Carnet de bord,

<http://pedagogie.acmontpellier.fr/Actions/ppcp/carnbord.html>

Fiche d'évaluation des compétences,

<http://pedagogie.acmontpellier.fr/Actions/ppcp/fichcomp.html>

Fiche d'évaluation du projet,

<http://pedagogie.acmontpellier.fr/Actions/ppcp/ficheval.html>

Fiche de suivi,

<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/Actions/ppcp/fichsuiv.html>

Fiche des Compétences transversales, <http://pedagogie.ac-montpellier.fr/Actions/ppcp/fichcomt.html>

Plus d'arbres, plus de vie ! | Le site de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! », <http://www.plusdarbres-plusdevie.org/>

Capcanal - Case doc - A contre-voie : Philippe Meirieu, éducateur,

<http://capcanal.com/video.php?rubrique=5&emission=5&key=c4qZvbnCnv>

Franc-parler - Parcours : La pédagogie de projet : pourquoi ? comment ?,

[http://www.francparler.org/dossiers/projets\\_introduction.htm](http://www.francparler.org/dossiers/projets_introduction.htm)

Accueil | Réseau Ecole et Nature, <http://reseauecoleetnature.org/>

Accueil du site ifree.asso.fr, <http://www.ifree.asso.fr/papyrus.php>

Action 21, <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>

Agenda 21 : sommaire Chapitre 28,

[http://wwwv1.agora21.org/rio92/A21\\_html/A21menu/A21menu28.html](http://wwwv1.agora21.org/rio92/A21_html/A21menu/A21menu28.html)

Comité 21 – Agenda 21 scolaire,

<http://lewebpedagogique.com/comite21-agenda21scolaire/>

Eco-Ecole, l'éducation à l'environnement dans les établissements scolaires – Accueil, <http://www.eco-ecole.org/>

EDD : les textes - Pôle national de compétence EDD,

<http://crdp.ac-amiens.fr/textesofficielsedd/>

Le développement durable en Isère - Plan d'action du Conseil Général de l'Isère, <http://www.isere-agenda21.fr/>

Les Ekoacteurs, Accompagner les actions d'EEDD en Rhône-Alpes,

<http://www.les-ekoacteurs.org/>

Lycée 21 de la région languedoc-Roussillon - CDDP de la lozere,

<http://artsetculture48.net/spip/Lycee-21-de-la-region-languedoc.html>

Plan d'action de Lisbonne: de la Charte à la pratique,

<http://wwwv1.agora21.org/lisbonne/index.html>

ReseauEcorce:PagePrincipale,

<http://ecorce.educ-envir.org/wikini/ecorce/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Collège - Présentation - ÉduSCOL,  
<http://eduscol.education.fr/cid46758/college-presentation.html>

EDUCASOL - Plate-Forme Française d'Education Au Développement et à la Solidarité Internationale,  
<http://www.educasol.org/>

### **Ouvrages**

***Sont recensés les ouvrages qui ont été utiles à ma réflexion, au montage de mes projets et du rapport de stage.***

Lucotte Christiane, 2007, *Le développement durable, pourquoi ? : Fichiers pluridisciplinaires d'exploitation pédagogique au cycle 3*, CRDP du Centre.

Paba Jean-François, 2007, *SVT Activités pour la sixième : Mise en oeuvre du nouveau programme*, CRDP Aix-Marseille.

Renaud Gilbert, 2008, *Un par cours, tous en classe*, Dijon :, Éducagri [éd., distrib.],.

Cheriki-Nort Juliette, 2010, *Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie*, [Barret-sur-Méouge], Yves Michel.

Réseau Ecole et nature, Montpellier., 1996, *La pédagogie de projet : outil d'éducation à l'environnement*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, L'Harmattan.

Vidal Michel, 2000, *Éducation à l'environnement : guide des pratiques pédagogiques en Europe*, Dijon, Éducagri éd.

*La modélisation d'accompagnement : une démarche participative en appui au développement durable*, 2010, Versailles, Quae.

Sacquet Anne-Marie et Comité français pour l'environnement et le développement durable., 2006, *De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable : guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire*,

Guizard Philippe, 2011, *Les développements durables*, CRDP Languedoc-Roussillon.

Stevenson Robert Louis, 1993, *Voyage avec un ane dans les Cévennes*, Flammarion.

### **Ressources pédagogiques**

***Sont recensés les ouvrages sur lesquels les enseignants et l'établissement peuvent s'appuyer.***

Azorin Jean-Christophe, Colin Nathalie, Cain Anne Le et Ribard Charlotte, 2005, *A table tout le monde ! : Alimentation, culture et santé du CE2 à la 5e*, CRDP Languedoc-Roussillon.

Caperan Patrick et Urena Laurette, 2009, *50 activités pour une éducation au développement durable aux cycles 1 et 2*, CRDP Midi-Pyrénées.

Chanet Bruno et Lusignan François, 2010, *Classer les animaux au quotidien du cycle 2 à la 6e*, 2<sup>e</sup> éd. CRDP de Bretagne.

Chardonnet Christophe, 2010, *50 activités pour éduquer à la nutrition*, CRDP Midi-Pyrénées.

Collard Eric, 2007, *La physique au quotidien : Petit traité à l'usage des enfants curieux*, CRDP d'Auvergne.

Denhez Frédéric, 2009, *Atlas du changement climatique : Du global au local : changer les comportements*, 3<sup>e</sup> éd. Editions Autrement.

Grèzes-Rueff François, 2010, *Ville école intégration diversité Question climat scolaire*, scenrén.

Guibert Françoise de et Sanvoisin Eric, 2002, *A nous la terre ? : L'Environnement et l'Homme*, Autrement Jeunesse.

Perez Mélanie et Lamour Sandrine, 2010, *MON PETIT MANUEL : DEVELOPPEMENT DURABLE*, Auzou.

Scheromm Pascale et Leclerc Marie-Claude, 2008, *L'eau, une ressource durable ?*, CRDP Languedoc-Roussillon.

Van Waerebehe Denis, 2009, *Especies d'espèces*, Lej.

Veyret Yvette et Jalta Jacqueline, 2010, *Développements durables : Tous les enjeux en 12 leçons*, Editions Autrement.

Veyret Yvette, Arnould Paul et Collectif, 2008, *Atlas des développements durables : Un monde inégalitaire, des expériences novatrices, des outils pour l'avenir*, Editions Autrement.

Jonnaert P., Vander Borght C., Defise R., Debeurme G., et al., 1999, *Créer des conditions d'apprentissage: Un cadre de référence socioconstructiviste pour une formation didactique des enseignants*, De Boeck Université.

# RÉSUMÉ

L'expérience dont il est question dans ce rapport s'est déroulée dans le cadre d'un stage de trois mois d'avril à Juin 2011. Il intervient en fin de formation de la licence professionnelle CEEDDR (Coordination de Projet en Education à l'Environnement, au Développement Durable et en Réseau) à SupAgro Florac. Il s'est tenu au sein du collège public « les Trois Vallées » à Florac, ville de Lozère (48).

Les missions confiées ont été étroitement liées avec la problématique suivante :  
**« Comment et pourquoi les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur les dispositifs pédagogiques existants pour lancer une réflexion et une dynamique autour d'actions d'éducation à l'environnement et des établissements en démarche de développement durable ? »**

Pour y répondre, les différentes actions réalisées ont été l'accompagnement du club développement durable, la revalorisation du module environnement, la coordination d'un après-midi d'échanges et de jeux avec les CM2 et les 6èmes, la coordination d'une journée « des Vautours et des Hommes dans les Cévennes » pour les classes de 5ème, et un diagnostic des besoins, idées et envies des différents acteurs de l'établissement.





*Étudiante en licence professionnelle  
CEEDDR 2010 - 2011*



Université Paul-Valéry  
Montpellier III



Montpellier  
SupAgro



Florac  
SupAgro





## *Table des annexes*

- 1 : Statuts et composition du Conseil d'Administration de Hameaux Durables
- 2 : Projet d'établissement du collège « les Trois Vallées » 2009-2013
- 3 : Annuaire et liste des adhérents du REEL 48
- 4 : Inventaire du matériels pédagogiques du REEL 48
- 5 : Agenda 21 guide
- 6 : Circulaires et rapport de l'éducation nationale
- 7 : Dossier de subvention CEEL
- 8 : Organigrammes du stage de février à juin 2001
- 9 : Journal de bord de la stagiaire
- 10 : Répertoire des contacts du stage
- 11 : Bilan de stage du 11 mars 2011
- 12 : Enquêtes E3D et notes aux enseignants du collège
- 13 : Résultats des enquêtes E3D
- 14 : Enquêtes et résultats E3D élèves
- 15 : Insertion de l'EDD dans les programmes scolaires
- 16 : Comptes rendus des réunions du Club Développement Durable
- 17 : Rapport du club développement durable pour le gestionnaire, M.Nourry
- 18 : Exposition du club DD
- 19 : Extraits du site internet du collège (module environnement et club DD)
- 20 : Fiche de séance « des Vautours et des Hommes »
- 21 : Livret pédagogique de la sortie
- 22 : Evaluation de la sortie élève
- 23 : Lettre aux parents d'élèves
- 24 : Enquête sur le module environnement auprès des élèves
- 25 : Fiche de séance de l'après midi d'échanges et de jeux
- 26 : Fiche des ateliers de l'après midi
- 27 : Notes aux parents d'élèves de CM2 et de 6ème
- 28 : Evaluations CM2, 6ème, enseignants et animateurs
- 29 : Proposition de formation « pédagogie de projet » par SupAgro Florac
- 30 : Partenaires techniques et financiers
- 31 : Programme 2010 de la JDE3D
- 32 : Événements EEDD nationaux
- 33 : Evaluation maître de stage sur les trois mois

# ANNEXE

1

Statuts de Hameaux durables en Cévennes  
Composition de son Conseil d'Administration



## **Composition du Conseil d'Administration, suite à l'AG du 19 mai 2010**

Kristina Wagner, retraitée, future habitante

Georges le Bris, retraité

Kisito Cendrier, cartographe, futur habitant

tous trois co-présidents de l'association ;

ainsi que de :

Michèle Manoa ou Floriane Rouge, représentantes de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons

Aymone Nicolas, éducatrice à l'environnement, future habitante

Ferréol Coërchon, Conseiller habitat énergie

Henri Couderc, maire de Saint Julien d'Arpaon

Corinne Sauvion, représentante de l'association Quoi de 9 ?

Nathalie Crépin, architecte

Orane Bischoff, formatrice, future habitante

Hélène Bouchard-Seguin, Architecte

# **Statuts de l'Association loi 1901**

## **HAMEAUX DURABLES EN CEVENNES**

le 13 avril 2006

### **Article 1**

#### **Dénomination :**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour **dénomination** « Hameaux durables en Cévennes ».

### **Article 2**

#### **Objet :**

L'Association a pour but de contribuer à la réalisation de hameaux durables.

### **Article 3**

#### **Moyens :**

Pour la réalisation de son but, l'Association organise, anime ou accompagne :

- L'inventaire des pratiques et des attentes sur l'habitat en zone rurale dépeuplée
- La construction d'un hameau durable en Cévennes dans des conditions permettant la reproductibilité
- La création et l'animation d'un lieu ressource au sein du hameau durable
- L'ouverture du lieu ressource à toute personne intéressée (artisans, habitants, élus...)
- Des échanges de pratiques
- Des voyages d'études, des co-formations et des découvertes actives
- Des commissions de travail : recherches - actions, fiches pratiques, protocoles d'expérimentation, mutualisation des outils et des pratiques
- Des concertations avec les administrations compétentes
- La recherche de moyens financiers permettant les actions de ce réseau
- et toutes actions en rapport avec les buts de l'Association

### **Article 4**

#### **Siège :**

Le siège de l'Association est fixé en mairie de St Julien d'Arpaon 48400 St Julien d'Arpaon. Il pourra être transféré, en tout autre lieu, par simple décision du Conseil d'Administration.

### **Article 5 :**

#### **Durée :**

La durée de l'Association est illimitée.

### **Article 6**

#### **Composition :**

L'Association se compose de **Membres Adhérents actifs et de Membres adhérents sympathisants.**

Sont membres Adhérents actifs, les personnes physiques ou morales qui contribuent activement à la réalisation des objectifs de l'Association et sont à jour de leur cotisation ; elles ont voix délibérative à l'Assemblée Générale ; pour être membre Adhérent actif il faut être agréé par le Conseil d'Administration.

Sont membres Adhérents sympathisants, les personnes physiques, à jour de leur cotisation, souhaitant soutenir le projet sans pour autant participer aux actions de l'association.

Toute demande d'adhésion d'une personne morale doit être formulée au moyen d'une délibération motivée de son conseil d'administration, désignant la personne physique et son suppléant chargés de la représenter au sein de l'Association « Hameaux durables en Cévennes ».

Les instances de décisions de l'association peuvent s'adjoindre, selon ses besoins, les services de toute « personne ressource » utile à ses objectifs sous quelque forme que ce soit.

### **Article 7**

#### **Admission**

L'admission de nouveaux membres actifs est prononcée par le Conseil d'Administration qui statue au moins une fois par an sur les demandes d'adhésion présentées. L'admission implique l'adhésion aux présents statuts. La décision du Conseil d'Administration n'a pas à être motivée.

**Radiations et démissions :** La qualité de membre adhérent se perd par le décès, la démission ou la radiation. La radiation est prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave ; l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

### **Article 8**

#### **Cotisation :**

Le montant des cotisations est fixé chaque année par le Conseil d'Administration et payable annuellement par tous les membres de l'association.

### **Article 9**

#### **Ressources :**

Les ressources de l'Association sont :

- a) Le montant des cotisations de ses membres
- b) Le produit de ses activités
- c) Les dons
- d) Les subventions publiques ou privées.
- e) et toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires

### **Article 10**

#### **L'Assemblée Générale :**

L'Assemblée Générale comprend tous les membres à jour de leurs cotisations et est ouverte à toute personne intéressée par l'objet de l'association.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois par an sur convocation du conseil d'administration, adressée au moins un mois à l'avance (par courrier électronique avec accusé de réception ou par courrier postal sur demande). L'ordre du jour, fixé par le Conseil d'Administration, est joint à la convocation.

L'Assemblée Générale délibère sur le rapport moral et le compte-rendu financier de l'exercice précédent. Elle approuve le budget prévisionnel et le montant des cotisations préalablement fixé par le conseil d'administration.

Chaque membre actif (personne morale, personne physique) a une voix délibérative. Aux Assemblées Générales Ordinaire ou Extraordinaire, 2 pouvoirs maximums par membre présent sont autorisés à l'exception des pouvoirs non nominatifs qui seront répartis parmi les membres du conseil d'administration.

Une Assemblée Générale Extraordinaire peut-être réunie sur convocation du bureau, soit sur décision du Conseil d'Administration, soit sur la demande d'au moins la moitié des membres actifs.

L'Assemblée Générale Ordinaire délibère à la majorité absolue des voix exprimées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère à la majorité absolue des voix exprimées.

L'Assemblée Générale remplace par une élection les membres du Conseil d'Administration sortants.

### **Article 11**

#### **Conseil d'Administration :**

L'Assemblée Générale élit un Conseil d'Administration constitué de 6 à 12 membres à jour de leur cotisation. Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans. La composition du conseil est renouvelée par tiers, chaque année. Le renouvellement des deux premiers tiers se fait par tirage au sort, lors du Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale constitutive. Les membres sortants sont rééligibles.

### **Article 12**

#### **Rôle et réunions du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunit au moins deux fois par an, sur convocation des co-présidents ou à la demande d'au moins un quart de ses membres. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale, dans les limites des buts de l'association et des résolutions prises en Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association.

- Il élit le bureau parmi ses membres.
- Il établit le règlement intérieur qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.
- Il délibère sur la mise en oeuvre du programme d'actions de l'association.
- Il prépare le budget.
- Il régit le budget et détermine l'emploi des fonds.
- Il propose les modifications des statuts.

### **Article 13**

#### **Bureau :**

Le Conseil d'Administration élit, tous les deux ans, parmi ses membres, un bureau composé de 3 personnes au moins. Ce bureau gère la vie courante de l'Association de manière collégiale et est ainsi composé de co-présidents(tes). L'un des co-président(e)s sera désigné par le Bureau en cas de nécessité pour représenter l'Association dans certains actes de la vie civile. Chacun des co-présidents(tes) pourra être amené à être ce représentant.

### **Article 16**

#### **Règlement intérieur :**

Le Conseil d'Administration rédigera et approuvera le texte d'un règlement intérieur qui déterminera les détails d'exécution des présents statuts.

Ce règlement intérieur sera l'élément structurant de l'écohomeau en construction et de son lieu-ressource.

### **Article 17**

#### **Dissolution :**

L'Assemblée Générale, appelée à se prononcer pour la dissolution de l'Association devra comprendre au moins la moitié plus un des membres Actifs à la séance ; si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle. Elle peut alors délibérer quel que soit le nombre des membres présents. La décision de dissolution est prise à la majorité des deux tiers des membres présents. Le vote par procuration n'est pas autorisé. Les fonds restant en caisse seront versés conformément à la loi.

Le Conseil d'Administration remplira les formalités de déclaration et de publication prescrites par la loi.

Fait à St Laurent de Trèves, le 13 avril 2006



# ANNEXE

## 2

Projet d'établissement du collège public de  
Florac « les Trois Vallées » 2009-2013

## DIAGNOSTIC\* DU COLLEGE DES TROIS VALLEES (établi en avril 2009)

\* Les données statistiques sont regroupées dans l'annexe 1. La liste des sigles utilisés est répertoriée page 5

Situé à Florac, dans le sud du département de la Lozère, le collège des Trois Vallées a accueilli en septembre dernier 206 élèves répartis en 9 divisions (deux 6<sup>ème</sup>, trois 5<sup>ème</sup>, deux 4<sup>ème</sup> et deux 3<sup>ème</sup>).

L'établissement propose l'anglais en LV1, l'espagnol en LV2, le latin en option dès la 5<sup>ème</sup> et, en 3<sup>ème</sup>, l'option "découverte professionnelle 3 heures". Un module "environnement" fonctionne en 6<sup>ème</sup> offrant aux élèves chaque semaine 2 heures d'activités de pleine nature et de découverte du milieu local.

Ce diagnostic s'articulera autour de 3 parties. Une présentation générale du Collège (I) et l'analyse des données statistiques (II) permettront d'établir un bilan (III).

### I. PRESENTATION GENERALE DU COLLEGE :

#### I.1. Une situation géographique privilégiée :

Florac, petite sous-préfecture de Lozère de 2000 habitants, est un important centre administratif (écoles, collège, Parc National des Cévennes, compagnie et brigade de gendarmerie, poste, trésor public, pompiers, Supagro, CFPPA...) et touristique (saisonnier). Le tissu industriel est quasi inexistant (la seule entreprise importante est l'usine d'embouteillage de Quezac située non loin de Florac).

Située au cœur du Parc National des Cévennes, au carrefour de 3 massifs montagneux et de 3 vallées, Florac accueille de nombreux touristes l'été attirés par un environnement naturel de très grande qualité notamment du point de vue géologique. Sa population est multipliée par cinq en juillet août. Une nature riche, à la faune et à la flore bien préservées, permet la pratique de nombreuses activités de plein air (randonnée, canoë, kayak, escalade, spéléologie, VTT...) dans des sites exceptionnels.

#### I.2. Un environnement socio culturel favorable :

Florac dispose de nombreuses structures sportives et culturelles :

- Gymnase, stade, terrains de tennis, mur d'escalade, nombreux clubs sportifs, base de loisirs,
- Complexe culturel de la "Genette verte", salle des fêtes, foyer rural, bibliothèque municipale, comité de jumelage, nombreuses associations culturelles,
- Centre d'Accueil des Cévennes (hébergement individuel ou de groupes),
- Supagro (anciennement Centre d'Expérimentation Pédagogique), centre relevant du Ministère de l'Agriculture chargé de promouvoir des actions de formation en direction des gestionnaires d'espaces naturels et autres acteurs de terrain,
- CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles)
- Siège du Parc National des Cévennes.

#### I.3. Un secteur de recrutement étendu :

Les élèves sont originaires de 24 communes d'où l'importance du transport scolaire et la nécessité d'un Internat.

Fin octobre 2008, tous les élèves résidaient en Lozère sauf une (Alès dans le Gard). Nombre par commune (= ou > à 5 élèves) : Florac (65), Ispagnac (36), le Pont de Monvert (15), Cocures(14), Bedoues (12), Barre des Cévennes (10), St Laurent de Trèves (9), Fraissinet de Lozère (8), La Salle Prunet (7), Quezac (6), St Julien d'Arpaon (5).

125 élèves sur 208 utilisaient les transports scolaires soit 60,1 % (détail des lignes : 40 Ispagnac / Florac + 18 Barre des Cévennes / Pompidou / Florac + 25 Pont de Monvert / Florac + 15 Cassagnas + 6 Vebron / Florac + 19 Bedoues / Cocures / Les Bondons + 2 Causse / Mativet / Florac). Le temps de transport est au maximum de 40 minutes par trajet.

A la différence d'autres collèges du sud du département, tous les élèves sont lozériens (sauf une). En raison de l'absence de moyens de transports collectifs entre le Gard ou l'Hérault et Florac, il est très difficile pour les familles vivant dans ces départements d'inscrire leurs enfants au collège.

#### I.4. Un cadre de vie et de travail agréable pour les élèves et les personnels :

Le collège a été construit il y a 50 ans. Les bâtiments ont été rénovés en 1993 et les espaces extérieurs en 2003. Les locaux sont fonctionnels, respectés et bien entretenus grâce aux personnels TOS. Les élèves et les personnels travaillent dans de bonnes conditions : des salles spécialisées ou banalisées en nombre suffisant, un CDI agréable, une grande salle de réunion, une cuisine bien équipée, un restaurant scolaire accueillant, un bel internat de 30 places, des équipements sportifs variés dans le collège ou à proximité immédiate.

Le problème majeur reste celui du chauffage qui se révèle très coûteux malgré la mise en place fin 2008 d'un nouveau système informatisé de régulation car les bâtiments sont mal isolés et les installations techniques vieillissantes.

La rénovation datant de plus de 15 ans, des chantiers sont en cours notamment de peinture. Après l'internat refait en 2008, seront concernés dans les prochains mois les salles de cours, les couloirs et les préaux. Les toilettes pour garçons situées au premier étage vont être rénovées d'ici à juin 2009.

L'équipement informatique notamment pédagogique a été en grande partie renouvelé grâce aux investissements de la collectivité de rattachement. Désormais, le collège dispose de moyens satisfaisants dans ce domaine notamment une salle informatique générale et un CDI avec 4 postes reliés à Internet. De plus, le Conseil Général prévoit à court terme le câblage des salles non reliées encore, la mise en place d'équipements de visioconférence relié au système RENATER, une dotation de "clients légers" et de clés USB pour les élèves (lire le III.3.)



### **I.5. Des personnels en nombre suffisant et en majorité stables :**

Les personnels du collège sont dans leur majorité stables et attachés à l'établissement. Toutefois, en l'espace de 3 ans, suite à quelques départs à la retraite et des mutations, une partie de l'équipe a été renouvelée.

#### **→ Le corps professoral :**

Le corps professoral au 2/3 féminin se compose de 19 enseignants dont 18 titulaires (1 agrégé, 17 certifiés et assimilés, 1 PEGC) et un contractuel. Trois professeurs sont "à cheval" sur deux établissements et un sur trois. Toutes les catégories d'âge sont représentées. Les 30-39 ans sont majoritaires (environ 50 %) suivis des 40-49 ans (environ 25 %). L'ancienneté dans l'établissement montre un renouvellement important depuis 3 ans (en 2007-2008 : 44,4 % "2 ans ou moins" ; 27,8 % "entre 3 et 7 ans" ; 27,8 % "8 ans ou plus").

#### **→ Les personnels administratifs, techniques, d'entretien, de restauration, de santé et sociaux :**

Les personnels anciennement ATOSS sont au nombre de 12 : 1 gestionnaire, 2 secrétaires dont 1 à mi temps, 1 infirmière scolaire (à 70 %), 8 Adjoints Techniques Territoriaux relevant du Conseil Général (7 titulaires et 1 contractuel). L'assistante sociale basée au collège est très présente même si elle intervient aussi dans cinq autres établissements.

#### **→ La Vie Scolaire :**

9 personnes : 1 Conseillère Principale d'Education, 1 maîtresse d'internat (50 %), 5 assistants d'éducation (1 à 80 %, 1 à 70 % et 3 à 50 %), 2 emplois de vie scolaire (CAE).

## **II. ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES : tous les chiffres sont répertoriés dans l'annexe 1**

### **II.1. Des effectifs stables depuis 2005 :**

Après une baisse importante de 1999 à 2002, les effectifs du collège se sont stabilisés depuis la rentrée 2005 autour de 200-206 élèves.

### **II.2. Quelques caractéristiques de la population scolaire :**

→ **Sur 208 élèves (octobre 2008) : 110 filles (52,8 %) et 98 garçons (47,1 %).** Cette "sur représentation" féminine est une caractéristique spécifique de l'établissement par rapport aux moyennes départementale et académique.

→ **Le régime des élèves :** 21 internes soit 10,2 %, 146 demi pensionnaires soit 70,8 % et 39 externes soit 18,9 %. Depuis 4 années, le nombre d'internes a diminué passant de 27 à 21. En raison de l'existence d'un réseau développé de transports scolaires, les familles les plus éloignées font de plus en plus souvent le choix de la demi-pension.

→ **La répartition des élèves par catégories socio professionnelles des parents** montre toujours - même si les écarts se réduisent - une différence sensible par rapport à la moyenne lozérienne avec une "sur représentation" des catégories moyennes (près de la 1/2) et une "sous représentation" des catégories favorisées (1/4). La part des catégories défavorisées se situe entre 1/4 et 1/3.

→ **Le nombre d'élèves boursiers : 60 soit 28,8 %** (24 au Taux 1, 14 au Taux 2 et 22 au Taux 3 ; les taux indiquent le niveau d'aide pour l'élève, le taux 3 étant le plus élevé)

→ **Elèves handicapés :** chaque année, compte tenu de leurs problèmes de santé, plusieurs élèves bénéficient d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou, plus rarement, d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). En 2008-2009, cinq élèves ont bénéficié de PAI et un autre d'un PPS.

### **II.3. "Etat" des élèves à leur arrivée au collège :**

→ **Age des élèves inscrits en 6<sup>ème</sup> :** la grande majorité des élèves arrivant en 6<sup>ème</sup> n'ont pas de retard. Le collège se situe dans la moyenne départementale.

→ **Résultats de l'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup> :** les élèves arrivant au collège réussissent davantage en Maths qu'en Français. Une constante depuis 2004, les résultats sont légèrement inférieurs à la moyenne départementale.

### **II.4. Déroulement de la scolarité au collège :**

→ **Description de la population des classes du collège, selon le retard et le redoublement, et selon le niveau :**

*\* Un élève est considéré en retard quand il a au moins 2 ans de plus que l'âge "normal". Le % des doublants est égal au nombre d'élèves qui doublent une classe à la rentrée scolaire considérée, rapporté à l'ensemble des élèves inscrits dans cette classe à la même rentrée. Attention, le % de doublants est différent du taux de redoublement qui se calcule par rapport au nombre d'élèves qui étaient inscrits dans cette même classe l'année précédente.*

Les pourcentages de doublants et de retards sont très variables selon les années et les niveaux. Ils sont globalement inférieurs à la moyenne académique sur la période 2005-2007 et similaires en 2008.

Les taux de redoublements sont très variables selon les années et les niveaux. Compte tenu du faible nombre d'élèves par niveau, les % sont à utiliser avec prudence. Il est important de noter également que, depuis 2006, aucune demande d'appel n'a été formulée ce qui montre la qualité du dialogue entre les familles et l'équipe du collège.



→ **Les résultats aux examens sont excellents :**

- ❑ **Diplôme National du Brevet (DNB) :** le taux de réussite se situe entre 81 et 100 % depuis 8 ans. Ces chiffres se situent dans la moyenne lozérienne, une des plus élevées de France. Il est à noter également que le pourcentage d'élèves obtenant une mention est très important.
- ❑ **Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) :** 100 % de réussite en 2008 aux niveaux I (5<sup>ème</sup>) et II (3<sup>ème</sup>).
- ❑ **Brevet Informatique Internet (B2i) :** tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ont obtenu le diplôme en 2008 sauf 1 soit 97,4 % de réussite. Le B2i se prépare tout au long de la scolarité en collège avec pour support le logiciel GIBII. Le B2i est nécessaire pour l'obtention du DNB.
- ❑ **Niveau A2 (maîtrise du palier 1 d'une des langues vivantes étrangères enseignées en collège qui correspond à 2 ans d'études) :** tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ont obtenu le niveau A2 en 2008 sauf 1 soit 97,4 % (ils avaient le choix entre l'anglais et l'espagnol). Réussir le "niveau A2" est une des conditions requises pour l'obtention du DNB.

**II.5. Bilan de l'orientation des élèves :**

→ **Taux d'accès au niveau supérieur :**

Les taux d'accès de 6<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> et d'accès à une seconde GT ou Professionnelle sont en baisse sensible en 2007-2008 et se situent nettement sous la moyenne académique. Un facteur d'explication : plusieurs élèves ont fait le choix de s'inscrire dans un autre établissement pour suivre une 3<sup>ème</sup> avec module "découverte professionnelle 6 heures". L'examen détaillé de l'orientation en seconde montre que le collège qui orientait beaucoup d'élèves vers les sections professionnelles en 2005-2006 et 2006-2007 tend à se rapprocher de la moyenne académique.

→ **L'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> :**

Le % d'élèves s'orientant vers la voie professionnelle est le plus souvent supérieur à la moyenne départementale.

La baisse du nombre d'élèves s'orientant vers une seconde GT en 2008 s'explique en partie par l'apparition du Bac Pro 3 ans. Au-delà de l'aspect quantitatif, il est important de noter que, depuis plusieurs années, tous les élèves ayant demandé une orientation vers la voie professionnelle ont obtenu satisfaction sur l'un de leurs 3 vœux, le plus généralement le premier.

Le taux de redoublement en 3<sup>ème</sup>, toujours proche de la moyenne départementale, est en baisse sensible depuis 2004.

→ **Devenir des élèves issus du collège en fin de 2<sup>ème</sup> GT :**

A l'issue d'une seconde Générale ou Technologique, les élèves originaires du collège s'orientent en priorité vers des sections "généralistes" notamment les sections ES (15 % en moyenne) et surtout S (passage de 15 % à plus de 40 %). La voie L intéresse en moyenne 10 % des élèves. Par contre, les sections "technologiques" semblent peu attractives.

Le taux de redoublement à l'issue d'une seconde GT a fortement baissé les deux dernières années. Il se situe désormais en dessous de la moyenne académique mais reste nettement plus élevé que la moyenne départementale.

Les réorientations vers un BEP ou un CAP sont en augmentation.

→ **Devenir des élèves issus du collège en fin de 2<sup>ème</sup> professionnelle ou fin de 1<sup>ère</sup> année de CAP 2 ans :**

Les élèves originaires du collège réussissent très bien en 1<sup>ère</sup> année de BEP ou CAP 2 ans. Le taux de passage en 2<sup>ème</sup> année est nettement supérieur à la moyenne académique.

**III. UN BILAN POSITIF :**

**III.1. Une bonne image de marque dans la population :**

Le collège des Trois Vallées bénéficie d'une bonne image de marque auprès de la population. Dans leur très grande majorité, les parents estiment que leurs enfants ont de la chance de vivre et travailler dans un établissement proposant un environnement et un encadrement de qualité.

**III.2. Un collège ouvert vers l'extérieur :**

Ouvert sur l'extérieur, le collège entretient de nombreux liens avec les partenaires locaux (centre culturel de la "Genette Verte", foyer rural, Parc National des Cévennes, Supagro...). En 2008-2009 : accueil régulier en journée d'adultes (demandeurs d'emploi pour des bilans réalisés par une psychologue du travail du GRETA ; personnes âgées suivant des cours de gymnastique pour des raisons de santé) ; en soirée, deux fois par semaine, d'une association théâtrale ; le samedi matin des joueurs de la section tennis de table du Foyer Rural de Florac. Sont invités ponctuellement des intervenants dans le cadre du CESC et des artistes (atelier Hip Hop, groupe de musique africaine, "Hardi les arts", etc.).

Les relations avec la Mairie, la Gendarmerie et la sous-préfecture sont très bonnes. Le collège participe au Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Juvenile et a contribué à la mise en place récente du Contrat Educatif Local.

Plusieurs manifestations (notamment la fête des internes, le loto du FSE, le spectacle culturel de fin d'année) permettent aux parents et à l'ensemble de la population de découvrir les activités proposées aux élèves et de les soutenir.

**III.3. Des personnels attachés à leur établissement :**

→ **Les personnels administratifs, techniques, d'entretien, de restauration et de santé ainsi que l'équipe de la Vie Scolaire** sont très investis dans leurs missions offrant ainsi un cadre de vie et de travail de qualité pour les élèves.



Trois assistants d'éducation ont pris en charge le volet "aide aux devoirs" du dispositif d'accompagnement éducatif mis en place à la rentrée 2008.

→ **Les professeurs** apprécient la qualité de vie de l'établissement et la gentillesse des élèves. Beaucoup d'entre eux, même ceux de passage, n'hésitent pas à s'investir et consacrer du temps à la mise en place de projets pédagogiques, à des réunions de concertation et à l'animation de clubs.

Ils considèrent l'ambiance dans les classes globalement bonne, sont à l'écoute des élèves, les encouragent à progresser et s'efforcent de diversifier leur enseignement face à un public de plus en plus hétérogène. Ils notent cependant une difficulté croissante à obtenir de la part d'élèves de plus en plus nombreux, quel que soit leur niveau, un travail régulier et une réelle motivation pour les études.

Depuis plusieurs années, des travaux à caractère interdisciplinaire avec l'assistance du professeur documentaliste ont été réalisés notamment dans les dispositifs suivants : heures d'accompagnement et module "environnement" en 6<sup>ème</sup>, IDD en 4<sup>ème</sup>, option "découverte professionnelle 3 h" en 3<sup>ème</sup>. Cependant, compte tenu de la structure professorale de l'établissement, une partie seulement des disciplines est impliquée dans ce type d'actions (Français, Anglais, Espagnol, Histoire-Géographie, Maths et EPS). D'autre part, la continuité des projets n'est pas toujours assurée quand un professeur change d'établissement ou a un service complet dans son enseignement disciplinaire.

Les professeurs sont de plus en plus ouverts à l'innovation technologique. Le renouvellement récent du matériel informatique à vocation pédagogique par le Conseil Général leur permet désormais d'utiliser effectivement les TICE. Plusieurs d'entre eux contribuent ainsi à la validation des compétences attendues chez les élèves pour l'obtention du B2I. Ils ont à leur disposition 2 ordinateurs portables et 2 vidéo projecteurs. La maintenance du parc reste un souci permanent malgré les efforts réguliers du professeur de Technologie, Pré TICE, et l'aide du service informatique du Conseil Général. Celui-ci a prévu de câbler les salles non reliées encore, de fournir à chaque élève une clé USB et de doter tous les collèges de Lozère d'un parc important de "clients légers". Le "client léger" étant un poste informatique réduit à sa plus simple expression (clavier, écran, adaptateur réseau...) relié à des applications et des données hébergées sur un serveur. Ce programme sera pluriannuel (2009-2011). C'est en septembre 2009 que la collectivité de rattachement indiquera quels collèges seront équipés en priorité. A noter que le collège des Trois vallées et l'UPP Pierre Delmas devraient être équipés dans les prochains mois d'un dispositif de visioconférence connecté au réseau RENATER (avec haut débit spécifique) permettant notamment aux enseignants de mener des projets pédagogiques avec d'autres établissements scolaires notamment étrangers.

Lorsque l'effectif classe dépasse les 24 élèves, la mise en place de groupes (3 groupes pour 2 classes) en Sciences et en Technologie favorise l'expérimentation dans ces disciplines, tout comme le renouvellement récent de matériel de SVT et de Physique-Chimie et la dotation par le Conseil Général de 3 ordinateurs portables pour l'EXAO (expérimentation assistée par ordinateur).

#### III.4. Les élèves :

##### → Une priorité : l'accueil et le suivi

L'accueil et le suivi des élèves notamment en 6<sup>ème</sup> sont bons. Des efforts particuliers sont réalisés pour les élèves arrivés en cours d'année ou nouvellement arrivés en France (ENAF) et ceux connaissant des problèmes de santé. Malheureusement, l'accessibilité des locaux pour un jeune atteint d'un handicap physique majeur est à l'heure actuelle toujours impossible. Seul le Conseil Général pourrait financer et réaliser les aménagements nécessaires. De tels travaux seraient forcément très coûteux.

Le suivi des élèves est effectif. Même si la communication n'est pas toujours évidente compte tenu des emplois du temps des uns et des autres, ce travail favorise les liens entre les différentes catégories de personnel : enseignants, assistante sociale, infirmière scolaire, COP, CPE, assistants d'éducation. En concertation avec les familles, plusieurs PAI et signalements sont mis en place chaque année.

##### → Des élèves en grande majorité sérieux :

Les élèves sont dans leur grande majorité respectueux des règles en vigueur, des personnels et des biens. Les problèmes de vie scolaire se limitent pour l'essentiel à des faits mineurs et concernent un nombre très restreint d'élèves. Les absences et les retards non justifiés restent rares. La plupart des élèves ont une note de vie scolaire se situant entre 18 et 20 sur 20.

Les priorités dans ce domaine sont de réduire le nombre des incivilités mineures et de rendre plus responsables les élèves. Tout un travail de formation des délégués de classe et d'écoute des élèves est mené notamment par la CPE, l'infirmière et l'Assistante sociale et sera poursuivi. En 2008-2009, un surveillant référent a été désigné pour chaque classe. Les professeurs principaux mènent régulièrement des heures de vie de classe dans les créneaux horaires prévus à cet effet dans l'emploi du temps des classes.

##### → Un niveau scolaire dans l'ensemble satisfaisant mais cachant des disparités réelles :

L'examen des résultats à l'évaluation 6<sup>ème</sup> et au Brevet des Collèges montre que le niveau général est satisfaisant et très voisin de la moyenne départementale. L'étude des chiffres relatifs à l'orientation confirme ce constat.

Ce bilan d'ensemble positif ne doit pas cacher des disparités bien réelles. Si la grande majorité des élèves obtient des résultats convenables voire excellents, une minorité connaît des difficultés à suivre une scolarité "normale" et à concevoir un projet personnel de formation. Ces élèves doivent être aidés à la fois par une meilleure prise en compte en classe de leurs difficultés et par la mise en place de dispositifs particuliers (accompagnement éducatif le soir, atelier d'aide aux devoirs de l'APEC, PPRE, PAI, PPS, dispositif d'alternance en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, cours de FLE pour les ENAF).

Il est à noter également la difficulté grandissante pour les enseignants d'obtenir d'un nombre d'élèves de plus en plus important un travail régulier et une réelle motivation pour les études.



### III.5. De nombreuses activités périscolaires :

Grâce à l'investissement des personnels et un partenariat avec le Foyer Rural de Florac, le Foyer Socio Educatif propose chaque année aux élèves plusieurs clubs entre 13 h et 14 h notamment de danse, théâtre et cirque. Des clubs en autonomie existent aussi (musique, jeux de rôle, etc.). Il est très rare de trouver dans un établissement scolaire (particulièrement de cette taille) un tel choix d'activités. C'est sans aucun doute un des points forts de l'établissement et un facteur majeur de sociabilité.

Les élèves disposent d'un grand foyer bien équipé (TV, chaîne hi-fi, 3 baby-foot, jeux de société) et dans le préau "ouest" de tables de ping-pong. Le préau "est" comporte une scène de théâtre rénovée en 2007 permettant la réalisation de spectacles. Cette scène est utilisée régulièrement par la compagnie "ils ont osé production" pour leurs répétitions.

L'Association Sportive fonctionne en semaine de 13 h à 14 h. Regroupant en moyenne 40 % de l'effectif soit plus de 90 élèves, elle est dynamique et obtient d'excellents résultats en handball et escalade. Le fait que des installations sportives municipales (gymnase, mur d'escalade, terrain de football, dojo) soient très proches du collège est un avantage indéniable. De plus, il existe 2 terrains de sport (Handball et Basket) dans l'enceinte même du collège.

### III.6. L'implication des parents d'élèves dans la vie de l'établissement :

L'APEC (Association des Parents d'Elèves du Collège) regroupe les parents d'élèves du Collège des Trois Vallées. L'implication dans la vie de l'établissement (CA, conseils de classe, CESC, FSE, AS, réalisation d'un livret d'accueil pour les élèves de 6<sup>ème</sup>) est le fait d'un nombre de plus en plus restreint de parents.

Les relations entre l'administration et l'APEC sont très bonnes. Des rencontres régulières ont eu lieu ces dernières années mais celles-ci ont tendance à devenir moins fréquentes. L'échange d'informations est réel et contribue à entretenir un climat de confiance entre parents et personnels.

Depuis plusieurs années, l'APEC a mis en place, en concertation avec l'Administration et l'équipe pédagogique, un atelier d'aide aux devoirs animé par un salarié recruté par une commission mixte (parents et personnels de l'établissement). Cet atelier, ouvert aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> (avec accord de leurs parents) repérés par les professeurs, fonctionne essentiellement pendant le temps scolaire. Ces élèves travaillent par petits groupes de 2 à 4. Un bilan détaillé est régulièrement établi.

\*\*\*\*\*

### \* Définition des sigles utilisés :

AED : Assistant d'Education

APEC : Association des Parents d'Elèves du Collège des Trois Vallées

APESSE : Association des Parents d'Elèves Scolarisés à Sainte Enimie

AS : Association Sportive du Collège

ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

ATSS : personnels Administratif, Technicien, Social et de Santé (Education nationale)

ATT : Adjoint Technique Territorial (Conseil Général de Lozère) : personnels d'entretien et de restauration

B2i : Brevet Informatique Internet

BEP : Brevet d'Enseignement Professionnel

CA : Conseil d'Administration

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CEP : Centre d'Expérimentation Pédagogique

CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue

CPE : Conseiller Principal d'Education

DNB : Diplôme National du Brevet appelé également Brevet des Collèges

ENAF : Elève Nouvellement Arrivé en France

FLE : Français Langue Etrangère

FSE : Foyer Socio Educatif

GRETA : Groupement d'Etablissement (Formation Continue Education Nationale)

IDD : Itinéraire de Découverte

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

PNC : Parc National des Cévennes

PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

Pré TICE : personne chargée du développement des TICE

Seconde GT : seconde générale ou technologique

Seconde professionnelle : 1<sup>ère</sup> année du BEP ou 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro 3 ans

TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Ecole

TZR : professeur Titulaire sur Zone de Remplacement



# *ANNEXE*

*3*

Liste et catalogue des adhérents du REEL 48

# Localisation des structures en Lozère



# Annuaire du réseau d'éducation à l'environnement de la Lozère



Réel 48, 5 rue Serpente 48400 FLORAC tel/fax : 04 66 45 17 46  
www.reel48.org - reel48@wanadoo.fr

# Sommaire

Quelques chiffres sur l'offre EEDD du réseau  
Présentation du réseau  
La vie associative du Réel

Les intervenants professionnels du réseau :

## ALEPE

L'arbre à balades

Astrolab

Bec de Jeu

Bio' Jour

CDSL

CIVAM RACINE

En chemin...

Escapade

Fédération de Pêche

Ferme pédagogique de Fiougage

Foyer rural de Florac

Foyer rural de Langlade Brenoux

Foyer rural Les P'tits Cailloux

Gîte évolution

ID-ées

Montagne, Pêche et Nature

PEP Ventouzet

Quoi de 9

Hameaux durables en Cévennes

Tout Feu Tout Flamme

Vert de sable

Voisine

Yvette Guyomar

Notes et glossaire

Index des structures classées par public, activités et thématiques

Localisation des structures en Lozère

## Index des structures classées par public, activités et thématiques

Chaque chiffre renvoie au numéro de page de la structure concernée dans l'annuaire. Les activités sur des thèmes plus spécifiques sont uniquement présentées dans les pages de description des structures.



**Intervention auprès du grand public :** Familles, locaux ou vacanciers.  
5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 21, 25, 26, 27, 28



**Intervention auprès du public handicapé :** La structure accueille des personnes handicapées et/ou propose des activités et thématiques adaptées à ces publics.  
5, 6, 7, 8, 13, 14, 15, 21, 22, 27, 28



**Séjours et/ou stages :** Organisation de séjours et/ou stages avec ou sans hébergement.  
5, 6, 8, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 27, 28



**Accueil ou formation de professionnels :** Etudiants ou professionnels dans le domaine de l'EEDD.  
5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28



**Conception d'outils pédagogiques**  
5, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 22, 24, 25, 26, 28

**Développement durable :** 5, 6, 7, 8, 9, 14, 17, 18, 20, 24, 26, 27

**Milieux naturels :** 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 28

**Agriculture/Jardin/Alimentation :** 5, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 21, 23, 25, 28

**Faune/Flore :** 5, 6, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 25, 26, 28

**Géologie/Paysage :** 5, 6, 12, 13, 14, 16, 17, 21, 22, 25, 28

**Ecotourisme/Sports nature :** 5, 6, 8, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26

**Gestion de l'eau :** 5, 6, 8, 11, 12, 14, 21, 26

**Gestion des déchets :** 5, 6, 8, 9, 17, 18, 24, 25, 26, 28

**Ecomobilité :** 12, 24, 25, 27

**Histoire/Patrimoine :** 12, 22, 28

**Prévention des risques naturels :** 13, 26

**Astronomie/Pollution lumineuse :** 7

**Energie/Ecohabitat :** 8, 17, 18, 19, 24



**Expérience en milieu scolaire :**

5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 15, 21, 22, 24, 25, 26, 28.



**Agrément Jeunesse et Education populaire :**

5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 21, 22, 25, 26.



# Notes

Cette brochure présente les membres du Réel 2010 et vous invite à découvrir un panel d'acteurs professionnels en mettant en avant leur activités d'éducation à l'environnement en Lozère. Pour faciliter votre lecture, les pictogrammes suivants ont été utilisés :



**Expérience en milieu scolaire**  
 Professionnels travaillant en partenariat avec l'Education nationale. Ont de l'expérience dans le milieu scolaire et proposent des activités dans le respect des programmes scolaires.



**Agrément Jeunesse et sport**  
 Structures agréées Jeunesse Education populaire, label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Ces pictogrammes sont à lire informatifs, pour plus de renseignements relatifs aux publics accueillis ou aux activités proposées, prendre contact directement avec la structure concernée.



**Localisation en Lozère**  
 Localisation de la structure dans les limites géographiques du département lozérien.

# Glossaire

**Sensibiliser** : Rendre sensible, réceptif ou capable de réagir, faire prendre conscience, intéresser, attirer l'attention...

**EE ou Education à l'Environnement** : « Un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement » (UNESCO 1977).

**DD ou Développement Durable** : « Un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». (Rapport Brundtland [1987]).

Le développement durable est donc une manière de poser ses comportements et ses actes en les mettant en regard des conséquences qu'ils auront sur toute forme de vie ou de société, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain.  
 Le développement durable est l'émergence d'une nouvelle culture se construisant dans la recherche d'un équilibre entre les enjeux écologiques, sociaux et économiques. Il prend toute son importance tant à l'échelon du territoire local qu'au niveau planétaire. (cf. charte du réseau Ecole et nature.)

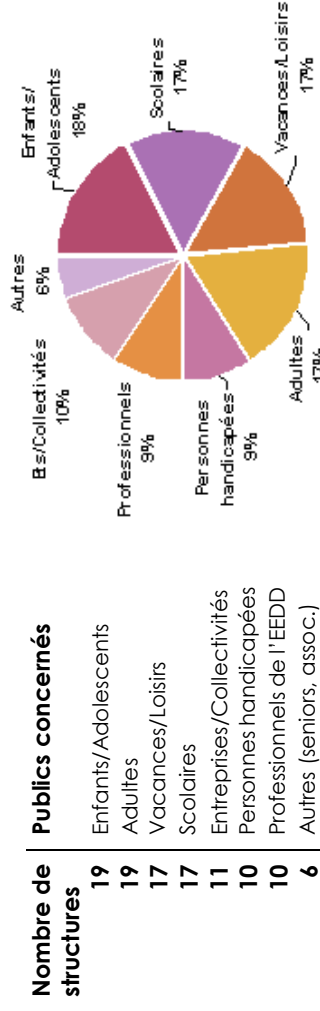
**E3D** : Etablissement en Démarche de Développement Durable.

**EDD** : Education au Développement Durable.

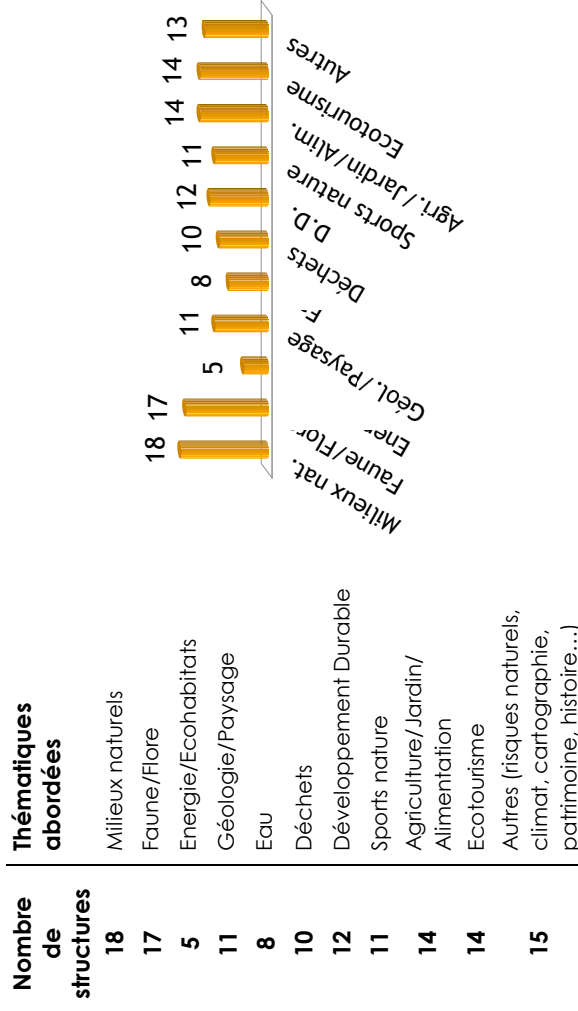
**EEDD** : Education à l'Environnement et au Développement Durable.

# Quelques chiffres sur l'offre EEDD du réseau

Les 24 structures ou professionnels indépendants référencés dans ce catalogue interviennent auprès de divers publics :



Plusieurs thématiques vous sont proposées :



## Origine et création

Poussé par un constat de départ «Nous ne sommes pas nombreux en Lozère !», le Réseau Education Environnement Lozère est né de la volonté de certains acteurs de l'éducation à l'environnement (EE) de se rassembler pour « construire ensemble ».

Ainsi, au mois de mars 2000, l'association Réseau Education Environnement Lozère (Réel) voit le jour avec la volonté première de tisser des liens entre des instances qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer : les acteurs de terrain (associations, personnes, entreprises...), les décideurs et les financeurs. Face au manque de communication entre les échelons, le but était de se réunir autour d'une table ronde, pour permettre aussi bien à de petites associations de s'exprimer face aux décideurs, qu'aux financeurs de formuler leurs demandes en matière d'implication sur le terrain.

## Et maintenant ?

A l'heure actuelle, le Réel compte 63 membres regroupant des associations, des entreprises, des individuels, des établissements publics et des collectivités territoriales. Ayant acquis une certaine légitimité sur le territoire et afin d'animer ce réseau d'acteurs, deux salariés assurent les missions de coordination et de valorisation des actions d'EEDD au sein du réseau.

## Objetif

### Développer l'éducation à l'environnement (EE).

Quand l'état de notre environnement et de notre société nous oblige à une remise en question de notre rapport au monde, l'éducation à l'environnement œuvre à former des individus épanouis dans un contexte social serein, sur une planète accueillante pour aujourd'hui et pour demain. Echanger, mutualiser, communiquer, représenter et réaliser des actions d'éducation et de formation doivent y contribuer.

### Réaliser des actions d'EE et de formation à l'échelle départementale.

De par son rôle, le Réel coordonne la mise en place et la réalisation de nombreuses actions d'EE (conception d'outils, campagne de sensibilisation, formation d'animateurs et de techniciens, organisation d'événements...).

### Aide au montage de projet et accompagnement de professionnels.

Par le biais du dispositif Contrat Education Environnement Lozère du Conseil Général, les membres du réseau réalisent, accompagnent et soutiennent les projets à destination des scolaires et enfants en centres de loisirs.

Le Réel accueille, conseille et met à disposition son centre de ressources pour un meilleur accompagnement des professionnels de l'environnement. Dans ce même objectif, des co-formations entre adhérents (analyse de pratiques, pédagogie des déchets, de l'eau...) sont régulièrement proposées.

### Représenter le réseau et ses membres, promouvoir l'EEDD\*.

Le Réel souhaite valoriser et promouvoir les compétences de ses membres. Pour cela, plaquettes d'informations, stand, exposition, participation à des événements et dispositifs territoriaux, annuaire des adhérents et site internet on été mis en place.

3



# Yvette Guyomar

Entreprise individuelle, intervient toute l'année, en Lozère et ses alentours.

## Yvette Guyomar

Place de l'école  
48400 BARRE DES CEVENNES  
Tel : 04 66 45 48 67  
Email : yvetteguyomar@gmail.com

**Objetif : Proposer des activités de découverte et de création liées à la nature et à l'environnement.**

### Activités

Animations EEDD  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Interprétation de sites  
Conites  
Dessins  
Arts plastiques

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Agriculture/Alimentation  
Jardinage  
Géologie/Paysage  
Gestion des déchets

### Publics

Enfants/adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Senior



### Approches pédagogiques

Encourage l'apprentissage participatif : découverte de l'environnement par l'action (réalisation d'objets, de créations directement sur le terrain et en fonction de la thématique abordée.)  
Propose des animations d'immersion et d'éveil des sens pour offrir et prendre le temps de profiter, de découvrir et de mettre en lumière le potentiel naturel afin de l'utiliser à des fins créatives.

**Les plus !**  
Très bonne connaissance du patrimoine local  
culturel et membre participant actif de la vie culturelle locale.  
Met en place des stages « carnet de voyage ».  
Douée en dessin et création artistique.  
Fait partie du Réel depuis sa création et est membre fondateur  
du GIE Plante Infuse.





# VOISINE

Association de loi 1901, créée en 2009, intervient toute l'année, dans tout le département.

**Evelyne BOUKERA**

Le Couffinet

48000 CHASTEL-NOUVEL

Tél : 04.66.49.26.07 / 06.22.00.84.67

Email : voisins.asso48@yahoo.fr



<http://www.voisine48.fr>



Objectif : **Initier, accompagner, promouvoir et déployer le covoiturage et la mobilité durable en Lozère, dans une démarche éco-responsable et solidaire.**

### Activités

Stages éco-conduite  
Site Internet de covoiturage  
Plaquettes d'information  
Evènements (Fête de la mobilité)  
Accompagnement des démarches « éco-mobiles »  
(PDE/ PDA/Carapattes)

### Thématiques

Eco-mobilité  
Développement durable

### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/ Vacances/Scolaires Adultes  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités



### Approches pédagogiques

Informe et communique pour développer le covoiturage et la mobilité durable.  
Agit en faveur de la mobilité, participation à l'étude sur la mobilité en Lozère et à la construction d'une centrale de mobilité.  
Participe à l'aménagement de la ville (étude de la circulation des vélos à Mende...),  
Organise la semaine de la mobilité.  
Aide à la mise en place des « carapattes ».  
Accompagne les entreprises dans leur projet PDE/PDA et en faveur du covoiturage.



Sur son site Internet, Voisine met en relation ses adhérents : vous pouvez trouver ou diffuser des propositions de covoiturage en Lozère et être informé en temps réel des disponibilités.

# La vie associative du Réel

## Animation du réseau

### Accompagnement des acteurs de l'EEDD

Formation de professionnels, étudiants (BTS, Licence Pro), stages...  
Accueil et conseil des porteurs de projets  
Mise à disposition du centre de ressource dans les locaux du Réel  
Edition du guide pratique de l'offre en EEDD en Lozère  
...

### Représentation des membres du Réel

A l'échelle régionale et nationale, à travers :  
Pays, associations, commissions, Réseaux régionaux et nationaux,  
...

### Communication et valorisation

Gestion du site internet reel48.org  
Diffusions de plaquettes, expositions et stands...  
Edition annuelle de l'annuaire des acteurs du réseau et du guide pratique de l'offre en EEDD en Lozère.  
Organisation de la Journée Départementale de l'Education à l'Environnement

### Emergence et suivi de projet

Le printemps des savoirs en Cévennes  
Bilan Carbone du CG 48  
Journée pédagogique sur les E3D\*  
Toilettes sèches mobiles  
Location de gobelets  
Schéma de la Biodiversité, Pays des Sources  
Le Territoire comme objet d'éducation, Pays GCC  
...

## Actions éducatives

Contrat Education Environnement Lozère (sensibilise 1500 élèves/an)  
La Fête de l'eau (sensibilise 600 élèves/an)  
La Journée Départementale de l'Education à l'Environnement (200 élèves/an)  
Campagne départementale «Tri des déchets»  
...





# ALEPE

Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement

Association de loi 1901, créée en 1978, intervient toute l'année, dans tout le département.

**Rémi DESTRE**, Président  
Fabien SANE, Directeur  
Montée de Julhers  
48000 BALSIEGES

Tel : 04 66 47 09 97

Email : [alepe@wanadoo.fr](mailto:alepe@wanadoo.fr)



[www.lozere.alepe.over-blog.com](http://www.lozere.alepe.over-blog.com)



Objectif : **Etudier, protéger et sensibiliser au patrimoine naturel lozérien.**

### Activités

Animations EEDD  
Sorties nature tous publics  
Formations  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Interprétation de sites  
Expertise naturaliste

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Géologie/Paysage  
Gestion de l'eau  
Gestion des déchets  
Développement durable  
Écotourisme/Sports nature  
Agriculture/Jardinage



### Publics

Enfants/Adolescents  
Vacances/Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

Initiation à l'observation et au respect de la nature. Développement de l'esprit critique et compréhension des enjeux environnementaux.  
Découverte du patrimoine naturel pour tous les publics. Alternance entre temps d'observation et activités ludiques de découverte dans le cadre de programmes pédagogiques scolaires ou extra-scolaires.  
Formations en animation nature et autres domaines spécifiquement naturalistes.



Participation à des commissions préfectorales.  
Réalisation et publication trimestrielle «Le Pin d'Alepe».

Liste de diffusion internet active.

Publication ouvrage de référence «Faune sauvage de Lozère».

# Vert de sable

Entreprise individuelle créée en 2007, intervient toute l'année.

**Sébastien Loigerot**  
Pont des fainéants  
30770 AUMESSAS

Tel : 06 89 11 73 65

Email : [vertdesable@no-log.org](mailto:vertdesable@no-log.org)



[www.vertdesable.com](http://www.vertdesable.com)



Objectif : **Sensibiliser le public au respect de l'environnement et faire découvrir des territoires différents par le biais de l'écotourisme.**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Stages et séjours  
Formations/Audits  
Conception d'outils pédagogiques

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Gestion de l'Eau  
Gestion des Déchets  
Changement climatique  
Développement durable  
Écotourisme/Sports nature



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/ Vacances/Scolaires  
Adultes  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

Public enfant : Pédagogie active qui passe par la pédagogie de projet avec plusieurs approches (artistique, conceptuelle, coopérative...). Intervention dans plusieurs programmes (risques majeurs, inondations, feux de forêt, gestion de l'eau, traces et indices, biodiversité...).

Public adulte : Randonnées de découverte du territoire favorisant l'écotourisme (produits du terroir, énergie de l'habitat, économie de transport...).

Intervient aussi dans les formations EEDD (BPJEFS, BTSA GPN...).



Adhérent de la MNE/RENE30 et de Cévennes Ecotourisme (signataire de la Charte Européenne du Tourisme Durable).  
Possibilité d'hébergement (2 à 70 personnes) dans le Gard et la Lozère.

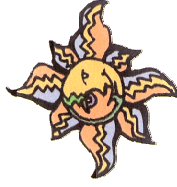


# Tout Feu Tout Flamme

Association de loi 1901, créée en 1978, intervient toute l'année, dans tout le département.

**Claudine ALBOUY**  
Fayet  
48320 ISPAIGNAC

Tél : 04.66.45.00.15  
06.84.18.27.55  
Email : cloalbouy@wanadoo.fr



Objectif : **Faire découvrir la nature et sensibiliser à l'environnement en favorisant les activités d'observation et de création.**

### Activités

Animations EEDD  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Arts plastiques/Recyclage

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Géologie/Paysage  
Gestion des déchets  
Ecotourisme



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes  
Seniors

### Approches pédagogiques

Associe la découverte et la sensibilisation à l'environnement à des activités artistiques de création et de récupération (recyclage, transformation des déchets en objets décoratifs et/ou utiles, dessins naturalistes...). Privilégie l'observation et la transcription par différentes techniques sur le terrain ou en salle avec des maquettes pédagogiques créées et adaptées (maquettes oiseaux bord de rivière, castor et son habitat...). Travaille sur le thème de la préhistoire avec l'Education nationale...  
Organise des séjours écotouristiques « à l'écoute de la nature » en France et à l'étranger.



A déjà conçu et dirigé plus de 40 séjours.  
Est diplômée en écotourisme et dessin cartographique.  
Travaille à la carte et monte des projets à la demande.



# L'arbre à balades

Entreprise individuelle créée en 2000, intervient toute l'année, dans tout le département.

**Didier AZEMA**  
Salanson  
48320 ISPAIGNAC

Tél : 04 66 44 25 10 / 06 72 10 41 71  
Email : educnature@club-internet.fr

@ www.arbreabalades.com



Objectif : **Faire découvrir, sensibiliser et pratiquer des activités de pleine nature.**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Formation



### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Géologie/Paysage  
Gestion de l'Eau  
Gestion des déchets  
Développement durable  
Ecotourisme/Sports nature



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/  
Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées

### Approches pédagogiques

Associe l'éducation à l'environnement et la découverte naturaliste aux activités de pleine nature par exemple, la connaissance de la rivière et les espèces emblématiques comme le castor, en canoë, la randonnée, la grimpe dans les arbres, etc.  
Aide à la conception de projets pédagogiques et intervient pour les classes sur les thèmes de l'eau, la forêt, les déchets, l'énergie et la météo.



Possède un Brevet d'état sportif.  
Diplômé BEATEP.  
Agréé Education Nationale et Jeunesse et Sport.  
A été lauréat défi Jeune 2000.





# AstroLab

Association de loi 1901, créée en 2006, intervient toute l'année, au niveau national mais surtout en Lozère.

**Guy Herbreteau**  
Route du Goulet  
48190 LE BLEYMARD

Tél : 04 66 48 63 44  
Email : [astrolab48@free.fr](mailto:astrolab48@free.fr)



[www.astrosurf.com/astrolab48](http://www.astrosurf.com/astrolab48)



**Objectif : Faire découvrir, à un large public, l'astronomie à travers des animations, des expériences et des observations.**

### Activités

Animations EEDD  
Expositions,  
manifestations et  
événementiels.  
Utilisation d'outils  
pédagogiques et  
expériences.

### Thématiques

Astronomie/Univers  
Pollution lumineuse  
Développement durable



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/  
Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

Accueille le public ou intervient dans les établissements scolaires, auprès des mairies et collectivités, des centres de loisirs ou encore des villages vacances. Privilégie l'utilisation d'instruments scientifiques : planétarium mobile, instruments d'astronomie (lunettes et télescopes), lunettes solaires... Organise et participe à des expositions, utilise des maquettes.



Possède de nombreuses documentations sur l'astronomie (livres, revues, logiciels...)  
Adhérent à l'Association Française d'astronomie, Planète Sciences, et Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes



# Hameaux durables en Cévennes

Association de loi 1901, créée en 2006, intervient toute l'année en Lozère, à l'échelon régional et sur des projets nationaux.

**Sandrine Cendrier**  
5 rue Serpente  
48400 FLORAC

Tél : 04 66 45 19 50 / 06 77 22 25 28  
Email : [contact@hameaux-durables.org](mailto:contact@hameaux-durables.org)



**Objectif : Contribuer à la réalisation d'habitats et de modes d'habiter respectueux de l'environnement et du lien social.**

### Activités

Accompagnement des collectivités et des habitants à la création d'habitats groupés.  
Conception d'outils pédagogiques  
Animations EEDD  
Formations/Audits

### Thématiques

Energie/Ecohabitat  
Gestion des déchets  
Développement durable  
Ecotourisme  
Gestion environnementale



### Publics

Enfants/Adolescents  
Adultes  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

Approches variées en fonction du public, de la durée, de la thématique et des objectifs. Expérimentation, ateliers, utilisation d'outils pédagogiques, mais également conférences ou débats sur des questions spécifiques.



«Relais éco-école pour le département de la Lozère»  
Un fond documentaire très important sur l'écoconstruction, le développement durable et les écohabitats mis à disposition du public dans les locaux du Réel (sur rendez-vous).



# Quoi de 9

Association de loi 1901, créée en 1992, intervient toute l'année en Lozère.

## Association Quoi de 9

7, Place du souvenir  
48400 FLORAC

Tel : 04 66 45 17 17

Email : [quoi.de.9@wanadoo.fr](mailto:quoi.de.9@wanadoo.fr)



**Objectif : Offrir un lieu et un accompagnement social aux jeunes et aux personnes en difficultés, en mettant du sens et du lien dans leur vie en garantissant le respect de leurs idées.**

### Activités

Gestion de logements  
Aide d'urgence  
Accompagnement social  
Location de parcelles de terrain pour le jardinage

### Thématiques

Logement  
Accompagnement social  
Prêt de matériel  
Jardinage



### Public

Adulte

### Approches pédagogiques

Dans le cadre d'un accompagnement social et de l'animation de la vie des personnes en demande, l'association met à disposition près de 30 parcelles de terrain sur Florac ainsi que du matériel de jardinage. Des animations autour du jardin et du compost peuvent aussi être proposées.



L'association possède un local d'extrême urgence, ouvert toute l'année ainsi qu'un parc de matériels : voiture, remorque, vélos, mobylette et équipement de jardinage. Elle a mis en place un service de récupération de meubles, vaisselle, vêtements, etc.



# Bec de Jeu

Domaine de la Fédération des Œuvres Laïques de Lozère créée en 1992, ouvert toute l'année.

## Claude Bonnefille

Domaine du Bec de Jeu  
48000 BALSIEGES

Tél : 04 66 47 00 25 / 06 88 56 61 24

Email : [becdejeu@fol48.org](mailto:becdejeu@fol48.org)



[www.fol48.org](http://www.fol48.org)



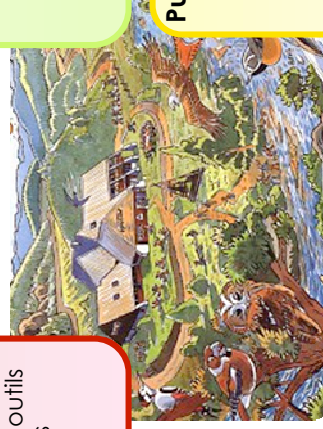
**Objectif : Proposer un accueil associatif centré sur l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté à destination des classes de découverte et du grand public.**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Formations  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Accueil vie statutaire

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Énergie/Développement durable  
Gestion de l'eau  
Gestion des déchets  
Écotourisme/Sports nature  
Agriculture  
Histoire/Patrimoine



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Associations  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

Favorise la découverte et l'apprentissage dans la nature (70% du temps d'animation sur le terrain). Propose des activités sportives et/ou de découverte, une immersion émotionnelle dans les paysages, les éléments : eau, roche, neige, sous-sol... Immersion dans le milieu proche de Bec de Jeu (le Valdonnez, la vallée du Lot) puis découverte globale de la Lozère par un approfondissement sur les thèmes choisis en collaboration avec l'équipe éducative de Bec de Jeu et les enseignants des classes en séjour.



Possède des équipements informatiques, des salles de travail, un grand réfectoire et 60 chambres dont 2 adaptées aux personnes handicapées.





# Bio'Jour

Association de loi 1901, créée en 2003, intervient toute l'année en Lozère.

**Association Bio'Jour**  
7, rue du Pêcheur  
48400 FLORAC.

Té debate : 04 66 94 04 01  
04 66 32 30 67

Email : biojour.animation@gmail.com



**Objectif : Promouvoir toute action allant dans le sens de l'amélioration de la qualité de vie de l'homme dans son environnement (agriculture, alimentation, éducation...).**

### Activités

Animations EEDD  
Vente de produits issus de l'agriculture biologique



### Thématiques

Agriculture/Jardinage  
Alimentation  
Consommation et solidarité  
Gestion des déchets  
Développement durable

### Publics

Enfants/Adolescents  
Scolaires  
Adultes

### Approches pédagogiques

Les animateurs de Bio'Jour utilisent des outils pédagogiques déjà existants (mallette épi, rouletaboule, films...) mais en créent aussi (jeux, carnets pédagogiques...).

Proposent aussi bien des jeux en extérieur tel que des jeux de piste, que des activités ludiques et didactiques en classe.

Approche transversale, favorisant une réflexion avec les enfants, sur notre mode de consommation et ce qui peut être mis en place (ou non) au niveau de l'établissement.



Possède une boutique d'alimentation bio ouverte toute l'année à Florac.  
Anime un réseau de producteurs.  
Est membre actif du collectif :  
« Du local dans l'assiette ».



# Centre du Ventouzet

Association loi 1901, créée en 1972, ouvert toute l'année.

**Didier Robert**  
48130 STE COLOMBE DE PEYRE

Té debate : 04 66 42 83 11/06 87 07 30 75

Email : leventouzet@yahoo.fr

www.leventouzet.free.fr



**Objectif : Organiser des classes de découverte ou de patrimoine, animer un centre aéré, pendant les grandes vacances et des colonies pendant les vacances de printemps et d'été.**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Formations  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques



### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Écotourisme/Sports nature  
Géologie/Paysage  
Agriculture  
Histoire/Patrimoine

### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Personnes handicapées

### Approches pédagogiques

Le Ventouzet propose différentes approches (scientifiques, ludiques, patrimoniales et naturalistes) à travers diverses activités sportives ou de découverte de la nature et de l'environnement local. Ceci se fait à l'aide de supports pédagogiques variés et adaptés aux publics.



L'association est un Centre de Séjours Educatifs et Pédagogiques (CSEP). Elle possède l'agrément DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)





# Montagne, Pêche et Nature

Professionnel indépendant, diplômé d'état, accompagnateur en montagne, guide de pêche, et éducateur à l'environnement.

**Sébastien CABANE**

Le Village,  
48000 LE BORN

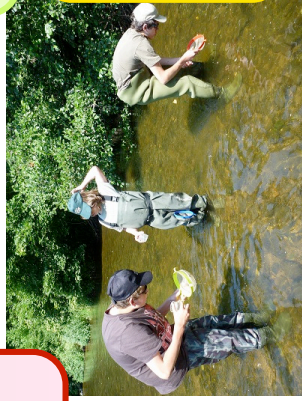
Tél : 04.66.44.06.98 / 06.87.28.83.61  
Email : sebastien.cabane@orange.fr

@ [www.montagne-peche-nature.com](http://www.montagne-peche-nature.com)

Objectif : **Proposer des activités de découverte de la nature à travers l'initiation à des sports de pleine nature.**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Etudes et chantiers  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Interprétation de sites



### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Géologie/Paysage  
Gestion de l'eau  
Ecotourisme/Sports nature  
Agriculture/Jardinage  
Changement climatique

### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités  
Clubs/Associations

### Approches pédagogiques Rando/Écotourisme :

**Séjours** «Grande randonnée»

**Stages** : «Orientation», «Sécurité et météorologie», «Itinérance», «Hivernale»

**Week-ends** : «Curieux de nature», «Traces et indices», «Brame du cerf et champignons», «Rando à la ferme», «Contes et légendes»...

**Pêche à la mouche** : acquisition du geste sportif, technique, entomologie...  
**Éducation à l'environnement** : découverte sensorielle et ludique, lecture de paysage, étude de milieu, observation faune/flore, modélisation, expérimentation, jeu de rôles, enquête, pédagogie de projet (interventions pour projets d'écoles et de classes de découvertes)



**Les plus !**  
Possède l'«habilitation tourisme»  
Intervient en formation professionnelle sur demande de structures agréées.  
Crée, entretient et balise des sentiers pédestres.  
Conçoit et aménage jardins sauvages et mares.



# CDSL

Conservatoire Départemental des Sites Lozériens

Association de loi 1901, créée en 1993, intervient toute l'année en Lozère.

**Christine Lacoste**

5 bis, imp.

Félix Remise

48000 MENDE

Tél : 04 66 49 28 78

Email : [cdsl@wanadoo.fr](mailto:cdsl@wanadoo.fr)



[www.conservatoire-sites-lozere.org](http://www.conservatoire-sites-lozere.org)



Objectif : **contribuer, par une démarche concertée, à la gestion durable des milieux naturels et au maintien de la biodiversité.**

### Activités

Animations EEDD  
Etudes  
Inventaires  
Chantiers  
Actions de gestion durable



### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Agriculture

### Publics

Scolaires  
Adultes  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

Le Conservatoire réalise des animations et des interventions sur les milieux naturels afin d'informer et de sensibiliser différents publics aux enjeux de préservation des milieux naturels.

Les gestionnaires de milieux naturels en Lozère, notamment les agriculteurs, constituent le principal public visé : organisation de sorties sur le terrain avec échanges d'expériences ; formations sur les milieux naturels (zones humides notamment).

**Les plus !**  
Anime le service d'aide à la gestion des zones humides SAGNE 48.  
A réalisé le sentier de découverte des tourbières de la commune de Lajo (Accès gratuit).  
Édite des documents sur les zones humides.



# CIVAM RACINES Gard-Lozère

Centre d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

Association de loi 1901, créée en 1995, intervient toute l'année dans toute la région.

**Sylvia Péliissier**

Domaine de Puechlong

30610 ST NAZAIRE DES GARDIES

Tél : 04.66.77.15.04

Email : pelissier@wanadoo.fr

@ www.civamgard.fr



**Objectif : Transmettre passion et savoir-faire et sensibiliser le public à des pratiques agricoles respectueuses de la terre et du vivant, en rencontrant des agriculteurs et des ruraux désireux de contribuer à l'éducation à l'environnement.**

## Activités

Visites de fermes  
Animations EEDD  
Stages et séjours



## Thématiques

Agriculture/Jardinage/  
Alimentation  
Faune/Flore/Biodiversité  
Gestion de l'eau  
Milieux naturels

## Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Scolaires  
Familles  
Adultes

## Approches pédagogiques

Les fermes RACINES sont un lieu favorable aux échanges, à la découverte et à la transmission, pour découvrir :

- le métier d'agriculteur, observer et comprendre le fonctionnement des milieux naturels,
- pratiquer des activités (biner, semer, traire...),
- expérimenter (observer, écouter, toucher, sentir...),
- comprendre l'évolution des territoires et de l'espace rural,
- découvrir le rôle de l'agriculteur dans l'équilibre écologique et apprécier la responsabilité de chacun au quotidien,
- faire le lien entre la production, la consommation, l'alimentation et la santé.



**Les plus!**

Proposition de séjours avec hébergement en centre agréé. Intervient aussi en milieu scolaire : tables de découverte de produits, connaissance de l'agriculture biologique, compost, projet jardin...

# ID-ées

Entreprise individuelle, créée en 2008, intervient toute l'année au niveau national.

**Nicolas Diet**

Saint Martin du Born

48000 LE BORN

Tél : 04 66 31 14 98 / 06 70 93 16 10

Email : contact@id-ees.fr

@ http://www.id-ees.fr

**id-ées**  
initiatives durables  
économie, environnement, société

**Objectif : Proposer un accompagnement dans les initiatives durables.**

## Activités

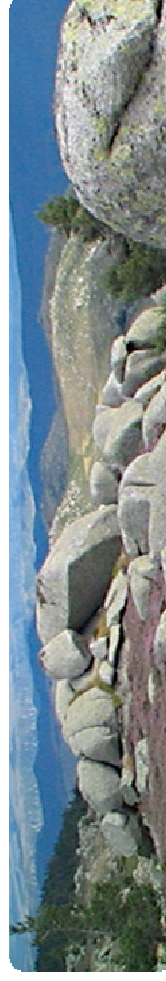
Sports nature  
Etudes et chantiers  
Formations/Audits

## Thématiques

Écotourisme/Sports nature  
Développement durable

## Publics

Professionnels  
Entreprises/Collectivités



## Approches pédagogiques

Conseil et suivi en stratégie et en communication.

Etudes (état initial de l'environnement, diagnostics de développement durable, diagnostics thématiques ou de territoire...).

Organisation et coordination de projets (événements, conférences, colloques...).

**Les plus!**

Approche transversale, multidisciplinaire et de terrain. Plusieurs expériences et références sur le territoire.

# Gîte évolution

## Sylvain Riols

Gîte et Guide Evolution  
Les Corniches de la Jonte  
12720 PEYRELEAU

Tél : 05.65.62.60.93 / 06.81.76.68.54  
Email:contact@gite-evolution.com



www.giteguiddegorgestarmjonte.com

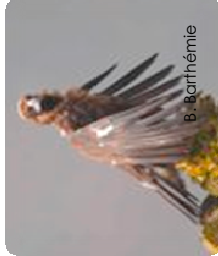
Objectif : **Accueillir au gîte et guider sur les sentiers, toute personne désireuse de découvrir le fantastique patrimoine naturel des alentours du Parc national des Cévennes.**

### Activités

Hébergement  
Restauration  
Sports nature  
Activités de découverte du patrimoine local

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Energie/Ecohabitat/  
Paysage/ Patrimoine  
Ecotourisme/Sports nature



B. Barthémie



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances  
Familles  
Adultes

### Approches

Les Grands Causses et les Cévennes sont un formidable espace de liberté où je vous invite à ralentir le rythme de vos pas, à prendre le temps de rencontrer, d'écouter, de ressentir et de découvrir la nature, sa flore, sa faune, les gens qui la font vivre et la protègent. Ce gîte sera un point de départ idéal pour toutes les activités sportives de pleine nature (randonnée, escalade, VTT, via ferrata, canyoning...), mais aussi pour découvrir le fantastique patrimoine naturel (orchidées, moulons, vautours et autres rapaces rupestres...) et culturel (grottes, villages typiques, viaduc de Millau, Roquefort...) de la région. Vous pourrez également opter pour des sorties familiales et de détente (baignades, canoë...).



Possède le Brevet d'Etat d'Accompagnateur en montagne. Adhérent de l'association Cévennes Ecotourisme et depuis 2006, signataire de la Charte Européenne du Tourisme Durable, partenaire du Parc national des Cévennes. Gîte inscrit au réseau Refuge LPO et Rando Accueil

# En Chemin...

Association de loi 1901, créée en 2005, intervient toute l'année en Lozère.

**En Chemin...**  
5 rue Serpente  
48400 FLORAC

Tél : 04 66 45 27 81 / 06 85 14 79 81  
Email : enchemin48@free.fr



Objectif : **Favoriser l'épanouissement et l'investissement de la personne au sein de son milieu social, culturel et naturel (découverte, communication, appropriation...)**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques  
Formations  
Contes, balades contées et balades avec des ânes...



### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Géologie/Paysage  
Gestion de l'eau  
Agriculture/Jardinage/  
Alimentation



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/  
Scolaires  
Adultes  
Seniors

### Approches pédagogiques

Forte de l'expérience de ses animateurs dans l'encadrement de groupes d'horizons différents, l'association s'appuie pour ses actions, sur la conjugaison de différentes approches pédagogiques et la transdisciplinarité. Les activités sont donc variées : des animations scientifiques, sensorielles, culturelles, artistiques, sportives, de la formation à l'animation, en passant par l'organisation de stages, des recherches-actions, des actions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique local...



Propose des animations en français, anglais ou allemand.

Organise des balades de découverte du patrimoine rythmées par des contes et accompagnées avec des ânes.



# Escapade

Entrepise individuelle, professionnel intervenant toute l'année en Lozère.

**Olivier Gingembre**

Les Fonts  
48000 ST BAUZILE  
Tél : 04 66 47 04 23 (journée)  
04 66 45 84 34 (soir, week-end et jours fériés)  
Email : randoescapade@orange.fr

**Escapade**  
Bénévolat d'été - 2016  
DECOUVERTE - EVASION - ORIENTATION

Objectif : **Organiser des randonnées pédestres et en raquettes à neige, des bivouacs nature et initier à l'orientation en milieu naturels.**

## Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Etudes et chantiers  
Formations/Audits  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques



## Thématiques

Milieux naturels  
Géologie/Paysage  
Ecotourisme  
Sports nature  
Cartographie  
Prévention des risques naturels

## Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités



## Approches pédagogiques

Associe l'utile (cartographie) à l'agréable : les sports de pleine nature (randonnée pédestre ou en raquettes) à la découverte de l'environnement, en immersion totale (bivouacs nature) pour une sensibilisation profonde. Eduque à la prévention des risques naturels (inondations, feux de forêts, mouvements de terrain...)

**Les plus !**

Possède le Brevet d'Etat d'Accompagnateur en montagne et le BAFA, a suivi des études supérieures en écologie et sciences de la nature.



# Foyer rural Les P'tits Cailloux

Association de loi 1901, créé en 1998, ouvert toute l'année.

**Christel Pierdet**

Foyer rural d'Ispagnac-Quézac  
48320 QUEZAC

Tél : 04 66 44 29 56 / 06 84 93 70 04  
Email : lesptitscailloux48@gmail.com



Objectif : **Proposer des activités de temps libre, de découverte de l'environnement local, des actions inter-associatives d'entraide et de lien social.**

## Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Etudes et Chantiers  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques



## Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Gestion des déchets  
Energie  
Sports nature  
Histoire/Patrimoine  
Développement durable  
Jardinage/Alimentation

## Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/ Vacances  
Adultes  
Seniors

## Approches pédagogiques

Favorise la découverte et l'apprentissage dans la nature et par le jeu. Propose des activités participant au renforcement de la cohésion sociale entre les habitants (territoire, patrimoine, culture locale). Pratique plus particulièrement des activités autour du jardin, de la mare et des petites bêtes habitant ces milieux.

**Les plus !** Réalise des échanges européens pour des travaux d'été sur le thème de l'environnement (restauration de murs en pierres sèches, valorisation du milieu rural...). Met à disposition une mallette pédagogique sur les insectes. Est membre actif du collectif « Du local dans l'assiette »





# Foyer rural de Langlade-Brenoux

Association de loi 1901, propose des animations en Lozère, toute l'année.

**Irène Delaporte**

Salle des fêtes de  
Langlade  
48000 BRENOUX

Tél : 04.66.48.00.19 / 06.78.29.98.05

Email : foyer.rural.brenoux@wanadoo.fr



[foyer-rural-langlade-brenoux.over-blog.fr](http://foyer-rural-langlade-brenoux.over-blog.fr)



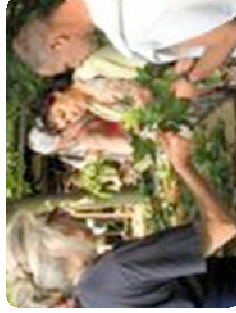
**Objectif : Proposer des activités et animations culturelles, sociales, sportives et environnementales pour tous.**

### Activités

Animations EEDD  
Animations culturelles  
et sociales  
Sports nature  
Stages et Séjours

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Energie/Ecohabitat  
Géologie/Paysage  
Gestion des déchets  
Développement durable  
Écotourisme/Sports nature  
Agriculture/Jardinage  
Alimentation



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances

### Approches pédagogiques

Ateliers sur l'environnement pour les 4-11 ans les mercredis après-midi hors vacances scolaires de septembre à mai.  
Stage nature d'une semaine : fin août pour les 5-11 ans.  
Balades à thème sur l'environnement, mi-juin et mi-septembre, tous publics.  
« Rencontre au jardin », festival sur 2 jours fin août sur la thématique des jardins, tous publics (stage, débat, expos...).



La structure peut accueillir plus de 30 enfants.  
Propose une grande diversité d'activités tout public pour animer la vie dans la région (festivals, expositions, spectacles, bals, fête...)



# Fédération de Pêche

Association de loi 1901 créée en 1942, intervient toute l'année en Lozère.

Fédération AAPPMA Lozère

12 avenue Paulin Daudé  
48000 MENDE

Tel : 04 66 65 36 11

Email : [infos@peche48.com](mailto:infos@peche48.com)



[www.lozerepeche.com](http://www.lozerepeche.com)

Fédération de Pêche  
de la Lozère



**Objectif : Favoriser la pratique de la pêche et protéger les milieux aquatiques.**

### Activités

Animations EEDD  
Sports nature  
Études et Chantiers  
Conception d'outils  
pédagogiques  
Interprétation de sites  
Expertises naturalistes

### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Gestion de l'eau  
Développement durable  
Écotourisme/Sports nature



### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes/Seniors  
Personnes handicapées  
Professionnels  
Entreprises/Collectivités

### Approches pédagogiques

L'association fédère 19 associations agréées qui couvrent l'ensemble du département et est administrée par un CA de 15 bénévoles. Pour satisfaire à ses obligations elle dispose de 20 salariés répartis en plusieurs services : administration, animation, pisciculture, service environnement, garderie.



Propose des sentiers d'interprétation, possède des expositions permanentes, une salle d'audiovisuel et du matériel de pêche...







## Ferme de Fiougage

Entreprise individuelle créée en 1989. La ferme est ouverte tous les jours l'été et sur rendez-vous le reste de l'année.

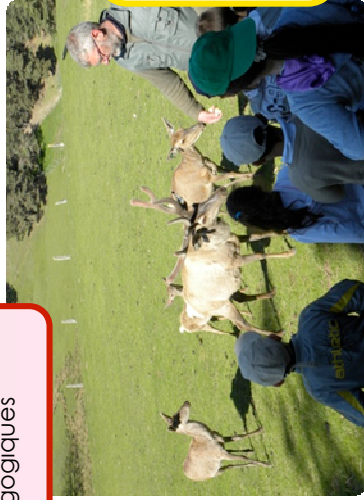
**Hervé Durand**  
Ferme de Fiougage  
48700 ST AMANS

Tél : 04.66.47.34.65

**Objectif : Partager la passion pour un métier, pour un territoire et pour des animaux aimés en accueillant divers publics au sein d'une ferme pédagogique.**

### Activités

Animations EEDD  
Conception d'outils pédagogiques



### Thématiques

Agriculture/Jardinage  
Faune/Flore/Biodiversité  
Géologie/Paysage  
Milieux naturels  
Alimentation

### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/Scolaires  
Adultes/ Seniors  
Personnes handicapées  
Entreprises/ Collectivités

### Approches pédagogiques

Met un point d'honneur à l'écoute de son public pour adapter au mieux chacune de ses interventions. Les animaux de la ferme sont aussi nombreux que variés (domestiques et sauvages) et une grande diversité d'outils pédagogiques vous seront proposés. Un musée de 3 étages (3 thématiques différentes) et une ludothèque sont à votre disposition afin que chacun reparte en ayant fait un maximum de découvertes.



**Les plus!**

Cette année, la ferme pédagogique de Fiougage a accueilli près de 200 élèves de la maternelle au collège afin de célébrer la Journée Départementale de L'Education à l'Environnement 2010.



## Foyer rural de Florac

Association de loi 1901, depuis plus de 25 ans, propose des animations en Lozère, toute l'année.

Foyer rural de Florac  
20, Av Jean Monastier  
48400 FLORAC

Tél : 04.66.65.30.22

Email : [frflorac@free.fr](mailto:frflorac@free.fr)

 <http://frflorac.free.fr/>



**Objectif : Proposer tous types de loisirs, d'activités créatives et culturelles favorisant le partage et l'apprentissage en commun par le biais d'un travail inter-associatif.**

### Activités

Animations EEDD  
Animations culturelles et sociales  
Sports nature  
Stages et séjours  
Conception d'outils pédagogiques



### Thématiques

Milieux naturels  
Faune/Flore/Biodiversité  
Sports nature  
Agriculture/Jardinage  
Alimentation  
Musique/arts/...

### Publics

Enfants/Adolescents  
Loisirs/Vacances/ Scolaires  
Adultes

### Approches pédagogiques

Favorise l'approche sur le terrain, l'immersion dans la nature.  
Organise des clubs nature, des séjours environnement avec fabrication d'éoliennes par exemple.  
Intervient dans les collèges pour des ateliers cirque.  
Accueille des expositions (Insectes, oiseaux, batraciens(ALEPE) et propose des sports de pleine nature.



**Les plus!**

A réalisé à Florac avec les enfants du Foyer, un arboretum ouvert au public. Possède du matériel scientifique d'observation pour les insectes et les oiseaux. La structure est équipée d'une grande salle et possède une yourte et un tipi.

## Adhérents du Réel48 en 2010

### PERSONNES PHYSIQUES (9)

<i>David</i>	<i>Constantin</i>	<a href="mailto:david.constantin3@yahoo.fr">david.constantin3@yahoo.fr</a>	<i>technicien eau</i>	4 lot. Le champ du four	48 000	BRENOUX
<i>Alain</i>	<i>Jacquet</i>	<a href="mailto:alainjacquet48@hotmail.com">alainjacquet48@hotmail.com</a>	<i>Conseiller pédagogique</i>	La Nojarède	48 230	CHANAC
<i>Odile</i>	<i>Rival</i>	<a href="mailto:odile.rival@cevennes-parcnational.fr">odile.rival@cevennes-parcnational.fr</a>	<i>animatrice PnC</i>	Quartier l'Estournal	48220	Le Pont de Montvert
<i>Martin</i>	<i>Cheng</i>	<a href="mailto:mcheng@laposte.net">mcheng@laposte.net</a>	<i>information sur les EM (effectiv micro-organisme)</i>	19 Bat. C Le Jouquet	48400	FLORAC
<i>Charlotte</i>	<i>Delmotte</i>	<a href="mailto:charlotte.delmotte@free.fr">charlotte.delmotte@free.fr</a>		Maison Hermentier Rouffiac	48000	St Bauzile
<i>Hélène (046632 98 46 et 06 88 11 26 44)</i>	<i>Bouchard Seguin</i>	<a href="mailto:flomaleo@wanadoo.fr">flomaleo@wanadoo.fr</a>	<i>Capcoop/COULEURS TERRE</i>	Le Brouillet	48 500	BANASSAC
<i>Sylvette</i>	<i>Bouchaud Foubert</i>	<a href="mailto:sylvette.foubert@wanadoo.fr">sylvette.foubert@wanadoo.fr</a>	<i>TERRES</i>	Ségalières	48110	Ste-Croix-Val. Fr.
<i>Charles (046631 21 74 et 06 80 40 54 39)</i>	<i>Denicourt</i>	<a href="mailto:charles.denicourt@wanadoo.fr">charles.denicourt@wanadoo.fr</a>		6 rue Léon Jalbert	48200	St Chély d'Apcher
<i>Laurane (06,85,23,98,69)</i>	<i>Manas</i>	<a href="mailto:laurane.manas@laposte.net">laurane.manas@laposte.net</a>	<i>stagiaire Réel</i>	6 rue des marchés	48400	FLORAC



## ASSOCIATIONS (19)

<b>ALEPE</b> 66 47 09 97)	(04	Aurélia Ponchon (membre du bureau)	Rémi Destre	alepe@wanadoo.fr	asso naturaliste, de protection de l'environnement, qui mène des actions d'éducation à la nature et au Devel Dur. à travers l'encadrement de formation, la mise en place de programme pédagogique, et l'organisation de sortie nature	Montée de Julhers	48 000	BALSIEGES
<b>AstroLab</b> 66 48 63 44)	(04	Herbreteau (correspondant ANPCEN)	Guy	astrolab48@free.fr www.astrosurf.com/astrolab48	AstroLab a pour objectif la diffusion de l'astronomie auprès de tous. C'est un laboratoire ambulante, qui permet de créer des animations pédagogiques dans différents lieux.	Route du Goulet	48 190	Le Bleymard
<b>Les Arbres Perchés</b> 78 42 69 04)	(06	Matthieu Audoin	Laurent Grosman	mattaudoain@hotmail.com caravanarbres@gmail.com	Asso d'accrobranchés et d'"arboristes'	7 route de Toutvert	59 132	Eppe-Sauvage
<b>Bec de Jeu /FOL 48</b> (04 66 47 00 25)		Claude	Bonnefille	becdejeu@fol48.org	Centre d'accueil activités de pleine nature	Domaine Bec de jeu	48 000	BALSIEGES
<b>Bio' Jour</b> 66 94 04 01)	(04	Maryline Rondet Sandrine Gravier	Magalie Maussière	biojour-boutique@orange.fr biojour@gmail.com	Animatrices alimentation, consommation ; boutique de produit Bio; paniers	7 rue du Pécher	48 400	FLORAC
<b>Voisines</b> 22 00 84 67)	(06	Evelyne	Boukera	voisine.asso48@yahoo.fr	Association de covoiturage et d'aide à la mobilité	Le Couffinet	48000	Chastel Nouvel
<b>Conservatoire Départemental des Sites Lozériens</b> 66 49 28 78)	(04	Alain	Lagrange	cdsl@wanadoo.fr	Gestion de milieu naturel, inventaire biologique, formation agriculteur	1 ter boulevard du Soubeyran	48 000	MENDE

<b>CIVAM Racines Gard Lozère (04 66 77 15 04 fax 0466778310)</b>	<i>Sylvia</i>	<i>Pelissier</i>	<a href="mailto:pelissier@civamgard.fr">pelissier@civamgard.fr</a>	Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, ferme pédagogique	Domaine de Puechlong	30 610	St NAZAIRE DES GARDIES
<b>En Chemin ... (04 66 45 27 81)</b>	<i>Marie-Laure (présidente)</i>	<i>Girault</i>	<a href="mailto:marie-laure.girault@orange.fr">marie-laure.girault@orange.fr</a>	Animatrice, jeunesse, nature, conteuse, balades contées	Les Pradets	48 400	COCURES
<b>Tout feu tout Flamme (04 66 45 00 15)</b>	<i>Claudine (membre du bureau)</i>	<i>Albouy</i>	<a href="mailto:cloalbouy@wanadoo.fr">cloalbouy@wanadoo.fr</a>	Animatrice jeunesse, conception d'outils pédagogiques	Fayet	48 320	ISPAGNAC
<b>Hameaux Durables en Cévennes (04 66 45 19 50)</b>	<i>Sandrine</i>	<i>Cendrier</i>	<a href="mailto:contact@hameaux-durables.org">contact@hameaux-durables.org</a>	Conseil et centre de ressource en éco- habitat et habitat groupé	5 rue Serpente	48 400	FLORAC
<b>Hors d'eau (04 66 49 15 84)</b>	<i>Jean Paul</i>	<i>Peytavin</i>	<a href="mailto:horsdeau@wanadoo.fr">horsdeau@wanadoo.fr</a>	Prévention inondation, animation	13 quai Petite Roubeyrolle	48000	MENDE
<b>Quoi de 9 (04 66 45 17 17)</b>	<i>Corinne</i>	<i>Sauvion</i>	<a href="mailto:quoi.de.9@wanadoo.fr">quoi.de.9@wanadoo.fr</a>	Lien social et réinsertion, valorisation des déchets	7 place du souvenir	48 400	FLORAC
<b>PETALE</b>	<i>Philippe</i>	<i>Cogoluègues</i>	<a href="mailto:petale@wanadoo.fr">petale@wanadoo.fr</a>	Conception et édition d'outils pédagogique	11 av Paulin Daudé	48 000	MENDE
<b>Foyer rural de Florac (04 66 65 30 22)</b>	<i>Fanfan Piocel</i>	<i>Olivier Boutin</i>	<a href="mailto:fanfan.piocel@laposte.net">fanfan.piocel@laposte.net</a> <a href="mailto:frflorac@free.fr">frflorac@free.fr</a>	Centre de loisir, animation dont atelier nature	20, av. Jean Monestier	48 400	FLORAC
<b>Foyer rural de Langlade / Brenoux (04 66 48 00 19)</b>	<i>Irène</i>	<i>Delporte</i>	<a href="mailto:foyer.rural.brenoux@wanadoo.fr">foyer.rural.brenoux@wanadoo.fr</a>	Centre de loisir, animation dont atelier nature	Salle des Fêtes de Langlade	48 000	BRENOUX
<b>Foyer rural Le Méjean (04 66 45 66 56)</b>	<i>Claude</i>	<i>Pratlong</i>	<a href="mailto:claud.pratlong@orange.fr">claud.pratlong@orange.fr</a>	Salle polyvalente, ateliers d'occitan, de dances folk, animations sportives et culturelles.	Mairie,	48 150	Hures-la-Parade
<b>Foyer rural de Quézac Les P'tits Cailloux (04 66 44 29 56)</b>	<i>Christelle</i>	<i>Pierdet</i>	<a href="mailto:lesptitscailloux48@gmail.com">lesptitscailloux48@gmail.com</a>	Centre de loisir, animation dont atelier nature	Ancienne Mairie	48 320	QUEZAC
<b>Fédération de Pêche Lozère (04 66 65 36 11)</b>	<i>Grégory</i>	<i>Richard</i>	<a href="mailto:peche.lozerc@wanadoo.fr">peche.lozerc@wanadoo.fr</a>	Gestion piscicole des rivières, animation milieu aquatique, pêche	12 Av Paulin Daudé	48 000	MENDE

## ENTREPRISES et INDEPENDANT (16)

<b>Sandrine Cendrier</b> (04 66 45 19 50)	<i>(trésorière)</i>		<a href="mailto:sandrine.b-c@wanadoo.fr">sandrine.b-c@wanadoo.fr</a>	Référente éco-école, conseil en DD, énergie renouvelable, éco-construction	16 rue du Pontet	48 320	QUEZAC
<b>Arbre à Balades</b> (04 66 44 25 10)	<i>Didier</i>	<i>Azéma</i>	<a href="mailto:lozem@club-internet.fr">lozem@club-internet.fr</a>	Guide et animateur naturaliste, accompagnateur en montagne, énergie renouvelable, conception pédagogique	Salanson	48 320	ISPAGNAC
<b>Traces</b> (04 66 45 03 07)	<i>Laurence (secrétaire)</i>	<i>Bellion</i>	<a href="mailto:lau.zere@hotmail.fr">lau.zere@hotmail.fr</a>	Illustration, animatrice et guide naturaliste, conception pédagogique	Le Malhautard	48 400	BARRE DES CÉ
<b>ID-EES</b>	<i>Diet</i>	<i>Nicolas</i>	<a href="mailto:contact@id-ees.fr">contact@id-ees.fr</a>	Initiatives durables - société-économie - environnement -	Outlet	48190	Saint Julien du Tournel
<b>Librairie Le brin d'ortie</b>	<i>Arnaud</i>	<i>Sabatier</i>	<a href="mailto:info@loucevenol.com">info@loucevenol.com</a>	Librairie « écologie, DD ... », lecture et rencontre littéraire, papeterie recyclée	Place de l'église	48 320	ISPAGNAC
<b>Yvette Guyomar</b>	<i>Yvette</i>	<i>Guyomar</i>	<a href="mailto:yvetteguyomar@gmail.com">yvetteguyomar@gmail.com</a>	Animatrice art et environnement	Place de l'école	48 400	BARRE DES Cévennes
<b>Courant d'eau</b> (06 87 34 97 92)	<i>Rémy</i>	<i>Molinier</i>	<a href="mailto:remy.molinier@hotmail.com">remy.molinier@hotmail.com</a>	Accompagnateur et animateur d'activités de pleine nature et naturaliste	13 rue du Chastel	48 000	MENDE
<b>Escapade</b>	<i>Olivier</i>	<i>Gingembre</i>	<a href="mailto:randoescapade@orange.fr">randoescapade@orange.fr</a>	Accompagnateur en montagne, orientation, bivouacs nature, cartographie et prévention des risques naturels	Les Fonts	48 000	St BAUZILE



<b>Gîtes évolutions</b> (05 65 62 60 93)	<i>Sylvain</i>	<i>Riols</i>	<i>contact@gite-evolutions.com</i>	<i>Guide et accompagnateur en montagne, gîtes Corniche de la Jonte</i>	Route de la Cresse	12720	PEYRELEAU
<b>Environnement 48 Massif Central</b> (0466 32 37 55)	<i>Olivier</i>	<i>Dalle</i>	<i>environnement48@environnement48.com</i>	<i>Centre de tri des déchets de Lozère</i>	ZAE Causse d'Auge	48 000	MENDE
<b>Montagne, Pêche et Nature</b> (0466440698 & 0687288361)	<i>Sébastien</i>	<i>Cabane</i>	<i>sebastien.cabane@orange.fr</i>	<i>Guide de pêche, animateur naturaliste, spécialiste rivière conception pédagogique</i>	Le village	48 000	Le BORN
<b>Pêche Nature Passion</b> (06 71 90 01 70)	<i>Bruno</i>	<i>Beusse</i>	<i>bruno.beusse@wanadoo.fr</i>	<i>Guide de pêche</i>	Quartier Bas-Pompère	7 700	St Martin D'Ardèche
<b>L'atelier du Paysage</b> (04 66 32 02 31 & 06 07 91 23 30)	<i>Marion</i>	<i>Thibault</i>	<i>latelierdupaysage@orange.fr</i>	<i>Animatrice jardin et paysage, Aménagement et conception paysagère</i>	Rouffiac	48 000	St BAUZILE
<b>Vert de Sable</b> (06 89 11 73 65)	<i>Sébastien</i>	<i>Loigerot</i>	<i>vertdesable@no-log.org</i>	<i>animateur et guide naturaliste, accompagnateur en montagne, conception pédagogique</i>	Pont des fainéants	30770	AUMESSAS
<b>La Roquette</b> (04 66 44 07 79)	<i>Ludovic</i>	<i>Giffard</i>	<i>laroquette2@wanadoo.fr</i>	<i>Accueil animé en Cévennes, gîte et résidence « Nature »</i>	La Roquette Haute	48 110	MOLEZON
<b>Le Vallon du Villaret</b> (04 66 47 63 76 fax)	<i>Sophie</i>	<i>Berenger</i>	<i>vallon@villaret.fr</i>	<i>Parcours ludique, animation art contemporain</i>	Allenc	48 190	BAGNOLS LES BAINS

**COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (13)**

<b>Sup Agro Florac</b>	<i>Bischoff Kumurdjian</i>	<a href="mailto:orane.bischoff@educagri.fr">orane.bischoff@educagri.fr</a> <a href="mailto:david.kumurdjian@educagri.fr">david.kumurdjian@educagri.fr</a>	<i>Établissement de formation</i>	9, rue Célestin Freinet	48 400	FLORAC
<b>E.P.L.E.F.P.A / LEGTA St-Chély d'Apcher</b>	<i>Le Mao</i>	<a href="mailto:quiot.michel@wanadoo.fr">quiot.michel@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:camille.le-mao@educagri.fr">camille.le-mao@educagri.fr</a>	<i>Etablissement d'enseignement agricole de la Lozère</i>	Civergols	48 200	St CHELY D'APCHER
<b>LEAP Terre Nouvelle</b>	<i>Servy</i>		<i>contact@lycee-terrenouvelle.com</i>	2 Avenue des Martyrs de la Résistance	48 100	MARVEJOLS
<b>Ecole élémentaire Marvejols</b>	<i>Cavallo</i>	<a href="mailto:lysiac1@gmail.com">lysiac1@gmail.com</a>	<i>école publique de Marvejols</i>	Le village (04,66,42,83,95)	48 100	Recoules de Fumas
<b>RPI Ste Croix Val.Fr. (04 66 44 70 48)</b>	<i>Bérard</i>		<i>École publique de Gabriac</i>	école publique	48 110	GABRIAC
<b>S.D.E.E. de la Lozère</b>	<i>Garrel</i>	<a href="mailto:baptistou.tri@wanadoo.fr">baptistou.tri@wanadoo.fr</a>	<i>Syndicat départemental d'équipement et d'électrification de la Lozère, en charge de la gestion sélective des déchets</i>	12 bd Henry Bourillon	48 000	MENDE
<b>Pays du Gévaudan - Lozère</b>	<i>Delorme</i>	<a href="mailto:pays.gevaudan@gmail.com">pays.gevaudan@gmail.com</a>	<i>Coordination du projet de territoire Pays Gévaudan</i>	mairie	48 100	MONTRODAT
<b>O.N.F. Lozère</b>	<i>Turc</i>	<a href="mailto:thierry.turc@onf.fr">thierry.turc@onf.fr</a>	<i>Gestion et animation en forêt</i>	5, avenue du Mirandol	48 000	MENDE
<b>Parc national des Cévennes</b>	<i>Jaffuel</i>	<a href="mailto:roland.jaffuel@cevennes-parcna">roland.jaffuel@cevennes-parcna</a>	<i>Etude et veille naturaliste</i>		48 400	FLORAC
<b>La Maison de l'eau</b>	<i>Martin</i>	<a href="mailto:info@maison-de-leau.org">info@maison-de-leau.org</a>	<i>Animation et muséographie, Vallée Borgne</i>		30 122	LES PLANTIERS
<b>Mairie du Pont de Montvert</b>	<i>Pantel</i>			mairie	48 220	PONT DE MONTVERT
<b>Nathalie (04 66 49 40 28)</b>	<i>Fournier</i>	<a href="mailto:nfournier@mende.fr">nfournier@mende.fr</a>	<i>Conseillère déléguée au DD, Ville de Mende</i>	Place Charles De Gaulle	48 000	MENDE
<b>Mairie de Mende (service jeunesse)</b>	<i>Poyeton</i>	<a href="mailto:animjeunesse@mende.fr">animjeunesse@mende.fr</a>	<i>Animation jeunesse</i>	Mairie, Place de Gaulle	48 000	MENDE

# ANNEXE

4

Inventaire du matériels pédagogiques du  
REEL 48



## Matériel péda

Matériel pédagogique	Quantité	Etat
<b>Activités nature</b>		
Opinel	7	
Leatherman	1	
Couteau genre suisse	1	
Lampes de poche	3	
Tablettes support écrit extérieur	14	
Masques (25 tissus et 15 loup)	40	
Sacs en tissus		
Bacs à glaçons	3	
Passoires		
Pincés à épiler	1	
Miroirs	4	
Moulage	5	
Plâtre		
Argile		
Bois de cerf, chevreuil		
Formol		
Galets (granit, schiste, calcaire)		
Terrarium	1	
<b>Jardinage</b>		
Paires de cisailles	2	
Sécateurs	8	
Couteaux à herbe	3	
Machette	1	
Hache	1	
Vaporisateurs	2	
Pluviomètre	1	
Pots en terre diamètre 15	13	
Pots en terre diamètre 10	6	
<b>Camping</b>		
Pelle américaine	1	
Duvets	12	
Sacs à dos de randonnée	4	
Bidons douche solaire 15L	2	
Grilles à barbecue	1 paire	
Lampes à pétrole	3	
Gourdes	2	
Tendeurs	15	
Tendeur à auvent	1	
Lampe à main (sans pile)	1	
Rouleau essuie main 5M	1	
Sardine	1	
Mini barnum toile légère	1	
<b>Observation</b>		
Paire de jumelles sous sacoche	12	
Boîte à insectes	6	
Filtres à jumelles	10	

## Matériel péda

Lampes microscopiques	2	
Microscope	2	
Télescope	1	
Appareil photographique argentique	1	
Projecteur de diapositives		
Porte-diapositives		
Boîtes diapositives		
Sacs à diapositives		
Table lumineuse diapositives	1	
Boîtes pellicule photo		
<b>Equipement de la personne</b>		
Paires de bottes en caoutchouc taille + ou	10	
Gants tissus	137	
Gants tissus renforcés	60	
Tee-shirt	6	
Casquettes	1200	
<b>Divers</b>		
Globes-terrestre	2	
Parapluie	1	
Caisse à monnaie + 1clef	1	
Lampions	24	
Bougies chauffe-plat	25	
Toile à moustiquaire		
Aluminium	plein	
Cellophane	1	
Pinces à linge		
<b>Trousse à couture</b>		
Aiguilles		
Fils		

## Matériel péda

Matériel pédagogique	Quantité	Etat
<b>Papeterie</b>		
Feutres pointes fines		
Feutres pointes épaisses		
Marqueurs		
Feutres effaçables		
Règles	10	
Équerres	7	
Épingles à linge	50	
Trombones		
Punaises		
Élastiques		
Agrafes		
Crayons à mine		
Crayons de couleur		
Gommes		
Taille-crayons		
Punaises		
Épingles à nourrice		
Cutters		
Colle bidon	1	
Colle bâton	5	
Paires de ciseaux adultes	2	
Paires de ciseaux enfants	13	
Papier crépon divers		
Nappe papier blanche	1	
Papier tableau Veleda rouleau	5	
Papier adhésif transparent rouleau	1	
Affiches à recycler		
Feuilles Canson Blanche		
Recharge tableau paper board	3	
Papier adhésif couleur	Chutes	
Boîtes d'archivage		
<b>Malle bricolage</b>		
Marteaux	10	
Clous toutes tailles		
Tournevis cruciformes	1	
Tournevis plats	8	
Vis têtes cruciformes et plates		
Pince multiprise	2	
Pince plate	1	
Tenailles	3	
Scies	3	
Scies à maquette	2	
Limes fines	2	
Ciseaux à bois	2	
Pointe	1	
Papier de verre		
Agrafeuse murale	1	
Agrafes murales		
Pistolet à colle	1	



## Matériel péda

Colle recharge pistolet	30
Pistolet à cartouche	1
Cartouche colle extra-forte pour pistolet	2
Scotch double-face	
Scotch peinture	
Gros scotch marron	
Raphia	1 sac
Ficelle	
Kit de réparation vélo	1
Rallonges électriques 2m	1
Câbles alimentation	
Ampoules diverses	
Bâche plastiques (petites)	2
Bâche plastiques (grandes)	3
Cordes grosses 10m	2
<b>Trousse à pharmacie</b>	
Pincés à épiler	1
Coupe-ongles	1
Thermomètre frontal	1
Baume à l'arnica	1
Spray désinfectant 'Biseptine'	1

# *ANNEXE*

*5*

Guide Agenda 21



**Un projet pédagogique pour le développement durable :**  
**l'agenda 21 d'établissement scolaire**

par Cécile Fortin-Debart, Docteur en muséologie et médiation Science/Société  
et  
Anne-Marie Sacquet, Directrice générale du Comité 21

Sommaire :

1. Qu'est ce qu'un agenda 21 ?
2. Cadre pédagogique d'un agenda 21 d'établissement scolaire
3. Conduite d'un agenda 21 d'établissement scolaire

## 1. Qu'est ce qu'un agenda 21 ?

### **L'agenda 21, un plan d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle**

L'agenda 21 est un plan d'action pour le 21<sup>ème</sup> siècle, ratifié au Sommet de la Terre de Rio en 1992 par plus de 170 chefs d'Etat et de gouvernement. Préparé pendant près de deux ans par des experts, des scientifiques, des associations de toutes les régions du monde, il est à ce jour l'exemple le plus important de mobilisation citoyenne planétaire.

Ce texte constate les dérèglements qu'entraînent nos modes de vie (perte de la diversité écologique et culturelle, changements climatiques, inégalités entre les continents et dans nos sociétés, atteintes aux droits de l'homme...) et propose à tous de se mobiliser pour construire un monde plus responsable et plus équitable. Préserver l'environnement, permettre à tous les habitants de la planète d'accéder au bien-être, préparer l'avenir en concertation avec les citoyens, tel est l'enjeu du développement durable décrit dans l'Agenda 21.

### **Qui est concerné par un agenda 21 ?**

Chacun de nous est concerné, à des échelles et avec des modes d'intervention spécifiques et complémentaires : les institutions internationales et les gouvernements, mais aussi les élus locaux, les entreprises, les chercheurs, les consommateurs et les citoyens. L'Agenda 21 de Rio recommande à la communauté internationale de concevoir des instruments applicables par tous les Etats, tels que le Protocole de Kyoto pour la lutte contre l'effet de serre ou les Objectifs du Millénaire pour la lutte contre la pauvreté. Aux Etats d'animer une stratégie nationale de développement durable, aux collectivités de mettre en place un Agenda 21 local. Il met aussi l'accent sur la nécessité de renforcer les démocraties et de faire participer les citoyens, et en particulier les jeunes, aux plans d'action Agenda 21.

### **Les Agendas 21 d'établissement scolaire**

L'agenda 21 d'établissement scolaire repose sur la mise en place de plans d'action qui répondent à des problématiques sociales et environnementales identifiées à l'échelle de l'établissement scolaire : le transport et l'accès à l'établissement, les consommations d'énergie et d'eau, la solidarité avec les familles etc.

Ces plans d'action, véritables projets pédagogiques ancrés dans les disciplines et les divers dispositifs éducatifs, permettent de développer les valeurs de responsabilité et de solidarité, fondements de l'éducation au développement durable. Les agendas 21 d'établissement scolaire constituent ainsi une démarche pertinente pour répondre à la politique de généralisation de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable actuellement mise en œuvre par le ministère de l'éducation nationale.

### **Un projet pédagogique à l'échelle du territoire**

L'agenda 21 d'établissement scolaire implique les différents adultes agissant dans et autour de l'établissement scolaire. En effet, la mission éducative en général, et l'éducation au développement durable en particulier, ne peuvent être du seul ressort de l'école : elles reposent sur une responsabilité partagée entre l'Etat, les enseignants, les



collectivités territoriales, les associations et les familles. Dans cette perspective, les agendas 21 d'établissement scolaire seront idéalement intégrés soit dans les contrats de ville (dans le volet éducation), soit dans des contrats éducatifs locaux qui regroupent autour d'un même projet éducatif les collectivités, les familles, les établissements publics d'enseignements, les associations. L'agenda 21 d'établissement scolaire est ainsi ancré dans le territoire local....

## 2. Cadre pédagogique des agendas 21 d'établissement scolaire

L'agenda 21 d'établissement scolaire n'est pas un « label » mais une démarche volontaire et libre : elle peut démarrer avec une seule entrée thématique envisagée avec une classe, elle peut au contraire impliquer plusieurs classes qui s'engagent dans plusieurs entrées thématiques. Il faut ainsi considérer l'agenda 21 d'établissement scolaire comme un cadre dans lequel chaque établissement évolue librement en fonction de ses possibilités.

### Comment intégrer les agendas 21 dans l'enseignement scolaire ?

#### ***Intégration au sein des disciplines :***

La mise en place d'agendas 21 d'établissement scolaire est par essence une démarche interdisciplinaire. Cependant, certaines entrées thématiques peuvent s'appuyer sur des séquences éducatives organisées dans une seule discipline. Par exemple, un projet relatif à la solidarité internationale peut concerner uniquement le cours d'histoire-géographie-éducation civique. De même, un projet relatif à la valorisation du patrimoine naturel du site de l'établissement peut être envisagé en cours de sciences de la vie et de la terre. Il est cependant important qu'une charte d'engagement recadre l'ensemble des projets dans une perspective globale d'agenda 21 d'établissement scolaire.

#### ***Intégration au sein des dispositifs d'enseignement interdisciplinaire :***

Si comme nous l'avons vu, l'agenda 21 peut s'intégrer dans les enseignements disciplinaires, il prend véritablement du sens lorsqu'il repose sur un croisement des disciplines grâce aux nouveaux dispositifs d'enseignement interdisciplinaire.

##### • Les itinéraires de découverte (IDD)

Ces itinéraires, obligatoires pour tous les élèves du cycle central sont réalisés au cours de deux heures hebdomadaires et reposent sur une approche interdisciplinaire de certaines parties du programme, développée à travers un projet autonome qui doit aboutir à une production personnelle ou en équipe. Les thèmes sont communs à deux disciplines au moins et sont regroupés dans quatre domaines : la nature et le corps, les arts et les humanités, les langues et les civilisations, la création et les techniques.

##### • Les travaux personnels encadrés (TPE)

Les Travaux Personnels Encadrés (TPE) constituent un enseignement obligatoire en classe de première et de terminale. Ils s'appuient sur un approfondissement des disciplines fondamentales de chaque série, tout en encourageant une démarche interdisciplinaire (au moins deux disciplines). Ils sont élaborés par les élèves qui sont mis en situation de responsabilité dans la conduite d'un projet jusqu'à son terme. Il existe de nombreux thèmes relatifs au développement durable dans la liste imposée par le ministère de l'Éducation nationale. Par exemple, en classe de première, pour toutes les séries, le thème *L'homme et la nature* peut être le support d'un projet relatif à la valorisation du patrimoine naturel du site de l'établissement. D'autres thèmes peuvent être porteurs de projets : risques naturels et technologiques, sciences et aliments, énergie et environnement (série scientifique).

##### • Les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel (PPCP)

Le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel permet d'acquérir des connaissances et des savoir-faire qui figurent dans les programmes et référentiels, et participe ainsi pleinement de la formation professionnelle de l'élève.

En BEP, le PPCP peut s'inscrire dans le champ de la citoyenneté. En baccalauréat professionnel, il contribue plus directement au caractère professionnel de la formation.

### ***Intégration dans des actions éducatives :***

En complément des enseignements, dans lesquels elles trouvent nécessairement leur ancrage, les actions éducatives sont facultatives et sont proposées aux élèves ou aux classes volontaires. Elles permettent de développer un thème particulier des programmes, bien souvent dans une approche pluridisciplinaire. Inscrites au sein du projet d'école et du projet d'établissement, elles peuvent revêtir des formes diverses (ateliers, projets, concours, expositions...) et s'inscrire sur une ou plusieurs années scolaires. Citons par exemple : les classes à PAC (projet action culturelle), les ateliers scientifique et techniques etc.

Source : [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) (site pédagogique du ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche)

### **Quelles sont les aides et les structures d'accompagnement ?**

#### ***Le dispositif du ministère de l'éducation nationale : Envie d'agir***

En novembre 2002, Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, annonce son intention de mettre en place un nouveau dispositif visant à favoriser l'engagement des jeunes dans la cité. Il s'agit de « *rechercher une meilleure synergie entre les programmes d'enseignement et des démarches éducatives distinctes plus ouvertes sur la vie sociale et l'engagement* ». Pour ce faire, des plates-formes sont créées afin de fournir des informations et des relais aux jeunes désireux de monter un projet.

Guide : Envie d'agir (coédité par le SCEREN et Hachette - Le Routard)

Site : [www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)

#### ***La participation à des concours ou opérations diverses***

Le dispositif *1000 défis pour ma planète*, piloté par le ministère de l'écologie et du développement durable, en partenariat avec les ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et de l'agriculture, s'appuie sur une démarche de projet qui permet aux jeunes acteurs de connaître, comprendre et agir en faveur de l'environnement. Cette opération a pour but de valoriser des projets relatifs à l'environnement avec l'apposition d'un label et la donation d'une aide financière.

D'autres dispositifs peuvent servir d'appui pour la mise en place de plans d'action : *Adopter un jardin, Concours des écoles fleuries, Concours sur la prévention des risques naturels majeurs* etc.

#### ***Les partenariats***

De nombreux partenaires peuvent soutenir et enrichir les projets organisés dans le cadre d'un agenda 21 d'établissement scolaire. Cette démarche partenariale devient réellement pertinente quand elle s'inscrit dans le territoire et quand les partenaires, qu'ils soient des entreprises, des associations, des collectivités, soient associés dans une dynamique locale partagée.

### 3. Conduite d'un agenda 21 d'établissement scolaire

La conduite d'un projet d'agenda 21 d'établissement scolaire repose sur plusieurs étapes :

- L'organisation générale du projet par l'équipe pédagogique ;
- La mise en œuvre de l'agenda 21 et des plans d'action ;
- Le retour sur l'action : évaluation pédagogique du projet et suivi des engagements.

#### **Étape 1 : Organisation générale du projet d'éducation au développement durable**

Il importe d'organiser le projet dans sa durée et d'assurer la mobilisation de tous. C'est l'étape préalable à l'Agenda 21 qu'on appelle la gouvernance et qui implique l'équipe pédagogique porteuse du projet (enseignants volontaires et chef d'établissement).

Elle consiste à :

-identifier toutes les catégories d'acteurs à associer au futur plan d'actions Agenda 21 : les élèves, les enseignants, les parents, l'Inspection Académique, les entreprises qui interviennent sur le site scolaire, le maire, les élus et les services de la commune, le conseil municipal d'enfants quand il existe, les associations de quartiers, les associations d'environnement et de solidarité, les services de l'Etat, les acteurs économiques, les medias locaux...

-organiser le pilotage de l'Agenda 21 : identifier un groupe pilote, composé du chef d'établissement et d'enseignants. Ce groupe pilote est chargé de coordonner les actions, de mobiliser les acteurs concernés, de réaliser des évaluations régulières des actions réalisées...

Le groupe pilote réunit toutes les informations relatives à l'organisation du projet dans un *Classeur Agenda 21*. Dans ce classeur, on pourra par exemple trouver une charte d'engagement à laquelle tous pourront se référer : cette charte précise les acteurs et les partenaires du projet, elle est signée par les initiateurs et les partenaires de la démarche.



## L'agenda 21 de :

.....

### Charte des engagements

Conscients des problèmes sociaux et environnementaux qui caractérisent nos milieux de vie,  
Conscients du rôle de l'éducation comme facteur de développement d'individus et de sociétés responsables et solidaires,  
Conscients de la nécessité d'un engagement dans l'action et d'une valeur d'exemplarité,  
nous nous engageons dans la mise en place d'un agenda 21 d'établissement scolaire.

L'agenda est initié le .....

Nomination d'un groupe pilote, responsable de la coordination de l'agenda 21 :

L'agenda 21 est construit en concertation entre :

- les élèves ;
- les enseignants ;
- la collectivité locale (inscription dans le contrat de ville ou dans le contrat éducatif local - CEL ou dans le conseil municipal d'enfants) ;
- des associations locales
- des associations nationales ;
- des entreprises ;

Signature du chef d'établissement

## **Etape 2 : Mise en oeuvre de l'agenda 21 et des plans d'actions**

La mise en œuvre de l'agenda 21 passe par trois étapes fondamentales :

- la problématisation et le diagnostic ;
- la définition du plan d'action ;
- la mobilisation, l'information, la communication.

### **Problématisation et diagnostic**

Tout projet éducatif n'aura de sens que s'il est construit à partir des représentations et des connaissances des élèves. Dans cette perspective, une discussion collective permettra d'une part de faire émerger les représentations des élèves et d'autre part de « problématiser » le projet. Cette discussion collective est organisée dans chaque classe, structurée par des questions préparées à l'avance qui permettent de faire un état des lieux des représentations et des connaissances des élèves à propos du développement durable.

Le professeur pourra par exemple inviter les élèves à lire un article ou l'extrait d'un livre qui aborde une problématique socio-environnementale d'actualité, si possible en liaison avec le cadre de vie des élèves.

Après la lecture, le professeur peut poser des questions telles que :

- quel est le problème évoqué ? Vous sentez-vous concerné ? Pensez-vous pouvoir agir à votre niveau ?
- plus généralement, quels sont pour vous les problèmes les plus importants sur notre planète ? Lesquels concernent notre cadre de vie (ville, village, région) ?
- qui est responsable ? qui peut agir ?

Cette série de questions doit amener l'élève à problématiser la situation autour de deux questions fondamentales : qu'est ce que le développement durable et comment agir à un niveau local, c'est-à-dire au niveau de l'établissement, pour participer aux changements globaux nécessaires ?

Pour répondre à ces questions, le professeur invite les élèves à dresser un état des lieux du site : c'est le diagnostic. Il s'agit plus précisément d'établir, pour l'échelle d'action que l'on s'est donné (un Etat, une région, une école), un état des lieux : quel est notre patrimoine naturel, écologique, économique, social, culturel ? Quels sont ses atouts, ses forces ? Ce diagnostic sera conçu en concertation avec les principaux acteurs concernés et diffusé dans l'établissement. Il permettra de mieux connaître la situation et d'identifier les grandes lignes de progrès à engager.

Le diagnostic peut reposer sur différents moyens d'investigations (enquêtes, témoignages, observation, recherche documentaire etc.). Il est organisé dans chaque classe impliquée : les élèves et le professeur définissent ensemble la méthodologie et organisent l'enquête (division du travail par binôme etc.).

## Définition du plan d'actions

Une fois le diagnostic posé, il s'agit de chercher des solutions, des pistes d'action pour un certain nombre d'enjeux identifiés à l'échelle du site : à chaque établissement de définir les grands axes de progrès à investir, dans une approche globale.

Ces axes concernent deux niveaux de responsabilité : l'échelle locale (les impacts directs sur l'établissement) et l'échelle planétaire (les impacts sur l'environnement et la solidarité internationale). Par exemple, les déplacements entre le domicile et l'école (enseignants, parents, élèves) doivent contribuer à réduire les pollutions locales et les encombrements, mais aussi les changements climatiques.

Le tableau présenté ci-dessous propose les axes stratégiques fondamentaux de tout agenda 21. Ces axes sont indissociables dans un projet global d'agenda 21, mais ils peuvent être abordés étape par étape. L'agenda 21 peut commencer par un premier plan d'action qui va privilégier certains axes. La poursuite du projet les années suivantes permettra d'enrichir l'agenda 21 en organisant un deuxième plan d'action plus complet. L'agenda 21 d'établissement scolaire est donc un projet d'établissement qui peut être segmenté en plusieurs étapes et en plusieurs entrées thématiques. Chaque agenda 21 d'établissement scolaire est ainsi unique.... Le développement durable est un projet endogène, inscrit dans la réalité d'un territoire et de sa population.

## Les enjeux fondamentaux du développement durable

Axe stratégique	Engagements
<b>Patrimoine naturel et biodiversité</b>	Réhabiliter et/ou valoriser le patrimoine naturel du site et favoriser la diversité biologique
<b>Consommation durable</b>	Prévenir les pollutions et réduire les consommations : <ul style="list-style-type: none"><li>- eau</li><li>- énergie</li><li>- déchets</li><li>- alimentation</li><li>- matériels (papier)</li></ul>
<b>Diversité culturelle</b>	Valoriser et s'approprier son cadre de vie ; S'ouvrir aux autres cultures, s'enrichir avec nos différences
<b>Transports</b>	Adopter un plan de transport en concertation avec la ville et les familles : <ul style="list-style-type: none"><li>- pour réduire et sécuriser le trafic</li><li>- favoriser la marche, le vélo</li><li>- favoriser le transport en commun (bus, co-voiturage, système pédibus)</li></ul>
<b>Climat</b>	Participer à la diminution des gaz à effet de serre : <ul style="list-style-type: none"><li>- limitation de la consommation d'énergie ;</li><li>- favoriser les énergies renouvelables ;</li><li>- favoriser les transports en commun ou les transports non polluants.</li></ul>
<b>Santé</b>	Prévenir les risques sanitaires et les risques d'intoxication (identification et remplacement des matériaux et revêtements toxiques ; plan de prévention du tabac, de l'alcool, des drogues)
<b>Bien-être</b>	Adopter des modes de vie favorables à un état de bien-être : alimentation, mobilité dans l'établissement, sports, poids des cartables,

	réduction des nuisances sonores, aménagement horaire etc.
<b>Alimentation</b>	Reconstruire le lien entre alimentation, agriculture et santé
<b>Bâtiment</b>	Améliorer le patrimoine bâti : Isolation thermique, isolation phonique, HQE, Qualité architecturale, accessibilité aux handicapés
<b>Solidarité locale</b>	Lutter contre les exclusions
<b>Solidarité internationale</b>	Favoriser la solidarité avec des populations de pays en voie de développement

Ce tableau qui regroupe les différents axes stratégiques du développement durable constitue le fondement de toutes les actions à venir. Il peut être très utile de l'intégrer dans le document « Charte des engagements ».

Les axes thématiques étant choisis, le plan d'actions, qui va sélectionner des mesures concrètes à mettre en œuvre dans un premier laps de temps (douze mois ; dix-huit mois...), est alors conçu dans le cadre d'un processus participatif. Il peut être organisé de la manière suivante :

#### a. Identification des axes stratégiques et organisation de groupes thématiques

Une première séance de concertation vise à faire choisir par les acteurs de l'agenda 21 (élèves, enseignants, divers partenaires) les axes stratégiques qui seront développés dans le cadre de ce premier plan d'actions. Ce choix est établi au regard des résultats du diagnostic. Une fois les axes identifiés, il s'agit d'attribuer ces axes à des groupes thématiques. Ces groupes thématiques seront, selon la taille du projet : une classe pour un projet qui rassemble plusieurs classes, un binôme d'élèves pour un projet d'agenda 21 porté par une seule classe etc. Les choix sont faits en concertation, selon la taille du projet, le nombre de classes impliquées etc.

Ce premier temps de concertation peut se dérouler de plusieurs manières : soit sur le temps de vie scolaire, tous les élèves sont impliqués et on procède par exemple à un vote à main levée ; soit par questionnaire distribué à tous les élèves impliqués, dans ce cas, les résultats sont rapidement affichés pour être connus de tous.

Il est également important de définir lors de cette première séance de concertation les moyens d'expression des élèves : comment les élèves peuvent-ils partager leurs idées, exprimer leurs souhaits, leurs préférences, leurs remarques ? Divers moyens peuvent être mis en place et il appartient à l'ensemble des acteurs d'en choisir un parmi les moyens possibles pour chaque établissement : boîte à idées, radio de l'établissement, journal de bord...

#### b. Travail collaboratif par groupe thématique

Chaque groupe doit maintenant travailler sur un axe thématique choisi. L'objectif est de formuler des propositions d'action, en concertation avec les partenaires concernés, à partir d'une recherche documentaire, d'investigations diverses (sur Internet, auprès d'organismes qualifiés - par exemple l'Ademe pour des projets relatifs à l'énergie etc.).



### c. Choix des actions

Lors d'une deuxième séance de concertation, chaque groupe thématique expose ses propositions par grand axe stratégique. Un forum, composé de l'ensemble des groupes thématiques et des partenaires se prononce sur les propositions des groupes.

A l'issue de ces concertations peut être arrêté un premier plan d'actions. Il sera concrétisé par la rédaction d'un document « 1<sup>er</sup> Plan d'actions Agenda 21 de ??? » qui détaille les actions sélectionnées classées par type d'engagements.

Pour chaque action seront précisés : les objectifs ; l'action ; le délai de réalisation ; les partenaires associés à la mise en œuvre ; le budget et financement éventuels ; le pilote de l'action. Seront également précisés les indicateurs d'objectifs et les indicateurs de résultats qui permettent un réel suivi des engagements. Un Agenda 21 s'appuie effectivement sur deux types d'indicateurs :

- des indicateurs d'objectifs : par exemple, achat pour la cantine scolaire de 100% de viande d'origine biologique, à échéance de trois ans ;
- des indicateurs de résultats : pourcentage d'augmentation d'achat de viande bio, dans le cadre du 1<sup>er</sup> plan d'actions.

### **La mobilisation, l'information, la communication**

Un Agenda 21 est une démarche de progrès fondé sur les valeurs partagées et ancré dans le temps ; c'est un vaste programme ! Si certaines actions peuvent être menées par les élèves seuls, la plupart s'appuient sur la participation d'autres responsables, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école. Il faut mobiliser les énergies !

Faire connaître l'Agenda 21 est donc important : l'Agenda 21 est l'affaire de tous. On peut diffuser une affiche ; réaliser une exposition ; faire parler de la démarche dans les journaux locaux ; rencontrer les responsables du quartier ou de la commune et susciter leur appui.

### **Etape 3 : le retour sur l'action : évaluation pédagogique du projet et suivi des engagements**

#### **L'évaluation pédagogique du projet**

L'évaluation est indispensable pour mesurer la progression des élèves et valider leurs acquis. Mais au-delà, elle permet de garder une trace du projet, des difficultés rencontrées ; elle constitue ainsi un « savoir » sur la pratique qui a une valeur pédagogique inestimable. Ces évaluations permettront à d'autres enseignants désireux de s'engager dans de tels projets de bénéficier de l'expérience de professeurs déjà engagés dans un agenda 21 d'établissement scolaire.

L'évaluation peut être envisagée à différents niveaux selon les projets :

- l'évaluation des connaissances acquises, des comportements (initiative personnelle, autonomie etc.) et des changements de représentations chez les élèves ;
- l'auto-évaluation du projet par les élèves ;
- l'évaluation du projet par les enseignants.

D'une manière générale et au-delà des évaluations, il faut souligner l'importance de rédiger un rapport qui précise les grandes lignes de l'agenda 21, des premiers plans d'action et les indicateurs qui permettront le suivi des engagements. Ce rapport sera intégré dans le Classeur Agenda 21 tenu par le groupe pilote. Il pourra être complété par divers documents qui éclairent le projet.

Ce rapport constitue non seulement un repère pour l'enseignant porteur du projet mais également la trace d'une expérience originale et unique. Il est conseillé aux enseignants de présenter ce rapport dans l'espace de mutualisation du site *eduquer-au-developpement-durable.com* : l'expérience n'est enrichissante que lorsqu'elle est partagée !

### **Le suivi des engagements**

A l'issue du 1<sup>er</sup> plan d'actions, on évalue les résultats obtenus, on réoriente s'il le faut les actions à poursuivre et on rédige le 2<sup>ème</sup> plan d'actions, selon le même principe de concertation et de démarche. Chaque année, on évalue les résultats obtenus et on précise à quel moment l'objectif général du plan d'action est atteint. Ces nouvelles données seront régulièrement intégrées dans le classeur Agenda 21.

# ANNEXE

## 6

Circulaires et rapport de l'éducation nationale :  
circulaire de 1977  
rapport Bonhoure-Hagnerelle de 2003  
circulaire de 2004  
circulaire de 2007

## **Circulaire n° 77-300 du 29 août 1977**

(Programmation et Coordination : bureau DGPC 9)

Texte adressé aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école.

*Instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement.*

A une époque où la dégradation de son milieu de vie pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir, une éducation en matière d'environnement s'impose de toute évidence. Cette éducation répond par ailleurs au besoin généralement rencontré chez l'enfant et l'adolescent de comprendre la nature et le monde qui les entourent. Ainsi est-il apparu indispensable que l'école apporte aux élèves dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, une formation qui leur permette de saisir les problèmes de l'environnement de façon intelligente et constructive. Par environnement on entendra « l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines ». Il s'agit d'un domaine très vaste qui s'étend à toutes les formes du milieu de vie. C'est pourquoi l'environnement ne peut en aucun cas constituer une nouvelle discipline. Il doit « imprégner » l'enseignement dans son ensemble. Toutes les disciplines apporteront donc leur contribution à cette action éducative. La diversité et la complexité des problèmes posés rendent en effet nécessaire cette opération. Celle-ci pourra d'ailleurs conduire, lorsque cela sera possible, à la réalisation en commun, par les élèves et plusieurs enseignants d'un projet d'étude pluridisciplinaire.

La prise de conscience de ces problèmes suppose enfin une confrontation directe avec les réalités du milieu de vie.

### **I. CETTE ÉDUCATION AURA POUR OBJECTIF DE DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE UNE ATTITUDE D'OBSERVATION, DE COMPRÉHENSION ET DE RESPONSABILITÉ A L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT**

*Une attitude d'observation.*

L'élève apprendra à rester dans un premier temps un « observateur extérieur » du milieu à étudier. Il regardera sans rien perturber. Il est important notamment qu'il évite de détruire, sous l'effet de stéréotypes et de réactions instinctives. Il conviendra aussi qu'il apprenne à limiter les prélèvements dans la nature, en utilisant judicieusement dessins, photos, carnets de note... Ce temps d'observation devra lui permettre en particulier d'apprécier les caractères d'équilibre et d'harmonie qui font la qualité d'un paysage, d'un site, d'une ville.

*Une attitude de compréhension.*

Il conviendra de faire comprendre à l'élève l'étroite interdépendance entre l'homme et son environnement. Ainsi, les effets sur le milieu de la destruction ou de l'introduction d'espèces animales ou végétales, les résultats de la transformation d'un paysage ou d'un quartier ou les conséquences irréversibles des pollutions et des nuisances sont autant de phénomènes qui lui permettront de saisir la part de responsabilité qui incombe à l'homme dans ses relations avec son milieu.

*Une attitude de responsabilité.*

Il est important que l'élève acquière une attitude de responsabilité à l'égard du devenir de son environnement. Aussi apprendra-t-il par exemple à s'abstenir de toute destruction ou perturbation inutiles, à éviter le gaspillage des matières premières par négligence ou irréflexion, à utiliser rationnellement les moyens techniques.

### **II. CET OBJECTIF PEUT ÊTRE ATTEINT D'UNE PART EN FAISANT APPEL A L'ENSEMBLE DES DISCIPLINES ET D'AUTRE PART EN METTANT L'ÉLÈVE EN RELATION DIRECTE AVEC DIFFÉRENTS MILIEUX DE VIE**

#### ***1. Pour saisir rationnellement l'environnement, les élèves auront à acquérir un certain nombre de connaissances et de méthodes de travail***

Cet apprentissage sera bien entendu adapté au niveau de développement de l'enfant et de l'adolescent et tiendra compte des études poursuivies.

*L'acquisition d'un certain nombre de concepts* est indispensable à la connaissance de l'environnement. Il sera possible de les faire saisir aux élèves à travers des exemples concrets pris dans différentes disciplines :



Le concept d' *espace* (sa détermination, son aménagement, sa gestion) pourra, par exemple, être perçu à travers l'analyse d'un schéma directeur d'aménagement urbain ou d'un plan d'aménagement rural ;

Celui de *temps* : l'étude des cycles de croissance d'espèces végétales forestières par exemple sera l'occasion de saisir la notion de saison ou de cycle biologique ; la notion d'ères et de temps géologiques pourra être acquise par l'étude de la formation et de la mise en place de roches ou de gisements fossiles (houille, pétrole...);

Les notions de *relations et d'interactions* (équilibre dynamique, interdépendance, seuil, facteur limitant) pourront être comprises en étudiant un écosystème (prairie, forêt, lac). Des disciplines semblent favoriser l'acquisition de certains de ces concepts (la biologie pour ceux de vie et d'écosystème et la géographie pour celui d'espace), mais en réalité d'autres disciplines peuvent y contribuer, ainsi la structuration de la notion de temps fait intervenir la géologie, la biologie, l'économie, l'éducation physique, l'histoire, les mathématiques, la musique, la philosophie, la physique...

*Les méthodes de travail* que les élèves devront pratiquer ne se différencient pas fondamentalement de celles préconisées d'une manière générale. Elles devront cependant insister tout particulièrement sur trois points :

1. L'utilisation de moyens d'investigation et d'analyse, c'est-à-dire :

La collecte des informations, leur classement, leur utilisation et leur interprétation ;

L'utilisation et l'exploitation de toutes les sources de documentation ;

L'usage des procédés d'enquêtes réalisées par groupes et individuellement (entretiens, relevés, plans, notes, photos) ;

L'entraînement au « tâtonnement » expérimental et à l'expérimentation.

2. La capacité à réaliser des synthèses et à appliquer les résultats acquis dans la résolution de problèmes concrets ou l'analyse de situations nouvelles ;

3. La maîtrise des moyens d'expression indispensable à tous les stades du travail. Chaque enseignant trouvera dans le contenu de sa discipline les occasions d'appliquer ces méthodes, mais pour étudier plus globalement certains problèmes de l'environnement il devra souvent faire appel à d'autres disciplines que la sienne.

## ***2. L'éducation à l'environnement s'appuiera sur une découverte concrète du milieu et dans toute la mesure du possible sur un projet interdisciplinaire***

Ce projet sera élaboré en fonction de l'intérêt des élèves et des questions qu'ils se posent. Sa mise en oeuvre pourra comprendre différentes phases :

Un temps de maturation, de réflexion et d'interrogation aboutissant à la formulation, par les élèves, de problèmes qui détermineront le choix du milieu à analyser et les moyens nécessaires ;

Une exploration globale du milieu choisi sera l'occasion de préciser le projet d'étude qui les concerne ;

Une analyse des problèmes posés en référence aux connaissances acquises, et aux moyens spécifiques des diverses disciplines intéressées aboutira pour chaque groupe à une première représentation du milieu étudié ;

La mise en commun des travaux réalisés conduira à une première synthèse faisant ressortir les nécessités :

D'un approfondissement de l'étude ;

Du retour dans le milieu sur des thèmes mieux élaborés ;

D'une adaptation des moyens d'investigation ;

De l'acquisition de connaissances nouvelles, etc. ;

Une évaluation permettra de dégager les cohérences et les contradictions, de formuler des propositions concernant les actions nouvelles, etc.

Une telle démarche, possible au niveau de chaque discipline, gagnerait cependant à être conduite par une équipe associant des enseignants de différentes disciplines, le chef d'établissement, et, éventuellement, des personnes extérieures compétentes.

Elle suppose une exploration dans le milieu environnant de l'élève ou de l'établissement (le quartier, la commune, le canton, une entreprise industrielle ou agricole...), mais elle pourra être complétée efficacement par la découverte d'un milieu différent. Cette découverte se fera si possible grâce à la transplantation de la classe dans des structures d'accueil favorables à l'initiation à l'environnement. Ce dépaysement et la totale disponibilité provoqués par cette mutation permettront en effet à l'élève, dans la plupart des cas, d'avoir une vision plus clairvoyante et plus critique de son milieu habituel de vie.

## **II. POUR ACCOMPAGNER CETTE ACTION ÉDUCATIVE, DES DISPOSITIONS SERONT PRISES TANT AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE QU'AU NIVEAU DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE**

Une documentation sur l'environnement sera regroupée et systématisée. Elle s'appuiera notamment sur la production déjà réalisée par le Centre national de documentation pédagogique, à laquelle s'ajoutera un apport documentaire extérieur au ministère de l'Éducation. Cette documentation permettra aux enseignants de compléter leurs connaissances, mais elle leur donnera également des informations d'ordre pratique et matériel. Il conviendra d'insister sur son caractère régional. A cet égard les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique auront à jouer un rôle important de production, de diffusion et de relais. Ils travailleront en relation étroite avec les organismes particulièrement concernés par l'environnement : parcs naturels nationaux et régionaux, agences financières de bassin, organisations d'études d'aménagement d'aires métropolitaines (OREAM), ateliers d'urbanisme, services éducatifs des archives...

Dans les stages de formation initiale et continuée des enseignants, l'initiation à l'environnement devra être prise en compte.

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement prendront les dispositions nécessaires afin de permettre les sorties des classes sur le terrain et de rendre possible une coopération entre les enseignants. Il est important en effet que les enseignants disposent de la liberté d'initiative qui donnera toute son efficacité à cette action éducative, dont le caractère pragmatique permettra aux élèves de confronter leurs connaissances à une expérience vécue et de faire ainsi l'apprentissage de leurs responsabilités face à leur propre milieu de vie.

( BO n° 31 du 8 septembre 1977.)

CHAPITRE 525 : INSTRUCTIONS PÉDAGOGIQUES  
ARTICLE 525-0 : THÈMES TRANSVERSAUX  
TEXTE : Circulaire n° 77-300 du 29 août 1977

# **L'éducation relative à l'environnement et au développement durable**

- Un état des lieux**
- Des perspectives et des propositions pour un plan d'action**

*Rapport à  
Monsieur le ministre de la jeunesse, de l'éducation  
nationale et de la recherche*

*Monsieur le ministre délégué à l'enseignement  
scolaire*

Rapporteurs :

Gérard BONHOURE  
Michel HAGNERELLE

**Avril 2003  
N° 2003 014**

# SOMMAIRE

## PREMIERE PARTIE

### **Trente ans d'éducation relative à l'environnement : un état des lieux**

#### **I- Les fondements : dès les années soixante-dix des orientations pertinentes, mais aujourd'hui insuffisantes pour définir une éducation à l'environnement \_\_\_\_\_ p.7**

A - La circulaire n°77-100 du 29 août 1977 : un texte fondateur sur les contenus et les méthodes de l'éducation à l'environnement \_\_\_\_\_ p.7

B - Les derniers textes en vigueur de 1993: précision des objectifs et renforcement du partenariat \_\_\_\_\_ p.8

#### **II - La réalité des pratiques : des apports diffus, parfois de qualité, mais qui ne constituent pas une éducation construite à l'environnement \_\_\_\_\_ p.9**

A - Les programmes et leur mise en œuvre : des apports certains, mais fragmentaires et manquant de cohérence \_\_\_\_\_ p.9

B - Une multitude de dispositifs reposant sur une démarche de projet : des approches à forte valeur éducative, mais ponctuelles et éclatées \_\_\_\_\_ p.13

#### **III - Le foisonnement des supports et des partenariats : un potentiel remarquable, mais une nébuleuse aux repères incertains \_\_\_\_\_ p.19**

A - Des ressources documentaires parfois surabondantes, mais proposant une offre inégalement adaptée aux besoins \_\_\_\_\_ p.19

B - Des partenariats multiples, indispensables, mais non intégrés à un projet éducatif global\_ p.22

## DEUXIEME PARTIE

### **Quelques propositions pour développer l'éducation à l'environnement pour un développement durable : une stratégie d'action**

**I - A court terme : mettre en place un plan national d'action pour une éducation généralisée à l'environnement dans une perspective de développement durable \_\_\_\_\_ p.27**

**II - A moyen terme : définir une stratégie d'éducation globale au développement durable pour le système éducatif \_\_\_\_\_ p.30**



# Introduction

- Depuis les années soixante-dix, les instances internationales ont très régulièrement appelé l'École à apporter sa contribution pour relever les grands défis environnementaux. Le coup d'envoi de l'éducation à l'environnement a été donné par la conférence des Nations unies de Stockholm en juin 1972 ; chaque conférence, de Rio (1992) à Johannesburg (2002) en passant par Kyoto (1997), a amené son lot de préconisations.

En même temps que les analyses et les problématiques ont évolué, intégrant de façon plus explicite les volets sociaux et économiques aux aspects environnementaux, les mots ont changé : après le rapport Brundtland en 1987 (du nom de Madame Gro Harlem Brundtland, présidente de la commission mondiale de l'environnement et du développement), le terme de « développement durable » s'est imposé progressivement et a gagné lentement le terrain de l'éducation.

- Voici donc trente années qu'un travail pédagogique, appelé dans un premier temps « pédagogie de l'environnement » puis « éducation à l'environnement », a été mis en place dans notre système éducatif, reposant sur des textes dont la production correspond plus ou moins au rythme de ces grandes conférences mondiales.

- Que s'est-il passé au cours de ces trente années dans les textes et dans les pratiques ?
- Quelle est la réalité, aujourd'hui, de cette « éducation à l'environnement » ?
- Comment notre système éducatif intègre-t-il le « développement durable » ?

- La situation est aujourd'hui confuse pour deux raisons majeures :

- **la notion « d'environnement »** continue à susciter débats et interrogations ; confondue encore parfois (mais de moins en moins heureusement) avec l'écologie, l'approche environnementale garde un ancrage biologique et géologique chez nombre de professeurs de SVT, présente une accroche prioritairement humaine chez la majorité des historiens-géographes, prend un caractère « esthétique » chez les plasticiens, ou économique et social en SES ; ce « cloisonnement disciplinaire » est rarement dépassé alors que la notion est intrinsèquement transdisciplinaire ;
- **le concept de « développement durable »** ajoute beaucoup à la confusion. Si l'on s'accorde globalement sur les trois volets économiques, sociaux et environnementaux constitutifs du concept, les approches divergent, jusqu'à couvrir tous les champs des actions humaines, quand il s'agit de donner du corps à des projets dans ce domaine.

- La méthode de travail des rapporteurs repose à la fois sur l'analyse de nombreux documents, rapports, publications sur l'éducation à l'environnement, et sur des enquêtes approfondies dans plusieurs académies.

**Ce rapport s'organise autour de deux axes.**

1) Conformément aux termes de la lettre de mission , il propose dans une **première partie** :

- les traits essentiels d'un **état des lieux** dressé après plus de trente ans d'éducation relative à l'environnement ;
- les axes principaux **d'une typologie des pratiques pédagogiques et des outils** utilisés.

2) Dans une **seconde partie**, il esquisse **une stratégie d'action possible** pour une éducation à l'environnement dans la perspective du développement durable, selon une démarche en deux temps :

- mettre en place, à court terme, un plan national ambitieux et volontaire d'éducation généralisée à l'environnement pour un développement durable;
- engager une réflexion approfondie, étayée par des expérimentations, sur l'intégration progressive et globale, à moyen terme, d'une éducation au développement durable dans l'ensemble des cursus de formation.

# **Première partie**

**Trente ans d'éducation relative à  
l'environnement : un état des lieux**

# **I. Les fondements : dès les années soixante-dix des orientations pertinentes, mais aujourd'hui insuffisantes pour définir une éducation à l'environnement**

## **A. La circulaire n°77-100 du 29 août 1977 : un texte fondateur sur les contenus et les méthodes de l'éducation à l'environnement**

L'éducation à l'environnement repose encore aujourd'hui sur la circulaire n°77-100 du 29 août 1977 qui définit l'environnement comme « *l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines* ».

### **1. Une définition large de la notion d'environnement**

On dispose d'emblée d'un texte fondateur proposant une définition large de la notion d'environnement avec :

- la dimension que l'on pourrait qualifier « d'écologique », au sens scientifique du terme ;
- les dimensions économiques et sociales.

Si le terme de développement durable n'est pas prononcé puisqu'il n'apparaît qu'en 1987 avec le rapport Brundtland, il faut remarquer que les trois piliers sur lesquels il s'appuie y sont suggérés (volet environnemental, volet social, volet économique), sans qu'on s'inscrive alors dans une perspective de développement. Un état des lieux ne peut donc porter aujourd'hui que sur « l'éducation à l'environnement », mais la dimension « développement durable » apparaît souvent sous-jacente.

### **2. Une définition vectrice d'interdisciplinarité**

Cette définition est vectrice d'interdisciplinarité : « [...] *l'environnement ne peut en aucun cas constituer une discipline nouvelle. Il doit imprégner l'enseignement dans son ensemble. Toutes les disciplines apporteront donc leur contribution à cette action éducative* ». Les disciplines potentiellement concernées sont déclinées : biologie, géographie, géologie, économie, éducation physique, histoire, mathématiques, musique, philosophie, physique.

### **3. Une invitation à la diversification des pratiques pédagogiques**

Ce texte suggère aussi la diversité des pratiques pédagogiques à mettre en œuvre dans le cadre de l'éducation à l'environnement :

- acquisition de notions de base dévolue aux différentes disciplines ;
- interdisciplinarité et croisement des disciplines dans les établissements : « *Chaque enseignant trouvera dans sa discipline des occasions d'appliquer ces méthodes, mais pour étudier plus globalement certains problèmes de l'environnement, il devra souvent faire appel à d'autres disciplines que la sienne. [...] L'éducation à l'environnement s'appuiera [...], dans toute la mesure du possible sur un projet interdisciplinaire [...]. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement prendront les dispositions nécessaires afin de [...] rendre possible une coopération entre les enseignants* » ;
- incitation à la démarche de projet reposant sur « [...] *une exploration dans le milieu environnant de l'élève ou de l'établissement [...] complétée efficacement par la découverte d'un milieu différent* ». Cette démarche s'appuie sur l'investigation personnelle, le « tâtonnement » expérimental et se concrétise par des productions permettant de travailler les moyens d'expression.



## **B. Les derniers textes en vigueur de 1993 : précision des objectifs et renforcement du partenariat**

A la suite d'une évaluation (rapport de l'IGEN - 1991) et de préconisations (déclaration du CNP sur l'éducation à l'environnement - 26 mars 1992), un protocole est signé entre le ministère de l'éducation nationale et de la culture et le ministère de l'environnement (14 janvier 1993). La note de service n° 93-51 du 10 mars 1993 précise la politique d'accompagnement du développement de l'éducation à l'environnement.

La dimension patrimoniale de l'environnement (« *héritage* »), sous ses aspects scientifiques et culturels, constitue une ouverture sur les notions liées au développement durable. Les notions de civisme, responsabilité, solidarité, relient éducation à l'environnement et éducation à la citoyenneté.

Le protocole signé entre le ministère de l'éducation nationale et de la culture, et le ministère de l'environnement, vise à faciliter une approche qui parte de « *problèmes réels rencontrés sur le terrain* ». Mais la dimension mondiale des enjeux incite à dépasser l'échelle locale.

La place du partenariat se trouve précisée (diversité des organismes concernés, leur place dans l'éducation à l'environnement).

La part est faite entre la participation des disciplines de référence, en liaison avec la refonte des programmes, et le recours aux dispositifs transversaux utilisables en dehors des horaires scolaires.

En outre, des précisions sont apportées sur :

- la formation initiale et continuée des enseignants et des formateurs ;
- l'évaluation des dispositifs et des résultats.

L'objectif reste modeste : « *chaque élève, au cours de sa scolarité obligatoire, devra avoir bénéficié une fois au moins de l'une de ces formations transversales spécifiques* ».

### **Ces approches restent pertinentes dans les principes, mais :**

- ces textes ne suffisent pas à fonder une véritable politique nationale d'éducation à l'environnement, en particulier parce que l'éducation à l'environnement n'y est pas affirmée comme un domaine à part entière (comme l'est par exemple, actuellement, l'éducation à la citoyenneté) ;
- le sens que l'on peut donner à cette éducation, dans la perspective d'un développement durable, n'y figure pas.

**L'absence de texte-cadre récent portant spécifiquement sur l'éducation à l'environnement est perçue aujourd'hui comme un vide, voire un désintérêt de l'institution nationale vis-à-vis de ce dossier.**

## II. La réalité des pratiques : des apports diffus, parfois de qualité, mais qui ne constituent pas une éducation construite à l'environnement

### A. Les programmes et leur mise en œuvre : des apports certains, mais fragmentaires et manquant de cohérence

#### 1. L'environnement dans les programmes disciplinaires: des contenus plus ou moins construits selon les matières et les niveaux

##### *a) Une première approche dans les programmes du premier degré (février 2002)*

- **Dès le cycle 2**

La partie IV « *découvrir le monde* » inclut dans ses objectifs des compétences qui peuvent être considérées comme l'ébauche d'une formation dans le domaine de l'environnement :

- être capable de « *lire en la comprenant la description d'un paysage, d'un environnement* » ;
- « *savoir retrouver le rôle de l'homme dans la transformation d'un milieu* ».

- **Au cycle 3**

La partie « sciences expérimentales et technologie » comprend un sous-chapitre « éducation à l'environnement » présenté comme transdisciplinaire, relié à l'éducation civique. Parmi les objectifs figure : « *avoir compris et retenu [...] le rôle et la place des êtres vivants dans leur environnement* ».

On constate cependant que, dans ces programmes récents, l'éducation à l'environnement ne figure que dans un paragraphe et non pas dans le chapeau général, ce qui aurait affirmé son importance et son caractère transversal.

##### *b) Dans les programmes du second degré: de nombreuses disciplines concernées, à des degrés divers selon les niveaux*

- **Deux disciplines de référence : géographie et SVT**

Deux disciplines accordent une place importante à l'environnement dans leurs programmes : la géographie et les sciences de la vie et de la Terre.

- **Pour la géographie**, l'environnement est constitué par l'ensemble des éléments naturels ou artificiels (construits par les hommes) qui entourent les sociétés humaines et avec lesquelles elles ont des rapports. Très proche de la notion de « milieu géographique », cette approche globale place l'homme au centre du géosystème, donc au cœur de toute question environnementale ; elle s'applique à toutes les échelles spatiales, de l'espace de vie personnel ( l'environnement domestique) jusqu'au cadre planétaire, et inclut bien évidemment l'environnement urbain auquel les géographes accordent une attention particulière.
- **En SVT**, la définition proposée dans la circulaire de 1977 reste d'actualité ; circonscrite à l'approche écologique (au sens scientifique du terme) au début des années soixante dix, l'approche est actuellement résolument globale, et prend en compte les grandes problématiques environnementales aux différentes échelles, du local au planétaire. L'homme et ses activités y trouvent naturellement leur place.

- **D'autres disciplines accordent une place à l'environnement :**

- la physique et la chimie, tant au collège qu'au lycée;
- l'EPS ;
- l'éducation civique et l'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) en développant la dimension citoyenne de l'éducation à l'environnement ;
- les SES, les STI, l'économie gestion dans certaines options.

- **Un enseignement d'importance variable selon les niveaux**

L'enseignement portant sur l'environnement peut constituer, à certains niveaux, l'ossature du programme (dans le programme de seconde en géographie ou dans celui de 6<sup>ème</sup> en SVT). C'est aussi le cas de certains programmes de STI, dans des classes préparant au CAP (autour par exemple de la gestion des déchets et de l'eau). A d'autres niveaux ou dans d'autres disciplines, l'approche environnementale est présente, mais moins systématique (sciences économiques et sociales en 1<sup>re</sup> ES par exemple).

La notion d'environnement peut aussi revêtir des sens très différents selon les disciplines ; en EPS l'environnement est constitué par le contexte artificiel ou naturel dans lequel on se repère, auquel on s'adapte pour agir en sécurité dans le cadre d'une activité physique. La notion d' « environnement de l'entreprise » en économie gestion possède aussi un sens propre.

L' « environnement » est donc présent dans les programmes disciplinaires, mais avec une importance variable selon les disciplines et les niveaux d'enseignement. Les parties concernées sont normalement traitées par les enseignants comme les autres parties de programme.

## **2. Une interdisciplinarité difficile à mettre en œuvre**

L'environnement constitue un domaine fondamentalement transversal, qui implique que l'on croise l'apport des disciplines. Cela vaut à la fois pour l'acquisition des savoirs, où les approches se complètent, que pour les débats autour des « problèmes » d'environnement dans lesquels les argumentations nécessitent la confrontation des différentes contributions. Or la mise en pratique de cette intention se heurte aux **deux difficultés suivantes** :

- ***les contenus de programmes des disciplines sont mal coordonnés par niveau***

Les contenus des programmes des différents niveaux n'ont pas été conçus avec une coordination suffisante pour permettre facilement leur mise en synergie dans le domaine de l'environnement ; la correspondance entre les programmes des différentes disciplines, à chaque niveau, reste le plus souvent indigente ou inexistante.

Par exemple, les paysages abordés en géologie en 4<sup>ème</sup> apparaissent en géographie surtout en 6<sup>ème</sup>. Opérer des croisements nécessiterait plus de parallélisme entre les programmes.

- ***l'interdisciplinarité reste mal mise en œuvre même quand les programmes y invitent***

(1) Les incitations, sans horaire réservé, sont peu suivies d'effets

Certains programmes disciplinaires explicitent les liaisons possibles avec les autres disciplines. C'est le cas par exemple des programmes de collège pour les SVT ou la physique - chimie : les liaisons sont systématiquement indiquées en fin de partie entre programmes du même niveau des différentes matières (SVT, physique-chimie, éducation civique, géographie, français) et cela vaut bien sûr dès que l'environnement est concerné. Il en va de même en 1<sup>er</sup> ES autour du thème « l'alimentation et l'environnement » (SVT) où l'on invite à une approche pluridisciplinaire.

Or, on constate que ces indications ne sont pratiquement jamais suivies d'effet dans les établissements. Il faut donc en conclure que la simple incitation au croisement des approches disciplinaires, même inscrite dans les textes des programmes, ne suffit pas.

(2) Une exception : une réussite relative en classe de troisième

Une exception doit cependant être soulignée : dans les classes de troisième, les programmes incluent l'étude coordonnée entre physique-chimie et SVT d'un problème d'environnement, avec un horaire défini. C'est à ce niveau que l'on observe de façon plus régulière des travaux conjoints. Cet exemple positif mérite d'être retenu puisqu'il s'agit d'un dispositif simple, suivi d'un effet reposant sur :

- un point commun de programme, apparaissant au même niveau dans deux disciplines ;
- un horaire réservé.

### 3. Les programmes invitent-ils à une véritable éducation relative à l'environnement ?

▪ *Les bases d'une instruction mise en place normalement*

On constate que la rédaction des programmes a pris en compte les incitations des rapports de 1992, mais ceci à des degrés divers selon les disciplines (de façon marquée en SVT, physique – chimie, géographie et ECJS).

Aucune anomalie systématique dans l'enseignement de ces contenus n'est observée : ils sont mis en place normalement, dans le cadre horaire qui leur est réservé, et permettent l'acquisition par les élèves des contenus et méthodes définis dans les programmes. C'est une première étape d'instruction, nécessaire mais non suffisante.

▪ *Une dimension éducative insuffisante*

En effet, la dimension éducative implique le développement de qualités associées à la culture de l'environnement : lucidité et exercice de l'esprit critique, sens de la responsabilité individuelle et collective, conscience d'une solidarité aux différentes échelles (de l'environnement local à la planète). Cette éducation ne peut se construire à l'aide des seuls modes d'enseignement mis en œuvre majoritairement dans le cadre des cours ou travaux pratiques ; elle requiert, par exemple, un engagement personnel de chaque élève dans le cadre de projets, une confrontation des idées lors de débats.

Bien qu'elles soient indiquées dans plusieurs programmes, ces actions spécifiques ne sont que rarement réalisées.

▪ *Des possibilités de croisement avec d'autres domaines transversaux peu exploitées*

D'autres domaines transversaux peuvent participer à l'éducation relative à l'environnement :

- l'éducation à la **santé** ;
- l'éducation aux **risques**, naturels ou technologiques ;
- les dispositifs liés à la **sécurité** (souvent réduits à des objectifs de comportement, sans intégration d'une véritable dimension éducative).

Ces opportunités, inscrites parfois dans les programmes (SVT pour la santé ; géographie, SVT, éducation civique et ECJS pour les risques) restent inégalement saisies dans les établissements. On peut le regretter.

*Si l'on prend le cas de l'éducation aux risques, celle-ci fournit un terrain de choix pour un travail ouvert sur la société. Pour les risques industriels, par exemple, on constate que les*



*exercices de mise en sécurité réalisés sans contextualisation ne sont pas toujours pris au sérieux par les élèves. Par contre, s'ils sont intégrés à un projet d'éducation, l'aspect comportemental prend totalement son sens, et les exercices se déroulent dans une ambiance de participation mieux construite. L'usine n'est pas seulement un «monstre menaçant», mais d'abord le lieu dans lequel travaillent les parents (dimension sociale), qui apporte également une richesse économique, présentant **aussi** un risque associé, expliqué techniquement sans diabolisation systématique.*

**Les incitations à inclure un enseignement relatif à l'environnement, voire une éducation, ont donc été prises en compte dans la rédaction des programmes, mais d'une façon variable selon les disciplines.** En substance, les programmes contiennent les ferments d'une éducation à l'environnement.

**L'ensemble s'avère insuffisant :**

- à cause d'un **manque de cohérence** entre les différents niveaux d'une discipline, entre les différentes disciplines à chaque niveau ;
- à cause de **l'insuffisante mise en œuvre d'actions interdisciplinaires** ;
- à cause du **faible nombre de projets**, débats, impliquant personnellement les élèves.

D'autre part, **l'objectif d'inscrire cette éducation dans l'optique d'un développement durable ne figure pas explicitement dans les différents programmes** (sauf ponctuellement dans ceux de SES), bien que nombre de contenus proposés puissent facilement s'y adapter.

## **B. Une multitude de dispositifs reposant sur une démarche de projet : des approches à forte valeur éducative, mais ponctuelles et éclatées**

### **1. Les projets : un outil pédagogique indispensable pour développer la dimension éducative**

Que ce soit à travers les observations de terrain, les entretiens, la lecture des bilans de colloques ou d'universités d'été, il ressort d'une façon constante que la démarche de projet constitue un outil adapté à l'acquisition d'une véritable culture de l'environnement, susceptible de déboucher sur l'adoption de comportements lucides, solidaires, responsables aux niveaux individuel et collectif.

Il est constamment souligné que les apports disciplinaires (savoir et savoir faire), construits progressivement, restent un préalable à son succès, mais demeurent insuffisants pour plusieurs raisons :

- cloisonnement disciplinaire incompatible avec la complexité des problèmes abordés dans ce domaine ;
- points de départ trop généraux, faisant que les élèves ne se sentent pas assez directement concernés par les questions qu'ils abordent ;
- encadrement de la démarche selon des modalités limitant la véritable appropriation des questions par les élèves.

Les apports spécifiques de la démarche de projet à l'éducation à l'environnement méritent d'être précisés.

#### ***a) Le point de départ du projet : des questions concrètes ( à partir de situations locales ou non) que les élèves participent activement à formuler***

Que le projet concerne la totalité d'un établissement, d'un niveau d'enseignement, ou seulement une classe, il repose soit sur un thème local, soit sur l'étude d'un milieu dans lequel un groupe d'élèves est transplanté.

*Localement, les problématiques choisies portent fréquemment sur des « problèmes » d'environnement (ex : pollution locale, gestion des déchets, transports urbains).*

*Le parc naturel régional du Vercors aide à développer des projets autour de la gestion du parc, ancrés dans la réalité d'un territoire ; les élèves de la ville se tournent vers la montagne, mais aussi réciproquement, dans le cadre d'échanges, les élèves de la montagne peuvent travailler sur des questions urbaines.*

Le thème général se décline en questions, traitées par des individus ou des équipes. L'apport de ce travail, pour chacun, peut paraître fragmentaire mais la mutualisation des acquis, sous différentes formes (exposés, textes, débats etc...) permet d'étendre à la totalité du groupe ce que chacun a construit, trouvé, réalisé.

*Dans le cadre de projets sur les déchets, par exemple, telle équipe travaillera sur les déchets organiques, telle autre sur le recyclage, les risques de pollutions ou l'historique des modalités de traitement de ces déchets.*

Que le point de départ soit local ou plus étendu, les questions peuvent être posées dans la perspective d'un développement durable. Tout dépend de la formulation choisie.

*« L'écosystème de la forêt de X » appellera une approche essentiellement biologique, peu propice à l'interdisciplinarité ; alors que « la forêt X : faut-il la protéger ou l'exploiter aujourd'hui et pour demain ? » induit immédiatement une diversité d'approches (économique, biologique, sociale, politique) et une orientation vers un développement durable (d'après « devenir écocitoyen en Savoie – CD Rom CRDP de Grenoble ). Dans les deux cas, on abordera inévitablement les apports scientifiques liés à la connaissance de l'écosystème forêt ; mais la deuxième problématique permet de les intégrer dans une investigation plus large.*

L'ancrage dans le concret permet de faire formuler par les élèves des questions qu'ils s'approprient directement ; mais l'enseignant reste responsable de l'orientation du questionnement, qu'il peut guider pour l'inscrire dans un objectif de formation spécifique (par exemple celui d'un développement durable).

Le nombre important des établissements fonctionnant en milieu urbain et périurbain n'est pas un obstacle à l'utilisation de problématiques locales, et la notion d'environnement urbain, familière aux géographes, n'est plus étrangère aux enseignants de sciences de la vie et de la Terre. De nombreuses actions en témoignent, à commencer par celles entreprises en liaison directe avec le programme de 6<sup>ème</sup> de cette discipline. Les municipalités se montrent également de plus en plus motivées pour soutenir ces approches, où très vite sont associées les différentes composantes du milieu.

*Par exemple, un livret « classes d'écologie urbaine : voir sa ville autrement », publié en 2001 dans l'académie de Nantes, propose à la fois des incitations et des directions de travail aux enseignants. Chaque « classe » de 4 jours pour les élèves (en externat ou en internat) est précédée d'un stage de formation de trois jours destiné aux enseignants et inscrit au PAF (plan académique de formation).*

*« Découvrir l'environnement à l'école, dans ma commune » (CRDP de Franche-Comté) propose un cheminement d'éducation à l'écocitoyenneté aux cycles I, II et III, partant de l'environnement immédiat des écoles.*

### ***b) Des possibilités d'aller du local au général : les différentes échelles de l'éducation à l'environnement***

Partir d'un problème précis et local n'empêche nullement d'ouvrir sur d'autres dimensions et de franchir ainsi les échelles indispensables à la culture de l'environnement, qui ne peut se cantonner à la proximité immédiate. On pourrait craindre en effet que, trop marqués par un contexte limité, les projets réalisés ne permettent pas d'accéder à la dimension plus planétaire de l'éducation à l'environnement. Or, dans des dispositifs de jumelage avec d'autres collèges, la diversité des sujets choisis permet souvent d'étendre l'intérêt du projet.

*De nombreux groupes d'élèves communiquent entre eux à l'occasion de projets sur l'environnement et le développement durable. Citons par exemple un projet intitulé « eau d'ici, eau d'ailleurs », dans le cadre des « 1000 défis pour ma planète », ayant donné lieu à un échange entre une école de l'académie de Grenoble et un établissement tchadien ; il faut souligner la richesse d'une telle confrontation, susceptible de créer une véritable conscience des problèmes Nord - Sud, dans l'optique du développement durable.*

*Dans un lycée, un projet centré sur le tunnel Lyon - Turin a impliqué une relation avec l'Italie, mais aussi, d'une façon plus inattendue, avec l'Allemagne, l'essentiel du travail ayant été fait à l'occasion de la visite en France de lycéens allemands dans le cadre d'un échange.*

L'utilisation des TIC (technologies de l'information et de la communication) favorise naturellement ce type d'échange.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, il faut souligner que cette ouverture sur **l'international** constitue un geste fondamental. Ainsi, à partir d'une problématique locale, immédiatement motivante mais forcément limitée, on passe graduellement à la conscience planétaire des enjeux.

*c) Une démarche amenant l'interdisciplinarité d'une façon naturelle*

Le questionnement sur n'importe quelle problématique environnementale montre très rapidement l'impossibilité de trouver la totalité des réponses dans le champ d'une seule discipline. La diversité des associations constatées au sein des équipes de professeurs engagés dans ces projets en témoigne. Pour ces enseignants, le travail interdisciplinaire apparaît naturel.

*Par exemple, autour du lac du Bourget, la problématique de l'occupation du territoire amène obligatoirement les élèves à s'interroger sur l'importance du cadre naturel et de l'histoire dans la répartition de la population.*

*d) La démarche de projet appliquée au domaine de l'environnement : un geste pédagogique à forte valeur éducative*

Éviter le militantisme, le prosélytisme, la moralisation reste souvent un souci des enseignants. Même si la démarche de projet n'exclut pas tout risque d'un guidage orienté, elle favorise l'exercice de l'esprit critique et permet à chacun, seul ou en équipe, de construire ses réponses. Un débat permanent s'instaure au sein de l'équipe, avec les enseignants qui l'encadrent ou les partenaires qui interviennent, jusqu'aux groupes plus larges que constituent la classe ou l'établissement.

Le grand nombre de sujets partant de « problèmes d'environnement » (pollutions en particulier) peut faire penser qu'un militantisme sous-jacent oriente les projets ; cette idée doit être modulée :

- les contenus et acquis sur lesquels les projets aboutissent restent souvent discutés ; la persistance du doute, le constat de l'impossibilité de faire reposer les décisions sur des certitudes, constituent un des maillons de l'éveil aux responsabilités ;
- on constate une évolution dans les mentalités qui tend à rejeter les approches systématiquement catastrophistes ; le concept de développement durable aide d'ailleurs peut-être à accrocher l'analyse de l'environnement sur une idée plus immédiate de « gestion de l'environnement » dans lequel l'homme n'occupe pas obligatoirement la position de coupable et de destructeur.

*e) Projets et éducation à l'environnement : des démarches et des contenus qui restent à développer*

Pour porter ses fruits, tout projet doit être encadré avec une grande maîtrise, que ce soit par les enseignants responsables des classes ou les intervenants qui y sont associés dans le cadre du partenariat.

**On ne part pas sans base dans ce domaine** ; des équipes pédagogiques remarquables, dans plusieurs académies, ont conceptualisé ces actions, mis en place des réseaux de formation et produit des publications. Vouloir généraliser l'éducation à l'environnement par ce biais nécessiterait une diffusion plus transparente de ces travaux.

*Pour n'en citer que deux, les groupes IFREE (académie de Poitiers), ou les amis de CIRCEE (académie de Grenoble) ont produit des documents et interviennent comme formateurs. Dans ces deux cas, la formalisation de la démarche apparaît très aboutie.*



*Pour préciser, le groupe CIRCEE s'est donné pour objectif de promouvoir l'éducation à l'environnement dans le système éducatif. Après avoir développé son activité grâce à une chargée de mission développant cette démarche au sein de la mission académique d'action culturelle, le groupe fonctionne maintenant dans le cadre d'une association «les amis de CIRCEE» ; les activités se développent au niveau local, national ou européen. Dans les établissements, l'association soutient des projets, mais aussi participe à la formation des équipes éducatives porteuses de ces projets, sur site ou lors de séminaires permettant de théoriser les pratiques et de concevoir de nouveaux outils.*

*L'IFREE (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement en Poitou-Charentes) poursuit des objectifs comparables : former, informer et produire des outils pédagogiques. En partenariat avec l'université, se développe également une recherche pédagogique. Reconnu pôle national de ressources en éducation à l'environnement par le ministère de l'éducation nationale, l'IFREE est associé à un Observatoire régional de l'environnement (le pôle ORE). Ses actions se développent en partenariat avec les services de l'Etat, les établissements publics, les collectivités locales, le monde associatif et socioprofessionnel, les universités...*

L'harmonisation du travail de tels groupes à forte implication pédagogique, mais possédant une indépendance de fait vis-à-vis de l'institution, ne va pas toujours sans poser de problèmes d'harmonisation avec les options des délégations à l'action culturelle des rectorats, qui ont souvent en charge un volet de l'éducation à l'environnement.

Le développement de projets d'envergure suppose fréquemment une volonté et une impulsion forte des responsables locaux.

*On peut citer l'exemple du vaste projet intitulé « l'homme dans son environnement » mis en place progressivement dans l'académie d'Amiens depuis 1996 à l'initiative de la mission académique d'action culturelle du rectorat. Rassemblant enseignants des classes du primaire et du secondaire, le projet, d'abord centré sur le bassin versant de la Somme, est devenu un projet académique en 1999. Exemple même de projet fédérateur, il a rassemblé, en 2000-2001, 268 classes de la maternelle au lycée, de l'enseignement public et privé, ainsi que des établissements scolaires agricoles. Piloté par un comité technique régional, réunissant le rectorat, les inspections académiques, le conseil régional, les conseils généraux, la DIREN, les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, le projet est coordonné par l'Union régionale des CPIE des Pays picards et suivi par un coordonnateur pédagogique rattaché au CPIE. Il est financé par le conseil régional, la DIREN et les Agences de l'eau.*

*Voici un exemple très significatif des dispositifs que l'on pourrait développer, axé sur un champ d'études local, fédéré autour d'un vrai projet pédagogique global, et qui associe un partenariat riche allant jusqu'à une participation très active des parents, des élus locaux et des associations de toute nature.*

## **2. Diversité des cadres permettant la réalisation de projets, compris ou non dans les horaires**

### ***a) Dans le cadre des horaires obligatoires : IDD, PPCP et TPE***

Les dispositifs d'enseignement tels que les itinéraires de découverte (IDD – en collège), les travaux personnels encadrés (TPE – en lycée), ou les projets personnels à caractère professionnel (PPCP – en lycée professionnel) peuvent se prêter à une éducation relative à l'environnement. Cependant, dans la situation actuelle, les thèmes retenus ne facilitent pas toujours la définition de problématiques environnementales.

Pour les IDD, le domaine « *nature et corps humain* » peut être utilisé pour développer des thèmes environnementaux.

En lycée, les différents thèmes se prêtent plus ou moins bien à une utilisation orientée sur l'environnement :

- « Risques naturels et technologiques » représente un support idéal ;
- « Les entreprises et leurs stratégies territoriales » (section ES), « Sciences et aliments » (section S) peuvent éventuellement être utilisés ;
- « Arts, littérature et politique », « les Barbares » (section L) se prêtent moins facilement à l'exercice.

En fonction des sections, la probabilité pour un élève de travailler sur un thème environnemental varie donc considérablement et rend illusoire l'idée d'une utilisation systématique des TPE dans l'optique d'une « éducation à l'environnement pour tous » :

- les associations disciplinaires préconisées séparent dans les TPE un domaine scientifique (pour les classes de la série S) et un domaine littéraire (pour les classes de la série L) ce qui entrave les possibilités d'associations sciences de la vie et de la Terre - géographie, pourtant potentiellement fructueuses ;
- seuls les élèves qui en ont fait le choix traitent une « question d'environnement » ; l'éducation à l'environnement n'est donc, dans ce cadre, ni systématique ni généralisée.

### ***b) En dehors des horaires : de multiples dispositifs inégalement utilisés***

Les **classes de découverte** permettent d'aborder les études d'environnement hors du milieu local : classes vertes, classes nature, classes environnement, classes de neige, classes culturelles, classes de ville...

Au fil des années, désignés par des vocables différents, des dispositifs ont été, et sont encore, utilisés : projets d'action éducative, projets d'action culturelle, ateliers de culture scientifique et technique, ateliers culturels etc...

Des opérations interministérielles (« 1 000 défis pour ma planète », « A l'école de la forêt », « Adoptez un jardin » ) suscitent des actions qui mobilisent des équipes pédagogiques ou les établissements. D'autres opérations voient le jour à l'initiative d'associations ou de collectivités territoriales.

La gestion de ces projets passe le plus souvent par les délégations académiques à l'action culturelle des rectorats, au sein desquelles un responsable unique de ce domaine n'est pas toujours désigné, du moins au niveau d'autorité pédagogique et administrative requis. Rares sont donc les académies susceptibles de proposer un projet global et construit.

## **3. La réalité des projets « éducation à l'environnement et au développement durable » : un état des lieux montrant des réussites... et des limites**

### ***a) Les actions ne touchent qu'une population limitée***

Ces actions se montent dans un système fondé sur le volontariat. Le temps consacré, l'énergie déployée pour construire, réaliser et faire aboutir un projet en dehors des horaires normaux sont tels que seules des équipes d'enseignants très motivées s'y investissent.

Quand elles existent, ces équipes pédagogiques ont développé une véritable culture de la démarche de projet, mise en oeuvre de façon régulière, année après année, et reposant sur un savoir-faire acquis au fil des expériences. Il faut ajouter que les équipes ou établissements concernés montent souvent, sur la base de la même compétence, des projets dans bien d'autres domaines.

*b) La démarche est mise en œuvre à des degrés divers selon les niveaux d'enseignements*

Dans le premier degré, l'abondance des projets apparaît plus grande que dans le second degré. Certains dispositifs ne sont utilisés que par les professeurs des écoles.

Au lycée, la perspective du baccalauréat fait obstacle à ce type d'ouverture en terminale. Globalement dans le second degré, d'autres résistances existent : cloisonnement disciplinaire, dimension éducative parfois insuffisamment prise en compte, prééminence des contenus sur les méthodes... Les TPE, les PPCP, les IDD, s'ils sont conduits réellement dans la perspective d'une démarche de projet, pourraient faire évoluer progressivement les pratiques et la réflexion pédagogique.

*c) Mises en œuvre par des équipes d'exception, les pratiques observées ne sont pas forcément transférables*

Les pratiques observées présentent un caractère exemplaire; mais le temps investi par les participants, le savoir-faire acquis sur le terrain, rendent les protocoles utilisés difficilement transposables, sans adaptation, à la totalité des enseignants.

Parallèlement et en complément des enseignements inscrits dans les programmes, **le recours à la « démarche de projet »** apparaît **indispensable pour développer la dimension éducative** de la formation des élèves dans le domaine de l'environnement.

Mais, ces projets, engagés sur la base d'un **choix** (des élèves, des équipes pédagogiques, ou des établissements) **ne garantissent aujourd'hui ni la généralisation, ni la continuité, ni la progressivité, ni la cohérence** d'une éducation à l'environnement.

**Il paraît donc souhaitable :**

- **d'inscrire de manière explicite l'environnement (et le développement durable) parmi les thèmes possibles des IDD, des PPCP et des TPE ;**
- **d'encourager les autres initiatives qui développent des démarches de projets** (classes à PAC, ateliers, projets culturels...), pourvu que ces projets s'inscrivent dans la **cohérence** des objectifs définis pour une éducation à l'environnement.

### **III. Le foisonnement des supports et des partenariats : un potentiel remarquable, mais une nébuleuse aux repères incertains**

#### **A. Des ressources documentaires parfois surabondantes, mais proposant une offre inégalement adaptée aux besoins**

##### **1. Diversité des formes et des supports : du papier à l'informatique**

Sous forme papier, les documents prennent des formes variées (brochures, livrets, pochettes de fiches, mallettes contenant des opuscules ...). On trouve aussi des vidéogrammes. Le support informatique prend progressivement de l'extension : à côté des CD-ROM et DVD-ROM, les sites internet abondent.

##### **2. Multiplicité et diversité des origines**

###### *a) Diversité des responsables d'édition*

Dans le cadre de l'éducation nationale, les publications impliquent le plus souvent les CDDP, CRDP ou le SCEREN. De plus, les sites académiques possèdent fréquemment des contenus concernant l'environnement, accessibles soit à partir des disciplines (sciences de la vie et de la Terre le plus souvent), soit à partir du site de l'action culturelle (DAAC).

Réalisées localement, les publications apparaissent souvent comme le fruit de partenariats; on y trouve associés les sceaux :

- d'autres ministères : MEDD, MAAPAR (et plus généralement, selon les époques, ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture, de la mer, de la forêt);
- des services déconcentrés de ces ministères (DIREN, DRAF, DIRE, directions régionales ou départementales de la jeunesse et des sports, ONF) ;
- d'organismes sous tutelle de l'État (CNRS, IFREMER, CEA...);
- de collectivités territoriales (régions, départements, communes...);
- d'agences (Agences de l'eau, ADEME...);
- d'associations (réseau « école et nature », CPIE, FRAPNA, fondation Nicolas Hulot, WWF ...).

Les différents organismes publient aussi des documents spécifiques dont ils apparaissent les principaux maîtres d'œuvre : revues d'associations, livrets - guides et autres supports associés à l'utilisation des ressources pédagogiques (muséums, parcs nationaux, parcs naturels régionaux...).

Différentes actions donnent lieu à des bilans :

- publications liées aux divers concours et « défis » réalisées soit en amont dans un but de présentation, soit en aval pour valoriser les productions (recueils régionaux faisant suite aux « 1000 défis pour ma planète » par exemple) ;
- actes de colloques, assemblées, universités d'été ...

### ***b) Diversité des auteurs***

Les signatures des auteurs traduisent aussi cette diversité. La participation d'enseignants est fréquente, avec le soutien de représentants des corps d'inspection territoriaux, pour les publications co-signées par l'éducation nationale.

Dans certains cas, l'absence de signature traduit probablement le caractère collectif de la réalisation tout en laissant planer des incertitudes sur l'origine et la validation des informations présentées.

## **3. Diversité des contenus, diversité des objectifs**

### ***a) Des productions destinées à aider à préparer des actions ou à présenter des résultats***

Selon les cas, les productions se situent :

- soit en amont, parce que leur objectif est d'aider à la conception de projets ;
- soit en aval, parce qu'elles présentent des bilans d'actions réalisées ; celles-ci peuvent néanmoins présenter un intérêt pour la préparation d'actions futures, en proposant des exemples et des idées.

Les revues occupent souvent une position intermédiaire, par la juxtaposition des deux types de contenus.

### ***b) Publications pour enseignants, publications pour élèves***

Certaines publications visent d'abord les enseignants avec des contenus d'ordre scientifique et (ou) pédagogique. D'autres sont destinées essentiellement aux élèves et proposent des informations ou des activités sous une forme adaptée.

### ***c) Publications d'intérêt local et publications d'intérêt général***

Les publications à dominante pédagogique présentent souvent une valeur générale ; celles qui proposent des ressources sont davantage ancrées dans des problématiques territoriales. La majorité des publications hésite entre ces deux pôles.

*Par exemple, le CD-ROM « Devenir éco-citoyen en Savoie » édité par le conseil général contient :*

- *une importante introduction pédagogique sur l'éducation à l'environnement, illustrée par des exemples concrets de réalisations en classe ;*
- *des données sur les parcs de la Savoie ;*
- *l'indication de sites à visiter sous forme de fiches classées par thèmes (agriculture, eau, déchets, risques naturels) ;*
- *des informations pratiques concernant l'organisation des sorties, une bibliographie, des adresses de sites etc....*

*Dans la même académie, le livret « A l'école de l'éco-citoyenneté - répertoire des interventions », édité par la ville de Chambéry, propose dans sa version 2002 une liste d'actions possibles classées par thèmes, ainsi que les adresses des contacts partenariaux susceptibles de contribuer à leur réalisation ; cette publication, qui s'adresse aux enseignants, a pour objectif la préparation d'actions ancrées dans le territoire.*

*L'opuscule « Des repères pour l'éducation à l'environnement », produit par le rectorat en accompagnement du projet académique, présente un intérêt plus général et propose un certain nombre de grandes pistes de travail : réflexion sur les concepts et leur évolution (de la protection de la nature au développement durable), place et moyens de mise en oeuvre de l'éducation à l'environnement dans la logique des programmes, favoriser des actions, agir en partenariat, propositions pour « une gestion des établissements scolaires respectueuse de l'environnement ».*



#### 4. Un nécessaire pilotage pour une mise en cohérence des ressources

Dans ce foisonnement de publications, pour limiter les redondances et favoriser une diffusion plus efficace, une double coordination nationale et académique semble nécessaire.

On peut en citer deux exemples d'actions intéressantes, l'une au niveau national, l'autre à l'échelon académique.

*A l'initiative de la sous-direction de la prévention et des risques majeurs du ministère de l'écologie et du développement durable, une série de 10 numéros spéciaux de la revue Textes et documents pour la classe (TDC), publiée par le SCEREN, est en cours de réalisation (sous la forme de suppléments mensuels gratuits) sur 10 thèmes se rapportant aux risques majeurs (risques en montagnes, en ville, avalanches, risques climatiques, risques sismiques et volcaniques, risques technologiques ...). C'est une excellente publication, parfaitement ciblée, conçue et réalisée en étroite collaboration avec le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Largement diffusée, elle devrait rendre de grands services aux enseignants dans les établissements du primaire et du secondaire.*

*Autre exemple très intéressant de mise en cohérence des ressources: le CRDP de l'académie d'Amiens est devenu, en 2000, pôle de compétence national pour l'éducation à l'environnement. Un pôle de compétence est un lieu d'expertise au service de l'ensemble des établissements du SCEREN. Il diffuse de l'information, répond à des demandes particulières des autres centres et participe aux projets nationaux autour de trois axes : documentation, édition, appui aux animations et formations.*

*L'initiative est des plus pertinentes. Dans le prolongement de l'excellente mallette pédagogique « Artisans de l'environnement », publiée il y a quelques années (mais dont la diffusion est restée trop confidentielle), le CRDP conçoit actuellement le site internet du pôle de compétence «Éducation à l'environnement » qui devrait ouvrir officiellement dans le courant de l'année 2003; il constituera à la fois un pôle de référence en matière de ressources environnementales, un organe de veille des évolutions des connaissances et des législations et un lieu d'échanges et de mutualisation de pratiques et d'expériences.*

## **B. Des partenariats multiples, indispensables, mais non intégrés à un projet éducatif global**

L'éducation à l'environnement et au développement durable constitue un des domaines de l'enseignement dans lequel les partenariats abondent.

### **1. Des partenaires diversifiés par les structures et organisations impliquées**

#### *a) Des partenariats interministériels au niveau national et avec les services déconcentrés de l'État*

Entre les différents ministères, un certain nombre de partenariats fonctionnent, aussi bien au niveau de l'administration centrale que dans les services déconcentrés; par exemple :

- avec le MEDD, ses services déconcentrés (DIREN et DRIRE), et des établissements publics et agences associées (ADEME, Agences de l'eau, parcs nationaux ...);
- avec le MAAPAR et l'ONF, l'INRA etc...

La direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (DJEP) occupe une place spécifique; ancien partenaire, elle est maintenant placée au sein du MJENR. Le soutien qu'elle apporte aux associations (en particulier dans le domaine de la culture scientifique et technique), aux « défis » et projets (8 projets à caractère environnemental en 2001), l'aide à la création et au fonctionnement de « Juniors associations » en font aussi une plaque tournante entre ce qui peut se faire au sein de l'éducation nationale et dans les cadres extrascolaires. Sa place dans la formation d'animateurs et de responsables de centres lui donne un rôle déterminant dans le développement d'une éducation à l'environnement.

#### *b) Des partenariats avec les collectivités locales*

A plusieurs échelons s'établissent des liens entre éducation nationale et collectivités territoriales : régions, départements, communes. L'échelon dépend du type d'établissement (école - commune, collège - département par exemple), mais sans que cela constitue une contrainte absolue; certaines structures territoriales associées à l'environnement ne correspondant pas à ce découpage en cadres administratifs. D'autres dispositifs, comme les contrats éducatifs locaux, sont parfois utilisés dans le cadre de projets environnementaux.

Des chartes, des conventions-cadres sont signées à des niveaux d'organisation administrative homologues : inspections académiques / conseil généraux, rectorats / conseils régionaux. Certaines se limitent à la définition d'orientations générales; d'autres, plus opérationnelles, précisent aussi les modes d'action et les moyens mis en œuvre.

*Par exemple, une convention-cadre pour l'éducation à l'environnement en Pays de Loire a été signée entre :*

- l'Etat (représenté par le préfet de région);
- l'éducation nationale (représentée par le recteur);
- différentes directions, délégations ou structures de niveau régional: CRDP, Agence de l'eau, ADEME, directions régionales de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt, de la jeunesse et des sports.

*Elle implique aussi les partenaires associatifs, représentés dans le groupe régional d'animation et d'information à la nature et à l'environnement (GRAINE).*

*Fondée sur les textes de référence (en particulier le protocole de janvier 1993), cette convention situe d'une façon générale :*

- des thèmes d'action orientés dans la perspective d'un développement durable;
- des objectifs d'action balayant un champ large : soutenir les structures extérieures spécialisées, développer des références et des outils pédagogiques, susciter des modules

*de formation « environnement », développer la fonction de conseil, multiplier les actions de gestion respectueuses de l'environnement, diffuser l'information et faciliter la lisibilité des procédures.*

*Une commission assure le suivi de cette convention signée pour cinq ans.*

### ***c) Des partenariats avec des réseaux associatifs***

La complexité des réseaux associatifs et leur richesse rendent l'analyse plus délicate. De plus, les associations, elles-mêmes souvent co-financées (par exemple par le MEDD et des collectivités territoriales), contractualisent avec leurs financeurs les interventions auprès de l'éducation nationale.

*Le conseil général de l'Isère réserve, depuis 1989, une ligne budgétaire «éducation à l'environnement» pour financer des campagnes éducatives. Sur des thèmes suggérés par le conseil général (eau, air, déchets, biodiversité, «manger bio et autrement à la cantine»...), la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) assure la mise en œuvre à travers son réseau «éducation nature».*

A l'organisation pyramidale des fédérations, avec leurs échelons nationaux, régionaux ou départementaux, se surimposent des regroupements thématiques ; par exemple, autour du thème «éducation à l'environnement», le CFEE (collectif français pour l'éducation à l'environnement), le réseau «école et nature», les GRAINE...

*Ainsi, le réseau «école et nature» regroupe l'ensemble des réseaux territoriaux français d'éducation à l'environnement et revendique l'affiliation de huit cents organismes. Ses actions (conception, fabrication, diffusion et mise en œuvre d'outils pédagogiques) sont réalisées avec des partenaires publics, des collectivités territoriales et des partenaires privés, entreprises ou fondations.*

*Les GRAINE (groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement) ont inscrit parmi leurs objectifs le renforcement des liens entre les différents réseaux régionaux et départementaux, pour que les «synergies d'action et économies d'échelle soient mises en œuvre». Intention louable quand on constate la multiplicité et la complexité des réseaux existants.*

Au niveau local, l'identification des partenaires compétents peut s'avérer complexe. Il faut non seulement les repérer, mais aussi s'assurer de la validité de ce qu'ils peuvent apporter dans le cadre éducatif. Si l'appartenance à un réseau reconnu (réseau «école et nature» par exemple) peut être considéré comme une garantie (validation des réseaux par la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire), certains groupements constitués de façon informelle nécessitent une analyse spécifique.

## **2. Des partenaires diversifiés par leurs modalités d'intervention dans les projets d'éducation à l'environnement : entre ressource et initiative**

### ***a) Les partenaires apportent des ressources sous différentes formes :***

- un appui documentaire sur des médias diversifiés ;
- des compétences, en particulier lorsque les organismes proposent l'intervention d'animateurs formés et spécialisés ;
- des financements, soit directement (collectivités locales, DIREN), soit par un processus de redistribution lorsqu'il s'agit d'associations, elles-mêmes en partie financées par des collectivités territoriales ou des organismes d'Etat.

***b) Les partenaires peuvent être source d'impulsions et promoteurs d'initiatives***

Certaines actions sont initiées par les partenaires :

- « 1000 défis pour ma planète », co-organisés par plusieurs ministères (MJENR, MAAPAR, MEDD, ministère des sports) ;
- les campagnes « jeunes reporters pour l'environnement » à l'instigation de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (accompagnée d'autres partenaires) ;
- et bien d'autres concours, campagnes, défis, appels à projets ...

Lorsqu'une collectivité territoriale initie une politique environnementale, l'éducation nationale se retrouve souvent sollicitée et associée. Par exemple, dans telle municipalité, la mise en place du tri sélectif s'est accompagnée d'actions dans les écoles, sur le thème plus général des déchets. Dans d'autres cas, ce sont les politiques départementales ou régionales qui trouvent ainsi un relais.

D'une façon plus générale, ces impulsions reposent sur des ressorts temporels (une action spécifique engendrant son écho éducatif) ou spatiaux (comme un parc naturel régional). Dans ce dernier cas, la mise en place de structures à fonction éducative constitue souvent en soi une véritable impulsion : en créant l'offre, on suscite des demandes.

*La fédération des parcs naturels régionaux de France et les parcs eux-mêmes apparaissent particulièrement actifs dans cette dynamique, l'articulation entre éducation à l'environnement et les actions des parcs étant clairement affirmée dans de nombreuses chartes. L'éducation à l'environnement y est parfois intégrée comme un objectif, une mission à part entière, mais parfois aussi comme un moyen pour faire connaître le territoire, faire comprendre les mesures de protection et faire respecter les objectifs de développement équilibré du parc.*

*En Savoie, le projet « Grand Lac », une structure de type GIP (Groupement d'intérêt public relevant des lois montagne et tourisme), inclut un important volet éducation à l'environnement dans son projet d'aménagement et de développement durable du lac du Bourget. Un comité de travail, réunissant des représentants de l'éducation nationale (IA-DSDEN, IEN, DAAC, CDDP), des collectivités locales (conseil général, services des communes), des associations d'éducation à l'environnement, échangent et partagent des réflexions et définissent des modalités d'action. L'ensemble permet un travail cohérent, reposant sur une dynamique de réseau : analyse des besoins, identification des priorités, facilitation de l'accès aux ressources (documents, outils pédagogiques, compétences humaines), participation et initiation d'actions éducatives, information des enseignants. Des financements permettent un soutien logistique (financement de transports par exemple, ou co-financement avec l'éducation nationale d'une mallette pédagogique de découverte du milieu naturel). Ce sont les écoles qui bénéficient le plus de ce dispositif ; mais le projet comprend une aide et un suivi méthodologique et technique des élèves et étudiants, en particulier pour les TPE. Une publication faisant intervenir un éditeur privé complète le dispositif.*

Il s'agit là d'un cas exemplaire par sa cohérence. Cependant, il faut souligner que dans d'autres contextes, les collectivités territoriales prennent de plus en plus souvent l'initiative en s'appuyant sur des éléments phares de leurs actions. Elles sont ainsi amenées à déterminer, dans le droit fil de leur politique environnementale, les axes d'une politique éducative locale.

### 3. Partenariat et cohérence pédagogique des actions : des compétences inégales

L'image d'une certaine « amateurisme » est souvent associée aux intervenants extérieurs à l'éducation nationale qui ne sont pas des « professeurs labellisés ». De fait, certaines propositions d'interventions se présentent comme des exposés ou animations frontales, entièrement cadrées et en décalage avec la démarche de projet qui devrait les sous-tendre.

Pourtant, il faut savoir moduler cette remarque qui ne présente pas de valeur générale. Lorsqu'une véritable concertation s'est instaurée, les interlocuteurs hors éducation nationale peuvent faire preuve d'une réelle réflexion pédagogique, ce qui conduit à des actions cohérentes avec les pratiques développées dans les classes. D'aucuns refusent même d'entrer dans le jeu d'enseignants qui apparaissent parfois dans leurs attentes comme de simples consommateurs, prêts à déléguer en totalité les contenus des actions. De façon de plus en plus répandue, les partenaires (musées, associations...) évitent l'organisation de visites « clé en main » mais exigent, sur la base des supports dont ils disposent, une concertation préalable et la définition en commun des objectifs et des modalités de travail; on ne peut que s'en féliciter.

### 4. Multiplicité et cohérence des partenariats : vers un guichet unique ?

Face à la multiplicité des dispositifs et des offres, vers qui une équipe d'enseignants peut-elle se tourner pour structurer un projet ? Comment orienter les recherches d'élèves de façon à éviter les pertes de temps inutiles ?

Des projets de mise en cohérence des ressources commencent à voir le jour dans certaines académies, à la Réunion et en Guadeloupe en particulier, le caractère insulaire mono-départemental de ces académies n'étant peut-être pas étranger à ces initiatives.

On peut en retenir l'idée de **comités réunissant des représentants des partenaires** avec pour fonction d'organiser et de mettre en cohérence les différentes initiatives. On pourrait aussi penser à un **guichet unique** qui aiguillerait les porteurs de projet vers le partenaire ou le dispositif adéquat.

Riches parce qu'en adéquation avec l'actualité et les possibilités locales, **les multiples initiatives et actions conduites dans les établissements ne peuvent cependant pas se substituer à une véritable politique nationale cohérente**. De plus, **leur multiplication très rapide** finit par engendrer un sentiment de lassitude chez les enseignants.

**Face à la multiplicité des sollicitations de toutes origines, une certaine vigilance s'impose** pour éviter que des groupes publics ou privés, détournant le sens d'une démarche partenariale, ne mettent en œuvre une forme de « lobbying » pour promouvoir leurs intérêts.

**Un partenariat transparent nécessite une définition nette des rôles et responsabilités de chacun, reposant sur une démarche claire de contractualisation.** C'est une des fonctions des chartes.



## **Deuxième Partie**

**Quelques propositions pour développer l'éducation à l'environnement pour un développement durable : une stratégie d'action**

Pour tenir compte d'une part de l'urgence à engager des actions ambitieuses, mais s'appuyant sur l'existant, et d'autre part de la nécessité de prendre du recul pour définir une stratégie adaptée d'éducation globale au développement durable, une démarche en deux temps semble logique : il paraît nécessaire d'assurer d'abord une véritable généralisation de l'éducation à l'environnement, indispensable à la démarche beaucoup plus complexe d'acquisition, par les élèves, d'une culture de développement durable. C'est à cette condition que l'Ecole pourra s'acquitter, à moyen terme, de cette mission nouvelle.

## **I - A court terme : mettre en place un plan national d'action pour une éducation généralisée à l'environnement dans une perspective de développement durable**

### **1) Quelques objectifs clairs et ambitieux**

- **Il ne s'agirait pas de créer une nouvelle discipline, pas plus que de nouveaux dispositifs**, mais de définir, dans le système éducatif, un domaine « environnement » comme on le fait pour la citoyenneté.
- **Une véritable éducation à l'environnement devrait être :**
  - **généralisée**, ce qui implique la redéfinition d'une politique nationale fixant des objectifs de contenu, de méthode et de comportement en vue de l'acquisition progressive d'une « culture de l'environnement dans la perspective d'un développement durable » ;
  - **ancrée dans les territoires**, afin de s'appuyer sur les problématiques et les compétences locales ;
  - **transversale et interdisciplinaire**, reliée également à l'éducation à la citoyenneté, à la santé, aux risques et à la sécurité ;
  - **progressive et cohérente**, à chaque niveau d'enseignement comme sur l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire.
- Le nécessaire **équilibre entre instruction et éducation** impliquerait :
  - d'établir une cohérence interne à chaque discipline ;
  - d'identifier les éléments de cohérence entre les disciplines ;
  - de clarifier et de renforcer la place de l'éducation à l'environnement dans tous les dispositifs, spécifiques ou non, suscitant une démarche de projet.
- Il faudrait **mettre en cohérence les ressources**, et **développer, structurer, gérer les partenariats**, tout en préservant la liberté d'initiative.

## 2) Un plan national d'action devrait reposer sur :

- la mise en place, au plus haut niveau du ministère, d'un **comité de pilotage** ayant pour missions :
  - de mettre en œuvre les orientations de la politique nationale du MJENR en matière d'environnement et d'en assurer le suivi ;
  - de prendre des initiatives pour refonder la politique nationale, notamment en organisant un grand colloque scientifique, didactique et pédagogique.

Ce comité pourrait regrouper des responsables et des acteurs du MJENR ainsi que des membres représentatifs des différents partenariats. Il devrait aussi travailler en relation avec les autres ministères et les structures interministérielles ;

- **une relecture des programmes**, pour mieux cerner et valoriser les points de convergence entre les disciplines aux différents niveaux d'enseignement ;
- la publication d'un **nouveau texte officiel** explicitant la politique nationale ;
- la **remobilisation de l'ensemble des acteurs du monde éducatif** autour de ce projet : universitaires, corps d'inspection, structures de formation, services du ministère, rectorats, inspections académiques, réseaux SCEREN-CRDP-CDDP, structures partenariales ;
- une **charte nationale du partenariat** rassemblant, autour des grands objectifs éducatifs, les principaux partenaires à l'échelon national ;
- l'organisation d'un **réseau national de coordination et de gestion des ressources** susceptible de les fédérer, de les faire connaître, et d'orienter la politique nationale de publication ;
- la mise en place d'un **plan national de formation des personnels**, volet essentiel et condition absolue de la réussite.

### 3) Les plans d'action académiques, relais de la politique nationale

- L'échelon académique est le mieux adapté à la mise en place d'une politique déconcentrée. Un plan d'action académique pourrait être défini par le recteur, en concertation avec les représentants des autres ministères et les principaux partenaires régionaux.
- Il devrait s'articuler autour de quelques axes majeurs :
  - signature d'une **charte académique de partenariat** (convention cadre) ;
  - organisation d'un **plan académique spécifique de formation continue des personnels enseignants et non enseignants** ;
  - mise en place d'un **réseau académique de gestion et de diffusion des ressources documentaires** rattaché au CRDP.
- La réussite du plan d'action académique suppose la mise en place d'une structure directement rattachée au recteur :
  - **un délégué académique** à l'éducation à l'environnement et au développement durable (de préférence un IA-IPR) pourrait être chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique académique. Travaillant en liaison directe avec le comité national de pilotage, il assurerait notamment le lien entre tous les acteurs régionaux ;
  - **un observatoire ou un comité académique**, composé des principaux acteurs de l'éducation nationale et des partenaires régionaux ;
  - **un « guichet unique »**, implanté au rectorat ou au CRDP, chargé de faire le lien entre les porteurs de projet et les dispositifs académiques ou régionaux.

## II - A moyen terme : définir une stratégie d'éducation globale au développement durable pour le système éducatif

- Le **concept de développement durable**, qui associe des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, s'avère beaucoup plus large et complexe que celui d'environnement. **C'est un domaine que l'École a peu exploré.** Le terme même n'apparaît pratiquement pas dans les programmes ou les dispositifs, même si un nombre appréciable de thèmes ou de questions traitées aux différents niveaux d'enseignement relèvent d'une logique de développement durable.
- **Une réflexion de fond et un travail exploratoire restent à conduire** pour inscrire l'éducation au développement durable parmi les axes transversaux majeurs de l'éducation nationale.
- **Cette réflexion doit conduire :**
  - à **cerner et clarifier le concept de développement durable** dans sa richesse et sa complexité;
  - à **définir l'ensemble des composantes qui devront être prises en compte** par le système éducatif pour les **insérer dans les programmes et les dispositifs.**
- L'objectif est d'une grande ambition car il s'inscrit dans un **véritable projet de société** : il **nécessite une réflexion de fond** qui devrait être entamée **rapidement.** Un **groupe de réflexion** devrait être mis en place, s'appuyant sur les structures internes du MJENR, mais associant les compétences extérieures susceptibles d'éclairer ses travaux. Des **expérimentations** devraient contribuer à ce dispositif.



# Conclusion

Alors que l'introduction de l'environnement dans notre système éducatif date du début des années soixante-dix, force est de constater qu'il n'existe pas aujourd'hui à l'École une éducation à l'environnement construite et cohérente. La situation est plutôt globalement en stagnation, sinon en recul, par rapport à celle du milieu des années quatre-vingt-dix.

En effet, les contenus des programmes ne fournissent que des apports ponctuels, disjoints; les projets réalisés en dehors des horaires obligatoires restent isolés et ne touchent qu'un nombre limité d'élèves.

Pourtant on constate quelques brillantes réussites, ainsi que l'existence d'un faisceau de conditions favorables. Une importante réflexion pédagogique a déjà été formalisée; les ressources abondent; de nombreux partenariats sont dès à présent engagés. Les initiatives locales, souvent impulsées par les collectivités territoriales, les autres services de l'État ou le monde associatif, se sont multipliées, parfois de façon pressante.

Mais ces actions restent conduites sans plan d'ensemble. L'éducation nationale n'ayant pas inscrit l'éducation à l'environnement parmi ses priorités et n'ayant pas «occupé le terrain», il en résulte une absence de cohérence. Les conditions d'une généralisation à tous les élèves ne sont pas réalisées. D'autre part, le concept de développement durable, quasiment absent des programmes, reste rarement explicité.

Il semble néanmoins possible, en s'appuyant sur l'existant, de refonder une véritable éducation à l'environnement pour tous, inscrite dans la perspective d'un développement durable.

Cela supposerait que la volonté en soit clairement affirmée au niveau national. Il importerait de redéfinir explicitement la place de l'éducation à l'environnement dans les programmes et les dispositifs d'enseignement obligatoires (IDD, TPE, PPCP...). Il faudrait aussi encourager toutes les initiatives relevant de la démarche de projet qui s'inscriraient dans cette cohérence éducative.

Se trouverait ainsi établi le socle sur lequel le système éducatif pourrait bâtir une prise en compte progressive et réfléchie du concept beaucoup plus ambitieux et global de développement durable.

INSTRUCTIONS  
PÉDAGOGIQUESNOR : MENE0400752C  
RLR : 525-0CIRCULAIRE N°2004-110  
DU 8-7-2004MEN  
DESCO A11

## Généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) - rentrée 2004

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;  
aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices  
et directeurs des services départementaux de l'éducation  
nationale ; aux chefs d'établissement ; aux directrices  
et directeurs d'école*

■ La présente circulaire remplace celle du 29 août 1977 (n° 77-300) et vise à donner une dimension pédagogique nouvelle à l'éducation à l'environnement en l'intégrant dans une perspective de développement durable. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale en faveur du développement durable, adoptée par le Gouvernement en juin 2003, qui souligne le rôle déterminant du système éducatif. Elle s'appuie sur les recommandations du rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale remis au ministre en 2003 et sur les conclusions de l'expérimentation menée en 2003-2004 dans les écoles et établissements de dix académies. L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socioculturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir l'interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu'au développement d'une solidarité mondiale.

Selon le souhait du Président de la République, la Charte de l'environnement intégrée à la Constitution française aux côtés des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et des droits

économiques et sociaux de 1946 implique la responsabilité de tous ; c'est pourquoi "l'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs" définis par la Charte (art. 8).

L'environnement peut être défini comme "l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines" (circulaire n° 77-300 du 29 août 1977). D'une façon plus générale, l'environnement est constitué de "l'ensemble des éléments qui, dans la complexité de leurs relations, constitue le cadre, le milieu, les conditions de vie pour l'homme" (Pierre George, géographe).

Conformément à la stratégie nationale, l'étude de l'environnement doit donc se placer dans la perspective du développement durable, défini comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" (selon les termes du rapport Brundtland de 1987, "Notre avenir à tous").

Le concept de développement durable revêt une dimension éducative particulièrement riche, en ce qu'il conduit à prendre en compte :

- les différentes échelles de temps et d'espace ;
- la complexité du domaine dont les multiples composantes, interagissant entre elles, appellent une approche systémique ;
- les différents axes d'analyse scientifique qui fondent un développement durable (composantes environnementales, économiques, sociales, culturelles) ;
- la complexité des questions et des réponses envisagées, ce qui implique une approche critique et met en valeur l'importance des choix et la responsabilité de chacun dans ces choix.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable intègre pleinement, par le regard porté aux territoires, les valeurs associées à un développement solidaire.

Cette nouvelle dimension pédagogique doit permettre de mieux identifier et d'organiser une

éducation cohérente et progressive à l'environnement pour un développement durable au bénéfice de tous les élèves, sur l'ensemble de leur parcours de l'école primaire au lycée.

## **1 - Une éducation ancrée dans toutes les disciplines**

À compter de la rentrée 2004, les élèves bénéficieront d'une éducation à l'environnement pour un développement durable qui leur assurera une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle se construit de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les différents niveaux d'enseignement) qu'entre les différentes disciplines (à chaque niveau).

Elle doit donc s'appuyer :

- **sur les enseignements disciplinaires** dont les objectifs sont définis par les programmes scolaires, chaque discipline contribuant à l'analyse des situations avec ses contenus et ses méthodes spécifiques ; la souplesse introduite dans certains programmes et les thèmes laissés au choix des enseignants doivent être pleinement utilisés ;

- **sur les croisements des apports disciplinaires** préconisés dans les programmes et adoptant une approche systémique ;

- **sur les dispositifs transversaux inscrits dans les grilles horaires** et permettant la mise en œuvre de démarches de projets : itinéraires de découverte au collège, travaux personnels encadrés dans la voie générale des lycées, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel au lycée professionnel. En effet, il convient également de développer l'expérience concrète et directe permettant de susciter des prises de conscience susceptibles d'engendrer des comportements responsables ;

- **sur les temps de débat** organisés à l'école, au collège et au lycée dans le cadre notamment des séances de "vivre ensemble" ou d'éducation civique.

À l'école primaire, l'éducation au développement durable est fondée sur l'acquisition de connaissances et de comportements ancrés dans

une démarche d'investigation des problématiques liées à l'environnement. Les programmes de l'école primaire arrêtés le 25 janvier 2002 (B.O. hors-série n°1 du 14 février 2002) fournissent de nombreuses occasions d'aborder les questions se rapportant à l'environnement et au développement durable.

Au collège et au lycée, l'ensemble des disciplines doit concourir à l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

Outre des entrées inscrites dans les programmes d'enseignement, comme la biodiversité, les changements climatiques, la gestion des ressources..., l'environnement pour un développement durable doit intégrer certaines dimensions de l'éducation à la santé et au risque, à la citoyenneté et, plus généralement, au développement solidaire. Ainsi, les élèves seront capables de mesurer les conséquences de leurs actes sur l'environnement.

## **2 - Une éducation aux modalités diversifiées**

Compte tenu de sa spécificité, l'environnement pour un développement durable doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action.

Les sorties scolaires sous toutes leurs formes (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable. En fonction des ressources locales, les enseignants mettront en place des partenariats propres à enrichir les démarches pédagogiques. La pratique des partenariats a été largement développée dans le cadre des actions culturelles et éducatives (notamment les ateliers de culture scientifique et technique). Il conviendra donc de s'en inspirer.

Depuis 1993, date du deuxième protocole d'accord entre les ministères en charge de l'éducation et de l'environnement, la collaboration interministérielle se décline localement, avec des services déconcentrés des ministères concernés, des collectivités territoriales et locales, des institutions internationales, de

grands organismes et les réseaux du secteur associatif. Les initiatives prennent les formes les plus diverses : éducation à l'environnement, politique culturelle, charte territoriale ou européenne, création de pôles de ressources spécifiques ou mise en place de formations avec des centres ou des instituts spécialisés (<http://www.education.gouv.fr/syst/acad.htm>). Un certain nombre d'actions éducatives conduites depuis plusieurs années en concertation avec d'autres ministères (agriculture, environnement, culture, justice) ou avec des collectivités, peuvent entrer dans les orientations présentées ici. Reposant sur l'engagement des enseignants et des élèves, elles gagneront à être inscrites au projet d'école ou d'établissement, en liaison directe avec la réflexion menée sur les enseignements.

Les ressources et partenariats, dans leur diversité, doivent contribuer à servir les objectifs d'une éducation à l'environnement pour un développement durable, tels qu'ils sont fixés par le ministère de l'éducation nationale. Au niveau national, diverses instances comme le Centre national de documentation pédagogique, participeront activement à cette démarche. Au niveau régional, dans le cadre de démarches partenariales contractuelles, seront développés des relais pour le recueil et la diffusion des ressources relatives à l'EEDD.

### **3 - La généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable**

L'éducation à l'environnement pour un développement durable est généralisée dès la rentrée 2004. La prérentrée offrira l'opportunité de travailler, dans les écoles et les établissements scolaires, à une mise en œuvre concertée et cohérente de cette démarche.

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques sont appelées à définir de manière collégiale des temps forts et des points d'ancrage dans chaque discipline pour construire une progression coordonnée. Dans le premier degré, le projet d'école définit, au niveau de chaque cycle, une programmation annuelle des thèmes à aborder et des projets. Au collège et au lycée, l'environnement pour un développement durable participe au projet d'établissement : sensibilisation à l'écoresponsabilité, élaboration de projets conjoints avec d'autres écoles ou établissements scolaires en France ou à l'étranger, construction de partenariats. L'investissement des personnels non enseignants renforcera la dimension éducative, favorisera la transmission intergénérationnelle et encouragera des comportements exemplaires hors de la classe.

Un document d'accompagnement pédagogique élaboré par l'inspection générale et la direction de l'enseignement scolaire apportera des éléments méthodologiques et présentera les points d'ancrage dans les programmes. La généralisation de l'environnement pour un développement durable sera également accompagnée par des actions de formation, tant dans le cadre du programme national de pilotage que dans celui des plans académiques de formation.

Les recteurs sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire

Jean-Paul de GAUDEMAR

ÉDUCATION  
AU DÉVELOPPEMENT DURABLENOR : MENE0700821C  
RLR : 525-0CIRCULAIRE N°2007-077  
DU 29-3-2007MEN  
DGESCO A1  
Mivip**S**econde phase de généralisation  
de l'éducation au développement  
durable (EDD)

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;  
aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices  
et directeurs des services départementaux de l'éducation  
nationale ; aux responsables académiques de l'éducation  
au développement durable*

■ C'est en 2004 que le premier plan triennal de généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable a été lancé. Depuis cette date, les programmes scolaires la prennent en compte progressivement, notamment ceux de sciences de la vie et de la Terre (SVT) et d'histoire-géographie. Par ailleurs, depuis 2005, les nouveaux programmes de mathématiques, de SVT, de sciences physiques et de chimie du cycle central du collège intègrent explicitement les questions de développement durable et préconisent des croisements disciplinaires.

Partout les projets se sont multipliés avec l'appui des ressources locales et parfois une dimension européenne. L'éducation nationale a su se mobiliser en faveur du développement durable et la première étape de la généralisation est largement une réussite.

**Aujourd'hui, il s'agit d'aller plus loin en lançant la deuxième phase de généralisation. Le nouveau plan triennal en faveur de l'éducation au développement durable (EDD) couvrira la période 2007-2010 et s'articulera autour de trois axes prioritaires :**

- Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement.

- Multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles.

- Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation.

Cette deuxième phase se développe dans un double contexte :

- un cadre institutionnel, avec la Charte de

l'environnement qui inscrit les questions environnementales dans les grands principes de la République française depuis mars 2005 ;

- un nouveau cadre mondial voulu par l'Organisation des Nations unies : "la Décennie pour l'éducation au développement durable" déclinée au niveau européen par la stratégie de Vilnius. Elle élargit son champ à de nouvelles problématiques et à de nouveaux thèmes pour prendre pleinement en compte les trois volets - environnemental, économique, social et culturel - qui fondent le développement durable.

**Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement**

La mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires. Grâce au **socle commun** de connaissances et de compétences, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux. Ainsi le socle inclut la connaissance de "l'impact sur l'environnement" de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde".

Cette logique de socle implique de poursuivre l'adaptation des programmes ; de mobiliser toutes les disciplines à l'école primaire, au collège et au lycée. Elle implique également de développer le travail entre les disciplines et les approches croisées pour comprendre un phénomène par nature complexe, et de recourir aux dispositifs susceptibles de favoriser les travaux transversaux ; au collège, les thèmes de convergence et les itinéraires de découvertes ; au lycée, les travaux personnels encadrés, les projets personnels à caractère professionnel, l'éducation civique, juridique et sociale.

Sur l'ensemble des niveaux d'enseignement, l'approche codisciplinaire permet la nécessaire prise en compte de la complexité des situations



et des problématiques liées au développement durable. Elle ouvre aussi l'éventail des thèmes que l'on peut aborder dans ce cadre : ressources, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, ville durable, transports et mobilités, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques... Chaque discipline contribue, par ses contenus et ses méthodes, à construire les bases permettant de mettre en place les concepts liés au développement durable dans ses différents volets, environnemental, économique, social et culturel ; le croisement de ces apports disciplinaires permet d'en construire une approche globale.

L'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée. Elle doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle.

Un important travail d'accompagnement portant sur les programmes actuels est disponible sur le site eduscol pour quelques disciplines. Des exemples y sont explicitement développés pour aider les enseignants à une relecture des programmes intégrant pleinement les problématiques du développement durable à travers des grilles de relecture de programmes et des "zooms" disciplinaires et codisciplinaires. Pour le premier degré, quatre grands thèmes ont été retenus : la biodiversité, l'évolution des paysages, la gestion des environnements, réduire-réutiliser-recycler. Ce travail sera poursuivi et complété.

Progressivement les nouveaux programmes intégreront explicitement l'éducation au développement durable. C'est déjà le cas pour ceux du collège dans les disciplines scientifiques, ainsi que pour ceux de CAP et des séries technologiques pour l'histoire et la géographie.

### **Multiplier les démarches globales dans les établissements et les écoles**

De nombreux établissements sont déjà des lieux d'actions concrètes entreprises dans un esprit de

développement durable. Les établissements éco-responsables s'engagent à réduire leurs déchets, leur consommation d'énergie, d'eau, de papier. Ils ont une action volontariste en matière d'alimentation, de santé, de risques, de transport et d'accès à l'établissement... L'encouragement aux bonnes pratiques s'accompagne d'une réflexion sur le bâti et les normes environnementales.

D'autres établissements appliquent le programme d'actions pour le XXI<sup>ème</sup> siècle, "agenda 21" orienté vers le développement durable qui a été adopté par les membres de l'Organisation des Nations unies à la Conférence de Rio (1992). Ils s'engagent sur trois points principalement : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle. Des méthodes spécifiques sont développées comme le travail par projets structurés, la démarche qualité, ou encore le processus participatif.

L'adoption de ces règles de vie collective et de ces grandes orientations dans la gestion apparaît comme un impératif. Cependant, ces actions si elles impliquent d'apprendre des gestes et des comportements ne doivent pas s'y limiter, et il importe qu'elles s'appuient, dans l'école, sur une véritable démarche éducative globale.

Un "établissement en démarche de développement durable" (E3D) se caractérise par l'articulation et la mise en synergie entre les différents niveaux d'action. Le travail dans les disciplines peut s'appuyer sur des exemples, des situations, des études de cas, des problématiques identifiées dans le territoire de l'établissement, à différentes échelles, la commune, le département, la région. Ainsi la construction des contenus, des concepts précisés dans les programmes nationaux pourra se faire en mettant en parallèle une meilleure compréhension du territoire, de ses enjeux, et des caractéristiques de son développement. Menée à plusieurs disciplines, cette démarche permettra en outre de comprendre la complexité des situations, de former à l'exercice local de la citoyenneté ; la proximité favorisant l'intérêt des élèves et les possibilités d'initiatives concrètes.

Ces démarches nécessitent aussi que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion, avec les services déconcentrés de l'État relevant d'autres ministères, comme les directions régionales de l'environnement, des structures comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et tout acteur civil (entreprise, association, fondation...) dont l'expertise en la matière peut permettre de mener au mieux le projet de l'établissement. Selon les priorités locales, l'éducation aux risques majeurs, l'éducation à la santé ou la promotion de l'utilisation du vélo à l'école et pour aller à l'école, par exemple, peuvent aussi donner lieu à des projets spécifiques dans une perspective de développement durable.

Les écoles comme les établissements ont vocation à s'engager dans cette démarche de projets. Ceux-ci permettront de construire avec les partenaires, à l'initiative des équipes éducatives, des conventionnements adaptés à chaque cas afin que soient assurés la répartition des responsabilités et des engagements ainsi que la cohérence des processus éducatifs associés. Des expérimentations inscrites dans le cadre de l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école pourront aussi être mises en œuvre, pour explorer des formes et des contenus d'enseignement novateurs.

### **Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation**

Les sujets liés à l'environnement sont souvent surmédiatisés. L'éducation nationale doit donc prendre toute sa place et apporter des explications s'appuyant sur des connaissances scientifiques avérées. Le rôle des professeurs est d'apprendre aux élèves à développer leur esprit critique. Il convient de les "éduquer au choix" et non d'"enseigner des choix". Et pour ce faire, tous doivent être formés. La recherche de l'objectivité scientifique doit rester le but de l'éducation nationale, il en va de sa crédibilité et du respect de ses principes fondamentaux. La formation des enseignants doit donc porter d'abord sur les contenus disciplinaires et

permettre le renouvellement des problématiques en les ouvrant à des objectifs éducatifs plus vastes. Elle doit aussi préparer à la pratique de la codisciplinarité en leur permettant de partager leurs cultures. Les enjeux de ces croisements correspondent à ceux développés dans le socle ou les thèmes de convergence et le domaine du développement durable est tout à fait propice à développer des pratiques pédagogiques plus intégrées et plus efficaces.

Il apparaît aussi indispensable d'accompagner la réflexion des cadres, en particulier des chefs d'établissement, et de les mobiliser. Ils peuvent favoriser l'articulation entre les différents types d'action. Leur responsabilité pédagogique, s'exerçant en particulier dans le cadre du conseil pédagogique et des conseils d'enseignement, leur permet de participer à la mise en cohérence des projets d'enseignement avec l'EDD et de solliciter de façon pertinente les autres structures susceptibles d'y contribuer comme les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, les comités d'hygiène et de sécurité, les conseils de la vie lycéenne...

La diversité des formations disciplinaires, transversales, intercatégorielles, permettra d'atteindre ces différents objectifs. Elles devront être organisées aux échelons pertinents : l'académie, le département le bassin ou l'établissement.

Il est important que les structures de formation initiale, l'École supérieure de l'éducation nationale pour les cadres, les IUFM dans la formation des stagiaires et des néotitulaires, en particulier dans le cadre du nouveau cahier des charges, aient conscience de l'intérêt d'intégrer pleinement ce domaine.

**Pour réaliser ces trois objectifs, il convient d'adapter et de renforcer le pilotage aux différents échelons.**

Cette deuxième phase de généralisation de l'EDD nécessite que soient activés plusieurs niveaux d'impulsion et de coordination.

À l'échelon national, cette nouvelle phase, dans ses aspects scientifiques et pédagogiques, est soutenue par des actions du programme national de pilotage. Le séminaire organisé à Amiens en février 2007, "Villes et développements durables", devra trouver une traduction aux

niveaux académique et départemental. Cet effort d'accompagnement national sera poursuivi.

Le site Éduscol sera progressivement complété par des rubriques portant sur des disciplines non couvertes actuellement, sur l'exercice de la codisciplinarité, les E3D et d'autres formes d'accompagnement à caractère transversal relatives aux thèmes de convergence, aux travaux personnels encadrés ou à des projets menés en partenariat.

Des actions internationales seront également accompagnées, comme "L'Année de la Terre" en 2008-2009, développée dans le cadre de l'ONU, sous forme de séminaires destinés en particulier aux cadres de l'éducation nationale et aux formateurs.

**Au niveau académique**, les recteurs sont chargés de la mise en œuvre de la seconde phase de généralisation.

À l'initiative du responsable académique désigné par le recteur, les comités de pilotage internes se réuniront régulièrement, au sein des rectorats pour définir la stratégie académique de deuxième phase de généralisation et préciser les conditions locales de sa mise en œuvre. Un comité de coordination associera les principaux partenaires afin que soient définies de façon cohérente les actions et politiques à développer en relation avec les territoires.

Le groupe de pilotage devra aussi :

- définir les besoins de formation ;
- poursuivre l'identification et la mobilisation des ressources locales, en relation avec l'ensemble des partenaires tout particulièrement le réseau SCÉRÉN, les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

**Dans l'établissement**, l'articulation entre les différentes démarches peut s'appuyer, outre sur les conseils d'enseignement et le conseil pédagogique, sur le conseil d'administration où la présence de représentants de personnalités extérieures à l'école, en particulier les représentants des collectivités territoriales, offre des opportunités de structuration de coopération et d'ouverture. Le projet d'établissement doit être

incitatif et permettre d'identifier les axes pertinents localement qui relèvent d'une démarche de développement durable. Les conseils d'école pourront mener une démarche comparable.

Dans cet ensemble, le centre de documentation et d'information jouera un rôle particulier pour mettre à la disposition des professeurs et des élèves les ressources, générales et locales, nécessaires à la conduite des enseignements et des projets menés dans l'établissement.

### Ressources en ligne à consulter

- La rubrique EDD sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<http://www.education.gouv.fr/cid205/education-a-l-environnement-pour-un-developpement-durable-e.e.d.d.html>

- La rubrique EDD sur EduSCOL, site pédagogique du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

<http://eduscol.education.fr/D1185/accueil.htm>

- La rubrique EDD sur EduCNET, site pour généraliser l'usage des TICE dans l'éducation

<http://www.educnet.education.fr/EEDD/>

- Le site du Pôle national de compétence Éducation au développement durable du réseau SCÉRÉN [CNDP-CRDP]

<http://crdp.ac-amiens.fr/enviro/>

- Les sites ressources des Écoles normales supérieures, développés en partenariat avec la DGESCO, s'adressent aux enseignants du secondaire. Ils proposent des articles scientifiques faisant l'état des travaux des chercheurs sur des questions abordées en classe.

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/>

- Le site du CNDP pour consulter les ressources disponibles, en particulier deux catalogues sur le développement durable et la biodiversité ; pour visionner également le film "Citoyens de la Terre" produit à l'occasion de la Conférence de Paris pour une gouvernance écologique mondiale, en février 2007

[http://www.cndp.fr/edd/citoyen\\_terre/](http://www.cndp.fr/edd/citoyen_terre/)

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Gilles de ROBIEN

# *ANNEXE*

*7*

Dossier de Subvention CEEL

**CHARTRE DÉPARTEMENTALE ENVIRONNEMENT LOZÈRE**  
**Contrat Education à l'Environnement Lozère (CEEL)**

**Dossier scolaire de demande d'aide financière 2010/2011**

*Dates limites retour : 15 octobre 2010 et 15 mars 2011*

**I –ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE CONCERNÉ**

Nom de l'établissement : Collège des trois vallées.....

Adresse : 4 avenue Jean Monestier 48400 FLORAC.....

Tél : 04 66 45 00 83 .....courriel :.....

**Nom, Prénom du chef d'établissement,**

**cachet de l'établissement**

**signature :**

Nom : CHAPAT.....Prénom :.....

N° SIRET ou SIREN : ..... Code APE :  
 .....

**II –ASSOCIATION GESTIONNAIRE PROCHE DE L'ÉCOLE**

**ATTENTION : fournir le RIB ou RIP, les statuts (SAUF POUR LES COLLÈGES), le numéro SIRET ou SIREN et le code APE de l'association ou du collège**

Dénomination:.....

**III –DESCRIPTIF TECHNIQUE DU PROJET**

Bénéficiaires du projet d'éducation à l'environnement :

Nom de l'enseignant	Niveau de la classe	Nombre d'élèves
Mme LION	5eme + 4eme	56 + 48
Mme PERRET	6eme + 3eme	46 + 54

Nombre de demi-journées réalisées par l'enseignant (avant, entre, après celles des intervenants extérieurs):

29.....

Période de réalisation du projet :

novembre 2010 à juin 2011.....

Interventions extérieures:

Organisme	Nom de l'intervenant	Nombre demi-journées prévues
Hameaux durables	Sandrine CENDRIER	3



Hameaux durables	Eglantine LEFEVRE	Stage de 120 demi-journée
PNC	...	2

## IV – DESCRIPTIF PÉDAGOGIQUE DU PROJET

**Titre du projet :** Mise en place d'un E3D Établissement en Démarche de Développement Durable.....

• **Objectifs pédagogiques :**

- Les élèves s'approprient la démarche d'évolution de leur collège qui tend à diminuer son empreinte écologique
- apprendre à gérer des réunions, à déléguer des missions, à faire de choix, parler en public.....
- apprendre à être solidaire, travailler en collaboration et coopération
- appréhender les différents acteurs du territoire et aller à leur rencontre.....

• **Thèmes d'études choisis :**

- Eco-consommation (recyclage, bilan énergétique ...)
- Biodiversité.....

• **Articulation avec les enseignements dispensés en classe :**

- Module environnement de la classe de 6ème en lien avec leur programme de SVT
- Géographie : développement durable de la classe de 5ème
- Technologie + Sciences Physiques : travail sur les énergies renouvelables au sein d'une maison

• **Démarche(s) de découverte utilisée(s) : (diagnostic – choix – mise en oeuvre)**

POUR L'ÉLÈVE :

- club sur le temps périscolaire
- module environnement (SVT)
- coordination d'une sortie sur le terrain sur la biodiversité (classe de 5ème)
- outils pour pérenniser la démarche.....

POUR LES ADULTES :

- concertation.....
- élargir le partenariat avec différents acteurs du territoire
- identification d'un plan d'action
- tableau de bord

• **Restitutions prévues (participation à la JDEE en juin ? quelles productions ?, quelles formes de présentation ?) :**

- actions concrètes

- exposition, concours d'affiches
- journée des E3D.....

• **Evaluations prévues :**

- nombre d'élèves et d'adultes participants
- supports et outils réalisés
- objectifs atteints
- suivi du projet sur le long terme.....

*Joindre des pages supplémentaires et tous documents pouvant être utiles à la compréhension du projet serait un plus.*

**Le projet a pour objectif de lancer le collège public de Florac en démarche de développement durable dans l'optique d'obtenir un label.**

**Nous souhaitons intégrer l'ensemble des acteurs du collège et du territoire dans cette démarche en mettant en place différentes actions (club, module environnement, rencontre des acteurs sur le terrain, intervention du parc national, comité de pilotage ...)**

**Ce projet est vu à long terme. Il sera mis en place des outils et des supports par les intervenants afin que le collège puisse continuer de manière autonome cette démarche par la suite.**

**La réalisation de ce travail, des ressources et des outils seront valorisés lors de la JDE3D et mis à disposition d'autres collèges.**

## V – DESCRIPTIF DES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES / ARTICULÉES AVEC LE DESCRIPTIF DES SÉANCES RÉALISÉES PAR L'ENSEIGNANT

A remplir par ou avec le (les) intervenant(s) extérieur(s) pour chaque classe, sauf si le projet est strictement similaire pour plusieurs classes. Pour tout projet ou séjours classes de découvertes, merci de préciser quelle est le travail en amont et en aval de ce projet thématique de la classe ou du séjour.

Séance	Contenus pédagogiques / Déroulement	Description pédagogique de <u>l'action de l'intervenant</u> extérieur en détaillant la complémentarité avec le <u>travail réalisé par l'enseignant</u>	Nom de l'intervenant (seulement sur les séances de sa présence)
N°1 Concertation en amont	Afin de mettre en place un établissement en démarche de développement durable, il est important de concerter tous les acteurs afin de préciser leur commande, leurs souhaits et leur implication au sein de ce projet.	L'intervenante organisera des réunions d'informations, de médiation afin d'expliquer la démarche et rencontrera les différents acteurs afin de mettre en place des partenariats.	Melle LEFEVRE
N°2 Identification plan d'action + tableau de bord	En concertation avec les différents publics (élèves, parents d'élèves, enseignants, partenaires etc), il sera mis en place un plan d'action ainsi qu'un tableau de bord afin de lancer l'établissement en démarche de développement durable.	L'intervenante recueillera toutes les informations nécessaires afin de les établir toujours en collaboration avec les partenaires et les enseignants.	Melle LEFEVRE
N°3 Coordination sortie sur la Biodiversité classe de 5ème	<u>Objectifs</u> : appréhender les différents acteurs d'un territoire, leurs logiques et actions. Aller à leur rencontre afin de cibler les problématiques environnementales, sociales et économiques. Par exemple : rencontre d'un garde moniteur de parc national des Cévennes sur la réintroduction des vautours afin de voir ce que cela engendre sur un territoire Un jeu de rôle pourra ensuite être mis en place : présence des différents acteurs afin de leur faire saisir les logiques environnementales, sociales et	L'intervenant coordonnera cette sortie en collaboration avec l'enseignante et le parc national ; mettra en place un jeu de rôle afin d'évaluer si les logiques d'acteurs ont été intégré. De plus, il accompagnera la mise en place de l'exposition.	Enseignante : Mme LION  Intervenante : Melle LEFEVRE Mme CENDRIER + Garde moniteur du Parc National

	économiques. Par la suite les élèves restitueront à l'établissement ce qu'ils auront appris durant cette séance (exposition par exemple)		
N°4 Module environnement classe de 6ème	<u>Objectifs :</u> Appréhender le développement durable et la biodiversité à travers des petits projets (mise en place de nichoirs, réflexion sur la chaudière, l'impact de l'Homme sur la planète, empreinte écologique)	Ce module environnement sera avant tout dirigé par l'enseignante. L'intervenante interviendra au sein des projets afin d'aider les élèves à les mettre en oeuvre et accompagnera l'enseignante au sein de ce module.	Enseignante : Mme PERRET  Intervenante : Melle LEFEVRE Mme CENDRIER
N°5 Club « Développement Durable »	<u>Objectifs :</u> diagnostic de l'établissement (bilan énergétique, réflexion sur l'éco-consommation), mettre en oeuvre des actions concrètes au sein de l'établissement (mise en place du tri, d'économie d'énergie, de débats sur différentes thématiques ...)	L'intervenant sera présent pour accompagner les élèves dans cette démarche, apporter des outils / des connaissances. Les accompagner dans les réalisation des projets qu'ils souhaiteront mettre en place (chaudière à bois, nichoirs, tri ...) Les élèves au sein des différentes matières (SVT, Géographie, Sciences Physiques et Technologies) auront eu des notions, une première approche. L'objectif de ce club est d'approfondir et de mettre en action ces différentes notions.	Mme LION Mme PERRET Melle LEFEVRE
N°6 Pérennisation	Afin que cette démarche soit pérenne il est important de créer des outils et des supports réutilisables par d'autres personnes que l'intervenant dans le but de prolonger ce projet sur les années à venir ainsi qu'obtenir un label tel que éco collège par exemple.	Création des supports par l'intervenant, toujours en collaboration avec l'ensemble des personnes ayant participé au projet	Melle LEFEVRE



--	--	--	--

## VI – DESCRIPTIF FINANCIER DU PROJET

### Budget prévisionnel

<i><b>DEPENSES</b></i>		<i><b>RECETTES</b></i>	
<i><b>Animation</b></i>	<b>1860.....€</b>	<i><b>Autofinancement</b></i>	<b>504 .....€</b>
(joindre le (les) devis de la (des) structure(s) d'Education Environnement : association, organisme ou entreprise)		(collège ou association liée à l'école)	
Citer quelles structures Coût		<i><b>Cofinancement</b></i>	<b>1016.....€</b>
Hameaux Durables (stage).....1460 €		<i>Commune :</i>	
Hameaux Durables (accompagnement, coordination, réunions de lancement) 400 €.....		<i>Communautés de communes :</i>	
.....	<b>660.....€</b>	400 €	
<i><b>Autres dépenses</b></i>		<i>Région :</i>	
<i>Transport :</i>		..... €	
360 €		<i>Participation des familles :</i>	
(Intra-département uniquement)		..... €	
Nombre de Km : 900 kilomètres.....		<i>Autres partenaires :</i>	
Trajets : Florac – Montpellier		<i>PNC :</i>	
Florac - Mende.....		500 €	
.....		<i>Jeunesse et Sports :</i>	
<input type="checkbox"/> <b>Véhicule de l'organisme</b>		116 €	
(précisez le taux de remboursement kilométrique) : 0.40 euros (tarifs association ; voiture 4 CH)		<i>Subvention CEEL</i>	<b>1000.....€</b>
<input type="checkbox"/> Prestataire extérieur			
(joindre le devis du transporteur)		<i>Participation sollicitée du</i>	
<i>Petit matériel : 300 euros..... €</i>		<i>dans le cadre de la</i>	
Citer lequel Coût		<i>Charte Départementale</i>	
Papiers / Imprimerie. ....		<i>d'Environnement</i>	
Jeux pédagogiques....		<i>(Conseil Général, Etat)</i>	
Affiches plastifiés.....		<i>(demande maximum : 10 demi-journées à 100 €/an/classe)</i>	
Outils module environnement.....			
.....			
(joindre les devis)			
<i><b>TOTAL dépenses</b></i>	<b>2520.....€</b>	<i><b>TOTAL recettes</b></i>	<b>2520.....€</b>

**Remarques : ce budget prévisionnel doit être équilibré (égalité des dépenses et des recettes).**

**Il doit comporter au minimum un autofinancement ou un cofinancement en plus de la demande de subvention CEEL. Les coûts de restauration et d'hébergement ne sont pas pris en compte dans le CEEL.**

# ANNEXE

8

Organigrammes de mois de Février à Juin

**Planning stage collège de Florac**

Mois	février				mars				avril																														
Jours	21	22	23	24	25	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
<b>ACTIONS</b>																																							
<b>Nationales</b>																																							
Semaine du Développement Durable																																							
Journée mondiale de la santé																																							
Jour de la Terre																																							
<b>SupAgro</b>																																							
Rédaction mémoire																																							
Préparation de l'oral																																							
Oral																																							
Fin de stage																																							
<b>Information-Réunion</b>																																							
Rencontre proviseur																																							
Rencontre personnels/enseignants																																							
News letter E3D																																							
<b>Club DD</b>																																							
Réunion club																																							
<b>Biodiversité classe de 5ème</b>																																							
Rencontres acteurs :																																							
- garde du parc national																																							
- lpo																																							
- élu																																							
- agriculteurs																																							
Jeu de rôle :																																							
- création des "cartes acteurs"																																							
- mise en situation																																							
Montage vidéo																																							
Réalisation poster																																							
<b>Module environnement classe de 6ème</b>																																							
actions nichois																																							
réflexion chaudière																																							
<b>Interventions autres</b>																																							
<b>Sandrine Cendrier</b>																																							
<b>Fête du collège</b>																																							



**Planning stage collège de Florac**

Mois	mai																															
Jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
<b>ACTIONS</b>																																
<b>Nationales</b>																																
Journée de l'Europe																																
Quinzaine du commerce équitable																																
Fête de la Nature																																
<b>SupAgro</b>																																
Rédaction mémoire																																
Préparation de l'oral																																
Oral																																
Fin de stage																																
<b>Information-Réunion</b>																																
Rencontre proviseur																																
Rencontre personnels/enseignants																																
News letter E3D																																
<b>Club DD</b>																																
Réunion club																																
<b>Biodiversité classe de 5ème</b>																																
Rencontres acteurs :																																
- garde du parc national																																
- lpo																																
- élu																																
- agriculteurs																																
Jeu de rôle :																																
- création des "cartes acteurs"																																
- mise en situation																																
Montage vidéo																																
Réalisation poster																																
<b>Module environnement classe de 6ème</b>																																
actions nichoirs																																
réflexion chaudière																																
<b>Interventions autres</b>																																
<b>Sandrine Cendrier</b>																																
<b>Fête du collège</b>																																



# ANNEXE

9

Journal de bord des trois mois de stage

## Journal de bord

*(le journal de bord est brut, certainement avec des fautes d'orthographe ou de grammaire)*

### 1. A faire durant les trois mois

- ◆ 1 – Recenser les démarches similaires dans les autres structures ;  
Répertorier les acteurs ressources de l'EEDD et les partenaires ;  
Lister les ouvrages intéressants que le collège devrait posséder ;  
Explorer les actions présentes et passées ;  
Utiliser les événements nationaux « espaces de sensibilisation et de débat »,  
Programmer un événement de communication pour lancer le projet.
- ◆ 2 – Plan d'actions,  
Sensibiliser et mobiliser la communauté scolaire,  
Impliquer un comité de pilotage,  
Désigner un pilote de projet,  
Mode de gouvernance participatif,  
Valoriser le projet : médias etc,

Regarder les formations possibles pour l'équipe.

- ◆ 3 – essayer d'intégrer la démarche en pédagogie de projet et en démarche participative, développer un argumentaire.
- ◆ 4 – argumenter de l'intérêt d'un coordinateur assister les groupes de travail soutien aux éco-délégués

### 1 Réflexion d'octobre et de février

#### 1.1 Idées et ce qui a été fait

Réalisation de chronogrammes et d'un planning de mon stage. Dans le chronogramme, il est ciblé des événements nationaux tel que la semaine du développement durable qui aura lieu du 1 au 7 avril. Dans ce cadre le ministère organise un appel d'offre autour des changements de comportements. L'idée est de proposer un projet que l'établissement pourrait mettre en place. Afin de répondre aux exigences de Mr Chapat de reconnaissance, nous aurions pu y répondre.

Etant donné le peu de temps, le club DD aurait pu réaliser des posters sur leurs premières démarches et envies, ainsi que des posters présentant ce qu'est le développement durable. Ces posters auraient pu être affichés dans l'établissement pour faire

connaître à l'ensemble de l'établissement leurs actions.

Il y a d'autres événements nationaux où il serait possible d'organiser des petites actions mais ces actions pourraient être répartis dans les différentes classes selon les programmes scolaires, elles pourraient ensuite être valorisées lors de la « fête du collège » : journée d'inauguration autour de la fête de l'environnement en juin pour lancer l'établissement en E3D.

Il serait important de rencontrer l'ensemble des professeurs durant la première semaine de stage de la période des trois mois.

Pour informer les parents de la création du club DD et de mon arrivée en stage, il faudrait les informer peut être via un mot dans les cahiers des élèves.

De plus, une fois par mois, il pourrait être édité une gazette présentant les actions du collège dont celle du DD.

Une discussion avec Mr Chapat a eu lieu et j'ai ainsi mieux saisi son point de vue malgré que cela ne me facilite pas la tâche. Il souhaite que le projet soit pérenne sans rajouter du temps de travail aux élèves, aux personnels et aux enseignants. Il est donc important que je travaille sur les programmes scolaires.

Rencontres envisageables :

- ◆ Alain Jacquet
- ◆ Philippe Cogoluègne
- ◆ peut être un établissement qui s'est lancé activement dans cette démarche

## 2 Réflexion du lundi 28 mars 2011

- ◆ réalisation d'un plan d'action sur plusieurs années pour le collège
  - choisir une classe par matière pour créer des outils liés au programme scolaire
  - prendre en compte les événements nationaux
  - les appels à projet
  - budgétiser
  - partenaires possibles
  - thèmes à aborder : énergie, déchets, alimentation, biodiversité, eau et solidarités (ne pas oublier la dimension socio-culturelle)
    - réflexion sur la place des délégués
    - E3D à inscrire dans le projet d'établissement
    - validation et accord officiel du Conseil d'Administration
    -
- ◆ phase de diagnostic
  - à débiter par une enquête réalisée par les élèves autour des déchets



- ◆ enquête pour repérer les enseignants, élèves motivés, repérer ce qu'ils entendent par développement durable et si ils mettent déjà en action des action d'EEDD
  - questions ? Agenda 21 ou éco école (montrer la différence); dans le plan d'action afficher le calendrier de chacune d'elle
- ◆ réfléchir à comment la news letter peut être repris dans une classe
  - en littérature en lien avec les programmes
- ◆ supports créés
  - le rapport de stage
  - la news letter
  - la boîte internet

### 2.1 Bilan de cette première journée

Le fait d'avoir eu un temps de pose entre la dernière semaine de stage a permis de dédramatiser et de faire murir quelques idées.

Je ne me sens pas à l'aise dans ma position, pas de réel réponse de la part de mes maîtres de stage. Je ne suis pas au courant des prochaines dates du club Développement Durable.

Le lieu de stage à SupAgro n'est pas idéal, pas de dynamique d'équipe.

### 2.2 Ce qui a été fait

Ouvrages empruntés au CDI de SupAgro Florac,  
Lecture de la veille informative,

Début de bibliographie,  
Comparaison entre éco-école et agenda 21,  
Repéré des partenaires techniques et financiers potentiels,  
Lister ce qui devait être fait dans la semaine et la semaine suivante.

## 3 Réflexion du mardi 29 mars 2011

### 3.1 Bilan

Je me suis rendue au collège pour le club développement durable malheureusement le portail était clos, impossible d'y aller... problème de communication ? Ai-je ma place ?

### 3.2 Ce qui a été fait

- réalisation d'arbres à problèmes et à objectifs pour clarifier mes idées
- réalisation d'un schéma présentant ma posture actuelle dans mon stage en fonction de :
  - + Mes motivations et engagements
  - + Ma posture que je souhaite avoir
  - + Mes qualités professionnelles
  - + Mes peurs
  - + Ma vision de l'ERE
- remis au clair mon travail des quinze premières semaines de stage
- clarifier mon bilan « où j'en suis dans mon stage »

## 4 Réflexion du mercredi 30 mars 2011

#### 4.1 Ce qui a été fait

- comparaison entre les objectifs et les actions du stage et ceux de la formation
- comparaison entre agenda 21 et éco-école, plan d'action adaptée à mon stage ainsi qu'au collège public de florac.
- Préparation de la réunion du jeudi 31 mars

### 5 Réflexion du lundi 04 avril 2011

#### 5.1 Bilan

Le club développement durable souhaite avancer mais les élèves sont frustrés de voir que les projets d'éducation à l'environnement mettent du temps à se mettre en place. Il se pose également sans cesse la question de comment mobiliser les autres élèves ...

#### 5.2 Ce qui a été fait

- lister les classes des élèves du club DD :
  - Colombar Daval 5B
  - Renaud Gerenton 5B
  - Maëlle Devlieger 6A
  - Raphaël Cendrier 5A
  - Pablo Yotte 5B
  - Pavel Tos 5A
- Mise à jour de leurs heures de permanence sur l'agenda
- code photocopieuse 3006#
- lettres aux parents du club DD

- contacter Mr Scherrer du PNC
- première réflexion sur l'enquête

### 6 Réflexion du mardi 05 avril 2011

#### 6.1 Ce qui a été fait

- finalisation des enquêtes, envoyées pour la relecture
- classeur développement durable
- clarification de mes questionnements auprès de Philippe Cogoluègne

### 7 Réflexion du mercredi 06 avril 2011

#### 7.1 Bilan

- difficile de passer des coups de fil, ne prend pas sur mon forfait perso.
- Sandrine Cendrier se charge entièrement de l'association Hameaux Durables, répartition et délégation du travail difficile entre le bureau et elle.
- Il serait intéressant de rencontrer les représentants des parents d'élèves afin de mener l'enquête.
- Comment créer de la pluridisciplinarité ?
- Comment mobiliser de nouvelles personnes ?
- Comment imaginer un temps commun entre l'ensemble de l'équipe éducative ?

Le plan d'action pour le module environnement doit être crescendo sur l'année :

- approche imaginaire sensible

- découverte des acteurs
- pédagogie de projet
- valorisation auprès d'un public ...

## 7.2 Ce qui a été fait

- modification des enquêtes
- création d'un répertoire de contacts
- réflexion sur la forme d'un plan d'action
- réflexion d'outils pour l'analyse du stage

## 8 Réflexion du jeudi 07 avril 2011

### 8.1 Bilan

J'imagine que le module environnement de la classe de 6ème puisse s'organiser en pédagogie de projet ; travailler en intergénération avec la maison de retraite, la maternelle, la primaire ... pourquoi pas un moment commun en fin d'année. Réfléchir au mode d'évaluation afin que les commanditaires puissent évaluer à court terme, moyen terme et long terme les projets lancés.

### 8.2 Ce qui a été fait

- actualisation répertoire
- contact Mr Bouteille – rendez vous mercredi 13
- mails aux profs
- analyse des logiques d'acteurs commencée
- arbres à problèmes et objectifs terminés
- poupée gigogne

- prise de contact avec le service éducatif du parc national des cévennes
- forme de la news letter

## 9 Réflexion du vendredi 08 avril 2011

### 9.1 Bilan

Il est important de se fixer des indicateurs à court, moyen et long terme pour évaluer la démarche.

Pour la journée d'inauguration, passer au cyber café pour demander une sélection à Guillaume des films autour de l'environnement du club développement durable, sur lequel les enfants puissent débattre avec les parents et enseignants. Réaliser l'affiche de cette journée d'inauguration.

Pour la sortie de 5ème, réfléchir à un support pédagogique que les élèves puissent garder, réfléchir à thème que Gael puisse intervenir durant la journée, à un moment donné : une analyse du paysage du lieu de vie préféré des vautours. Pourquoi sont ils ici, comment voit on dans le paysage que les vautours sont présents et puissent s'y plaire ...

Pour l'enquête, afin de mobiliser il est intéressant de partir du concret et aller vers le théorique car le concept de développement durable est plutôt flou. Montrer que des actions concrètes sont possibles et ne prennent pas beaucoup plus de temps.

Le collège public de Florac réfléchit à rendre le module environnement facultatif ou bien de laisser les parents choisir entre les langues étrangères et ce module ou bien même de la

supprimer.

Je pense que si on laisse le choix le module environnement finira pas être supprimé.

L'éducation nationale souhaite une école ou l'éducation doit être identique et équitable pour tous. Selon moi, il est indispensable d'offrir les mêmes choix et même éducation. De plus le module environnement répond pleinement au priorité établit dans le projet d 'établissement « promouvoir la citoyenneté, l'éducation à la santé et à la prévention des risques ». Ce module vise à éveiller les enfants sur ce qui les entoure, à les rendre responsable et permet l'apprentissage de la citoyenneté. Il est important de leur laisser ce module pour qu'ils aient un lieu d'expression, où ils puissent débattre, et monter des projets qui les tiennent à cœur en lien avec les objectifs du module.

## 9.2 Ce qui a été fait

- bilan sur l'enquête
- réflexion du plan d'action, du cadre logique et des outils d'évaluation
- retravail des enquêtes
- lettre aux parents
- note pour le site internet

## 10 Réflexion du lundi 11 avril 2011

### 10.1 Bilan

Pour la pédagogie de projet, il est intéressant de penser qu'il faut tout le matériel nécessaire pour monter les projets.

En immersion aller à la rencontre d'acteurs en lien avec les projets que l'enseignant à choisi, pour ensuite les faire choisir un projet ...

Projet à développer :

- la mare
- le jardin

toujours en lien avec parc national des cévennes

Difficile de rencontrer les enseignants, les enquêtes seront alors mises dans les casiers dans l'espoir qu'ils me répondent ...

Travail sur la pédagogie de projet

## 11 Réflexion du mardi 12 avril 2011

### 11.1 Bilan

Rencontre avec Philippe Cogoluègne (cf CR réunion), finalisation du dossier de subvention

Question à Mr Chapat :

Si il y avait une heure à disposition toutes les deux heures en temps de concertation commun.

Problématique : entamer une démarche participative au sein de l'éducation nationale qui n' a pas l'habitude fonctionner ainsi.  
Rechercher doc sur « démarche participative »

## 12 Réflexion du mardi 12 avril 2011

### 12.1 Bilan

Il est intéressant de proposer des outils pédagogiques pour introduire le module environnement.

Il est important d'exprimer les conflits de logiques d'acteurs avec les points de vue de chacun.

Questions aux proviseurs sur les différentes formations possibles + réseau d'éducation à l'environnement si adhésion ...

Des outils d'évaluation pour les élèves et les enseignants ont été pensés.

### **13**      *Réflexion du mardi 19 avril 2011*

#### 13.1      Bilan

En pédagogie de projet faire part du CEEL pour monter les projets

### **14**      *Réflexion du jeudi 28 avril 2011*

#### 14.1      Bilan

Réflexion amusante, en BTS GPN lorsque j'ai dû organiser ma journée d'animation la date était le 30 mai comme celle que j'organise pour les classes de 5ème

**dans le rapport écrire à chaque transition de partie des citations de Freinet sur les invariants de la pédagogie**

**définir la pédagogie grâce aux différents documents**

**Freinet, Belleau, Merieu et les mettre en bibliographie**

**préparer des fiches d'évaluation pour tout le monde afin**

**d'évaluer mon travail.**

**Réaliser un tableau qui explique la problématique :  
atouts / contraintes en fonction de financement-  
partenariat / situation géographique / fonctionnement de  
l'établissement /**



### *A faire : semaine du 28/03 au 1/04*

- clarifier et rédiger ce que j'ai fait lors des 15 premiers jours de stage
- clarifier mon bilan « où j'en suis dans mon stage »
- comparer les objectifs de la formation et ceux du stage
- représenter par une boussole ma conception de l'EE, ma représentation, mon idéal
- poupée gigogne : vision du directeur, des enseignants, des élèves et de moi (après la réunion de jeu)
- arbres à problèmes et à objectifs
- réfléchir à la forme du plan d'action
- préparer la réunion du 31/03

### *A faire : semaine du 4/04 au 7/04*

- réflexion sur l'enquête (en priorité)
- réfléchir à la forme d'une news letter
- poupée gigogne : vision du directeur, des enseignants, des élèves et de moi (après la réunion de clarification)
- contacter Mr Bouteille du service éducatif (0608850774) [richard.scherrer@espaces-naturels.fr](mailto:richard.scherrer@espaces-naturels.fr)
- prendre contact avec Mr Cogoluègne et Mr Jacquet
- créer un classeur du club développement durable : imprimer les CR
- regarder les emplois du temps des élèves et des enseignants disponibilités (à mettre sur l'agenda)
- écrire une lettre aux parents d'élèves
- retravailler l'arbre à objectif et à problèmes

- prendre rendez vous avec les enseignants
- faire une note à la personne chargée du site internet : l'imprimer
- écrire à philippe cogoluègne
- répertoire de tous les contacts : **le mettre à jour**
- **trouver les programmes scolaire EEDD : repérer pour chaque prof où il peuvent agir ? Plus socle commun de compétences 6 et 7**
- **réflexion sur les outils d'évaluation**
- **travailler le plan d'action**
- **retravailler le chronogramme**
- **commencer à réfléchir à la journée d'inauguration**
- **y réfléchir : fixer la date de la sortie de la classe de 5ème : au mieux le 06 juin, travailler une fiche de séance avec l'intervention des différents acteurs dont le professeur d'arts plastiques**
- **fixer la journée d'inauguration, prendre contact avec Mr CHAPAT**

### *A faire : semaine du 11 au 15 avril*

- répertoire de tous les contacts : **le mettre à jour**
- **trouver les programmes scolaire EEDD : repérer pour chaque prof où il peuvent agir ? Plus socle commun de compétences 6 et 7**
- **réflexion sur les outils d'évaluation**
- **travailler le plan d'action**
- **retravailler le chronogramme**
- **commencer à réfléchir à la journée d'inauguration**
- **y réfléchir : fixer la date de la sortie de la classe de 5ème : au mieux le 06 juin, travailler une fiche de**

- séance avec l'intervention des différents acteurs dont le professeur d'arts plastiques
- fixer la journée d'inauguration, prendre contact avec Mr CHAPAT
- réaliser le bilan des dossiers de subvention, justification CEL, CEEL et parc national des Cévennes.
- Contacter le parc pour le module environnement
- contacter le directeur de l'école primaire

**A faire : semaine du 18 au 22 avril**

- répertoire de tous les contacts : le mettre à jour
- trouver les programmes scolaire EEDD : repérer pour chaque prof où il peuvent agir ? Plus socle commun de compétences 6 et 7
- réflexion sur les outils d'évaluation
- travailler le plan d'action
- retravailler le chronogramme
- commencer à réfléchir à la journée d'inauguration
- y réfléchir : fixer la date de la sortie de la classe de 5ème : au mieux le 06 juin, travailler une fiche de séance avec l'intervention des différents acteurs dont le professeur d'arts plastiques
- fixer la journée d'inauguration, prendre contact avec Mr CHAPAT

- réaliser le bilan des dossiers de subvention, justification CEL, CEEL et parc national des Cévennes.
- Contacter le parc pour le module environnement
- contacter le directeur de l'école primaire
- calculer sur trois mois mon temps devant l'ordi, dehors, e, rencontre des profs (réunions)

**A faire :Semaine du 26 au 29 avril**

- trouver des jeux collectifs pour la journée d'inauguration
- trouver des films
- trouver le sujet du débat
- réaliser un tableau de bord complet de la journée d'inauguration et de la sortie avec les 5ème
- faire l'affiche de la journée d'inauguration

**15 Réflexion du 9 mai**

**15.1 Bilan**

Journée du 30 mai :

- papier pique nique cahier de correspondance : pique nique prévu par le collège pour les demi pensionnaire / pique nique à prévoir pour les externes
- encadrants : deux parents travaillant au PNC (contacté par

Marie), Sandrine Cendrier ? Marie Lion, Laurie Anne Latour, Eglantine Lefèvre, garde sur une demie journée

→ devis auprès de Seguin ou Reille pour les transports mais connaître le trajet

- 8h – 17h
- nombre de kilomètres
- 57 élèves + 5 encadrants

→ cas de Emilie : emploi du temps adapté prévenir les parents qu'elle part la journée

→ mot aux parents pour les convier si ils le souhaitent

→ revoir le planning du 30 mai

→ voir séance en amont et séance jeu de rôle en aval

Journée du 9 juin :

→ Obj : rentre dans le contexte de découverte du collège par les CM2 qui durant le mois de juin font leur choix pour la 6ème

Découverte du club et du module environnement

Susciter le questionnement sur les problématiques liés au Développement Durable

Public :

aprem : CM2 + 6ème

soirée : collège – conseil pédagogique

Planning :

14h30 : accueil des CM2 / présentation de l'heure

15h – 15h50 : ateliers / expositions

15h50 : récréation + retour

17h30 : conseil pédagogique + projection de film + présentation de mon travail et de mes préconisations pour l'avenir

→ appeler Stéphane Maurin directeur de l'école primaire

Journée du 16 juin :

→ rendre le papier à Olivier

→ le transmettre à Mr Chapat

→ à destination du club DD qui présente les expos du club et du module

### **A faire :Semaine du 9 au 13 avril**

- trouver des jeux collectifs pour la journée d'inauguration
- trouver des films
- trouver le sujet du débat
- réaliser un tableau de bord complet de la journée d'inauguration et de la sortie avec les 5ème
- faire l'affiche de la journée d'inauguration
- contacter mr maurin
- refaire la fiche de séance de la journée d'inauguration

- journée du 16 juin
- appeler mme Sandrine Descales
- devis Seguin

## 16      Réflexion du 10 mai

Suite à la réunion de préparation de la JDE3D

L'accompagnement d'un établissement :

→ accompagner à des temps précis (lancement du projet, comité de pilotage, évaluation ...)

Penser à planifier l'accompagnement de manière chronologique pour le collègue :

- 1- demande de projet tutoré
- 2- Réunion de préparation du 7 juin pour la JDE3D
- 2- JDE3D en octobre
- 3- CEEL

Pour la pédagogie de projet et l'éducation à l'environnement, les enseignants peuvent faire une demande de stage d'établissement à l'IUFM qui répond à la commande. 10-12 personnes minimums, il est possible de combiner plusieurs établissements.

Reprendre l'idée de catalyseur.

Idées de fiche mémos pour les enseignants :

- évaluation
- formations
- échanges de pratiques
- bibliographie
- centres de ressources

# *ANNEXE*

## *10*

Répertoire des contacts lors du stage



## Répertoire de contacts

CATÉGORIE	NOM	PRÉNOM	ADRESSE	TELEPHONE	MAIL	FONCTION
Education nationale	JACQUET	Alain	avenue du 11 novembre 48001 MENDE	04 66 47 00 93	alainjacquet48@hotmail.com alain.jacquet@ac-montpellier.fr	terre au Lycée PEYTAVIN - Chargé de mission départementale Culture scientifique et EDD pour l'enseignement secondaire - Inspection académique de la Lozère et DAAC du rectorat de Montpellier
	AGULHON	Laurence			philippe.cogoluegnes@free.fr	IEN Marvejols – Mission Sciences et Environnement – IA 48
	AGULHON	Michel			cath-guillaume@wanadoo.fr	Enseignante remplaçante au collège public de Florac en SVT – gère le module environnement
	BERNARD	Rachel			lionmarie@hotmail.com marie.lion@ac-montpellier.fr	Enseignante d'Histoire Géographie
	CESCO	Catherine			rachel.bernard@laposte.net	Enseignante
	CHAPAT				michel.agulhon@ac-montpellier.fr	enseignant
	CLAVEAU	Karine			laurence.agulhon@ac-montpellier.fr	Enseignante
	COGOLUÈGNE	Philippe			mp8191@orange.fr Manuel.poux@ac-montpellier.fr	enseignant
	DELES	Julie			Laurie-anne.latour@ac-montpellier.fr	Enseignante
	DOSISSARD	Laurence			laurence.monteil@ac-montpellier.fr	Enseignante
	GREA	Serge et elodie			laurence.dosissard@ac-montpellier.fr	Enseignante
	IMBERT	Christine			karine.claveau@yahoo.fr Karine.claveau@ac-montpellier.fr	Enseignante
	LATOURE	Laurie-Anne			juliedeles@yahoo.fr Julie.deles@ac-montpellier.fr	Enseignante
	LION	Marie			simonetgael@yahoo.fr Gael.simonet@ac-montpellier.fr	enseignant
	MILCENDEAU	Béatrice			francois.robin@ac-montpellier.fr	enseignant
	MONTEIL	Laurence			serge.grea@ac-montpellier.fr Sergeetelodie.grea@sfr.fr	enseignants
NOURRY	Christophe			gest.O48003t@ac-montpellier.fr	gestionnaire	
PERRET	Catherine			catherine.cesco@wanadoo.fr Catherine.cesco@ac-montpellier.fr	Enseignante	
POUX	Manuel			beatrice.milcendeau@ac-montpellier.fr	Enseignante	
Ecole primaire	MAURIN	Stephan			suzetteagulhonflorac48@ac-montpellier.fr	Directeur
Parents d'élèves	ROBIN	François			christine.imbert@ac-montpellier.fr	Enseignante
	YOTTE				famili.yotte@wanadoo.fr	
Club DD	MANUEL	Alain			alain.manuel@educagri.fr	
	SARRAZIN	Françoise			francoise.sarrazin@educagri.fr	
	CENDRIER	Raphael			raphael.cendrier@laposte.net	Elève
Hameaux Durables	SIMONET	Gael				Provisieur
	CENDRIER	Sandrine	5, rue Serpente - 48400 Florac		sandrine.b-c@wanadoo.fr sandrine.cendrier@gmail.com	Administratrice – entrepreneur

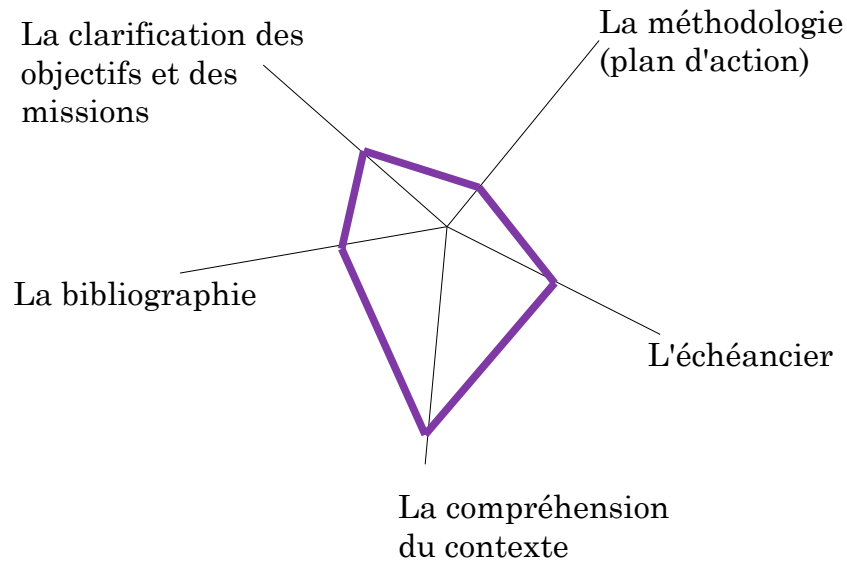
Parc National des Cévennes	SCHERRER	Richard	Parc National des Cévennes 6 bis place du palais 48400 FLORAC Parc national , réserve de biosphère des Cévennes 6 bis rue du palais F. 48400 FLORAC	33 (0) 4 66 49 53 17	<a href="mailto:richard.scherrer@espaces-naturels.fr">richard.scherrer@espaces-naturels.fr</a>	Chargé de mission culture et information- service tourisme, culture et information
	BOUTEILLE	Philippe		06 08 85 07 74 - 04 66 49 53 42	<a href="mailto:bout.phil@wanadoo.fr">bout.phil@wanadoo.fr</a>	Professeur en mission au Service Educatif "Patrimoine rural et paysage"
	DESCAVES	Sandrine		466315093	<a href="mailto:festivalnature@cevennes-parcnational.fr">festivalnature@cevennes-parcnational.fr</a>	
SupAgro	BARRAUD	Rémy			<a href="mailto:remy.barraud@cevennes-parcnational.fr">remy.barraud@cevennes-parcnational.fr</a>	
	HUGUET	Sylvette			<a href="mailto:sylvette.huguet@cevennes-parcnational.fr">sylvette.huguet@cevennes-parcnational.fr</a>	
	GRANIER	Elisabeth			<a href="mailto:elizabeth.granier@espaces-naturels.fr">elizabeth.granier@espaces-naturels.fr</a>	
Conseil Régional	HERGOTT	Claire			<a href="mailto:herrgott@supagro.inra.fr">herrgott@supagro.inra.fr</a>	
	BISCHOFF	ORANE			<a href="mailto:orane.bischoff@educagri.fr">orane.bischoff@educagri.fr</a>	
	ABONNEAU	Yann			<a href="mailto:abonneau.yann@cr-languedocroussillon.fr">abonneau.yann@cr-languedocroussillon.fr</a>	Chargé projet EE et Lycée 21 Direction Environnement à la Région Languedoc Roussillon
REEL Intervenants / partenaires	KANIA	Olivier			<a href="mailto:reel48@wanadoo.fr">reel48@wanadoo.fr</a>	
	Belvédère des vautours				<a href="mailto:maisondesvautours@hotmail.fr">maisondesvautours@hotmail.fr</a>	
	LAGRAVE	Claudie			<a href="mailto:claudie.lagrange@free.fr">claudie.lagrange@free.fr</a>	photographe
Agriculteurs	LPO				<a href="mailto:lpo@lpo.fr">lpo@lpo.fr</a>	
	COSTES	Morgane			<a href="mailto:cauelozere@wanadoo.fr">cauelozere@wanadoo.fr</a>	CAUE
	Association Yann Arthus Bertrand				<a href="mailto:posters@goodplanet.org">posters@goodplanet.org</a>	
Agriculteurs	MAHOUSSE	Thierry		01 45 35 03 03	<a href="mailto:ecofilm@ecofilm.org">ecofilm@ecofilm.org</a>	
	Yenta Production				<a href="mailto:yentaprod@gmail.com">yentaprod@gmail.com</a>	
	GAL	Laure	La Volpillière 48150 Saint Pierre des Tripiers	04 66 45 61 32	<a href="mailto:laure.gal@nordnet.fr">laure.gal@nordnet.fr</a>	
Agriculteurs	MOREAU	Eric	Mas saint chély	04 66 48 46 82		
	COMMANDRÈ	Bruno	Mas saint chély	04 66 45 01 49		syndicaliste

# *ANNEXE*

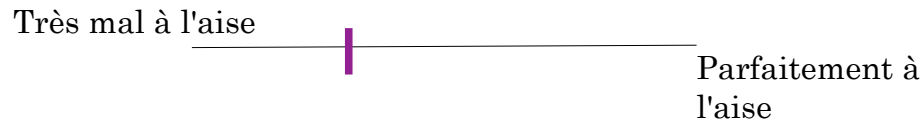
*11*

Bilan de stage du 11 mars 2011

***Où j'en suis dans mon stage ?***



***Comment je me sens pour l'instant dans ce stage ?***



Je ne me sentais pas à l'aise car durant la seconde semaine de stage j'ai rencontré le directeur qui m'a fait part de ces exigences et j'étais/suis persuadée de ne pas être à la hauteur. De plus j'avais réalisé des supports et avais quelques idées émises dont je n'ai pas eu de retour sur leur pertinence.

***Finalement pour moi aujourd'hui c'est ...***



A ce moment, j'étais complètement perdue et absolument pas sûre de ce que je souhaitais.

# *ANNEXE*

*12*

Notes aux enseignants

## Guide d'entretien

### **Objectifs :**

#### ***Le DD dans le collège public de Florac***

- recueillir la représentation de chacun sur la mise en place d'une démarche d'établissement en développement durable
- recueillir leurs avis et idées

#### ***Cible***

- élèves
- personnel
- direction
- enseignants

#### ***Le module environnement***

- recueillir la représentation de chacun sur le module environnement
- co-construire ce module en s'appuyant sur les idées et les envies de chacun

#### ***Cible***

- élèves de 6ème
- parents d'élèves
- enseignants
- CA
- direction



# Le développement durable en action dans votre établissement

## *Equipe éducative, administrative et technique*

### - **Présentation :**

Bonjour je suis étudiante à SupAgro Florac en licence professionnelle CEEDDR – Coordinateur de projets en Education à l'Environnement, au Développement Durable et en réseau.

Actuellement je suis en stage au sein de l'association Hameaux Durables et le projet de mon stage se déroule au sein du collège pour l'accompagnement d'une démarche de développement durable et la mise en place de projets d'éducation à l'environnement à travers du club développement durable et du module environnement de la classe de 6ème.

### - **Identification :**

- Pouvez vous me rappeler votre fonction, ce que vous gérez en tant que...
- Qu'elles sont vos différentes missions ? en quoi cela consiste ?

### - **Diagnostic ( représentation et situation actuelle) :**

*Représentations des personnes rencontrées sur le développement durable*

- Si je vous dis « développement durable », quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?
- Si je vous dis « éducation à l'environnement », quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?
- Pouvez vous nous décrire la situation actuelle que vous percevez en ce qui concerne le développement durable au sein de l'établissement ? ( état des lieux : contraintes / avantages)

### - **Prospectives (si l'action devait être menées) :**

- Que pensez vous de l'idée de lancer le collège dans une démarche de développement durable ?
- Selon vous, quelles actions prioritaires doivent elles être menées pour réussir une telle démarche ? (alimentation, déchets, biodiversité, énergie, éducation)
- un porteur de projet vous semble t-il indispensable ?
- Quels seraient vos besoins ?
- Selon vous quels aspects de votre travail ne sont pas modifiables ?
- Au niveau de votre travail et de vos responsabilité, selon vous quelles sont les contraintes sur lesquelles vous n'avez pas de marge de manœuvre ?
- Comment feriez-vous pour faire évoluer la situation ?
- Auriez vous des conseils, des pistes de réflexion, des propositions a faire ?

- **Perspectives ( si l'action devait être menées) :**

- Souhaitez vous vous investir dans cette démarche ?
- Seriez vous intéressé pour faire parti d'un comité de pilotage permettant de faire avancer le collège dans cette démarche de développement durable ?

## *Enseignants*

### **- Présentation :**

Bonjour je suis étudiante à SupAgro Florac en licence professionnelle CEEDDR – Coordinateur de projets en Éducation à l'Environnement, au Développement Durable et en réseau.

Actuellement je suis en stage au sein de l'association Hameaux Durables et le projet de mon stage se déroule au sein du collège pour l'accompagnement d'une démarche de développement durable et la mise en place de projets d'éducation à l'environnement à travers du club développement durable et du module environnement de la classe de 6ème.

### **- Identification :**

- Dans quelle matière enseignez-vous ?
- Quelles classe vous occupez-vous ?

### **- Diagnostic ( représentation et situation actuelle) :**

*Représentations des personnes rencontrées sur le développement durable*

- Si je vous dis « développement durable », quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?
- Si je vous dis « éducation à l'environnement », quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?
- Pouvez vous nous décrire la situation actuelle que vous percevez en ce qui concerne le développement durable au sein de l'établissement ? ( état des lieux : contraintes / avantages)
- Mettez vous en place des actions d'éducation à l'environnement au sein de vos classes ?

### **- Prospectives (si l'action devait être menées) :**

- Que pensez vous de l'idée de lancer le collège dans une démarche de développement durable ?
- Selon vous, quelles actions prioritaires doivent elles être menées pour réussir une telle démarche ? (alimentation, déchets, biodiversité, énergie, éducation)
- Un porteur de projet vous semble t-il indispensable ?
- Quels seraient vos besoins ?
- Selon vous quels aspects de votre travail ne sont pas modifiables ?
- Au niveau de votre travail et de vos responsabilités, selon vous quelles sont les contraintes sur lesquelles vous n'avez pas de marge de manœuvre ?
- Comment feriez-vous pour faire évoluer la situation ?
- Auriez vous des conseils, des pistes de réflexion, des propositions à faire ?

**- Perspectives ( si l'action devait être menées) :**

- Souhaitez vous vous investir dans cette démarche ?
- Seriez vous intéressé pour faire parti d'un comité de pilotage permettant de faire avancer le collège dans cette démarche de développement durable ?

Mme Bancilhon,

Je souhaite vous rencontrer afin que l'on puisse discuter du module environnement de la classe de 6ème et de la démarche de développement durable sur lesquels je travaille durant mon stage au collège.

Je pensais que nous pourrions nous rencontrer, autour d'un café sur un créneau disponible pour vous. Cela ne prendra qu'un quart d'heure afin que je puisse recueillir les idées et opinions de chacun dans l'établissement.

En fonction de votre emploi du temps, j'imaginai pouvoir discuter avec vous le mardi entre 10h et 11h.

En espérant que cela vous convienne, vous pouvez me le confirmer sur cette adresse mail [eedd.college@gmail.com](mailto:eedd.college@gmail.com) ou au 06 49 35 30 55 à la date qui vous arrange.

Merci de votre compréhension,

Eglantine Lefèvre  
stagiaire de licence professionnelle au collège

Mr Agulhon,

Je souhaite vous rencontrer afin que l'on puisse discuter du module environnement de la classe de 6ème et de la démarche de développement durable sur lesquels je travaille durant mon stage au collège.

Je pensais que nous pourrions nous rencontrer, autour d'un café sur un créneau disponible pour vous. Cela ne prendra qu'un quart d'heure afin que je puisse recueillir les idées et opinions de chacun dans l'établissement.

En fonction de votre emploi du temps, j'imaginai pouvoir discuter avec vous le mercredi entre 10h et 11h.

En espérant que cela vous convienne, vous pouvez me le confirmer sur cette adresse mail [eedd.college@gmail.com](mailto:eedd.college@gmail.com) ou au 06 49 35 30 55 à la date qui vous arrange.

Merci de votre compréhension,

Eglantine Lefèvre  
stagiaire de licence professionnelle au collège

# *ANNEXE*

*13*

Enquête et résultats E3D équipes  
administrative, éducative et technique



# Résultats des enquêtes E3D : équipe éducative, administrative et technique

## Une démarche de développement durable

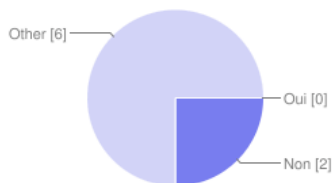
### Pouvez-vous me rappeler votre fonction au sein de l'établissement ?

enseignante Professeur d'espagnol Professeur d'histoire géo Surveillant Taches de secrétariat Vie scolaire = surveillance de permanences et cours de récréation Agent technique, maintenance des bâtiments ACMO Gestionnaire

### Quelles sont vos différentes missions ? en quoi cela consiste ?

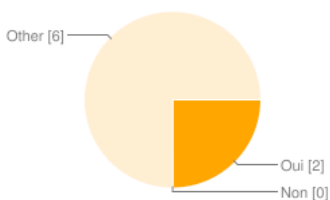
enseigner Enseigner l'espagnol enseignant Surveillance des élèves au portail, dans la cours, en permanence, au seilf Secrétariat = seconder la secrétaire du principal dans toutes sortes de taches - accueil physique et téléphone Vie scolaire = surveillance - faire respecter les règles de la vie au collège Entretien, réparations, maintenance de la structure du bâtiment collège et des ses espaces verts, sportifs (peinture, électricité, plomberie, ferronnerie, maçonnerie Gestion financière et comptable Entretien des locaux Responsable du service restauration (entre autres)

### Pensez vous mener des actions d'éducation à l'environnement et au développement au sein de votre établissement ?



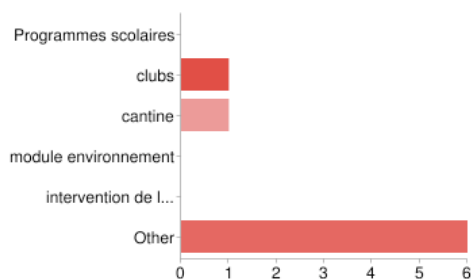
Oui	0	0%
Non	2	25%
Other	6	75%

### Etes vous favorable à la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable au sein de l'établissement ?



Oui	2	25%
Non	0	0%
Other	6	75%

### Pour vous quels sont les dispositifs au sein de l'établissement les mieux adaptés pour mettre en place des actions d'éducation à l'environnement ?



Programmes scolaires	0	0%
clubs	1	25%
cantine	1	25%
module environnement	0	0%
intervention de l'infirmière	0	0%
Other	6	150%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

**Au sein des programmes scolaires, mettez vous actuellement en place des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable ? Lesquelles ?**

non Non

## Représentations

**Si je vous dis "développement durable", quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?**

aucun Ecologie, nature, proximité, qualité, harmonie.   recyclage, économie, énergie renouvelable, progrès, longévité  anticipation, respect, vie, futur, conscience  recyclage, produit bio, respect de l'environnement, énergie renouvelable, protection de la nature  Responsabilité, engagement, durée, autrement, sobriété

**Si je vous dis "éducation à l'environnement", quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?**

aucun Apprendre, découvrir, comprendre, respecter, agir.   conscience, discussion, action, pratiques, sensibilisation  jeunes  protection, respect, réflexion, action, communication, partage  formation, information, écologie, responsabilité, vert

## Eléments de diagnostic et Idées

**Pouvez vous décrire la situation actuelle que vous percevez en ce qui concerne le développement durable au sein de l'établissement ? Qu'existe-t-il comme action d'éducation à l'environnement ?**

non Je n'en sais rien  Tri du papier dans la salle des professeurs. Club.   pas de tri sélectif, nourriture jetée ?; club environnement, sorties environnement  Arrivée depuis mi-mars 2011 au collège, je n'ai encore rien perçu au sujet du développement durable et d'action d'éducation à l'environnement  tri des déchets → recyclage consommation d'eau contrôlé (système presto sur les lavabo, douche) ce qui évite de laisser couler inutilement  On peut toujours faire plus et mieux Nous trions les déchets dans les containers bleu, jaune et vert

**Quels seraient selon vous les besoins pour mettre en place au sein de l'établissement des actions d'éducation à l'environnement ? (financier, technique, documentation, formation ...)**

régler le pb du chauffage trop coûteux !  ?   achat de poubelle de tri, recherche de produit locaux et bio, sensibilisation ciblée au poste clé, calcul et paiement du travail supplémentaire que cela implique (besoin financier non exorbitant d'après moi)  difficile pour moi de m'en faire une idée aujourd'hui  intervenant traitement de l'eau, film documentaire parallèle avec des pays sous développés (manque d'eau potable, pas d'électricité)  du temps

**Selon vous quels aspects de votre travail ne sont pas modifiables ?**

ceux qui me prendrait du temps en plus  ?    difficile de me prononcer car je découvre peu à peu mon poste  On peut tous faire des efforts

**Au niveau de votre travail et de vos responsabilités, selon vous quelles sont les contraintes sur lesquelles vous n'avez pas de marge de manœuvre ?**

?  ?    tout dépend des consignes de mes supérieurs

**Comment feriez-vous pour faire évoluer la situation ? Que faudrait il mettre en place pour favoriser la mobilisation des enseignants, du personnel, des élèves et parents d'élèves ?**

je ne ferai rien. ?  ?  enquêter, promouvoir, faire accepter (par vote ? ou sondage, moins lourd), mettre en place (sans imposer)  voir plus haut et cela me demande plus de temps de réflexion n'ayant pas encore une bonne connaissance du collège  le prix des choses, démontrer qu'un emballage individuel est plus cher qu'un collectif et répercuter cet écart sur les produits, pension des élèves dans le cadre du collège  Informer, discuter : une implication de tous

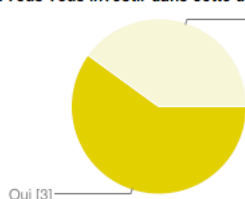
**Auriez vous des conseils, des pistes de réflexion, des propositions à faire ?**

aucun, aucune, aucune Non.   bien respecter les étapes, mettre à disposition, ne pas se décourager  Il me semble qu'il est nécessaire d'être très en lien avec les réalités quotidiennes de toutes les parties concernées, saisir toutes les occasions pour sensibiliser et aider les consciences à évoluer Par ex : concours de belote = que choisit on comme gobelets ?  - mettre des détecteurs de présence dans les salles - meilleure isolation des bâtiments pour faciliter le chauffage de ceux-ci

**De manière générale que pensez-vous des démarches de développement durable ? Des agendas 21, des éco-écoles ?**

rien rien c'est à la mode Que du bien. C'est une nécessité, j'y suis très favorable. démarche parfois non-populaire, taxes, obligation, remplacement de matériel en bon état par du neuf Tout ce qui aide à la sensibilisation et l'élévation des consciences est bienvenue c'est très bien que du bien

**Souhaitez vous vous investir dans cette démarche ?**

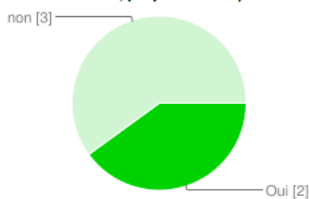


Oui	3	38%
Non	2	25%

**Pourquoi ?**

ça ne m'intéresse pas Manque de temps, d'autres projets à développer. Cependant, je peux prévoir des séquences, dans ma discipline, à l'intérieur de mes cours, sur ces questions. la sauvegarde de l'environnement est primordiale mais les lourdeurs administratives sont pesantes Envisageable mais contrat précaire Parce que sensibiliser à toutes ces questions je pense que chacun de sa place à un rôle à jouer pour l'avenir de mes enfants pourquoi pas

**Si il y avait un groupe de travail, seriez vous intéressé pour en faire parti afin de faire avancer le collège dans cette démarche de développement durable ? (groupe de travail, constitué d'enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves : qui travaillent à l'avancement des projets, prise de décision, propositions ...)**

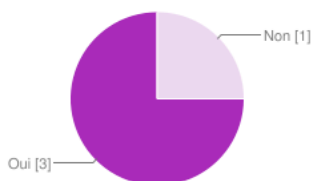


Oui	2	25%
non	3	38%

**Pourquoi ?**

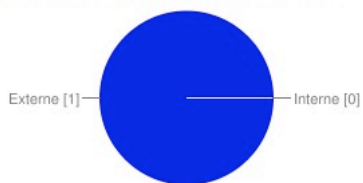
ça ne m'intéresse pas Je l'ai dit, manque de temps, les tâches se multiplient et se complexifient dans les établissements et à l'intérieur des disciplines, les nouvelles technologies demandent aussi un investissement personnel important. Je ne peux pas fournir partout, je me concentre sur ce qui peut développer et enrichir mon enseignement. Guillaume M. Vie scolaire fréquence : chaque moi pas le temps, pas la fibre pédagogique selon la disponibilité

**Un porteur de projet vous semble t-il indispensable ?**



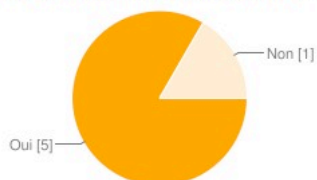
Oui	3	38%
Non	1	13%

Devrait il être interne au collège ou bien externe ?



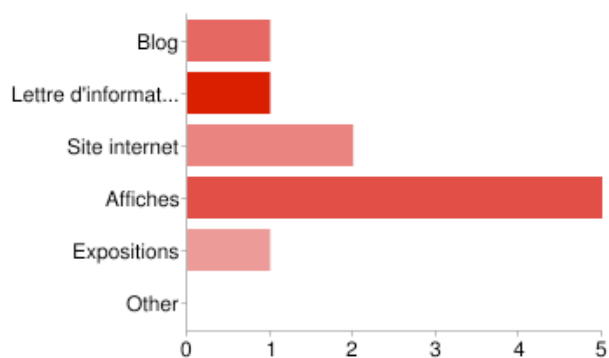
Externe	1	13%
Interne	0	0%

Trouvez vous pertinent de recevoir un stagiaire pour lancer la dynamique ?



Oui	5	63%
Non	1	13%

Quel mode de communication sur les actions réalisées trouveriez vous pertinent à mettre en place ?



Blog	1	20%
Lettre d'informations	1	20%
Site internet	2	40%
Affiches	5	100%
Expositions	1	20%
Other	0	0%

Les utilisateurs peuvent cocher plusieurs cases, donc les pourcentages peuvent être supérieurs à 100 %.

# *ANNEXE*

*14*

Enquête et résultats E3D élèves

# Le développement durable en action dans ton collège

Bonjour je suis étudiante à SupAgro Florac en licence professionnelle CEEDDR – Coordinateur de projets en Education à l'Environnement, au Développement Durable et en Réseau. A travers ce formulaire je souhaite avoir ton avis, tes idées concernant des actions de développement durable dans ton établissement. Une fois toutes ces enquêtes réalisées je pourrais avoir l'opinion de l'ensemble de l'établissement afin de réfléchir à des actions à mettre en place dans ton collège. Merci de ta participation !  
Eglantine

Dans quelle classe es-tu ?

- 6ème
- 5ème
- 4ème
- 3ème

## Le club développement durable

Sais tu ce que veut dire développement durable ? Liste quelques idées

- Oui
- Non
- Autre :

D'après toi que font les élèves durant le club développement durable ?

Aimerais-tu faire parti du club développement durable ?

- Oui
- Non

Si oui, que voudrais-tu y faire ?



Si non, pourquoi ?

## **Que souhaiterais tu pour améliorer ta vie au collègue ?**

Au sein des clubs : Liste quelques idées

Au sein de la cour de récréation : Liste quelques idées

A la cantine : Liste quelques idées

A l'internat (si tu y es) : Liste quelques idées

Pour protéger l'environnement, que faudrait il faire au collège ?

Décris moi ton collègue rêvé ?

## Pour terminer

Si je te dis, "développement durable" : donne moi cinq mots qui te viennent en tête ? Si tu n'as pas 5 mots ce n'est pas grave

Si je te dis, "éducation à l'environnement" : donne moi cinq mots qui te viennent en tête ? Si tu n'as pas 5 mots ce n'est pas grave

**Merci de ta participation**

# ANNEXE

15

Insertion de l'EDD dans les programmes  
scolaires

## L'insertion de l'EEDD dans les programmes scolaires

### 1 Education civique

#### 1.1 Classe de sixième

PROGRAMMES	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Les droits et les devoirs de la personne ; L'élève et la citoyenneté ; La qualité de citoyen : aborde la participation à des associations, au sein du collège, du quartier, de la commune</p>	<p>On peut s'appuyer sur l'exemple d'une association locale dirigée vers l'écocitoyenneté ; <b>Au sein du collège public des trois vallées, cette participation se traduit dans les clubs et dans le montage de projet au sein du module environnement de la classe de 6ème.</b></p>
<p>Responsabilité vis à vis du cadre de vie et de l'environnement : - le respect et la mise en valeur des espaces bâtis, des espaces verts et du patrimoine naturel. - souligner les enjeux entre d'une part les dégradations de l'environnement et d'autre part les coûts et les déséquilibres écologiques occasionnés</p>	<p><i>Elle peut être prise en charge par le professeur d'histoire géo ou par le professeur de SVT.</i> Une sortie sur le terrain est recommandée : <b>Module environnement, club développement durable : visite d'une station d'épuration, projet sur la mare du lycée, jardin biologique, usine de retraitement des déchets, visite d'une Ressourcerie ...)</b> <b>Classe de 5ème : sortie sur le terrain de rencontres d'acteurs autour de la réintroduction des vautours</b></p>

#### 1.2 Classe de cinquième

PROGRAMMES	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>La solidarité : - l'esprit de solidarité Au plan international, la coopération et la solidarité se concrétisent par des actions, des projets, des réalisations ; on illustre par exemple (actions humanitaires, jumelage entre villes et régions, échanges entre établissements scolaires ...)</p>	<p>Cette question relève de l'EEDD et de la solidarité Nord-Sud.</p>

<p>La sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Face aux risques majeurs</li> </ul> <p>La sécurité civile informe, gère le risque et prend des mesures de sauvegarde. Les menaces graves, aux personnes et aux biens, les atteintes à l'environnement requièrent de la responsabilité de chacun. Il est développé l'importance de la prévention.</p>	<p>Selon la localisation du collège, il est développé un exemple d'organisation face à un risque majeur</p> <p><b>Exemple : la pollution du Tarn et du Tarnon, les inondations, éboulements ...</b></p> <p><b>Un intervenant extérieur peut être sollicité : élus, gardes ...</b></p> <p>Lien avec le programme scolaire de géographie : Quelle gestion des risques naturels ou technologiques dans un pays en développement comme la Chine ?</p> <p>Lien avec le programme de SVT sur : l'action de l'homme dans son environnement influe sur l'évolution des paysages</p> <p>Lien avec les arts plastiques : lecture de paysage, des évolutions de celui-ci</p>
--	---

### 1.3 *Classe de quatrième*

PROGRAMMES	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Les libertés et les droits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les enjeux de l'information</li> </ul> <p>L'analyse du traitement de l'information permet l'exercice de l'esprit critique chez les élèves</p>	<p>En s'appuyant sur un événement d'actualité concernant l'environnement et le développement durable (catastrophe, congrès mondial, nouvelle législation, etc...). Les élèves à la manière dont il est présenté dans les différents supports médiatiques : catastrophisme, sous-estimation ou analyse équilibrée de l'événement ?</p> <p>Lien avec les arts plastiques sur l'analyse des images au sein des supports de communication et de la vidéo aux informations</p>

1.4 *Classe de troisième*

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Les institutions françaises et l'Union européenne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'aide d'un exemple, les étapes de la construction européennes sont mises en évidence</li> </ul>	<p>Il peut être choisi de s'appuyer sur un exemple de directive européenne (protection des eaux contre la pollution par les nitrates, Natura 2000, Man and Biosphère = <b>directives présentes au sein du Parc National des Cévennes</b>), pour montrer comment s'imbriquent le pouvoir du gouvernement français et celui de l'Union Européenne.</p>
<p>Les débats de la démocratie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'opinion publique et les médias (thème obligatoire)</li> <li>- l'expertise scientifique et technique dans la démocratie (thème au choix)</li> </ul>	<p>En prolongement de la partie concernant les enjeux de l'information (programme de quatrième), un débat pourrait être organisé autour du catastrophisme et du traitement de l'information dans les médias.</p> <p><b>Ce débat pour s'ouvrir au reste de l'établissement : personnel, enseignants, direction, parents d'élèves ... Les élèves pourraient préparer un argumentaire au sein des séances de Français.</b></p> <p>Les enjeux environnementaux offrent de nombreux exemples de débats (risque nucléaire, réchauffement climatique,... <b>trouver un lien avec le territoire floracois</b>) à propos desquels il est possible de faire mesurer aux élèves la relation entre la parole de l'expert, du décideur, du citoyen.</p> <p><a href="#">En lien avec le programme de SVT : responsabilité humaine : santé et environnement.</a></p>
<p>La solidarité et la coopération internationale</p>	<p>Ce thème peut permettre d'aborder le rôle des organisations internationales (ONU, UE), des états, des ONG dans l'aide au développement.</p> <p><a href="#">Il peut être mis en relation avec le programme de géographie.</a></p> <p>Il est possible de présenter les réflexions ou décisions des grandes conférences internationales sur les enjeux de développement durable en s'appuyant sur trois moments clés : Sommet de RIO (1992), protocole de Kyoto (1997) et sommet de Johannesburg (2002).</p>



## 2 Géographie

### 2.1 Classe de sixième

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<b>1- Les grands repères géographiques du monde</b>	
La répartition de la population mondiale Richesse et pauvreté dans l'espace mondial	Un planisphère de « l'empreinte humaine » permet de faire ressortir l'inégale occupation humaine de la planète et la fin des espaces sauvages. <b>Module environnement : en réalisant l'empreinte écologique et comparant cette empreinte avec les différents pays, l'inégale répartition de la population apparaît également et la richesse/pauvreté également</b> Accumulé par les quelques indicateurs (PIB/IDH) les élèves découvrent la notion de développement et les inégalités de développement entre nord et Sud
Les grands domaines climatiques et biogéographiques	L'étude des principales caractéristiques des grands domaines bioclimatiques, qui est préalable, peut s'accompagner d'une présentation simple de la notion de paléoclimat (= <b>climat d'une région à une période géologique ancienne</b> ) <b>Module environnement : voire l'évolution dans les Cévennes</b> <a href="#">Lien possible avec les SVT, la géographie</a> Dans le but de faire comprendre aux élèves l'idée de variabilité climatique à l'échelle géologique, ce qui doit permettre de replacer la question du réchauffement climatique actuel dans un cadre plus large.
<b>2 – Les grands types de paysages</b>	
Il est mis en évidence les mécanismes de l'action des hommes sur leur espace et il est évoqué les problèmes de l'environnement.	L'étude de certains paysages, au choix, peut être conduite avec une problématique plaçant le développement durable au centre de la démarche. <a href="#">Lecture de paysage avec le professeur d'arts plastiques</a> <a href="#">Lien avec le programme de SVT : caractéristiques de l'environnement proche, le peuplement du milieu.</a>

<p>Des paysages urbains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un littoral touristique méditerranéen</li> <li>- un littoral industrialisé</li> </ul>	<p>A partir de photos montrant l'évolution d'un paysage littoral sur la côté espagnole <b>(ou sur la côté française proche de Montpellier)</b> : il est posé la question d'une gestion raisonnée de l'espace littoral durable (effets sur l'environnement positifs ou négatifs ; quel avenir pour des espaces linéaires très densément urbanisés ? La même démarche peut être appliquée à l'étude d'une zone industrialo-portuaire : les effets des terres pleins japonais sur l'environnement, les effets des aménagements d'un estuaire européen (Seine, Loire, Escaut) sur les zones humides naturelles.</p> <p><b>Comparaison possible avec un territoire lozérien peu peuplé et poser la question de quels impacts les élèves perçoivent ils ?</b></p>
<p>Une métropole d'Europe, d'Amérique du Nord, d'un pays « pauvre »</p>	<p>Il est possible d'insister sur les manifestations d'un développement urbain mal maîtrisé : absence de mixité sociale, insuffisances des réseaux, pollution de l'air et des eaux, ...</p>
<p>Des paysages ruraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un delta rizicole en Asie</li> <li>- une exploitation agricole en Amérique du Nord</li> </ul>	<p>Il est mis en relation les effets positifs et les effets négatifs du progrès agricole : la révolution verte et ses limites en Asie, l'agriculture productiviste en Amérique et ses problèmes.</p> <p><b>Comparaison possible avec l'agriculture intensive en France et extensive notamment en Lozère.</b></p> <p><a href="#">Lien possible avec l'SVT : programme des pratiques au service de l'alimentation humaine</a></p>
<p>Un village d'Europe</p>	<p>Choisir un village péri-urbain permet de poser le problème de la rurbanisation en termes de développement durable : " mitage " des paysages, surconsommation énergétique, ... <b>(Lozère)</b></p>
<p>Un village d'Afrique</p>	<p>On ne s'en tient pas à une vision figée du village africain. On insiste au contraire sur les changements liés aux politiques de développement local et à la mondialisation : nouvelles formes d'habitat, nouvelles formes d'intensification de la production agricole</p>
<p>Des paysages de faibles occupation humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans la grande forêt amazonienne</li> <li>- dans la haute montagne andine ou himalayenne</li> </ul>	<p>Il est posé le problème de la déforestation accélérée : droit au développement pour tous ou péril pour les équilibres climatiques mondiaux ?</p> <p>Les effets du développement agricole ou touristique sur</p>

<p>- dans le désert saharien</p>	<p>l'environnement : problèmes d'érosion sur les pentes, gestion des déchets des touristes dans la haute montagne népalaise, etc.  <b>(comparaison avec la lozère possible)</b>  En dépassant la distinction classique sédentaires/nomades, qui n'a plus guère de sens aujourd'hui, on peut s'intéresser plutôt au problème de la compétition pour l'eau (tourisme ou agriculture dans le sud tunisien ? ) et aux effets sur les paysages de l'exploitation de nappes phréatiques fossiles au renouvellement non assuré (Libye)</p>
----------------------------------	---

2.2 *Classe de cinquième*

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>L'Afrique :  - la diversité de l'Afrique  - le maghreb  L'Asie :  - la diversité de l'Asie  - L'union indienne, la Chine  L'Amérique :  - différenciations des espaces nord et sud-américains  Le Brésil</p>	<p>L'étude de chaque continent et du pays ou groupe de pays qui y est associé peut être l'occasion d'aborder un volet du développement durable, éventuellement au moyen d'une étude de cas. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- croissance démographique et développement durable. Mettre en relation le poids démographique, la croissance démographique et la croissance économique à propos d'un exemple concret peut permettre de souligner les contradictions entre développement et gestion de l'environnement (exemple du barrage des Trois Gorges en Chine / <b>il existe un film documentaire sur ce sujet « Still Life »</b>)</li> <li>- la gestion des ressources en Afrique ou au Maghreb, comme celle de l'eau</li> <li>- le danger de la désertification (ses causes, les solutions) dans les régions semi-arides de l'Afrique</li> <li>- l'explosion urbaine et ses problèmes en termes d'environnement urbain (pollution atmosphérique, inégal accès à l'eau potable, etc..)</li> <li>- les enjeux du commerce équitable à propos de certaines productions des continents ou pays au programme (café, chocolat, coton, etc)</li> <li>- Fronts pionniers et déforestation en Amazonie brésilienne</li> <li>- la révolution verte et ses effets pervers dans l'Union indienne.</li> </ul>

2.3 *Classe de quatrième*

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Le continent européen :            Quelques états ; états au choix dans la liste suivante : Allemagne, Russie, Royaume-Uni, un Etat de l'Europe méditerranéenne</p>	<p>L'étude exhaustive de chaque Etat étant exclue, on peut délibérément choisir une approche EEDD pour traiter l'un d'entre eux. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les ressources naturelles (soleil, eau), atouts et contraintes pour un développement durable en Espagne</li> <li>- mise en valeur du territoire et préservation de l'environnement en Russie</li> </ul>
<p>La France :            - Unité et diversité            Les paysages constituent un environnement et un patrimoine à gérer et à préserver</p> <p>L'aménagement du territoire</p> <p>Les grands ensembles régionaux</p>	<p>L'étude d'un paysage peut être l'occasion d'approfondir des problématiques déjà découvertes en sixième et cinquième : un paysage peut-il être " naturel " ? , Peut-on parler de paysage " patrimonial " ?            Qu'est-ce qu'un " beau " paysage ?  <a href="#">Lien Arts plastiques : lecture de paysage</a></p> <p>A l'aide d'un ou deux exemples concrets, on montre comment l'aménagement du territoire se veut au service d'un développement équilibré. L'étude des actions d'un parc naturel régional peut être de ce point de vue très instructive : recherche de conciliation entre développement économique (notamment touristique) et préservation de l'environnement.</p> <p><b>Lien avec le parc national des Cévennes envisageable</b>            Comme pour l'étude des Etats européens, l'entrée choisie pour étudier un grand ensemble régional peut relever de l'EEDD. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- transports individuels ou transports en commun en Ile-de-France ?</li> <li>- l'urbanisation littorale dans l'Ouest atlantique</li> <li>- gérer les risques naturels dans les départements d'outre mer.</li> </ul> <p><a href="#">Lien avec le programme de SVT : l'activité de la planète engendre des risques pour l'homme</a></p>

2.4 *Classe de troisième*

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Géographie du monde d'aujourd'hui :            Les échanges, la mobilité des hommes l'inégale répartition de la richesse et de l'urbanisation. En utilisant différents critères pour définir richesse et pauvreté, des cartes permettent de présenter et d'expliquer les contrastes entre les continents, entre les Etats (grandes puissances, pays émergents, pays pauvres) et au sein des sociétés.            L'accélération de l'urbanisation est étudiée à l'échelle de la planète et à d'autres échelles, à partir de quelques exemples de paysages urbains.            Géographie politique du monde : la notion de frontière sert de fil conducteur</p>	<p>La notion de développement inégal est au cœur de ce chapitre ; on peut donc poser ici les questions de la solidarité Nord/Sud, du choix d'un modèle de développement plus ou moins destructeur de ressources non renouvelables (avenir énergétique de la planète).            Notion d'éco-développement.(I. Sachs)             A l'aide d'exemples concrets on pourra montrer que les enjeux environnementaux dépassent les frontières : accident industriel (Tchernobyl, Harbin) (<b>central nucléaire suite au séisme au Japon en 2011</b>), partage des eaux d'un bassin hydraulique (Moyen Orient)</p>
<p>Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques</p>	<p>Le développement durable, pris en compte dans ses trois volets (environnemental, économique, sociétal) peut servir de fil conducteur, pour la première fois dans la scolarité d'un élève, pour l'étude relativement approfondie d'un Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- importance des mutations du système productif français dans le cadre d'une croissance soutenue depuis la seconde guerre mondiale (agriculture productiviste, bilan énergétique, emprises spatiales fortes des activités économiques porteuses comme les transports ou la grande distribution, stations touristiques intégrées, ...)</li> <li>- quels effets du développement sur les structures sociales ? Réduction ou accroissement des inégalités socio-spatiales (régions qui gagnent, régions qui perdent, quelle mixité sociale dans les espaces urbains ? )</li> <li>- comment concilier développement et gestion équilibrée de l'environnement ? Préserver la qualité de l'air, de l'eau. Quelle politique urbaine ?</li> </ul>

### 3 Physique Chimie

#### 3.1 Classe de cinquième

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<b>1 - L'eau dans notre environnement – mélange et corps purs</b>	
Mélanges aqueux Séparation de quelques constituants de mélanges aqueux	Etude de document sur le traitement des eaux destinés à être potables et l'épuration des eaux usées. <b>Visite d'une usine de retraitement des eaux</b> <a href="#">Lien avec le programme de géographie : l'Afrique, l'Asie et l'Amérique.</a> <a href="#">La gestion des ressources en eau</a>
Mélanges homogènes et corps purs	Lecture de fiches d'analyse de l'eau
L'eau solvant	Mécanisme de pollution des eaux : les marées noires

#### 3.2 Classe de quatrième

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<b>1- De l'air qui nous entoure à la molécule</b>	
Le dioxygène, constituant de l'air avec le diazote	Enquête sur la pollution atmosphérique et ses conséquences : problèmes respiratoires, effet de serre et réchauffement de la Terre, trou dans la couche d'ozone ..., part de responsabilité individuelle et collective ...
Les combustions	Etude et effets des gaz produits en cours des réactions de combustion



3.3 *Classe de troisième*

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<b><i>1- Des matériaux au quotidien</i></b>	
<p>- Quelques propriétés des matériaux Peut on faire brûler sans risque les matériaux d'emballage ?</p>	<p>Conséquences sur l'organisme et l'environnement du recyclage de matériaux <b>Visite d'une usine de traitement des déchets</b></p>
<p>- Les matériaux dans l'environnement</p>	<p>Comment limite-t-on les problèmes d'environnement liés à l'élaboration des matériaux ? Temps caractéristique de l'évolution d'un matériau dans l'environnement. Rôle de facteurs biologiques dans la dégradation de certains matériaux. Récupération. Nécessité de trier avant de recycler. Economies de matière première et d'énergie permises par la récupération et le recyclage.</p>
<b><i>2- Notre environnement physique</i></b>	
<p>- Electricité et vie quotidienne Comment est produite une tension alternative telle que celle du secteur ?</p>	<p>Connaître le principe de la production industrielle de courant électrique. Discussion autour de la durabilité des matières premières utilisées</p>
<p>A quoi correspond une facture d'électricité ?</p>	<p>Comment diminuer sa facture énergétique <b>Pourquoi pas partir de l'enquête réalisée par le club développement durable sur les économies d'énergie ?</b> Quel intérêt au niveau individuel et pour la collectivité ?</p>

## **4 SVT**

### **4.1 Classe de sixième**

Dans le programme de la classe de sixième, trois grands axes peuvent être retenus, correspondant à quatre points de programme.

#### **1 - CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET RÉPARTITION DES ÊTRES VIVANTS- Le peuplement d'un milieu**

Identifier l'action de l'Homme, " gestionnaire " de l'environnement hier, aujourd'hui pour demain. Un lien logique unit les deux premières parties du programme, auxquelles il est possible d'ajouter le 1er alinéa de la partie transversale ; il importe de l'établir explicitement.

#### **Rappel des objectifs généraux (extraits)**

#### **Caractéristiques de l'environnement proche et répartition des êtres vivants**

##### **◆ Objectifs scientifiques**

Cette partie doit permettre à l'élève de rendre compte objectivement de faits d'observation et ne doit pas faire l'objet de recherche d'explication.

#### **(par le biais de sorties nature par exemple / lien avec le Parc National des Cévennes)**

Il s'agit :

- d'identifier et de relier les composantes biologiques et physiques de l'environnement étudié ;
- de formuler à partir de l'analyse du réel au cours des sorties, les problèmes scientifiques qui serviront de fils directeurs aux démarches d'investigation des différents parties.

- Directeurs aux démarches d'investigation des différentes parties.

#### ◆ Objectifs éducatifs

Il convient de préparer les élèves à adopter une attitude raisonnée et responsable vis-à-vis des composantes de leur cadre de vie, en cohérence avec le projet d'éducation à l'environnement et au développement durable. Les prélèvements effectués de manière raisonnée doivent permettre de préserver la biodiversité du milieu.

#### ◆ Cohérence verticale

A l'école, durant le cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), les élèves ont découvert la diversité des milieux. Au cycle des approfondissements (cycle 3), une approche écologique à partir de l'environnement proche a été proposée aux élèves.

### **Le peuplement d'un milieu**

#### ◆ Objectifs scientifiques

Cette partie permet, en s'appuyant sur les milieux précédemment découverts, d'aborder l'organisation du monde vivant au travers des problèmes relatifs au peuplement, soulevés dans l'étude des caractéristiques de l'environnement et de la répartition des êtres vivants.

#### ◆ Objectifs éducatifs

Dans cette partie les élèves seront amenés à comprendre que l'Homme par ses choix d'aménagement influe sur le peuplement des milieux ; ils sont ainsi sensibilisés au développement durable. *En lien avec le module environnement de la classe de 6ème et pourquoi pas de l'aménagement de la mare.*

### **Diversité, parentés et unité des êtres vivants**

#### ◆ Objectifs éducatifs

Ce chapitre sera l'occasion de sensibiliser les élèves à la nécessité de reconnaître les êtres vivants du milieu proche

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>[...caractéristiques de l'environnement proche et répartition des êtres vivants...]  Les êtres vivants observés ne sont pas répartis au hasard ; leur répartition dépend des caractéristiques de l'environnement.</p> <p>La répartition peut aussi dépendre de l'action de l'Homme</p> <p>[...le peuplement d'un milieu...]  Les végétaux colonisent le milieu par la reproduction sexuée et asexuée</p> <p>L'Homme influe sur le peuplement du milieu selon ses choix d'aménagement, ses besoins alimentaires, alimentaires et industriels</p>	<p>Enchaînement des idées et cohérence entre les deux parties :  Le fait d'identifier des transformations apportées par l'Homme amène à constater son action passée à travers les différences extraites de l'observation des milieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans le temps (comparaison avec des documents d'archive)</li> <li>• dans l'espace (comparaison avec un environnement proche, moins ou plus modifié).</li> </ul> <p>L'analyse du peuplement permet ensuite d'expliquer l'influence de l'Homme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- par ses modalités d'action (directes ou indirectes) ;</li> <li>- par ses choix</li> </ul> <p>Une situation permettant de comprendre la colonisation du milieu par les végétaux peuvent être choisies de façon à favoriser le lien avec les influences humaines : colonisation d'un canal par une espèce aquatique, d'une friche industrielle abandonnée etc...) ; un exemple d'espèce invasive peut être montré (Elodée du Canada, Jacinthe d'eau etc...)</p> <p>En s'appuyant sur les effets de l'action passée de l'Homme, on peut justifier la possibilité des actions futures (en agissant directement ou indirectement sur les êtres vivants) dans un souci de développement durable.</p> <p>Questionnements à avoir : Comment peut-on agir sur un peuplement animal ou végétal ? Directement en implantant des espèces, en éliminant d'autres ? Indirectement en agissant sur le milieu (eau, engrais etc...) ? Comment agir durablement sur le long terme ? Selon quels choix d'aménagement .... <b>(mise en place d'un potager,</b></p>

	<p><b>restauration de la mare, aménagement du cadre de vie de l'établissement [quelles plantes ? Pourquoi ? Endémique ou non?] ...)</b></p> <p><i>Liaison possible avec le programme d'éducation civique : accompagnement EEDD et programme « Responsabilité vis à vis du cadre de vie et de l'environnement »</i></p> <p><i>Géographie : accompagnement EEDD et programme « II. Les grands types de paysages ; les mécanismes de l'action des hommes sur leur espace et on évoque les problèmes de l'environnement. »</i></p>
--	--

## **2 - ORIGINE DE LA MATIÈRE DES ÊTRES VIVANTS**

### **Approche de l'écosystème ; décomposition - recyclage - biodégradabilité et déchets**

Cette partie permet de construire en partie le concept d'écosystème, sans en prononcer le nom, en abordant les transferts de matière et les cycles des éléments. Elle permet donc la mise en place d'une représentation fondamentale à cette échelle d'étude ainsi que le lien entre les possibilités métaboliques des êtres vivants et leur place dans les réseaux alimentaires. Ce lien permet d'éclairer différemment la culture d'un végétal (" producteur primaire ") ou l'élevage, l'animal élevé étant un " producteur secondaire ".

Autre concept fondamental : celui de " matière biodégradable ". La décomposition est ici un élément fort qui peut être relié aux problématiques du développement durable et donc servir de base à des actions dépassant le cadre du programme (**projets - liaison avec la vie de l'établissement comme le traitement de déchets organiques par compostage par exemple**).

#### **◆ Objectifs scientifiques**

L'étude concerne la production de matière par les êtres vivants et leur interdépendance alimentaire. Il s'agit de montrer la place particulière des décomposeurs du sol dans le recyclage de la matière organique. [...]

◆ **Objectif éducatif**

Il s'agit de faire prendre conscience aux élèves de la réalité du recyclage de la matière dans leur environnement, afin d'en tenir compte dans une perspective de développement durable.

<b>PROGRAMME</b>	<b>LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD</b>
<p>L'activité des êtres vivants du sol assure la transformation de la matière organique.</p> <p>Compétence : repérer des matières biodégradables</p> <p>Exemples d'activité : conception et réalisation de décompositions de différentes matières provenant ou non d'êtres vivants (... , feuilles, papier...)</p>	<p>Décomposition dans les écosystèmes / décomposition et élimination des déchets liés aux activités humaines.</p> <p>Comment éviter les accumulations ? Quel est l'intérêt de rechercher l'utilisation de matières " biodégradables " ? Est-ce le même concept que celui de " produit recyclable " ?</p> <p>Le choix des produits utilisés dans les expériences de décomposition peut être guidé par le souci de tester leur biodégradabilité et d'aborder les questions de gestion " durable " des déchets (accumulation, toxicité et...). Un regard particulier peut être porté sur les déchets organiques.</p>



### ***3 - DES PRATIQUES AU SERVICE DE L'ALIMENTATION HUMAINE***

#### **Quelles pratiques agricoles pour un développement durable ?**

##### **◆ Objectifs de la partie (extraits)**

[...]

Cette partie peut faire l'objet d'une diversification pédagogique : travail en ateliers, par groupes, travail sur projet, sans surcharge de travail en dehors de l'horaire d'enseignement en classe. Il est nécessaire de privilégier les exemples locaux.

[...]

##### **◆ Objectifs éducatifs**

L'amélioration quantitative et qualitative de la production alimentaire, permise par les progrès des sciences et des techniques, vise la satisfaction des besoins de la population humaine. Elle doit s'inscrire dans une perspective de développement durable. C'est l'occasion pour les élèves de découvrir certains métiers, ce qui peut les aider dans leur choix d'orientation future. Dans le cadre de l'éducation à la responsabilité des élèves, il est essentiel d'accompagner l'étude de l'exemple choisi d'une réflexion sur les limites de la pratique (effets sur l'environnement et la santé, respect des êtres vivants et maintien de la biodiversité).

Ce travail permettra de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication et devra déboucher sur une production contribuant à la maîtrise de la langue.

##### **◆ Cohérence verticale**

Cette partie est la première et seule approche en SVT des biotechnologies et permet d'envisager des problèmes de gestion.

La lecture des extraits du programme amènent clairement à se demander s'il est bien nécessaire de développer un " document :

- il est demandé d'inscrire ce point dans une perspective de développement durable, d'envisager des problèmes de gestion (ouverture sur le complexe)

- la diversification des méthodes demandée amène à renforcer la composante éducative avec l'appropriation des démarches et des contenus (problématisation, collecte et discussion d'information, reformulation et communication).

L'étude peut être menée à partir d'exemples locaux. L'analyse de pratiques agricoles dans d'autres pays (en particulier du Sud), peut amener à une réflexion plus globale. Le lien pourra être fait entre les demandes des consommateurs et les productions, et de s'interroger à propos des aliments sur la notion de " commerce équitable ", (**donc se poser la question des aliments de la cantine : d'où viennent ils ? Qui livre ?**)

## 4.2 *Classe de cinquième*

Les textes de référence utilisés sont ceux des programmes en vigueur à partir de la rentrée de l'année scolaire 200-2007. Pour les actuels programmes du cycle central, les libellés sont moins précis mais permettent les mêmes approches que celles proposées ci-dessous en terme d'EEDD. Une mise en œuvre de ces problématiques est possible dans le cadre de la circulaire de 2004 et 2007.

### ***1 - RESPIRATION ET OCCUPATION DES MILIEUX***

#### **Comprendre une action indirecte de l'Homme sur l'environnement**

##### **◆ Objectifs scientifiques**

Il s'agit :

- de mettre en relation la répartition d'êtres vivants avec les conditions de la respiration
- d'étudier l'influence de l'Homme sur les conditions de la respiration. Cette partie doit permettre à l'élève de rendre compte objectivement de faits d'observation et ne doit pas faire l'objet de recherche d'explication. Cette étude peut faire l'objet d'une diversification pédagogique : travail en ateliers, par groupes, sur projets

##### **◆ Objectifs éducatifs**

Cette partie contribue à l'éducation à l'environnement pour un développement puisque les activités humaines influent sur les caractéristiques des milieux de vie donc, sur les conditions de la respiration et la répartition des êtres vivants.

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Les caractéristiques du milieu déterminent les conditions de la respiration et influent ainsi sur la répartition des êtres vivants</p> <p>En modifiant les conditions de la respiration dans les milieux, l'Homme influe sur leur qualité et leur équilibre.</p> <p>Compétence : Relier action de l'Homme sur l'environnement et effet sur la répartition des êtres vivants</p>	<p>Exemple d'activités :</p> <p>I – recherche documentaire sur la responsabilité de l'Homme dans la modification des conditions de la respiration.</p> <p>C - présentation écrite et/ou orale assistée ou non par ordinateur des résultats de travaux de groupes</p> <p>I/ Ra : exploitation de données sur la répartition d'êtres vivants dans un même milieu, à deux endroits ou moments différents en liaison avec une action de l'Homme</p> <p>On peut choisir une activité humaine dont l'action sur le milieu agit sur les conditions de la respiration, par exemple, en abaissant la quantité d'oxygène dissous.</p> <p>Deux facteurs peuvent agir dans ce sens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une augmentation de la température des eaux (localement, en liaison par exemple en liaison avec une industrie utilisant l'eau comme fluide de refroidissement)</li> <li>- une augmentation de la consommation de dioxygène par la décomposition de la matière organique (Demande biologique en oxygène - DBO - souvent liée à l'enrichissement excessif des milieux en nitrates et l'augmentation de la production primaire qui en résulte dans un contexte d'eutrophisation).</li> <li>-</li> </ul> <p>Questionnement : Quelles modifications observe-t-on ? Peut-on démontrer qu'elles dépendent de l'activité humaine ? Par quel mécanismes l'activité humaine modifie-t-elle alors le milieu ? Quel est l'impact de ces modifications ? Quels inconvénients présentent-elles ? Sont-elles " réversibles " ? Comment peut-on ramener le système vers un fonctionnement plus acceptable sans sacrifier les nécessités économiques, sociales etc... ?</p>

## ***2 - FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME ET BESOIN EN ÉNERGIE***

### **Santé, comportement à risques, responsabilité individuelle et collective et développement durable**

Sans qu'il soit nécessaire de détourner l'objectif premier de cette partie de programme, l'approche " épidémiologique " peut compléter l'approche individuelle, ce qui permet de construire la notion de " risque ". La prise de conscience des conséquences collectives des choix individuels dans une société solidaire doit aider à construire des comportements plus responsables, dans la recherche d'une " durabilité " qui n'est pas que celle de l'organisme ou de la personne !

Sont concernés :

- les troubles respiratoires, les maladies cardiovasculaires, l'obésité, les risques de cancer ;
- reposant sur les comportements fumeur-non fumeur, l'alimentation, l'hygiène de vie (activité physique etc...).

La complexité de la situation implique que l'on sorte de la seule approche positiviste de la question et comme le dit le programme, que l'on prenne en compte " l'évolution des représentations et des conceptions des élèves ", en particulier dans leur dimension culturelle.

Comment démontre-t-on l'action cancérigène de telle ou telle substance ? Comment est-on amené à penser que certaines pollutions de l'air augmentent la fréquence de certaines maladies ? Qu'est ce qu'un risque ? A partir de quelle fréquence considère-t-on que l'effet est significatif ? Comment traite-t-on d'un tel risque à l'échelle individuelle ? A l'échelle de la société ? Quels sont les obstacles qui s'opposent à une évolution (pourquoi fumer, pourquoi trop manger) ? Quel est la part de notre culture ?

On contribue ainsi à mettre en perspective, dans le cadre de l'éducation à la santé, la prise en compte du développement durable.

### ***Bibliographie***

***Le développement durable : approches plurielles - sous la direction d'Yvette Veyret - Chap 9 - Développement durable et santé***

### 3 - GÉOLOGIE EXTERNE : ÉVOLUTION DES PAYSAGES

#### Les paysages, cadres de vie pour l'Homme et soumis à son action

##### ◆ Objectifs de la partie (extraits)

[...]

Le paysage étudié, qui est un cadre de vie pour l'Homme, est aussi soumis à son action. Il en exploite les ressources. Les phénomènes qui s'y déroulent peuvent engendrer des risques pour l'Homme lui-même.

Cette partie est l'occasion de réfléchir aux conséquences à plus ou moins long terme de l'action de l'Homme sur les paysages en recherchant une gestion durable de l'environnement géologique. Cette contribution à l'éducation pour un développement durable peut être l'occasion de travaux interdisciplinaires réalisés par les élèves, et peut faire l'objet d'une diversification pédagogique : travail en ateliers, par groupes à partir d'activités pratiques, travail sur projet.

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
L'action de l'Homme, dans son environnement géologique, influe sur l'évolution des paysages  L'Homme prélève dans son environnement géologique les matériaux qui lui sont nécessaires tout en essayant de prendre en compte les conséquences de son action sur le paysage. L'Homme peut prévenir certaines catastrophes naturelles en limitant l'érosion.  Compétences : Discuter, sur un exemple local, de la responsabilité de l'Homme dans la gestion de son environnement géologique.	Exemple d'activités : I – recherche documentaire sur les raisons et l'impact sur le paysage de l'exploitation d'une ressource géologique. I/Ra : recherche et exploitation de documents locaux sur l'impact des aménagements liés à l'eau.  I – repérage sur une carte des aléas géologiques Ra – exploitation d'une carte des zones à risques géologiques <b>(peut être réalisé sur la géologie des Cévennes)</b>  Au cœur de la question : – l'exploitation d'une ressource géologique, ses conséquences de tous ordres (esthétique, stabilité du sol comme les carrières par



exemple), pendant et après l'exploitation (ce que l'on appelle parfois la " requalification " des terrains) ; il s'agit le plus souvent non pas d'un " retour à l'état initial " face à un processus irréversible, mais bien d'un traitement durable du problème, par d'autres solutions. (gaz de schiste)

- La complexité des situations et des conséquences : géologiques par exemple pour les aménagements par l'eau, mais aussi sur les intérêts des différents acteurs.
- Les risques géologiques, avec la définition de ce qu'est un risque, un aléa etc...

### 4.3 *Classe de quatrième*

#### ◆ **Objectifs scientifiques**

Les savoirs construits en biologie et en géologie, en développant, chez l'élève en classe de quatrième, une plus grande prise de conscience à l'égard de la santé et de l'environnement, vont permettre de densifier l'éducation à la responsabilité amorcée aux niveaux précédents et contribuent à l'éducation à la citoyenneté.

#### ***1 - L'ACTIVITÉ INTERNE DU GLOBE***

#### ◆ **Objectifs éducatifs**

Une approche accessible de l'activité interne de la planète Terre permettra aux élèves de découvrir comment l'Homme peut se prémunir des risques volcaniques et sismiques

Il importe donc, au fur et à mesure du cheminement :

- de bien mettre en place les notions et contenus indispensables à la compréhension des caractéristiques de l'aléa sismique ou volcanique (relation entre le phénomène et le danger qu'il représente)
- de porter une attention particulière à tout ce qui peut participer à la prévision et ses limites (notion de " zone à risque ", fréquence et probabilité etc...)
- d'insister sur la responsabilité associée aux décisions et aux choix (prévention – précaution)

PROGRAMME	LIAISON POSSIBLE AVEC L'EEDD
<p>Les séismes résultent ... Relier les manifestations d'un séismes à des phénomènes qui se déroulent en profondeur. Décrire et expliquer les phénomènes observés lors d'un séisme.</p>	<p>L'aléa : du phénomène au danger ... Faire comprendre en quoi les ondes sismiques peuvent provoquer des dégâts, et ceci en relation avec l'énergie du phénomène, son origine, et le lieu où il se produit (localisation par rapport à l'épicentre, l'hypocentre).</p>
<p>Les séismes sont particulièrement fréquents dans certaines zones de la surface de la Terre</p>	<p>Construire la notion de zone à risque</p>
<p>Le volcanisme ... il se manifeste par deux grands types d'éruptions.</p>	<p>Connaissance de l'aléa  Relier les types d'éruptions volcaniques, les manifestations et les produits émis avec différents types de dangers qu'ils représentent. (laves, gaz,..)</p>
<p>Les volcans actifs ne sont pas répartis au hasard...</p>	<p>Constat de zone à risque</p>
<p>Relier la localisation des séismes et du volcanisme à l'existence de plaques  L'activité de la la planète engendre des risques pour l'Homme A partir de documents géologiques fournis, apprécier la nature du danger et délimiter les zones à risque. Le risque géologique est défini... L'homme réagit face aux risques qu'il connaît en réalisant : - une prévention volcanique, une prévention sismique...</p>	<p>Expliquer la localisation des zones à risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la connaissance de l'origine des manifestations volcaniques et sismiques conduit à une certitude à une certaine échelle d'espace et de temps : c'est cette certitude statistique qui définit la zone à risque.</li> <li>- Mais l'incertitude est plus grande sur des espaces plus faibles (une ville par exemple, impossibilité de prévoir le lieu exact d'un séisme) et des durées qui sont celles des projets humains (année, dizaine d'année, siècle)....</li> </ul> <p>On entre dans le domaine de l'EEDD en s'appuyant sur les données scientifiques lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- on prend en compte la complexité des situations et les nombreuses composantes qui interviennent lors de la définition des mesures (information, formation, aménagement du territoire)</li> <li>- on analyse le lien entre certitude / indétermination, la nécessité de réaliser des choix en terme de prévention : c'est le domaine de la responsabilité et de la citoyenneté, indissociables de l'éducation au développement durable. La</li> </ul>

	comparaison des deux aléas (volcanique et sismique) permet de bien poser ce lien entre indétermination / décision et responsabilité.
--	--

#### 4.4 *Classe de troisième*

##### ◆ **Objectifs scientifiques**

Les savoirs construits en biologie et en géologie développent, chez l'élève en classe de troisième, une plus grande prise de conscience à l'égard de la santé et de l'environnement, et vont permettre de parfaire l'éducation à la responsabilité amorcée aux niveaux précédents et contribuent à l'éducation à la citoyenneté.

##### ***RESPONSABILITÉ HUMAINE : santé et environnement***

##### ◆ **Rappel des objectifs généraux (extraits)**

L'éducation à la responsabilité en matière d'environnement, centrée jusque là sur la qualité des milieux de vie, la gestion des ressources, la formation des paysages et la prévention des risques majeurs, s'élargit à un niveau plus global.

Cette partie terminale soulève des problèmes bioéthiques, à aborder en relation avec le professeur d'éducation civique.

##### ◆ **Contenus et notions**

L'Homme en général, chaque citoyen en particulier, a une responsabilité à l'égard de l'environnement à l'échelle de la planète, garant de sa santé.

Sujets suggérés :

- effet de serre et gaz à effet de serre
- acidité des pluies
- ozone dans la basse et la haute atmosphère
- biodiversité

## ◆ **Compétences**

Discuter sur des bases scientifiques de la responsabilité de l'Homme quant aux conséquences de ses activités sur l'environnement à l'échelle de la planète.

Le commentaire du programme :

- fait mention du développement durable ;
- invite à un travail co-disciplinaire avec le professeur de physique et de chimie
- insiste sur la complexité, les controverses.

Aucun autre commentaire que celui du programme n'est nécessaire, celui-ci apparaissant tout à fait complet. Il suffit donc de garder en tête les « critères de l'EEDD » pour formuler les questions associées au sujet choisi.



En ce qui concerne les autres disciplines, il n'existe pas de texte officiel concernant l'insertion de l'EEDD dans les programmes. Au travers du module environnement et du plan d'action, il sera montré la manière dont peuvent agir les autres disciplines (français, arts plastiques, mathématiques, musique).

# ANNEXE

16

Comptes rendus des réunions du club  
développement durable

## Compte rendu de la réunion du lundi 7 février 2011

Elèves présents : Pablo, Samuel, Maëlle, Colomban, Pavel et  
Enseignante : Mme Lion

**Le choix est fait d'une 1<sup>ère</sup> action à mener.**

Objectif à atteindre : limiter la consommation d'électricité dans la journée dans les salles de cours grâce à des stores remplaçant les rideaux occultants.

Etapas pour atteindre notre objectif :

- ✓ Sélectionner les salles les plus ensoleillées et les plus occupées (**Maëlle**)
- ✓ Point sur les stores existants (salle 202 ...) : rapport âge-dégradation  
→ rapport qualité-prix
- ✓ Sensibilisation des occupants – utilisateurs (profs + élèves) : questionnaires simples pour faire un audit (**Samuel**)
- ✓ Calcul du gain en électricité grâce à l'utilisation de stores :
  - Nombre de jours d'ensoleillement moyen par an : recherche internet (**Pavel**)
  - Nombre de jours d'ensoleillement moyen en temps scolaire par an
  - Nombre d'heures d'occupation des salles (et nombre de salles occupées) sur ces jours ensoleillés (**Colomban**)
  - Nombre de néons par salle
  - Consommation de ces néons à l'heure  
→ total du coût de l'électricité consommée en journée ensoleillées, par an
- ✓ Auprès du gestionnaire, Mr. Nourry : (**Pablo**)
  - Les prix des stores existants en salle 202, salle des profs, CPE ...(prix de gros, prix à l'unité)  
→ calcul du coût
  - La largeur des stores (à l'unité)  
→ nombre de stores nécessaires
  - Budget rideau (âge des rideaux actuels, date du changement prévu)

Prochaine réunion prévue : **mardi 22 février**, 13h, rendez-vous dans le préau ouest devant la salle des profs.

## Compte rendu de la réunion du mardi 22 février 2011

Elèves présents : Pablo, Raphaël, Pavel, Renaud, Morgane, Johan et Anaïs

Enseignante : Mme Perret

Intervenante : Melle Lefèvre Eglantine

### **Lancement de l'action**

Objectif à atteindre : limiter la consommation d'électricité dans la journée dans les salles de cours grâce à des stores remplaçant les rideaux occultants.

#### Actions réalisées durant la séance :

- ✓ sélection des salles les plus ensoleillées et les plus occupées :  
→ 101/102/103/104/107/108 et 201/202/203/206 ( à vérifier avec les plans de l'établissement)
- ✓ nombre de néons environ par classe = 40 néons
- ✓ prix des stores environ = entre 80 et 100 euros
- ✓ calcul des heures d'occupation des salles

N° salle	101	102	103	104	107	108	201	202	203	206
Temps d'occupation par semaine	29h/sem	21h/sem	27h/sem	24h30/sem	26h/sem	22h30/sem	17h30/sem	13h30/sem	17h30/sem	9h/sem

#### Reste à faire :

- ✓ Pointer les salles les plus ensoleillées sur les plans de l'établissement
- ✓ récupérer les plans
- ✓ Calculer l'énergie dépensée par les néons lors des heures d'occupation
- ✓ demander à Mr Nourry :  
→ le prix des stores de la salle de Physique Chimie (salle 202)  
→ si il a un budget rideau et si il comptait les remplacer  
→ son fournisseur
- ✓ Sensibilisation des occupants – utilisateurs (profs + élèves) : questionnaires simples pour faire un audit (**Samuel**)
- ✓ réaliser des petits écriteaux de sensibilisation et d'utilisation/raisons des stores
- ✓ Calcul du gain en électricité grâce à l'utilisation de stores :
  - Nombre de jours d'ensoleillement moyen par an ?
  - Nombre de jours d'ensoleillement moyen en temps scolaire par an ?
  - Consommation des néons à l'heure  
→ total du coût de l'électricité consommée en journée ensoleillées, par an

Prochaine réunion prévue : **mardi 21 mars**, 13h, rendez-vous dans le préau ouest devant la salle des profs.

# ANNEXE

17

Rapport du club développement durable au  
gestionnaire du collège, M.Nourry

# Club développement durable

## Rapport de travail octobre-juin 2011

### Questions de départ :

1. Les élèves ont constaté que souvent les professeurs sont obligés de fermer les rideaux pour éviter les raies de lumière qui gênent les élèves, et doivent donc allumer la lumière en pleine journée.

2. Parfois il fait trop chaud dans les salles car les radiateurs sont allumés. La seule manière de réguler la température est d'ouvrir les fenêtres.

### Objectifs :

Diminuer les dépenses inutiles du chauffage et de la lumière.

Proposer des solutions pour que les élèves ne soient pas éblouis et pour éviter la perte de chaleur par les fenêtres pendant la nuit.

Calcul de l'économie d'énergie (réalisé avec M. Gréa) :

- consommation énergétique du collège : 96 000 kW/an
- occupation des salles : 275 h/semaine
- total de néons des salles les plus occupées du collège : 536 néons
- nous imaginons une économie d'énergie de 30% soit 82,5 h/semaine
- 18 W par néon soit 9,648 kW/h
- nombre de kW par semaine possible à économiser : 795,96 kW/semaine
- coût du kW : 0,1174 euros
- argent économisé  $795,96 \times 0,1174 = 93,44$  euros / semaine (à l'année = 2990 euros environ)

### PROPOSITIONS :

Idées	Avantages	Inconvénients
Nouveaux rideaux (plus esthétique que les anciens) + volet roulant	Les volets sont isolants et les rideaux bloquent les rayons du soleil.	Assez coûteux.
Stores (identiques à ceux de la salle de physique-chimie)	Peu coûteux	Non isolant (et possibles dégradations par les élèves).
Vitres teintées par des filtres + volets roulants.	Les volets sont isolants et les vitres teintées bloquent les rayons du soleil.	Assez coûteux (mais les vitres teintées le sont moins que les rideaux).

### Conclusion :

Il ne nous paraît pas judicieux d'installer des stores à la place des rideaux car cela n'isole pas du froid et de la chaleur.

Les salles doivent disposer d'un système pour éviter l'éblouissement (vitres teintées par un filtre) et d'un système pour obscurcir (volet roulant). Ce dernier sera aussi efficace pour lutter contre la chaleur en été.

### Autres

#### Réponses du gestionnaire du collège M. Nourry :

Le budget est défini par le conseil général, le collège ne décide pas pour les équipements. Je vais en parler au technicien du conseil général qui vient la semaine prochaine. Votre calcul est intéressant, je suis preneur d'une solution qui permettrait d'économiser 3000 euros par an sans effort particulier. Pour les vannes thermostatiques, ça s'est fait dans d'autres collèges (Meyrueis). Chez nous ce n'est pas forcément adapté. En revanche, il reste à trouver un réglage optimal de la chaudière.

**idées :**

installation de thermostat pour les chauffages des salles, pour éviter d'ouvrir les fenêtres lorsqu'il fait trop chaud.



# *ANNEXE*

*18*

Exposition du club développement durable

**Bande Dessinée**

**Développement Durable**

**J'ai le soleil dans les yeux!  
Est-ce que je peux fermer  
les rideaux?**













**Soleil**

**+**

**Lumière allumée**

**=**

**Énergie gaspillée**



# **IDÉES:**

-

**Stores**

-

**Rideaux**

-

**Vitres teintées**

-

**Volets extérieurs**

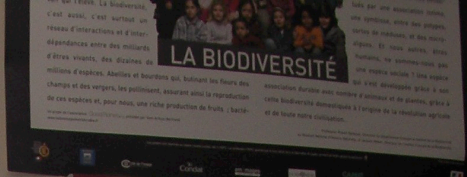
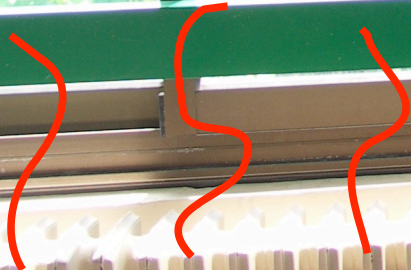
-





En évitant d'allumer les lumières,  
on économiserait environ  
**3000 EUROS PAR AN!**

Je meurs  
de chaud!





**Je vais ouvrir  
les fenêtres...**







**Fenêtre ouverte**  
**+**  
**Chauffage allumé**  
**=**  
**Énergie gaspillée**

**IDÉES**

-

**Vannes thermostatiques**

-

**Volets extérieurs**

-



# ANNEXE

19

Extraits du site internet du collège concernant  
les pages du module environnement et du  
club développement durable

# Extraits site internet

## Un module environnement en évolution

Par : Eglantine Lefèvre  
Publié : 19 avril  
Format PDF

Un module environnement en pleine évolution

D'avril à Juin est présente dans l'établissement une stagiaire, Eglantine Lefèvre, qui accompagne le collège dans une démarche de développement durable. Son stage de trois mois valide une licence professionnelle CEEDDR (Coordination des projets d'Education à l'Environnement, au Développement Durable et au Réseau) à SupAgro Florac.

Ses actions concernent essentiellement l'accompagnement du club développement durable (lundi de 13h à 14h) et le module environnement de la classe de 6ème (vendredi de 14h à 16h).

En ligne : différentes enquêtes à remplir (ciblées selon les différents acteurs du collège), à remettre soit au collège, soit à cette adresse mail : eedd.college@gmail.com

Ces enquêtes permettent d'identifier les besoins, les idées et opinions de chacun à propos de la démarche de développement durable de l'établissement ainsi que du module environnement.

N'hésitez pas joindre Eglantine Lefèvre pour tout questionnement ou remarque soit au REEL 48, de manière ponctuelle au collège ou par mail : eedd.college@gmail.com

### Documents joints



Document, Word, 17 ko



Document, Word, 26 ko



Document, Word, 34 ko



Document, Word, 20.5 ko



## Club Développement Durable

Par : Eglantine Lefèvre  
Publié : 19 avril  
Format PDF

L'éducation à l'environnement dans l'établissement

Cela fait quatre séances que le club développement durable se retrouve le lundi de 13h à 14h.

*Qu'est ce que le développement durable ?*

Articuler les aspects sociaux, économiques, environnementaux, culturels du développement humain en promouvant la démocratie et la participation de tous les acteurs ainsi que la solidarité.

« un développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs » (Organisation des Nations Unis)

*Actions du club*

Mobiliser et sensibiliser les usagers du collège aux problématiques sociales, économiques et environnementales concernant leur établissement.

Premières actions :

- réflexion sur l'énergie dépensée par les néons en salle des classes ;
- mise en place du tri des déchets en lien avec le module environnement de la classe de 6ème

Ce module est encadré par Mme Lion (enseignante en Histoire-Géographie), Mme Perret (enseignante en Sciences de la Vie et de la Terre) ainsi que Eglantine Lefèvre (stagiaire de licence professionnelle "coordination de projets en éducation à l'environnement", présente dans l'établissement d'Avril à Juin)

### Documents joints



Document, PDF, 42.6 ko

# ANNEXE

20

Fiche de séance « des Vautours et des Hommes  
en Cévennes »

## SORTIE SCOLAIRE CINQUIÈME

### 1 « Des Vautours et des Hommes dans les Cévennes »

**Séance 1 :** le vendredi 27 mai

**Durée :** de 14h à 15h et de 16 à 17h

**Lieu :** salle de classe en Histoire-Géo

**Déroulement :**

Phases	Tps /min	Séquences	Qui	Groupe/Rythme	Matos
14h - 14h15	15 min	Présentation de la sortie + constitution des groupes	Enseignants / coordo.	Public / Calme, attentif	
14h15 - 14h45	30 min	Préparation des enquêtes par les élèves et par groupe  Groupe Vautour fauve : préparation du questionnaire pour la rencontre d'une agricultrice Mme Gal à la Volpilière Groupe Vautour moine : préparation du questionnaire pour la rencontre de la garde du parc national des Cévennes Mme Descaves Groupe Vautour percnoptère : préparation du questionnaire pour la rencontre de l'agriculteur Mr Moreau au Mas St Chély Groupe Gypaète barbu : préparation du questionnaire pour la rencontre de la garde du parc national des Cévennes Mme Descaves	Sandrine Descaves enseignants / coordo	Public / actif	

**Séance 2 :** le lundi 30 mai (toute la journée)

**Sortie sur le terrain à la rencontre d'acteurs**

**Durée :** de 9h à 16h

**Lieux et itinéraire :** La maison des Vautours et visite d'agriculteurs

Florac → belvédère des vautours (1h15) → Volpilière à St Pierre des Tripiers (45 min) → Village de la Bergrie au Mas St Chély ( 40 min) → Florac (45 min)

### 1.1 Résumé :

Les élèves de 5ème partiront la caméra, l'appareil photo, le micro à la main pour aller rencontrer dans cette belle région de Lozère des acteurs concernés par la réintroduction des vautours. Durant ce périple journalistique, ils devront recueillir l'historique de cette réintroduction, les idées, opinions de chacun.

Leur objectif principal est de comprendre les logiques d'acteurs qui se jouent autour de cette problématique qu'ils ont traité auparavant sur l'ours des Pyrénées.

Cette journée sera également l'occasion de découvrir par une lecture de paysage, des marathons photos et la visite de la maison des vautours l'environnement des vautours, l'espèce elle-même et celles qui l'entourent.

A la suite de cette sortie, les élèves vivront un jeu de rôle afin d'évaluer si ils ont saisi les logiques d'acteurs et la problématique générale des réintroductions.

**Approches :** ludique, sensible, artistique et naturaliste

**Pédagogie :** pédagogie active / approche didactique : question socialement vive

### 1.2 Objectifs pédagogiques :

<b>Savoir</b>	<i>Décrire l'environnement naturel du vautour ; Connaître les grands traits de l'histoire de cette réintroduction</i>
<b>Savoir-Faire</b>	<i>Jouer son rôle (journaliste, secrétaire, cameraman, photographe) lors de la sortie ; Partir à la recherche d'informations via le rôle de journaliste ;</i>
<b>Savoir-Être</b>	<i>Être curieux, respectueux de son environnement, des autres, et du matériel; être à l'écoute des autres; Savoir se mobiliser et travailler en équipe.</i>

### 1.3 Rôle de la coordinatrice :

Co-construire le projet avec les enseignants et les intervenants ;  
accompagner dans ce contexte précis les élèves lors de la sortie pour évaluer son travail ;  
mettre en œuvre tout ce qu'il faut (moyens humains, financiers, techniques) pour que la sortie se déroule correctement.

### 1.4 Rôle des enseignants :

Co-construire la journée avec la coordinatrice, les intervenants ; veiller au bien être et la sécurité des élèves, faire respecter le milieu, aider et soutenir le public.

Susciter le questionnement, y répondre avec l'aide des intervenants ; être à leur écoute.

Évaluer au fur et à mesure la séance afin de pouvoir la réadapter dans d'autres contextes et sur le moment.

### 1.5 Rôle des intervenants :

Répondre à la commande ; veiller au bien être et à la sécurité ; établir des règles, faire respecter le milieu ; susciter le questionnement et y répondre ou donner des éléments de réponse.

Evaluer si possible la journée.

## 2 Le déroulement de la séance

Pour mieux comprendre l'organisation des différents groupes sur la journée, nous leur donnons des noms :

- Vautour fauve (14 élèves)
- Vautour moine (14 élèves)
- Vautour percnoptère (14 élèves)
- Gypaète Barbu (15 élèves)

Phases	Tps /min	Séquences	Qui	Groupe/Rythme	Matos
8 h- Départ	1h30	Présentation de la journée Chargement du matériel dans le bus	Enseignants / coordo.	Public / Calme, attentif	Calepin de journaliste (journal de bord de la journée) - Feuilles, stylos, caméra, micro, appareil photo, dictaphone, casque, pique nique, jumelle, pastelle
9:30 – Maison des vautours	10	Présentation du garde qui nous accompagne toute la journée ;	Sandrine Descaves enseignants / coordo	Public / Calme	En extérieur
9:40 – 10h30h 3 ateliers tournant	45 min	Visite guidée dans une salle d'exposition avec caméra	Guide la maison des vautours	Tous les groupes	
10h30 – 11h10 ateliers	40 min	<i>1er atelier</i> : visite guidée du musée de la maison des vautours	Maison des vautours	En groupe / calme puis actif 28 élèves Vautour fauve + Vautour moine	Caméra, micro, dictaphone, prise de notes / salle de la maison des vautours



	40 min	<u>2ème atelier</u> - Observation de ce qui nous entoure par une lecture de paysage	Mr Simonet	En groupe / semi-actif 14 élèves Vautour percnoptère	Feuilles / pastelles
	40 min	<u>3ème atelier</u> - Présentation de l'espèce et de l'historique de la réintroduction par le garde par power point - Questionner le garde du parc national sur les questions préparés en classe sur les différents acteurs + observation des vautours	Sandrine Descaves	En groupe / actif 15 élèves Gypaète barbu	Prise de note
11h10 - 11h50	40 min	<u>1er atelier</u> – visite guidée du musée de la maison des vautours	Sandrine Descaves	En groupe / calme puis actif 28 élèves Vautour percnoptère + gypaète barbu	Caméra, micro, dictaphone, prise de notes / salle de la maison des vautours
	40 min	<u>2ème atelier</u> - Observation de ce qui nous entoure par une lecture de paysage	Mr Simonet	En groupe / semi-actif 14 élèves Vautour fauve	Feuilles / pastelles
	40 min	<u>3ème atelier</u> - Présentation de l'espèce et de l'historique de la réintroduction par le garde par power point - Questionner le garde du parc national sur les questions préparés en classe sur les différents acteurs + observation des vautours	Sandrine Descaves	En groupe / actif 15 élèves Vautour moine	Prise de note
12h - 12h45	45	Pique nique		ensemble	Pique nique
13h-13h45	45 min	Trajet : belvédère → Volpilière			
13h45 - 14h30 4 ateliers tournant	45 min	<u>1er atelier</u> - Rencontre d'un premier agriculteur – les élèves le questionnent sur ce qu'il pense de la réintroduction des vautours, des problèmes, avantages qu'il a rencontré. Dans ce cas précis de sa démarche de demande de placette (pour quelles raisons, les avantages)	Laure Gal La Volpillière – Saint Pierre des Tripiers	Groupe / semi-actif Vautour fauve	Caméra, micro, dictaphone, prise de notes
	45 min	<u>2ème atelier</u> - Marathon photo = sur les traces de l'homme et du pâturage	Sandrine Cendrier	Groupe / actif Vautour moine	
	45 min	<u>3ème atelier</u> – Marathon photo = sur les traces du parc national des Cévennes	Mohamed	Groupe / actif Vautour percnoptère	
	45 min	<u>4ème atelier</u> – atelier artistique	Gael Simonet	Groupe / actif Gypaète barbu	

14h30 - 15h10	40 min	Trajet : volpilière → mas saint chély			
15h10 - 15h55h	45 min	Rencontre d'un second agriculteur	Mr Moreau ? Mas St Chély	Public semi-actif	Caméra, micro, dictaphone, prise de notes
	45 min	<i>1er atelier</i> - Rencontre d'un second agriculteur – les élèves le questionnent sur ce qu'il pense de la réintroduction des vautours, des problèmes, avantages qu'il a rencontré.	Mr Moreau Village de la bergerie, mas saint chély	Groupe / semi-actif Vautour Percnoptère	Caméra, micro, dictaphone, prise de notes
	45 min	<i>2ème atelier</i> - Marathon photo	Sandrine Cendrier	Groupe / actif Gypaète barbu	
	45 min	<i>3ème atelier</i> – Marathon photo	Mohamed	Groupe / actif Vautour fauve	
	45 min	<i>4ème atelier</i> – atelier artistique	Gael Simonet	Groupe / actif Vautour moine	
16h	30 à 45 min	Retour au collège			

**La matinée :** La matinée se débute par une observation dans la salle des expositions des caméras à hauteur des nids durant 45 min. Par la suite, pendant que les groupes « Vautour fauve + Vautour moine » visitent le musée durant une heure, les groupes « Gypaète barbu + Vautour percnoptère » sont soit en atelier avec Gael Simonet sur une lecture de paysage ou bien avec Sandrine Descaves. Au bout de 40 min, les groupes s'échangent : les groupes « Gypaète barbu + Vautour percnoptère » visitent le musée et les groupes « Vautour fauve + Vautour moine » vont sur les deux autres ateliers.

**L'après midi :** 4 ateliers / les groupes sur l'après midi, participeront à deux ateliers en totalité

**Encadrement :** Mme Lion, Mohamed .... Eglantine Lefèvre, Sandrine Cendrier, Mr Simonet

Auto-évaluation :

Evaluation de la part des enfants, des enseignants, du garde et de Mr Bouteille

# ANNEXE

21

Livret pédagogique de la sortie

**Lundi 30 mai**  
**Programme de la journée**  
**« Des vautours et des Hommes en Cévennes »**

**Prénom :**

**Nom :**

**Classe :**

**GROUPE GYPAÈTE BARBU**

<i>Temps</i>	<i>Lieu</i>	<i>Avec qui</i>	<i>Matériel</i>
<i>Matinée</i>			
9h40 à 10h30	Salle des expositions	Tous ensemble	
10h30 à 11h10	Rencontre d'une garde du Parc national des Cévennes	Sandrine Descaves + Mme Lion	Enquête Prise de notes
11h10 à 11h50	Visite guidée du musée	Guide + Mme Lion	Prise de notes
12h à 12h45	Pique nique (terrasse)	Tous ensemble	
13h45 à 14h25	Atelier artistique	Mr Simonet	
15h10 à 15h50	Marathon Photo	M. Haddani	Appareil photo Prise de notes

## Enquête

### **Personne enquêtée :**

En quoi consiste votre travail ?  
Missions spécifiques sur le vautour ?

### **La confrontation aux vautours :**

Quand avez-vous vu votre premier vautour ?  
Vos impressions ?  
Pourquoi ce sujet vous intéresse-t-il ?

### **Les atouts de la présence de vautours dans les Cévennes selon vous :**

En quoi le vautour a intérêt à être présent dans les Cévennes selon vous ?  
- pilier économique :  
- pilier social :  
- pilier environnemental :

### **Les problèmes que pose le vautour dans les Cévennes selon vous :**

Quels sont les inconvénients de la présence du vautour selon vous ici ?  
- pilier économique :  
- pilier social :  
- pilier environnemental :

### **Les solutions selon vous pour que le projet de réintroduction des vautours soit viable :**

Actions à mener ?  
Ou tout va bien ?

## Marathon photo

Thème du marathon :

Appareil utilisé :

n° de la photo :  
objectif de la photo :

n° de la photo :  
objectif de la photo :

n° de la photo :  
objectif de la photo :

n° de la photo :  
objectif de la photo :

n° de la photo :  
objectif de la photo :





# ANNEXE

22

Fiche évaluation élève

## Evaluation de la séance « des vautours et des hommes dans les Cévennes »

Elève : nom -                      prénom -                      classe -  
Date : 30 mai 2011  
à découper et à rendre à Mme Lion ou Eglantine

Compétences évaluées	Oui	Non	Pourquoi ? Autres choses à ajouter
As-tu aimé la journée ?			
Qu'as tu préféré ?			
Qu'as tu le moins aimé ?			
Penses tu avoir retenu l'histoire de la réintroduction des vautours ?			
Penses tu avoir compris les différentes logiques d'acteurs ?			
Si tu devais refaire cette sortie, que changerais tu ?			



# ANNEXE

23

Lettre aux parents d'élèves

**UNE SORTIE « DES VAUTOURS ET DES HOMMES DANS LES CÉVENNES »  
EST ORGANISÉE POUR LES ÉLÈVES DE 5ÈME**

**Le lundi 30 mai**

Lieu : déplacement sur le causse Méjean

Thème de la sortie : étude des conflits d'usage autour du thème de la réintroduction des vautours, rencontre d'acteurs locaux (garde-moniteur du PnC, agriculteurs, association Hameaux durables ...), belvédère des vautours

Départ en car prévu : à 8h (rassemblement dans la cour du collège)

Retour prévu : à 16h45 (même endroit)

**Sortie à caractère obligatoire**

Pique-nique : les internes et demi-pensionnaires ont leur pique-nique fourni par le collège, les externes doivent amener le leur ou donner un ticket au gestionnaire pour avoir un pique-nique du collège

***Cocher la case correspondante :***

Demi-pensionnaire / interne	Externe	Externe souhaitant un pique-nique du collège (ticket à transmettre au gestionnaire)

Matériel à prévoir : chaussures de randonnées, habits (chauds, pluie, casquettes ...) sac à dos, gourde d'eau, calepin, stylos, crème solaire ...

Si possible il serait bien que les élèves puissent posséder un appareil photo pour la sortie avec le câble qui permet de récupérer les photos.

***L'établissement se décharge de toute responsabilité en cas de perte, de casse ou de vol.***

Accompagnateurs :

Mme Lion (enseignante Géographie), Melle Lefèvre (stagiaire SupAgro),

Mme Cendrier

M. Simonet (enseignant arts plastiques)

M. Adanni (enseignant d'EPS)

---

Coupon à remplir et rapporter à la vie scolaire (au plus tard le \_\_\_\_\_) :

J'autorise mon enfant ..... à participer à la sortie « \_\_\_\_\_ »  
du \_\_\_\_\_

Cochez, si vous ne souhaitez pas que l'on utilise des photos de votre enfant dans un but pédagogique

Signatures des parents :



# ANNEXE

24

Enquêtes module environnement :  
élèves  
parents d'élèves  
enseignants

## **Module environnement de la classe de 6ème**

**Si je vous dis « module environnement », quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?**

**Avez vous été enseignant dans ce module ?**

Question à destination des enseignants

Oui

Non

**Si non, aimeriez vous enseigner dans ce module ?**

Question à destination des enseignants

Oui

Non

**Si oui, que faisiez vous durant ce module ? Quels objectifs souhaitiez vous atteindre ? Quelle pédagogie mettiez vous en place ?**

Question à destination des enseignants

**Comment imaginez vous ce module ? Quels objectifs y sont à développer ?**

**Selon vous, quelles actions prioritaires / quels thèmes doivent y être menées pour qu'il soit cohérent ? (alimentation, déchets, biodiversité, énergie, éducation)**

**Pour vous, qui devrait intervenir au sein de ce module ?**

**Auriez vous des conseils, des pistes de réflexion, des propositions a faire ?**

**Quel autre nom donneriez vous à ce module pour être au plus proche de ses objectifs?**

**Pensez vous que ce module devrait être optionnel ?**

Oui

Non

**Pourquoi ?**

**Merci de votre participation**

## **Module environnement**

**Si vous souhaitez recevoir les résultats de l'enquête, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées postales ou bien mail**

### **Diagnostic**

**Que pensez vous du module environnement auquel votre enfant participe ?**

**Savez vous ce que votre enfant y fait ?**

**Pensez vous ce module :**

pas satisfaisant  
peu satisfaisant  
satisfaisant

**Pourquoi ?**

### **Idées**

**Que souhaiteriez vous que votre enfant y fasse ?**

**Sur quel thème pensez vous incontournable que le module environnement travaille ?**

**Auriez vous des conseils, des pistes de réflexion, des propositions à faire ?**

### **Perspectives**

**Si ce module était optionnel, pensez vous y inscrire tout de même votre enfant ?**

Oui  
Non

**Pourquoi ?**

**Si vous aviez le choix entre inscrire votre enfant à une seconde langue étrangère ou bien au module environnement, que choisiriez vous ?**

**Dernière question : si je vous dis "module environnement" quels sont les cinq mots qui vous viennent en tête ?**

**MERCI À VOUS !**

# Module environnement (6ème)

**tu n'es pas obligé d'inscrire ton prénom, ni ton nom**

## Identification

Dans quelle classe es-tu ?

## Diagnostic

Que penses-tu du module environnement ? Aimes tu y participer ?

Que faites vous au sein de ce module ?

## Idées

Qu'aimerais tu faire durant le module environnement ?

## Perspectives

Si tu avais le choix entre y aller ou non, que ferais-tu ?

Si tu avais le choix entre l'anglais, l'espagnol et le module environnement, que choisirais tu ?

- Anglais
- Espagnol
- Module environnement

Serais tu déçu si le module environnement venait à disparaître ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas
- Autre :

Si je te dis "module environnement", quels sont les cinq mots qui te viennent en tête ?

**Tu peux remettre l'enquête soit aux élèves du club développement durable, à Madame Lion ou à Mme Perret. Merci à toi**

# ANNEXE

25

Fiche de séance de l'après-midi échanges et  
jeux



## Journée d'échanges

### 1 «Echanges autour du développement durable »

**Demie-Journée :** le jeudi 9 juin

**Un moment d'échanges entre les CM2, les 6ème et les élèves du club développement durable du collège public de Florac et échange avec les enseignants lors d'un conseil pédagogique.**

**Durée :** de 15h à 17h (animations scolaire) et 17h15 – 18h30 (conseil pédagogique)

**Lieu :** au collège public de florac « les trois vallées » en extérieur ou sous les halls en cas de mauvais temps

#### 1.1 Résumé :

Pour clore mon stage de licence professionnelle « Coordinateur de projets en Education à l'Environnement, au Développement Durable et en Réseau », nous organisons un moment d'échanges autour du module environnement de la classe de 6ème, les CM2 de Florac et le club développement durable. Le collège souhaite se lancer dans une démarche de développement durable, cet après-midi d'échanges finalisée avec un conseil pédagogique de l'équipe éducative permettront d'échanger sur la démarche de développement durable ainsi que sur la pédagogie à déployer au sein du module environnement.

#### 1.2 Objectifs :

Echanger avec l'équipe éducative sur les pratiques liées au développement durable et pédagogiques autour du module environnement ;

Valoriser le travail du club développement durable, du module environnement de la classe de 6ème, et de quelques classes tels les 5èmes ;

Susciter le questionnement auprès du public CM2 sur les thématiques

liées au développement durable et au module environnement.

#### 1.3 Rôle de la coordinatrice :

Co-construire et coordonner le projet avec les enseignants, la direction, les élèves et les intervenants.

Mettre en œuvre tout ce qu'il faut (moyens humains, financiers, techniques) pour que l'après midi se déroule correctement. S'auto-évaluer et évaluer le projet.

#### 1.4 Rôle des enseignants :

Etre présent lors de l'heure banalisée destinée aux élèves du collège de 15h à 17h et participer aux échanges de l'après midi et de la soirée pour ceux qui le souhaitent.

Evaluer si possible l'organisation de cette journée.

#### 1.5 Rôle des intervenants :

Répondre à la commande ; veiller au bien être et à la sécurité ; établir des règles, faire respecter le milieu ; susciter le questionnement et y répondre ou donner des éléments de réponse.

Evaluer si possible la journée.

## 2 Organisation et déroulement

Phases	Tps /min	Séquences	Qui	Matos
10h	30	Installation grille au réfectoire	Guy et Denis	5 grilles et 5 panneaux feutrés
11h	30	Récupération de l'exposition du PNC	Denis et Eglantine	Exposition
12h	60	Repas offert au collègue	Vincent, Maelle, Noémie, Sarah, Suzy, Sandrine et Eglantine	Ticket repas
13h - 14h	60	Installation des expositions au réfectoire	Élèves du club, Marie, Catherine, Eglantine + équipe animation si possible	Exposition PNC + club DD + Module environnement + (Des vautours et des Hommes 5ème) Scotch Fil de fer / pince coupante Collants cadre vidéo projecteur / ordinateur
14h - 14h30	30	Installation des 3 ateliers soit : en extérieur soit : les deux halls	Vincent, Maelle, Noémie, Sarah, Suzy, Sandrine et Eglantine	X chaises Panneaux continents Tables + chaises pour jeux de société + jeux de société + .....
14h30	30	Accueil des CM2 dans la cour de récréation ou hall	35 élèves	
14h45	15 max	Présentation du module environnement et du club développement durable par Mr Chapat		
14h55	5	Arrivée des élèves du club DD + des 6ème Répartition des équipes sur les trois ateliers	<b>Atelier A</b> jeu de société : 6 CM2 + <b>3 6A + 3 6B</b> <b>Atelier B</b> « jeu des chaises » : 14 CM2 + <b>10 6A + 10 6B</b> <b>Atelier C</b> « jeu coopératif » : 15 CM2 + <b>9 6A + 10 6B</b>	

15h – 16 h	60	<b><u>Atelier A :</u></b> visite exposition 15min + 45 min « jeu de société » Dire aux 6 6ème de se diviser en deux groupes et les envoyer sur les autres jeux après la récréation	Sandrine + Suzy + 12 élèves 6 CM2 + 3 6A + 3 6B	Jeux de société
	60	<b><u>Atelier B :</u></b> 45 min « jeux des chaises » + 15 min exposition pour les CM2 (6ème en récréation) Choisir 6 6A pour l'atelier jeu de société de 16h à 17h Les autres iront à l'autre jeu coopératif	2 anim + 34 élèves 14 CM2 + 10 6A + 10 6B	X chaises + panneaux continents
	60	<b><u>Atelier C :</u></b> 45 min « jeu coopératif » + 15 min d'exposition pour les CM2 (6ème récréation) Choisir 6 6B pour l'atelier jeu de société de 16h à 17h Les autres iront à l'autre jeu coopératif	2 anim + 34 élèves 15 CM2 + 9 6A + 10 6B	X chaises
16h05 - 17h	60	<b><u>Atelier A :</u></b> visite exposition 15min + 45 min « jeu de société »	Sandrine + Suzy + 12 élèves 6 6A + 6 6B	Jeux de société
	60	<b><u>Atelier B :</u></b> 45 min « jeux des chaises » + 15 min exposition pour les CM2 (6ème en récréation)	2 anim + 16 élèves 3 6A + 3 6A + 10 6B	X chaises + panneaux continents
	60	<b><u>Atelier C :</u></b> 45 min « jeu coopératif » + 15 min d'exposition	2 anim + 16 élèves 3 6B + 10 6A + 7 6B	X chaises
17h - 17h15		<b><u>Rangement</u></b>		
17h15		<b><u>Conseil pédagogique</u></b>		

### **Evaluation :**

Distribution de coupon réponse pour les instituteurs et les élèves de CM2 ;

Distribution de coupon réponse pour les enseignants, la direction.

Evaluation pour les intervenants et animateurs ;

Evaluation finale pour les maîtres de stage ;

Auto-évaluation ;

# ANNEXE

26

Fiche des jeux de l'après-midi :  
Jeu coopératif « le jeu des chaises »  
Jeu coopératif « mission »  
Jeu de société « Terra »

## ANIMATION APRÈS MIDI D'ÉCHANGES CM2 / 6ÈME

Les élèves ayant participé à un seul atelier lors de cet après midi, voici les trois jeux proposés si vous souhaitez les reproduire, retravailler ou échanger dessus avec l'ensemble des élèves.

Vous trouverez également des évaluations que nous souhaiterions que les élèves et vous même puissiez remplir afin d'établir un bilan qualitatif de l'ensemble de l'après midi.

Merci beaucoup de l'attention que vous avez porté à ce projet.

Eglantine Lefèvre

## JEUX COPPÉRATIFS 1 : « LE JEU DES CHAISES »

Le but du jeu est de faire réfléchir les élèves sur :

- la répartition des habitants sur la planète
- la répartition des richesses
- l'empreinte écologique ou plus simplement l'impact écologique des continents

Règle :

Tout d'abord, l'animateur dispose, empilées en colonnes, les chaises correspondant au nombre de participants. De même, il fixe, sur des "coins" de murs d'une grande pièce, les petits panneaux présentant les noms de "continents". Puis, il indique aux participants que cette salle figure notre planète. En fonction de leur nombre, il signale que chacun des joueurs représente "x" millions d'habitants

Il les invite à se répartir collectivement sous les panneaux, par "continent", afin de décrire au mieux la répartition véritable de la population mondiale. A la suite de cette première étape, un réajustement est opéré par l'animateur et les réactions des "interprètes" sont sollicitées.

Ensuite, il s'agit d'estimer la richesse correspondant à chaque "continent". Pour ce faire, et toujours conjointement, l'ensemble des participants tente de répartir les chaises entre leurs cinq "continents". Chacune d'elles constitue "x" milliards de dollars. Un réajustement est réalisé par l'animateur.

Alors, les habitants de chaque "continent", à présent en possession de leurs richesses, signifient leur appropriation en occupant toutes les chaises. Aucun individu ne doit toucher le sol, aucune chaise ne doit rester abandonnée.

Les réactions des acteurs de ce jeu sont relevées et plus particulièrement celle du (des) Nord-Américain(s) confortablement vauté(s) sur plusieurs chaises, celle des Asiatiques en équilibre fragile sur quelques chaises et celle des Africains, souvent assis par terre !

Une dernière phase peut être réalisée sur l'empreinte écologique. Le groupe doit répartir un certain nombre de chaises ou autres objets pour représenter quel continent pollue le plus.

L'important dans ce jeu est de faire réagir les élèves sur les inégalités, l'inégal répartition des richesses, des habitants après chaque phase de jeu.



Jeu des chaises



# Afrique





Jeu des chaises



# Asie Pacifique



Jeu des chaises



# Amérique latine Caraïbes



Jeu des chaises



# Europe





Jeu des chaises



# Amérique du Nord



## Jeu des chaises

### Répartition de la richesse mondiale

Nombre de joueurs	Europe	Afrique	Asie et Océanie	Amérique du Nord	Amérique latine	Une chaise représente en milliards de dollars
12	3	0	5	3	1	5019
13	3	1	5	3	1	4633
14	4	1	5	3	1	4302
15	4	1	6	3	1	4015
16	4	1	6	4	1	3764
17	4	1	7	4	1	3543
18	5	1	7	4	1	3346
19	5	1	7	4	2	3170
20	5	1	8	4	2	3012
21	5	1	8	5	2	2868
22	6	1	8	5	2	2734
23	6	1	9	5	2	2619
24	6	1	9	6	2	2510
25	6	1	10	6	2	2410
26	7	1	10	6	2	2316
27	7	1	11	6	2	2231
28	7	1	11	6	3	2151
29	8	1	11	6	3	2077
30	8	1	11	7	3	2008
31	8	1	12	7	3	1943
32	8	1	13	7	3	1882
33	9	1	13	7	3	1825
34	9	1	13	8	3	1772
35	9	1	14	8	3	1721
36	10	1	14	8	3	1673
37	10	1	15	8	3	1628
38	10	1	15	9	3	1585
39	10	2	15	9	3	1544
40	10	2	16	9	3	1506
41	11	2	16	9	3	1469
42	11	2	16	9	4	1434
43	11	2	17	9	4	1401
44	11	2	17	10	4	1369
45	12	2	17	10	4	1338
46	12	2	18	10	4	1309
47	12	2	18	11	4	1282
48	12	2	19	11	4	1255
49	13	2	19	11	4	1229
50	13	2	20	11	4	1205



## Jeu des chaises

### Répartition de l'empreinte écologique

Nombre de joueurs	Europe	Afrique	Asie et Océanie	Amérique du Nord	Amérique latine	Une feuille représentée en hectares	Nombre de feuilles pour équilibre
12	3	1	5	2	1	1146	10
13	3	1	5	3	1	1058	11
14	3	1	6	3	1	983	12
15	4	1	6	3	1	917	13
16	4	1	6	4	1	860	14
17	4	1	7	4	1	809	14
18	4	1	7	4	2	764	15
19	4	1	8	4	2	724	16
20	5	1	8	4	2	688	16
21	5	1	8	5	2	655	17
22	5	1	9	5	2	625	18
23	5	2	9	5	2	598	19
24	6	2	9	5	2	573	20
25	6	2	10	5	2	550	21
26	6	2	10	6	2	529	22
27	6	2	11	6	2	509	22
28	7	2	11	6	2	491	23
29	7	2	11	7	2	474	24
30	7	2	12	7	2	458	25
31	7	2	12	7	3	444	26
32	7	2	13	7	3	430	27
33	8	2	13	7	3	417	27
34	8	2	13	8	3	405	28
35	8	2	14	8	3	393	29
36	8	3	14	8	3	382	30
37	8	3	15	8	3	372	31
38	9	3	15	8	3	362	32
39	9	3	15	9	3	353	32
40	9	3	16	9	3	344	33
41	10	3	16	9	3	335	34
42	10	3	17	9	3	328	35
43	10	3	17	9	4	320	36
44	10	3	17	10	4	313	37
45	10	3	18	10	4	306	37
46	11	3	18	10	4	299	38
47	11	3	19	10	4	293	39
48	11	3	19	11	4	287	40
49	11	4	19	11	4	281	41
50	11	4	20	11	4	275	42



## Jeu des chaises

### Répartition de la population mondiale

Nombre de joueurs	Europe	Afrique	Asie et Océanie	Amérique du Nord	Amérique latine	Un joueur représente en millions d'habitants
12	1	2	7	1	1	528
13	1	2	8	1	1	489
14	2	2	8	1	1	452
15	2	2	9	1	1	422
16	2	2	10	1	1	396
17	2	2	10	1	2	372
18	2	2	11	1	2	352
19	2	3	11	1	2	333
20	2	3	12	1	2	317
21	2	3	13	1	2	301
22	3	3	13	1	2	388
23	3	3	14	1	2	275
24	3	3	15	1	2	264
25	3	4	15	1	2	253
26	3	4	16	1	2	243
27	3	4	17	1	2	234
28	3	4	17	2	2	226
29	3	4	18	2	2	218
30	3	4	18	2	3	211
31	3	4	19	2	3	204
32	4	4	19	2	3	198
33	4	4	20	2	3	192
34	4	5	20	2	3	186
35	4	5	21	2	3	181
36	4	5	22	2	3	176
37	4	5	23	2	3	171
38	5	5	23	2	3	167
39	5	5	24	2	3	162
40	5	6	24	2	3	158
41	5	6	25	2	3	154
42	5	6	25	2	4	151
43	5	6	26	2	4	147
44	5	6	27	2	4	144
45	5	6	27	3	4	141
46	5	6	28	3	4	138
47	5	6	29	3	4	135
48	5	7	29	3	4	132
49	5	7	30	3	4	129
50	6	7	30	3	4	127





## Jeu des chaises Répartition par continents

	PIB (PPA) annuel en milliards de dollars	Part de PIB en pourcentage	Nombre d'habitants en millions	Pourcentage d'habitants	PIB (PPA) par habitant en dollars	Empreinte écologique (millions d'hectares)	Pourcentage de l'empreinte écologique globale
<b>Afrique</b>	<b>2245</b>	<b>4%</b>	<b>903</b>	<b>14%</b>	<b>2486</b>	<b>939</b>	<b>7%</b>
<b>Amérique du Nord</b>	<b>13495</b>	<b>22%</b>	<b>332</b>	<b>5%</b>	<b>40634</b>	<b>3062</b>	<b>22%</b>
<b>Amérique latine</b>	<b>4584</b>	<b>8%</b>	<b>541</b>	<b>9%</b>	<b>8480</b>	<b>1156</b>	<b>8%</b>
<b>Asie et Océanie</b>	<b>24362</b>	<b>40%</b>	<b>3838</b>	<b>61%</b>	<b>6348</b>	<b>5419</b>	<b>40%</b>
<b>Europe</b>	<b>15546</b>	<b>26%</b>	<b>717</b>	<b>11%</b>	<b>21688</b>	<b>3180</b>	<b>23%</b>
<b>Total</b>	<b>60232</b>	<b>100%</b>	<b>6331</b>	<b>100%</b>		<b>13756</b>	<b>100%</b>

## JEUX COPPÉRATIFS 2 : « MISSIONS / COOPÉRATION »

Le but du jeu est de faire réfléchir les élèves sur la coopération pour arriver ensemble à réaliser différentes missions.

Règle :

Pour 20 élèves par exemple ;

Placez 15 chaises au milieu de la pièce et séparez les joueurs en 3 groupes. Chaque groupe reçoit une feuille avec une instruction qu'ils doivent suivre, sans la montrer aux autres groupes. Voici un exemple d'instructions :

- Placez les chaises en cercle
- Déplacez les chaises dans une autre pièce (ou simplement hors de la pièce) ou dans un but de foot
- Chaque membre de votre groupe doit s'asseoir sur une chaise
- Faites en sorte que les chaises ne soient jamais en face les unes des autres
- mettre les chaises à l'envers

Sur ordre de l'animateur, tous les groupes commencent en même temps.

Chaque groupe doit réaliser sa mission.

Au bout d'un certain temps si les élèves n'arrivent pas à se mettre d'accord, dévoiler les différentes missions à tout le monde et leur proposer de recommencer.

L'objectif final est que les élèves doivent collaborer pour réaliser leurs missions.

Par exemple, retenons 3 missions :

- mettre les chaises à l'envers
- mettre les chaises en cercle
- sortir les chaises de la pièce

Le résultat final doit être si ils collaborent :

- toutes les chaises sont sorties de la pièce, disposées à l'envers et en cercle.

## **JEU DE SOCIÉTÉ PROPOSÉ : « Terra »**

Deux exemplaires de ce jeu sont disponibles au REEL 48 (Réseau d'Education à l'Environnement de la Lozère), rue Serpente à Florac

Le but du jeu est d'abord de résoudre collectivement les différentes crises qui se présentent afin de maintenir la paix et les conditions d'un développement durable. Les joueurs sont donc amenés à collaborer, afin de dominer ce monde en crise, sans occulter qu'à la fin du jeu, pour autant que suffisamment de crise soit sous contrôle, il y aura un gagnant. Chaque joueur marque des points en résolvant des crises, mais peut aussi prendre le risque de favoriser ses intérêts personnels en posant des cartes qui, si le jeu se termine bien, lui rapporteront des point lors du décompte final.

# *ANNEXE*

*27*

Notes aux parents d'élèves de CM2 et 6ème

Chers parents d'élèves

Evènement : établissement en démarche de développement durable au collège public de Florac

Une action est prévue **le jeudi 9 juin après-midi**, dans le cadre du stage d'Eglantine Lefèvre (stagiaire supagro), concernant les élèves de CM2 de l'école de Florac, les élèves de 6eme et ceux du club « développement durable » (3 élèves de 6eme, 4 de 5eme, 1 de 4eme) du collège de Florac.

Les élèves sont conviés de 15h à 16h à participer à des ateliers de jeux coopératifs, des visites d'expositions présentées par les élèves du club autour du module environnement de la classe de 6ème ainsi que sur le développement durable.

Le 6 juin,  
Melle Lefèvre Eglantine (stagiaire SupAgro Florac)

Chères parents d'élèves

Evènement : établissement en démarche de développement durable :

Une action est prévue **le jeudi 9 juin après-midi**, dans le cadre du stage d'Eglantine (stagiaire supagro), concernant les élèves de CM2 de l'école de Florac, les élèves de 6eme et ceux du club « développement durable » (3 élèves de 6eme, 4 de 5eme, 1 de 4eme).

Les élèves sont conviés de 15h à 17h à participer à des ateliers de jeux coopératifs, des visites d'expositions présentées par les élèves du club autour du module environnement de la classe de 6ème ainsi que sur le développement durable.

Le 6 juin,  
Melle Lefèvre Eglantine (stagiaire SupAgro Florac)

# *ANNEXE*

*28*

Evaluations élèves et enseignants



## Evaluation de l'animation du 9 juin au collège de Florac

Instituteur : nom -                      prénom -                      fonction / classe -

Date :

Compétences évaluées	Très bien	Bien	Moyen	Mauvais	Pourquoi ? Piste d'amélioration
L'animation pour les CM2 était elle adaptée ?					
Les supports créés sont-ils adaptés ?					
La forme vous convient-elle ?					
Est ce que les animations répondaient à vos attentes ?					
Sentiez vous les élèves réceptifs ?					
Etes vous satisfait du contact avec l'établissement ?					
Etes vous satisfait du contact avec les enseignants, les animateurs et la coordinatrice de la journée ?					
Renouvelleriez vous cette expérience ?					
Si vous deviez renouveler l'expérience qu'aimeriez vous maintenir et changer ?					
<u>Autres :</u>					



# *ANNEXE*

*29*

Proposition de formation par SupAgro Florac

# Un exemple de stage sur la pédagogie de projet comme méthode d'éducation à l'environnement

*Proposition rédigée par David Kumurdjian\**

## Objectifs :

- vivre une méthodologie de projet pour (re)découvrir son environnement proche en choisissant des thématiques à partir d'une immersion : naturalistes, territoriales, patrimoniales, milieux, ...
- analyser les principes de la pédagogie de projet dans la perspective d'un transfert

## Proposition de grille :

En amont d'un stage, lorsqu'il s'agit d'une équipe travaillant dans le même établissement, il est souhaitable que les formateurs rencontrent l'équipe (une heure suffit) pour s'entendre sur les objectifs et le déroulement. La méthodologie proposée ici privilégie un vécu concret (l'idéal étant d'avoir quatre jours pleins) et son analyse, et non une formation théorique sur la pédagogie de projet.

Premier jour	Deuxième jour	Troisième jour
8h Présentation des objectifs Immersion sur le terrain	Projets (suite)	Analyse de la PP : - les différentes étapes et leur articulation - expert/accompagnateur/... : la posture de l'adulte - quels apprentissages ? - comment transférer dans un contexte scolaire ?
Pique nique	repas	
- Rebond : définition de thématiques de projet et de groupes d'étude - projets fin : 18h	Préparation des restitutions  Restitutions  fin 18h	

**Animation** : un ou deux formateurs spécialistes (en fonction du nombre de stagiaires)

**Public** : enseignants, éventuellement agents motivés et susceptibles d'être impliqués dans la conduite des projets élèves (vie scolaire, agents administratifs, cuisinier, ...)

\* enseignant et formateur à SupAgro Florac, ayant animé plusieurs stages sur ce thème pour des enseignants de l'Education Nationale et de l'Enseignement Agricole.

# *ANNEXE*

*30*

Partenaires financiers et techniques

## Partenaires envisageables :

PARTENAIRES TECHNIQUES	PARTENAIRES FINANCIERS
<p><b>Feee</b> : l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe</p> <p>Réseau école et nature , Graine, REEL, MNE 30, Coopere 34</p> <p><b>Association des Maires de France</b> : parrainage du programme eco-école</p> <p>Le <b>groupe Milan jeunesse</b> relaie éco-école dans ses publications</p> <p>Réseau écorce</p> <p>L'IFREE</p> <p>comité 21</p> <p>UNCPPIE</p> <p><b>La Poste</b> propose aux collèges un module intitulé "La Poste,une entreprise responsable et citoyenne". Des postiers volontaires expliquent le développement durable à partir d'exemples d'actions concrètes menées par La Poste : accessibilité des sites pour les handicapés, véhicules propres, timbres éco-conçus, économies d'énergie...</p> <p>SupAgro Florac</p> <p>PNC</p>	<p>Fondation ensemble</p> <p>Eco-emballages ADEME</p> <p>Fondation de France</p> <p>Envie d'agir de jeunesse et sport : FDAIJ et concours de l'engagement</p> <p>Des Clubs Unesco, bourse de 500 euros, dans quatre domaines privilégiés : environnement, éducation, "agro écologie", ...</p> <p>PNC</p> <p>CEEL</p> <p>CEL</p>

# *ANNEXE*

*31*

Programme 2010 de la JDE3D



## Journée départementale E3D à Marvejols le 12 octobre 2010

### Fiche d'informations Professionnels des établissements

*Au-delà des effets de mode, la thématique du développement durable est un véritable enjeu que l'éducation nationale se doit de relayer. L'inspection académique souhaite que les actions d'impulsion et d'initiation accompagnées jusqu'à lors par le Conseil Général se transforment maintenant en une prise en compte structurelle du développement durable dans les établissements scolaires. Les « établissements en démarche de développement durable » (E3D) voulus par les instructions ministérielles sont un des moyens d'y parvenir. L'organisation **d'une journée d'action, de formation et de rencontres** pourra devenir un « temps fort » structurant et mobilisant.*

*Cette action est appelée « Journée départementale E3D Lozère ». Elle est établie pour une période de 3 à 5 ans.*

*L'inspection Académique et le Conseil général de la Lozère sont porteurs de cette action.. La maîtrise d'œuvre, la coordination et l'animation de cette journée est confiée au REEL. Le CDDP de la Lozère animera un site Internet de valorisation de cette journée et des actions qui y conduisent.*

#### **Objectifs de cette journée :**

- Journée formatrice pour les élèves délégués : un temps fort et formateur.
- Temps d'échanges entre les professionnels des établissements (professeurs, chefs d'établissement, intendant...), les services du Conseil Général, des professionnels du développement durable.
- Présentation des projets réalisés dans différents établissements et des partenaires potentiels sur les thématiques de la journée.

#### **Nombre de personnes présentes :**

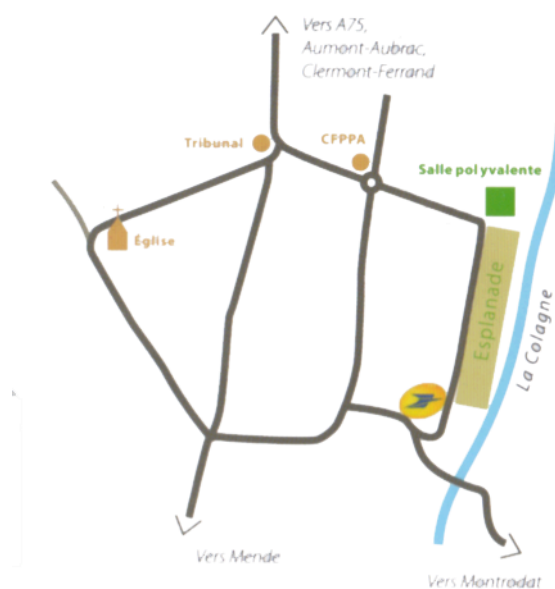
9 collèges et 4 lycées ont confirmé leur participation avec 2 à 8 élèves et 1 à 4 adultes chacun.

## Infos pratiques

**Date :** 12 octobre

**Lieu :** Salle polyvalente de Marvejols

**A ne pas oublier :** autorisation de prises en photo des élèves pour site internet et bulletin d'info, le pique-nique éco-responsable pour chacun des participants



## Programme

**9h-9h30** : accueil des participants, installation des stands. Les élèves sont pris en charge par les animateurs thématiques dès 9h30.

**9h30 – 10h** : Ouverture de la journée

**10h-12h : Ateliers**

- 6 animations thématiques sont proposées aux élèves sur les thèmes : Eau, Energie, Biodiversité, Alimentation, Déchets, Les solidarités.
- **En parallèle, un atelier pour les adultes** représentants les collèges, en présence d'élus et de techniciens du Conseil général, et de professionnels du développement durable sera organisé sur le thème : « *Forces et faiblesses, intérêts et limites d'un établissement en démarche de développement durable ?* ».

### Déroulé de l'atelier :

**10h** : Bref tour de table des présents : Nom, établissement ou institution, implication dans l'E3D / l'EDD.

**10h15** : Présentation du bilan carbone du conseil général par Sandrine Lagloire (15').

**10h30** : Ce bilan carbone peut-il être un outil au service d'une démarche pédagogique ? Pistes d'actions pédagogiques par Sandrine Cendrier (10') : du gaz à effet de serre dans mon assiette, du gaz à effet de serre dans ma poubelle. Limites : ce n'est pas parce que l'on met en évidence des problèmes que l'on va pouvoir proposer des solutions pour tout et tout de suite... mais est-ce une raison pour ne rien faire ?

**10h50** : Discussion

**11h05** : Témoignages de 2 collèges en démarche de développement durable (5' chacun) Collège André Chamson de Meyrueis (Vincent Valette) : comment et pourquoi ont-ils relancés le travail sur la démarche de développement durable ? Freins et leviers ? et Collège Marcel Pierrel de Marvejols (Olivier Briffaut) : comment font-ils vivre le comité de suivi ? Quelles actions collectives ont-ils réalisés et sur quels thèmes ? Freins et leviers ?

**11h15** : Discussion : Forces et faiblesses, intérêts et limites d'un établissement en démarche de développement durable ? Et dans les autres départements de l'académie ? : Témoignage de Philippe Guizard, IA-IPR responsable académique EDD.

En présence de techniciens qui pourront donner des réponses opérationnelles en cas de besoin : Mlle Thomas (LDA Alimentation), Anne Colin (COPAGE Biodiversité), Grégory Garrel (SDEE Déchets), autres personnes ressources à confirmer.

**11h55 – 12h** : Conclusion : récapitulatif des forces et faiblesses par les secrétaires. .

**12h - 13h30** : Repas, **apportez votre pique-nique écoresponsable** ! Des élèves auront réalisé le matin un questionnaire portant sur l'écoresponsabilité des pique-nique de chacun. Il est fort possible qu'ils viennent vous interviewer, merci d'avance pour votre participation !

**13h30 – 14h15** : **FORUM** des collèges souhaitant témoigner de leurs actions déjà engagées en E3D et des professionnels organismes techniques, personnes ressources sur les thèmes « Développement durable ». Ce forum sera organisé par pôle thématique. Les établissements présentant des actions dans plusieurs thèmes auront leur stand entre les pôles.

Les élèves ont un questionnaire de visite et peuvent être accompagnés par des animateurs. Les questions sont : Quelle est l'action que tu préfères sur ce forum ? Par quel établissement a-t-elle été réalisée ? Décris là ? Combien de personnes ont participé à sa réalisation ? Qui étaient ces personnes ? Des élèves ? des enseignants ? du personnel

technique et administratif de l'établissement ? Penses tu que cela va changer quelque chose dans cet établissement ? Pourquoi ? Que souhaites-tu faire quand tu rentreras dans ton établissement ?

**14h15 – 14h35** : Temps de travail accompagné par un animateur par petits groupes pour préparer une restitution. Les questions : Qu'avez-vous vécu ? Qu'avez-vous vu ? Que voulez-vous faire maintenant ? Une question. Ce à quoi vous vous engagez. Ce que vous espérez réussir avant le prochain rendez-vous.

**14h40 – 15h30** : Final. Chacun des établissements présente sa restitution. Discours de clôture.

Liste provisoire des participants au Forum : **présents** **en attente** **plaquettes uniquement**

Forum

Collèges	Collège de st Etienne Vallée Française Collège Odilon Barrot, Villefort Collège St Régis, St Alban de Limagnole	
Lycées	Lycée Peytavin	
Alimentation	Laboratoire départemental d'Analyses Ludivine Thomas 04 66 65 72 10 - lthomas@cg48.fr	intervient sur formations, audit, accompagnement, équilibre nutritionnel, HACCP...
Biodiversité	COPAGE Anne Colin 04 66 65 62 00 - anne.colin@lozere-chambreagri.fr	Intervient sur agriculture biologique, gestion des déchets plastiques agricoles, ressource en eau...
	ALEPE alepe@wanadoo.fr 04 66 47 09 97	Association Lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement, intervient en milieu scolaire
	Fédération de Chasse - Serge Suau 04 66 65 75 85 - fdc48@chasseurdefrance.com	Intervient en milieu scolaire sur biodiversité
	ONF - Pascal Beaury 04 66 65 63 00 - pascal.beaury@onf.fr	
Déchets	SDEE Les éco-ambassadeurs - Grégory Garrel 04 66 65 77 73 - g.garrel@sdee48.fr	
<b>Toutes thématiques</b>	<b>Réel - Olivier Kania 04 66 45 17 46 - reel48@wanadoo.fr</b>	Le Réseau d'éducation à l'environnement de la Lozère regroupe de nombreux professionnels pouvant intervenir auprès de scolaires sur les thématiques liées à l'environnement et au développement durable
Eau	Fédération de pêche - Grégory Richard 04 66 65 36 11 utrlozere@wanadoo.fr	Intervient sur eau et biodiversité milieux aquatiques
	SATESE Mr Bonnet 04 66 49 66 32 chbonnet@cg48.fr	Gestion des stations d'épuration
Energie	Espace Info Energie - Sylvain Kuriata 04 66 31 28 46	
	CCI mission Bois Energie - Christel Bout 04 66 49 00 33 c.bout@lozere.cci.fr	
	CAUE de la Lozère - Norbert Ranc 04 66 49 06 55	Intervient en milieu scolaire sur l'architecture, le patrimoine
Solidarités	Cross de l'Amitié, CD sport adapté cdsa48@gmail.com	Organise chaque année en Lozère un cross auquel participe des personnes handicapées et des personnes valides.

# ANNEXE

32

Événements EEDD nationaux

**DISPOSITIFS ÉVÈNEMENTS NATIONAUX EN LIEN AVEC L'ÉDUCATION À  
L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Du 7 au 21 mars	Printemps des poètes
Du 15 au 21 mars	Semaine de la coopération à l'école
Du 21 au 26 mars	Semaine des médias et de la presse à l'école
Du 20 au 30 mars	Semaine des alternatives aux pesticides
Le 21 mars	Journée mondiale de la poésie
Le 22 mars	Journée mondiale de l'eau
Le 23 mars	Journée mondiale de la météorologie
Du 1 au 7 avril	Semaine du développement durable
Le 22 avril	Jour de la Terre
Le 7 avril	Journée mondiale de la santé
Du 15 au 21 avril	Campagne mondiale pour l'éducation
Du 18 au 24 avril	Semaine internationale sans écran
Le 14 mai	Nuit des musées
Du 14 au 29 mai	Quinzaine du commerce équitable
Du 18 au 22 mai	Fête de la nature
Le 9 mai	Journée de l'europe
Le 21 mai	Journée mondiale pour la diversité culturelle, le dialogue, et le développement (ONU)
Le 21 juin	Fête de la musique
Le 5 juin	Journée mondiale de l'environnement
Le 8 juin	Journée mondiale des océans







*ANNEXE*

*33*

Évaluation par Marie Lion, maître de stage

## Évaluation du stage de Eglantine

**Fonction** : Coordinatrice de projet en éducation à l'environnement

**Objectif principal** : Coordination d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable au sein d'un collège

**Missions** : Organisation d'une journée « des vautours et des hommes », réflexion sur le module environnement, accompagnement club développement durable, réflexion sur l'insertion de l'EEDD dans les programmes scolaires, enquêtes auprès des différents acteurs de l'établissement

- Responsabilités et tâches confiées au stagiaire ?

\*animations-guidage des premiers pas du club « DD » (1h/semaine) → pertinence et modes d'actions ?

\*rencontre du personnel de l'établissement pour sonder la « sensibilité » aux actions DD dans le collège → bilan des motivations et ouvertures pour des actions à venir ?

\*enquête auprès des élèves des 2 classes de 6eme pour sonder leurs attentes pour le module « environnement » → organisations possibles du module ?

\*coordination d'une sortie de terrain des 2 classes de 5eme sur les enjeux du DD (thème de la réintroduction des vautours dans les Cévennes) → contact du PnC/2agriculteurs/animateurs du belvédère des vautours, négociation du financement (belvédère+transport), planning de la journée, suivi d'un groupe suite à l'absence d'un des 3 professeurs (marathon-photos, visite du belvédère)

\*proposition de restitution après la sortie de terrain → organisation d'un jeu de rôle, invitation d'un intervenant extérieur (PnC), coordination de l'équipe des élèves animateurs

\*coordination d'un temps d'inauguration E3D avec participation des CM2 de l'école de Florac + 2 classes de 6eme + élèves du club DD → présentation de l'E3D, planning des élèves, organisation d'ateliers de jeux coopératifs, mise en place d'expositions présentées par le club

\*présentation des lères conclusions lors d'un conseil pédagogique → bilan des enquêtes, propositions d'actions sur le collège

- Quelles missions d'un coordinateur de projet en EEDD la stagiaire a pu explorer ?

X Responsable pédagogique

X conception

X coordination d'équipe d'animateur

○ autre, précisez :.....

X Coordinateur d'un projet territorial

X animation de projets territoriaux

X créer du lien entre les acteurs

X apporter une expertise

○ autre, précisez : ...

□ Développement de partenariats : associations, collectivités, entreprises, etc.

□ Constitution de dossier

○ conseille sur le montage de dossier

○ autres, précisez : ...

X Participation à la gestion administrative et budgétaire

X Veille informative et formative

X Communication interne et externe et représentation de la structure

□ Autres, précisez : ....

- A-t-elle travaillé seule ? En équipe ? Qualité du contact avec les personnes avec qui elle a co-construit le projet ?

\*travail seule : coordination des diverses actions (prise de contacts, planifications, animations), guidage de certains temps de clubs, mise en place des enquêtes

\*travail en équipe : club DD avec prof. SVT, coordination de l'équipe des élèves animateurs (jeu de rôle), coordination des animateurs des ateliers participatifs du temps d'inauguration E3D

\*très bon contact général : très bonne adaptation avec le personnel enquêté (attitude informative face aux personnes récalcitrantes, attitude critique positive et négative face aux personnes averties ...), très bonne gestion de la distribution du rôle de chacun, bonne répartition en cours de réunion (position rappelée + informations nouvelles)

\*progrès possibles : peut-être « trop » à l'écoute et pas assez directive face à des groupes d'élèves contestataires (recherche à faire de postures plus autoritaires), plus d'efficacité possible ainsi lors du temps d'action ?

- Capacités techniques et relationnelles ?

\*TB organisation et gestion des projets : elle pense à tout, en planifiant son temps de travail, de façon cloisonnée puis décroisonnée

\*adaptation de son planning, en fonction des possibles ; révision des objectifs au fur et à mesure

- Facultés d'adaptation avec les publics ?
  - \*facultés d'adaptation aux publics plus ou moins avertis
  - \*ouverture et sourire, patiente
  - \*seuls quelques mots de vocabulaire « techniques » lui échappent parfois face à des publics non avertis
  
- A-t-elle le souci de l'aspect matériel, administratif et financier ?
  - Oui pour tout
  
- Quel a été l'intérêt porté au travail ?
  - \*Très grande motivation, même lorsque les résultats n'étaient pas à la hauteur de ses espérances
  - \*adaptation des objectifs et révision de ces derniers quand elle fait face à des impasses, sans jamais se démotiver
  - \*elle sait faire ressortir le positif de toute action, connaît ses limites
  
- Assiduité, ponctualité, disponibilité, dynamisme ?
  - Oui pour tout, quelle que soit l'heure et la fatigue
  
- Capacité à observer les situations d'animation, de coordination et à les analyser ?
  - \*esprit synthétique : synthèse immédiate après toute animation, synthèse plus approfondie par écrit ensuite (très bonne méthodologie)
  - \*esprit critique permanent (positif et négatif comparés systématiquement, proposition d'avancées futures aussi)
  
- A-t-elle eu l'occasion de mener son projet à terme ?
  - \*Organisation d'une journée « des vautours et des hommes » : sortie effectuée et positive pour les élèves comme pour les professeurs impliqués (expérience exemplaire à renouveler) et temps de restitution (ABOUTI)
  - \*réflexion sur le module environnement : synthèse des choix possibles présentée en réunion (conseil pédagogique d'établissement) (ABOUTI)
  - \*accompagnement club développement durable : suivi hebdomadaire pendant 3 mois, argumentations et rencontre des acteurs concernés par le projet « économie d'énergie fenêtres », mise en place des étapes d'un projet pour l'année prochaine (tri des déchets sur l'établissement) (ABOUTI)
  - \*réflexion sur l'insertion de l'EEDD dans les programmes scolaires : mise sur le réseau du collège d'informations prélevées sur internet (ressources), propositions d'insertion dans les programmes d'Education civique,

Géographie, Histoire, Physique-Chimie et SVT (ABOUTI, compte tenu d'une ré-évaluation de l'objectif : ne pas chercher l'exhaustivité, mais approfondir sur quelques disciplines seulement)

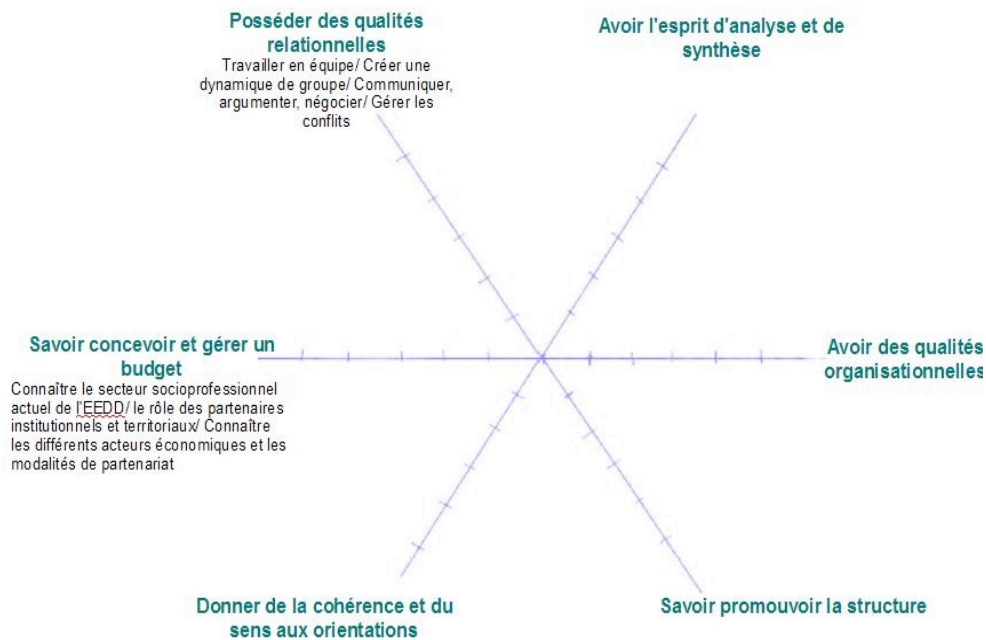
\*enquêtes auprès des différents acteurs de l'établissement, pour diagnostiquer l'état des lieux des possibles

- Difficultés particulières rencontrées / capacité à y faire face ?
  - \*réticence de certains enseignants face à l'insertion de la démarche DD dans leurs enseignements → réunion d'explication, vrai débat bien argumenté par la stagiaire
  - \*révision à la baisse, par le chef d'établissement, de la « journée d'inauguration de l'E3D » vers 2h d'inauguration → changement du prévisionnel d'activités, invitations annulées (presse, Parc national des Cévennes ...), restriction du public visé (CM2 et 6<sup>e</sup>, au lieu de tout le collège). Donc bonne adaptabilité.
  - \*absence pour maladie d'un intervenant sur la sortie de terrain des classes de 5<sup>e</sup> → remplacement au pied levé, sans aucun problème
  - \*peu de disponibilité de la part des enseignants, pour les enquêtes « enseignants » et les enquêtes « élèves » → enquêtes partielles et reprise de la représentativité des résultats par la voie statistique
  
- Aspects positifs du stage ?
  - Pour le collège :
    - \*Stagiaire motivée et opérationnelle immédiatement : très bonnes méthodologies, ouverture, adaptabilité
    - \*Expérimentations multiples et reproductibles par l'établissement les années suivantes
  - Pour la stagiaire :
    - \*connaissance du milieu scolaire du secondaire et de ses spécificités
    - \*diversité de projets multiples

- Autres remarques ...

- Parmi les compétences d'un coordinateur de projet en EEDD :  
Comment se situe la stagiaire aujourd'hui ?

*Graduez le schéma ci-dessous : échelle de 1 à 5*



- A l'avenir ....  
Citez les points forts à développer  
Citez les points faibles sur lesquels travailler



D'autres choses à dire en complément du schéma ci-dessus :

\*« Posséder des qualités relationnelles » : 4/5

Peut-être que la stagiaire peut travailler la dynamique de groupe ? Sachant qu'elle excelle dans la communication-argumentation etc ... de personne à personne

\*« Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse » : 5/5

\*« Avoir des qualités organisationnelles » : 5/5

Très autonome

\*« Savoir promouvoir la structure » : 5/5

\*« Donner de la cohérence et du sens aux orientations » : 4/5

Peut-être que la phase « diagnostic » n'a pas été présentée avec ses objectifs aux enquêtés, provoquant quelques réticences ou un manque d'intérêt ?

\*« Savoir concevoir et gérer un budget » : 5/5

La stagiaire a elle-même œuvré pour la mise en place de son contrat, trouvant les partenaires à solliciter pour des subventions multiples